

ALADJI MADIOR DIOP

**ÉDUCATION À LA VIE FAMILIALE ET EN MATIÈRE DE POPULATION**  
**Santé de la reproduction et enjeux démographiques**  
**à Saint-Louis du Sénégal**

Thèse présentée  
à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval  
dans le cadre du programme de doctorat en sociologie  
pour l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

2012

© Aladji Madior DIOP, 2012

## Résumé

L'économiste Robert Thomas Malthus, en posant, dès 1798, la problématique de la population en des termes purement économiques, a fait œuvre de pionnier. Il a développé un modèle selon lequel la population s'accroît de manière géométrique, contrairement aux moyens de subsistance qui, eux, progressent de façon arithmétique. C'est dans ce contexte que l'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) est devenue un thème majeur de réflexion dans la résolution des questions et problèmes de population. En réponse à une directive de l'ONU, le Sénégal a introduit l'éducation à la vie familiale dans les programmes scolaires à partir des années 1990 pour mieux faire face aux phénomènes de population qui l'assaillaient. Assurément, avec une population composée à plus de 55% de jeunes, les problèmes d'emploi, d'éducation, de formation, mais surtout de santé se posent avec acuité. Dans une localité comme Saint-Louis, il a été noté chez bon nombre de jeunes des comportements à risque. L'accent fut mis sur l'information et la sensibilisation des adolescents sur les transformations durant la puberté, les IST/SIDA, la sexualité et les grossesses précoces non désirées, mais également sur l'intérêt de la protection de la mère et de l'enfant. Les clubs/EVF ont alors servi de support pour véhiculer un tel message. Toutefois, la question qui taraude les esprits est de savoir si les stratégies mises en place par les clubs/EVF ont une incidence sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents de la commune de Saint-Louis et sur leur prise de conscience des enjeux démographiques.

L'enquête de terrain s'est révélée la stratégie la mieux indiquée pour répondre à cette interrogation. Elle s'est déroulée dans trois établissements de la commune de Saint-Louis, à savoir le lycée Ameth Fall, le Prytanée militaire et le lycée Charles-de-Gaulle. En outre, nous avons combiné les méthodes qualitative et quantitative pour avoir des informations supplémentaires et complémentaires sur l'incidence des clubs/EVF Louis sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés et leur prise de conscience des enjeux démographiques.

Aussi, comme technique de recherche, le chercheur a mis en œuvre le questionnaire, les récits de vie et les données secondaires. Le questionnaire a été administré à 142 élèves de terminale et le récit de vie est intervenu à posteriori de la recherche quantitative et a concerné 12 ex-Leaders-élèves-animateurs (LEA). Quant aux données secondaires, elles ont permis d'avoir une idée sur la structure, la composition, le mode de fonctionnement des clubs/EVF et sur les stratégies élaborées pour sensibiliser les élèves sur les phénomènes de population.

Il ressort des analyses que les élèves ont acquis une meilleure connaissance des risques liés à une sexualité non protégée, des causes et des conséquences des grossesses précoces et non désirées, des IST/SIDA et de la maîtrise des méthodes contraceptives. Malgré tout, peu d'entre eux fréquentent les structures sanitaires pour des raisons de santé de la reproduction (SR). Aussi, les résultats de l'enquête confirment la précocité et la prénuptialité des rapports sexuels chez certains jeunes répondants, même si pour bon nombre d'entre eux, l'âge idéal du premier rapport sexuel se situe au mariage. Par ailleurs, il est aisé de constater que les élèves ont conscience des enjeux démographiques dès lors qu'ils intègrent très bien la conception néomalthusienne des liens entre population et développement dans leur discours. Pourtant, si nous nous référons à leurs préférences en matière de fécondité (nombre d'enfants idéal et taille idéale d'une famille), nous constatons qu'il y a un déphasage entre leur discours et leurs aspirations. En ce qui a trait au nombre d'enfants souhaités dans leur vie féconde, la grande majorité des répondants a opté pour quatre enfants. Avec un tel vœu, il est à croire que la population sénégalaise continuerait encore à augmenter. Ce désir d'avoir une descendance relativement nombreuse trouve sa justification dans un contexte culturel et religieux où l'enfant a une valeur inestimable. Somme toute, force est de constater que le discours axé sur le contrôle de la fécondité trouve un écho favorable chez la plupart des répondants. Enfin, l'étude a permis de tirer des enseignements utiles à des interventions décisionnelles sur l'appui à l'éducation à la vie familiale des adolescents scolarisés, notamment dans une perspective de réforme des clubs/EVF axée sur l'approche participative.

## **Abstract**

The economist Robert Thomas Malthus has been a pioneer when he framed, as early as 1798, the issue of the population in purely economic terms. He developed a model arguing that the population increases in a geometric manner, unlike the means of subsistence, which progress in an arithmetic way. It is in this context that Education to Family Life and Education to Population became a major topic in the strategy to solve the demographic problems. In response to a directive of the United Nations, Senegal has introduced the Family Life Education (EVL) in school curricula in the 1990s to better tackle the population issue. In fact, with a population composed of more than 55% of youth, employment issues, education, training, and especially health care are salient. Therefore in a city like Saint Louis, observers have noted that a large proportion of the youth engaged in risky behaviours. Emphasis was then placed on information and awareness campaigns for adolescents on topics such as puberty, sexually transmitted infections /AIDS, and unwanted pregnancies, but also on the interests of protecting mothers and children. Family life education clubs were then used as a support to convey such a message. However, the question that torments the minds is whether the strategies implemented by the family life education clubs have an impact on improving the reproductive health of adolescents in the municipality of Saint-Louis and their awareness of the demographic issues.

Conducting a field survey was the strategy best suited to answer this question. It took place in three schools in the commune of Saint-Louis, namely Ameth Fall High School, the Military Academy and the Charles de Gaulle High School. We combined qualitative and quantitative methods to obtain additional and complementary information on the impact of Family Life Education Clubs on the population issue. Also, as a research technique, the researcher used a questionnaire, life histories and secondary data. The questionnaire was administered to 142 high school seniors and the life history was used after the quantitative research and involved 12 former Student Leaders Facilitators (LEA). As for the secondary data, it provided a general idea of the structure, the composition, and the functioning of the

Family Life Education Clubs, but also on the strategies elaborated to sensitize the students on the population phenomena.

The analysis shows that students have acquired a better understanding of the risks of unprotected sex, causes and consequences of early and unwanted pregnancies, sexually transmitted infections/AIDS and throughout knowledge of contraceptive methods. However, few of them attend health facilities for reasons of reproductive health (RH). Also, the survey results confirm the earliness and premarital sex among some young respondents, although for many of them, the ideal age for a first sexual intercourse is situated in the marriage. Moreover, it is easy to note that students were aware of the demographic challenges as they integrate very well the neo-Malthusian conception of the links between population and development in their discourse. Yet, if we refer to their fertility preferences (ideal number of children and ideal size for a family), we find that there is a discrepancy between their discourse and their aspirations. To the question of the number of children they wanted, the big majority of respondents opted for four children. With such a desire, it is to believe that the Senegalese population would continue to increase. This desire to have a comparatively numerous descent is justified by a cultural and religious context in which children are highly valued. All in all, it is noted that the discourse on fertility control resonates among most respondents. Finally, the study provides useful lessons for decision-making interventions supporting Family Life Education for adolescents, especially from the perspective of a reform of Family Life Education Clubs based on the participatory approach.

## Avant-propos

Enseignant, nous avons servi plus de 15 ans dans un collège d'enseignement secondaire où on enregistrerait en moyenne 3 à 4 cas de grossesse non désirée par an. La plupart du temps, les jeunes filles qui tombaient enceintes avaient du mal à déterminer avec exactitude la paternité du bébé qu'elles portaient dans leur ventre. Si tel était le cas, il s'agissait d'un jeune garçon du même âge ou d'un cousin. Face à l'ampleur du phénomène, nous décidâmes d'organiser avec l'appui de prestataires externes des séances de sensibilisation sur les causes et conséquences des grossesses précoces, sur les infections sexuellement transmissibles, mais aussi sur le tabagisme et la drogue. L'administration de l'école avait adhéré sans réserve à cette initiative. Nous ne savions même pas qu'il existait une structure qui œuvrait dans la prise en charge des besoins des adolescents scolarisés en matière de santé reproductive (SR).

Ce n'est qu'en février 2001 que nous avons eu connaissance de l'existence du groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) lors d'un séminaire organisé pour valider le curriculum *Le devenir accompagné*. Au sortir de cet atelier, nous nous sommes rapproché des responsables du GEEP pour qu'ils appuient les actions que nous avons déjà entreprises dans notre établissement. Ils n'hésitèrent pas à répondre à notre sollicitation et leur collaboration fut sans faille. Pendant cette période, nous étions en train de finaliser la rédaction de notre mémoire de maîtrise de sociologie qui portait sur la déperdition scolaire dans l'île de Saint-Louis du Sénégal. Nous avions en tête l'idée de travailler sur la santé de la reproduction des adolescents une fois inscrit pour le diplôme d'études approfondies (DEA). Le moment arrivé, nous étions dans une ambivalence. Effectivement, durant tout notre cursus universitaire en tant qu'étudiant travailleur, nous avons fait des recherches sur l'éducation (la déperdition scolaire, la sous-scolarisation des filles, l'apprentissage du français des jeunes wolofs, etc.). Donc, nous avons toute la latitude de travailler sur un sujet déjà connu. Le fait de devoir changer de sujet allait demander des efforts supplémentaires.

Un événement nous poussa véritablement à opter pour la santé de la reproduction des adolescents. Lors de la journée internationale du SIDA de 2003, nous avons consacré 30 minutes de notre cours d'espagnol à cette pandémie. L'essentiel des débats portait sur la précocité des rapports sexuels des élèves et leur manque de protection durant ces rapports. À la question pourquoi les jeunes ont des rapports sexuels avant l'âge de 13 ans, une jeune fille, B.K. prit la parole et dit avec insouciance: « Señor, uniquement pour découvrir ». Comme nous le verrons dans le texte, la curiosité est toujours à l'origine de la première expérience sexuelle des jeunes et parfois, l'issue n'est pas toujours heureuse. Cinq mois jours pour jours après ce débat, la surveillante générale de l'établissement me convoqua dans son bureau pour me dire que la fille en question était en état de grossesse d'après les rumeurs. Lorsqu'on l'a appelée pour lui demander ce qu'il en était, elle nia tout. Deux jours plus tard, sa mère nous confirmait la grossesse. Aussitôt, on la référa à une sage-femme qui diagnostiqua une grossesse « précieuse » de 4 mois. Il fallait tout faire pour sauver la fille et son bébé. Finalement, elle accoucha au mois de septembre à l'âge de 14 ans.

C'est ainsi que nous décidâmes de travailler lors de notre mémoire de DEA sur l'incidence des clubs/EVF sur la santé de la reproduction des adolescents de la commune de Saint-Louis. Rien ne fut un hasard dans ce choix. Il s'agit d'un sujet qui nous passionne et qui retient toute notre attention. Si lors du DEA, notre préoccupation était de mesurer les connaissances des élèves en matière de santé reproductive, la présente étude va plus loin en abordant leurs connaissances en SR, mais également les déterminants sociaux de leurs comportements sexuels et de leurs préférences en matière de fécondité. En notre qualité d'enseignant, père de famille, Professeur relais technique coordonnateur (PRTC) de club/EVF et de surcroît sociologue, nous sommes concerné par les problèmes de SR des jeunes et nous devons tout faire pour leur trouver des solutions. En conséquence, cette étude constitue notre modeste contribution à la recherche en sciences sociales.

## Remerciements

Arrivé à cette étape de notre thèse, nous ne pouvons que rendre grâce au bon Dieu qui nous a permis de la mener dans d'excellentes conditions. Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Plus particulièrement, nous manifestons toute notre gratitude et notre reconnaissance à la Fondation Ford à travers son programme international de bourses d'études (IFP) pour nous avoir donné l'opportunité de poursuivre nos études doctorales au Canada. Du fond du cœur, nous remercions Mme Clotilde Sène responsable de l'IFP/Sénégal et ses différentes collaboratrices pour tous les efforts déployés pour nous faciliter la tâche. Dans ce même ordre d'idée, nous exprimons nos remerciements à la Direction du département de Sociologie de l'Université Laval pour son soutien financier et pédagogique.

Aussi, nos remerciements vont à l'endroit des membres du corps professoral du département de sociologie de l'Université Laval pour leur disponibilité et leur générosité dans la transmission du savoir. Je pense, notamment : au professeur Richard Marcoux, notre Directeur de thèse, pour ses conseils, son encadrement et sa compréhension sans faille, mais surtout pour nous avoir donné le courage d'aller jusqu'au bout; au Professeur Daniel Mercure pour avoir accepté volontiers de faire la prélecture de notre dissertation doctorale et de faire partie de notre jury de thèse. Par ailleurs, nous profitons de l'opportunité pour remercier tous les professeurs qui constituent ce jury de thèse. Nous voulons nommer : Cheikh Seydil Moctar Mbacké Professeur associé au département de sociologie de l'Université Laval et Mme Anne Emmanuelle Calvès Professeure au département de sociologie de l'Université de Montréal, examinatrice externe de cette thèse. Nos pensées vont également à l'endroit des enseignants du département de sociologie de l'université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal qui nous ont accompagné tout au long de notre cheminement.

Nous témoignons aussi toute notre gratitude aux personnes qui nous ont aidé sur le terrain. Nos premières pensées vont vers les élèves sans qui ce travail n'aurait pas pris forme. Nous remercions sincèrement les responsables du groupe pour l'étude et l'enseignement de la population au niveau national et régional pour leur franche et parfaite collaboration. Ces remerciements sont également dirigés à l'endroit des chefs d'établissements de la ville de Saint-Louis qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de notre étude. De même, nous exprimons toute notre reconnaissance à l'UNFPA, au Population council, au CEFORP et à toutes les institutions qui ont eu la courtoisie de mettre à notre disposition de précieux documents.

En outre, nous remercions très sincèrement les personnes qui ont toujours voulu lire et relire nos productions malgré leurs emplois du temps chargés. Principalement, nos remerciements vont à l'endroit du sociologue El Hadj Touré, du philosophe Alpha Amadou Sy, de l'inspecteur de vie scolaire Daouda Cissé et des statisticiens Boubacar Ndiaye et Fatou Dia. Sans relâche, ils ont procédé à une fouille des fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. Nous nous sommes beaucoup bonifié de leurs remarques et suggestions.

Je ne saurais terminer sans parler de mon entourage proche en qui j'ai tiré toute mon énergie pour aller de l'avant. Nous avons une pensée tendre et affectueuse à notre mère Adja Fatou Kane. Qu'Allah te prête une longue vie et une bonne santé ! Nous ne saurons jamais la remercier pour son amour, son attachement et ses prières constantes à notre endroit. Aussi, nous remercions tous nos frères et sœurs DIOP et CISSÉ pour leur soutien moral et leurs conseils permanents durant tout notre parcours. Nous confondons dans ces remerciements tous nos parents, proches et alliés du Sénégal et du Québec.

Enfin, nous exprimons toute notre gratitude et notre reconnaissance à notre épouse Léna, à nos enfants Abdoullah, Mame Astou, Malick et Mame Maïmouna pour leur soutien, leur patience et leur compréhension sans lesquelles, nous n'aurions jamais eu l'audace et le courage d'entreprendre des études doctorales et de les terminer. Qu'ils trouvent, à travers ces propos, la marque de toute notre estime.

Cependant, il y a des personnes qui ne sont certes plus de ce bas monde mais à qui nous serons redevable pour toujours. Nous nous saisissons de cette occasion pour leur rendre un vibrant hommage. Nous avons le profond regret de citer notre grand-mère Sokhna Mame Aïssatou Gaye, notre oncle paternel et homonyme Serigne El Hadji Madior Cissé et notre père El Hadji Moustapha Diop. Occasion ne pouvait être meilleure qu'ici pour leur témoigner toute notre gratitude et toute notre reconnaissance pour nous avoir inculqué le sens du travail bien fait, la volonté de bien faire, l'humilité et la modestie. Bref, l'éthique. Nous ne bénéficions que d'une infime partie de ce lègue et ces illustres personnalités méritent que nous leur manifestions ce témoignage en guise de remerciement. Que la miséricorde d'Allah soit à jamais sur vous !

## Dédicaces

*Je dédie ce travail à ma famille prise dans son sens large et global et à tous ceux et celles qui me sont chers. Je pense notamment :*

*À mon père et à ma mère,*

*À mes frères et sœurs,*

*À mon épouse et à mes enfants.*

## Table des matières

Résumé .....	i
Abstract .....	iii
Avant-propos.....	v
Remerciements.....	vii
Dédicaces .....	ix
Table des matières.....	x
Liste des tableaux .....	xv
Liste des figures.....	xvii
Liste des sigles .....	xviii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>1</b>
<b><i>PREMIÈRE PARTIE.....</i></b>	<b><i>7</i></b>
<b><i>PROTOCOLE DE LA RECHERCHE : PROBLÉMATIQUE, CADRE D'ANALYSE ET</i></b>	
<b><i>MÉTHODOLOGIE .....</i></b>	<b><i>7</i></b>
<b>Introduction à la première partie .....</b>	<b>8</b>
<b>Chapitre 1. Problématique de la recherche.....</b>	<b>9</b>
1.1. Problèmes de recherche liés aux phénomènes de population et de santé reproductive ----	10
1.1.1. Des phénomènes de population à la santé de la reproduction des adolescents .....	10
1.1.2. Évolution des idées en matière de population .....	12
1.1.3. L'héritage de Malthus.....	15
1.1.3.1. Le principe de population chez Malthus.....	15
1.1.3.2. Genèse et évolution du néomalthusianisme .....	16
1.1.4. Le Sénégal face aux défis de sa population .....	20
1.1.4.1. Caractéristiques de la population sénégalaise .....	22
1.1.4.2. Le Sénégal à l'épreuve des programmes d'ajustement structurel.....	24
1.1.4.3. Tentative de résolution des problèmes de population au Sénégal .....	27

1.1.4.4. Le concept d'éducation à la vie familiale et en matière de population prétexte de la question générale de recherche -----	28
<b>1.2. Recension des écrits -----</b>	<b>30</b>
1.2.1. L'EVF/EMP comme processus de socialisation -----	31
1.2.1.1. L'école au cœur de l'EVF/EMP -----	31
1.2.1.2. L'impact de l'éducation des femmes et de la scolarisation des filles sur les phénomènes de population -----	33
1.2.2. Une démarche éminemment pédagogique -----	35
1.2.2.1. Apparition et évolution des programmes scolaires en matière de population -----	36
1.2.2.2. Modes d'enseignement de l'EVF/EMP -----	37
<b>1.3. Cadre de référence théorique -----</b>	<b>38</b>
1.3.1. Les fondements théoriques de l'EVF/EMP -----	38
1.3.1.1. L'approche fonctionnaliste -----	39
1.3.1.2. L'approche personnaliste -----	40
1.3.1.3. La théorie de la transition démographique -----	41
1.3.1.4. Les limites des études sur le rôle de l'école face aux phénomènes de population -----	43
1.3.2. L'approche sociocognitive -----	45
<b>1.4. La santé de la reproduction des adolescents comme problème spécifique de recherche --</b>	<b>46</b>
1.4.1. Le poids démographique des adolescents -----	47
1.4.2. Les besoins des adolescents en matière de santé de la reproduction au Sénégal, en général, et à Saint-Louis, en particulier -----	48
1.4.3. Le club/EVF au cœur de la santé de la reproduction des adolescents -----	50
1.4.4. La question spécifique de recherche -----	53
<b>Chapitre 2. Cadre d'analyse -----</b>	<b>55</b>
2.1. L'hypothèse de travail -----	55
2.2. Conceptualisation -----	57
2.2.1. Le concept de stratégie de communication -----	57
2.2.2. Le concept de club éducation à la vie familiale (EVF) -----	62
2.2.3. Le concept de Santé de la reproduction -----	64
2.2.4. Le concept d'enjeu démographique -----	68
2.3. Schématisation de l'hypothèse -----	73
2.3.1. Dimensions et indicateurs des concepts -----	73
2.3.2. Recours aux schèmes d'intelligibilité -----	76

2.4. Monographie sélective du cadre de l'étude: La commune de Saint-Louis-----	80
2.4.1. Situation géographique et quartiers de la ville de Saint-Louis-----	80
2.4.1.1. Aspects physiques de la ville de Saint-Louis-----	81
2.4.1.2. Les quartiers de Saint-Louis : de réelles difficultés d'extension-----	83
2.4.2. Profil sociodémographique de la ville de Saint-Louis-----	84
2.4.2.1. Évolution de la population-----	85
2.4.2.2. Structure de la population-----	86
2.4.2.3. Répartition spatiale de la population-----	86
2.4.2.4. Caractéristiques ethniques et religieuses-----	87
2.4.3. Caractéristiques socio-économiques-----	89
2.4.3.1. Les secteurs d'activités-----	90
2.4.3.2. Un fort taux de chômage-----	91
2.4.4. La tradition scolaire de Saint-Louis-----	92
2.4.4.1. Le lycée Charles-de-Gaulle-----	93
2.4.4.2. Le lycée de jeunes filles Ameth Fall-----	95
2.4.4.3. Le Prytanée militaire « Charles N'tchoréré »-----	96
2.4.5. Le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP)-----	100
2.4.5.1. Contexte d'émergence du GEEP-----	100
2.4.5.2. Objectifs du GEEP à travers le programme EVF-----	102
2.4.5.2.1. Objectif général-----	102
2.4.5.2.2. Objectifs spécifiques-----	103
2.4.5.3. Groupes cibles-----	104
2.4.5.4. Structure et fonctionnement du GEEP-----	104
2.4.5.5. Les partenaires du GEEP-----	106
2.4.6. Structure et fonctionnement du club/EVF-----	111
2.5. Objectifs de la recherche-----	113
2.5.1. Objectif général-----	114
2.5.2. Objectifs spécifiques-----	115
<b>Chapitre 3. Méthodologie-----</b>	<b>117</b>
3.1. Le choix d'une méthode mixte-----	117
3.2. L'approche de terrain-----	120
3.2.1. Recherche exploratoire-----	120
3.2.2. Déroulement de l'enquête de terrain-----	122

3.3. L'inventaire des outils de collecte-----	125
3.3.1. Le questionnaire -----	125
3.3.1.1. Les rubriques du questionnaire-----	126
3.3.1.2. Échantillonnage -----	127
3.3.2. Le récit de vie -----	129
3.3.3. Les données secondaires-----	132
3.4. Les techniques de traitement et d'analyse des données-----	132
<b>Conclusion de la première partie-----</b>	<b>134</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE -----</b>	<b>135</b>
<b>PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE -----</b>	<b>135</b>
<b>Introduction à la deuxième partie-----</b>	<b>136</b>
<b>Chapitre 4. Présentation et analyse des données recueillies sur le terrain-----</b>	<b>137</b>
4.1. Caractéristiques socio-démographiques des élèves enquêtés -----	138
4.2. Un environnement familial peu propice aux questions de santé reproductive -----	144
4.2.1. Caractéristiques socio-démographiques et économiques des parents -----	145
4.2.2. La communication parents/enfants -----	150
4.3. Connaissance en santé de la reproduction -----	154
4.3.2. Connaissance en matière de sexualité et de fécondité précoces -----	160
4.3.3. Connaissance des IST/SIDA -----	165
4.4. Les principales sources d'information des élèves en santé de la reproduction-----	171
<b>Chapitre 5. Amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés -----</b>	<b>175</b>
5.1. Connaissance et fréquentation des structures en santé de la reproduction -----	175
5.2. Une sexualité somme toute faible -----	179
<b>Chapitre 6. Prise de conscience des enjeux démographiques -----</b>	<b>190</b>
6.1. Préférence des élèves en matière de fécondité -----	192
6.2. Point de vue des élèves sur la fécondité dans le contexte sénégalais -----	202
6.3. Le club/EVF cadre de socialisation et d'apprentissage des phénomènes de population-----	208
<b>Conclusion de la deuxième partie-----</b>	<b>218</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE-----</b>	<b>219</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>231</b>
<b>WÉBOGRAPHIE</b> .....	<b>242</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>I</b>
Annexe A. Questionnaire .....	II
Annexe B. Grille de récit de vie .....	XVI
Annexe C. Lettre d’approbation du CERUL.....	XIX
Annexe D. Formulaire de consentement questionnaire (élèves âgés de 18 ans et plus).....	XXI
Annexe E. Formulaire de consentement récit de vie (anciens LEA).....	XXV

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1. Effectifs du lycée Charles-de-Gaulle durant l'année scolaire 2008-2009</i> .....	95
<i>Tableau 2. Effectifs du lycée Ameth Fall durant l'année scolaire 2008-2009</i> .....	96
<i>Tableau 3. Effectifs du Prytanée militaire durant l'année scolaire 2008-2009</i> .....	98
<i>Tableau 4. Fonds reçus par le GEEP de la part de ses partenaires en 2001</i> .....	110
<i>Tableau 5. Répartition des élèves de T<sup>le</sup> par établissement</i> .....	128
<i>Tableau 6. Caractéristiques des anciens Leaders-élèves-animateurs interviewés</i> .....	131
<i>Tableau 7. Répartition des répondants selon le sexe</i> .....	138
<i>Tableau 8. Répartition des répondants selon la série et le sexe</i> .....	140
<i>Tableau 9. Répartition des répondants selon l'âge moyen</i> .....	141
<i>Tableau 10. Répartition des répondants selon leur religion et pratiques religieuses (n=142)</i> .....	142
<i>Tableau 11. Répartition des répondants selon leur situation matrimoniale et ethnie (n=142)</i> .....	144
<i>Tableau 12. Répartition des répondants selon le profil socio-démographique et économique de leurs parents ou tuteur (n=142)</i> .....	146
<i>Tableau 13. Répartition des répondants selon leur facilité à parler avec leurs parents/tuteurs de choses importantes (n=142)</i> .....	151
<i>Tableau 14. Pourcentage des répondants selon leur interlocuteur et le genre sur les grossesses précoces, la planification familiale, les IST/SIDA, les valeurs, la sexualité (cas valides:138)</i> .....	152
<i>Tableau 15. Activités d'information et de sensibilisation menées dans les trois établissements ciblés durant l'année scolaire 2008-2009</i> .....	157
<i>Tableau 16. Répartition des répondants selon leur connaissance des risques liés à la sexualité précoce et non protégée (n=142)</i> .....	162
<i>Tableau 17. Répartition des répondants selon leur connaissance des risques sanitaires pour une adolescente et son bébé (n=142)</i> .....	163
<i>Tableau 18. Répartition des répondants selon leur connaissance des conséquences d'une grossesse précoce (cas valides:140)</i> .....	163
<i>Tableau 19. Répartition des répondants selon leur connaissance de différentes méthodes ou moyens de retarder ou d'éviter une grossesse (n=142)</i> .....	164
<i>Tableau 20. Répartition des répondants selon leur connaissance du VIH/SIDA (n=142)</i> .....	167
<i>Tableau 21. Répartition des répondants selon leur connaissance d'autres IST (n=142)</i> .....	168
<i>Tableau 22. Répartition des répondants selon la participation aux activités de SR six mois avant l'enquête (n=142)</i> .....	172
<i>Tableau 23. Répartition des répondants selon la source d'information en SR (n=142)</i> .....	173

<i>Tableau 24. Répartition des répondants selon leur connaissance des structures offrant des services en santé de la reproduction (n=142) .....</i>	<i>176</i>
<i>Tableau 25. Répartition des répondants selon la connaissance du nombre de consultations prénatales pour une femme enceinte (n=142) .....</i>	<i>178</i>
<i>Tableau 26. Répartition des répondants selon l'expérience sexuelle.....</i>	<i>186</i>
<i>Tableau 27. Âge idéal pour une fille/un garçon d'avoir son premier enfant selon les répondants (cas valides:120).....</i>	<i>195</i>
<i>Tableau 28. Nombre moyen d'enfants souhaités par les répondants (cas valides:120).....</i>	<i>196</i>
<i>Tableau 29. Répartition des répondants par nombre d'enfants souhaités selon le sexe (cas valides:120) ....</i>	<i>197</i>
<i>Tableau 30. Corrélation entre la fratrie d'origine et le nombre d'enfants souhaités.....</i>	<i>198</i>
<i>Tableau 31. Nombre d'enfants souhaités par les répondants selon leur religion, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'instruction de leur tuteur (cas valides:120).....</i>	<i>199</i>
<i>Tableau 32. Répartition des répondants selon leur point de vue sur le niveau de fécondité dans le contexte sénégalais (n=142).....</i>	<i>203</i>
<i>Tableau 33. Raisons avancées par les répondants pour justifier le niveau de fécondité dans le contexte sénégalais (n=142).....</i>	<i>205</i>
<i>Tableau 34. Répartition des répondants selon leur degré d'implication au club/EVF de leur établissement scolaire (n=142) .....</i>	<i>211</i>
<i>Tableau 35. La fréquentation des structures sanitaires selon la participation des répondants aux activités des clubs/EVF (n=142).....</i>	<i>212</i>
<i>Tableau 36. Utilisation de moyen contraceptif lors du premier rapport sexuel selon la participation des répondants aux activités des clubs/EVF (cas valides:36).....</i>	<i>213</i>
<i>Tableau 37. Répartition des répondants selon le nombre de participation aux activités du club/EVF de leur établissement durant l'année scolaire 2008-2009 (cas valides:85) .....</i>	<i>214</i>
<i>Tableau 38. Perception du club/EVF selon la participation des répondants aux activités des clubs/EVF.....</i>	<i>216</i>
<i>Tableau 39. Conseils émis par les répondants pour une meilleure accessibilité aux clubs/EVF (n=142) .....</i>	<i>217</i>

## Liste des figures

<i>Figure 1. Schéma d'explication de l'hypothèse</i> .....	79
<i>Figure 2. Organigramme du GEEP</i> .....	107
<i>Figure 3. Organigramme du club/EVF</i> .....	112
<i>Figure 4. Répartition des répondants selon leur nombre de frères et sœurs en cours de scolarisation (n=142)</i> .....	148
<i>Figure 5. Répartition des répondants selon le niveau de prise en charge de leurs besoins matériels (n=142)</i>	149
<i>Figure 6. Répartition des répondants selon leur thème favori de discussion avec leur interlocuteur (cas valide:137)</i> .....	153
<i>Figure 7. Répartition des répondants selon leur connaissance de la fécondabilité d'une fille (n=142)</i> .....	158
<i>Figure 8. Répartition des répondants selon leur connaissance de la fécondabilité d'un garçon (n=142)</i> .....	158
<i>Figure 9. Répartition des répondants selon leur connaissance de la période de fécondation d'une femme en cas de rapports sexuels non protégés (cas valides:138)</i> .....	159
<i>Figure 10. Répartition des répondants selon l'expérience sexuelle (cas valide:133)</i> .....	183
<i>Figure 11. Répartition des répondants ayant eu un rapport sexuel selon l'écart d'âge avec le premier partenaire sexuel (cas valides:36)</i> .....	184
<i>Figure 12. Répartition des répondants ayant déjà eu un rapport sexuel selon le genre et l'écart d'âge avec le premier partenaire sexuel (cas valides:36)</i> .....	185
<i>Figure 13. Répartition des répondants selon la pratique sexuelle lors des six mois précédant l'enquête (cas valides:27)</i> .....	187
<i>Figure 14. Âge idéal d'une fille/femme au premier mariage selon le sexe des répondants (cas valides:135)</i>	193
<i>Figure 15. Âge idéal d'un garçon/homme au premier mariage selon le sexe des répondants (cas valides:135)</i> .....	194
<i>Figure 16. Répartition des répondants selon le nombre d'enfants souhaités dans leur vie féconde (cas valides:120)</i> .....	196
<i>Figure 17. Le nombre d'enfants pour juger qu'un homme ou une femme a une descendance nombreuse selon les répondants (cas valides:120)</i> .....	201

## Liste des sigles

- ADC** : Agence de développement communal
- AOF** : Afrique occidentale française
- ARSD** : Agence régionale de la statistique et de la démographie
- ASBEF** : Association sénégalaise pour le bien-être familial
- ASPF** : Association sénégalaise pour la promotion de la famille
- BIT** : Bureau international du travail
- BM** : Banque mondiale
- CEFOREP** : Centre régional de formation et de recherche en santé de la reproduction
- COIN** : Centre d'orientation et d'information des jeunes
- CPN** : Consultation prénatale
- CRDI** : Centre de recherche pour le développement international
- DPP** : Déclaration de politique de population
- ÉCOFAM** : Économie familiale
- EDS** : Enquête démographique et de santé
- EVF/EMP** : Éducation à la Vie Familiale et en Matière de Population
- FAO** : Organisation des Nations Unies Pour l'alimentation et l'agriculture
- FMI** : Fonds monétaire international
- GEEP** : Groupe pour l'étude et l'enseignement de la population
- IA** : Inspection d'académie
- IEC** : Information éducation communication
- IFI** : Institution financière internationale
- ISF** : Indice synthétique de fécondité
- ISI** : Industrialisation par substitution des importations
- IST** : Infection sexuellement transmissible
- LEA** : Leader-élève-animateur
- OCB** : Organisations communautaires de base
- OMS** : Organisation mondiale pour la santé
- ONU** : Organisation des Nations Unies
- OUA** : Organisation de l'unité africaine

**PAS** : Programmes d'ajustement structurel

**PF** : Planning familial

**PIB** : Produit intérieur brut

**PLB** : Produit local brut

**PRADEQ** : Programme de renforcement et d'appui au développement des quartiers de Saint-Louis

**PRT** : Professeur-relais-technique

**PRTC** : Professeur-relais-technique-coordonnateur

**SIDA** : Syndrome de l'immunodéficience acquise

**SR** : Santé de la reproduction

**SRA** : Santé de la reproduction des adolescents

**SSP** : Soins de santé primaire (SSP)

**SVT** : Sciences de la vie et de la terre

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

**UNFPA** : Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

**UNIFEM** : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

**USAID** : Agence des États-Unis pour le développement international

**VIH** : Virus de l'immunodéficience humaine

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

« Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif » (Durkheim, 1960 : 39).

Le 26 juillet 2007 le Président français Nicolas Sarkozy déclarait dans ce qu'il est convenu de nommer le discours de Dakar que : « la réalité de l'Afrique, c'est une démographie trop forte pour une croissance économique trop faible<sup>1</sup> ». En une seule phrase, il résume tout le principe de population formulé par Malthus et relayé par les néomalthusiens depuis plus de deux siècles. En fait, toute la littérature malthusienne et néomalthusienne est axée sur cette liaison entre population et croissance économique. Les tenants de ces doctrines n'ont jamais cessé de démontrer que la forte poussée démographique, quand elle n'est pas accompagnée d'une forte croissance économique, entraîne inéluctablement une pression sur les subsistances.

Du reste, le décalage entre population et croissance économique sera considéré comme un signe probant de sous-développement. Dès 1950, Lacoste soulignait que : « le sous-développement peut se définir comme une distorsion durable, dans un pays déterminé, entre la croissance démographique et une économie stagnante ou en faible croissance » (Lacoste, cité par Livenais, 1991 :80). Aussi, cet écart sera pointé du doigt comme étant le principal responsable des catastrophes telles que les famines, les épidémies, les guerres, les génocides. Pour plusieurs néomalthusiens, les raisons de cet écart sont à rechercher dans un fort taux de natalité et un faible taux de mortalité. Par ailleurs, ils soulignent que le décalage entre une démographie galopante et une économie faiblement dynamique dans les pays sous-développés, particulièrement africains, est dû au fait que ces pays n'ont pas été transformés par la révolution industrielle.

---

<sup>1</sup> Extrait du discours de Nicolas Sarkozy prononcé à L'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar le 26 juillet 2007, [En ligne] : <http://www.afrik.com/article12199.html> (page consultée le 30 août 2008).

À la suite de ces penseurs, les hommes politiques, par le biais de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, se saisirent de la question pour lui donner une dimension institutionnelle. À ce titre seront organisées des conférences et des rencontres de dimension internationale pour étudier les phénomènes de population, de même que des agences seront créées pour prendre en charge les problèmes de population et d'environnement. Désormais, les pays en voie de développement devaient, dans leurs différentes politiques de développement, prendre en compte la variable démographique pour pouvoir espérer le soutien des bailleurs de fonds. La première action qu'ils devaient mener était d'intégrer cette dernière dans leur système éducatif. L'éducation à la vie familiale et en matière de population se mettait en place et le Sénégal faisait partie des premiers pays à l'expérimenter en Afrique.

Il faut dire que le Sénégal a connu au lendemain de son indépendance, comme la plupart des pays africains, un accroissement significatif de sa population. Selon Gosnave (1993), un fort taux de natalité dû à une « mentalité nataliste » et une baisse relative du taux de mortalité sont les facteurs explicatifs de cette croissance démographique. En outre, le profil démographique du Sénégal est celui d'un pays très jeune : l'âge médian de la population est de 18, 8 ans<sup>2</sup>. Ce nombre élevé de jeunes pose des défis en termes d'éducation, de formation, d'emploi et de santé. Dans certaines villes comme Saint-Louis, qui sera le cadre de cette étude, les jeunes sont confrontés à un certain nombre de difficultés se traduisant par des comportements socialement non désirés.

Pour faire face aux défis économiques, sociaux et politiques aigus engendrés par sa population juvénile, la République du Sénégal reconnaît, dans sa stratégie de développement socio-économique et pour un meilleur avenir de cette tranche d'âge, que la variable démographique doit être prise en compte (Gosnave, 1993). En outre, conscient que « tout passe par l'éducation » aux fins d'un changement des mentalités et des comportements, l'État passera par le système éducatif pour asseoir ses axes prioritaires de

---

<sup>2</sup> [http://www.statistiques-mondiales.com/age\\_moyen.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/age_moyen.htm), (Page consultée le 22 janvier 2009).

développement (GEEP, 1993). À travers l'éducation à la vie familiale (EVF), l'école apparaîtra aux yeux des autorités sénégalaises comme l'outil le plus efficace, sinon le plus approprié, pour sensibiliser les jeunes sur les problèmes sociaux auxquels ils sont confrontés. Dans cette perspective, plusieurs programmes appuyés par les bailleurs de fonds ont été élaborés en milieu scolaire pour sensibiliser les jeunes aux phénomènes de population et, plus particulièrement, sur les questions ayant trait à leur santé reproductive (SR).

Malgré les efforts consentis, leur application bute sur des obstacles de différente nature compromettant les résultats escomptés. Comme l'a si bien dit Maria De Koninck (1998 : 260), ceci est dû au fait qu'en matière de santé de la reproduction « on pense des programmes et on organise des services sans nécessairement tenir compte des rapports sociaux qui vont leur donner forme ». Toujours est-il que les limites et les lacunes rencontrées dans l'application de ces programmes en milieu scolaire ont amené le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) à initier une démarche novatrice axée sur les réalités socioculturelles des bénéficiaires, pour sensibiliser le maximum d'élèves sur les problèmes de population et d'environnement. Pour ce faire, le GEEP s'appuiera sur les clubs d'éducation à la vie familiale (EVF). Lancés depuis 1994, de tels clubs existent dans presque tous les établissements d'enseignement moyen et secondaire du Sénégal. Selon M. Babacar Fall (1999 : 7), Coordonnateur national du GEEP :

Le club éducation à la vie familiale (EVF) traduit l'option de restitution de l'initiative aux jeunes dans un processus de promotion de l'auto-organisation et de la responsabilisation. Installés dans les lycées et les collèges, les clubs/EVF fonctionnent comme des espaces de communication sur les questions de population, d'environnement et de développement durable.

Malheureusement, des problèmes subsistaient, car le mode fonctionnement des clubs/EVF ne permettait pas l'implication de tous les élèves des établissements. Seuls les Leaders-Elèves-Animateurs (LÉA) qui étaient chargés d'animer les clubs étaient plus concernés et participaient davantage aux activités menées dans ces derniers. Cela a amené le GEEP à instaurer une approche beaucoup plus participative. Seulement, il faut reconnaître que le

dynamisme et le fonctionnement des clubs se présentent différemment selon les régions et les établissements scolaires.

En initiant ce travail de recherche, notre objectif est, d'une part, d'analyser les actions menées pour prendre en charge les besoins des adolescents en matière de santé reproductive afin de cerner les principaux déterminants sociaux qui peuvent être à l'origine de leur éventuel blocage. D'autre part, il s'agit d'analyser l'apport de l'école par le biais des clubs/EVF dans le processus d'acquisition de connaissances susceptibles d'amener les adolescents scolarisés à changer de comportements ou d'en adopter de nouveaux face aux problèmes de santé de la reproduction et leur prise de conscience des enjeux démographiques. Pour ce faire, nous avons privilégié l'enquête de terrain. Cela nous a amené à combiner la méthode qualitative et la méthode quantitative. L'enquête par questionnaire, les récits de vie, la recherche documentaire, les données secondaires, etc., ont été les outils de collectes privilégiés. La commune de Saint-Louis du Sénégal a été choisie pour la vérification de l'hypothèse de travail dégagée. Les raisons du choix de cette ville sont multiples.

Fondée en 1659, la ville de Saint-Louis est dotée d'un riche passé colonial qui a fait d'elle la capitale de la colonie du Sénégal dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et celle de la Fédération d'Afrique occidentale française en 1895. Berceau de la présence et de la pensée française en Afrique noire (Biondi, 1987), Saint-Louis a été le point de départ d'une période riche en événements historiques devant aboutir à la formation d'un vaste empire colonial. Première ville d'Afrique noire, Saint-Louis s'est surtout développée pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> grâce au commerce d'esclaves et de la gomme avant d'amorcer son déclin au milieu du XX<sup>e</sup> au profit de Dakar, actuelle capitale du Sénégal. Il s'en est suivi une délocalisation des services administratifs et un exode massif des fonctionnaires, commerçants et autres hommes d'affaires vers Dakar. Saint-Louis devint une ville anonyme comme n'importe quelle autre ville et perdit même son statut de département. Une longue période de descente aux enfers commença pour Saint-Louis et ses résidents. Il a fallu attendre l'année 1990 avec l'ouverture de la 2<sup>e</sup> université du Sénégal pour assister à la renaissance de Saint-Louis.

Cet espoir, né de l'ouverture de l'Université Gaston Berger pour revoir la ville retrouver son lustre d'antan, sera renforcé en 2000 avec le classement de la vieille cité sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Depuis lors, de nouveaux hôtels et auberges ont été construits, de même que les lieux de divertissement et de restauration se sont multipliés faisant de la ville un centre touristique incontournable. Au même moment, certaines formes de dérives se sont multipliées et ont pour nom : tourisme sexuel, pédophilie, etc. Ces dépravations favorisent le développement de la prostitution, des grossesses non désirées, des IST, du VIH/SIDA, etc. affectant plus particulièrement les jeunes qui représentent plus de la moitié de la population saint-louisienne.

De nos jours, les principales activités de la ville de Saint-Louis sont le travail administratif et le petit commerce. Cependant, selon le PRADEQ<sup>3</sup>, le taux de chômage y est très élevé. Conséquemment, la pauvreté gagne du terrain et touche beaucoup plus les jeunes et les femmes. Sans ressource et livrés à eux-mêmes, ils sont plus que vulnérables. En effet, ils sont confrontés à une difficulté majeure d'accès à l'information et aux services de qualité. Tant au niveau du cadre familial où la question de l'éducation sexuelle reste encore un tabou qu'à l'école, les jeunes souffrent d'un manque d'information sur leur corps et sur leur sexualité (GEEP, 1994). La plupart d'entre eux finissent par s'en remettre à leurs pairs, qui sont souvent aussi mal informés. Pendant ce temps, les pratiques sexuelles sont de plus en plus précoces, intenses et non protégées. Des comportements à risque, défiant toute rationalité, se banalisent avec le développement de la prostitution officielle comme officieuse et des partenariats multiples.

Tous ces facteurs conjugués avec la crise socio-économique installent les jeunes dans une situation de précarité de leur santé sexuelle et reproductive. Pour faire face à l'ensemble de ces problèmes, le GEEP a élaboré des stratégies et des plans de communication performants devant permettre de prendre en charge les besoins des jeunes en matière de santé de la reproduction. Cette initiative a été prise après une enquête réalisée sur la

---

<sup>3</sup> Programme de Renforcement et d'Appui au Développement des Quartiers de Saint-Louis, Rapport d'activités, 2007.

sexualité des jeunes écoliers de la commune de Saint-Louis. Le choix que nous avons porté sur la ville de Saint-Louis se justifie donc par le rôle avant-gardiste qu'elle a toujours joué dans l'enseignement de l'EVF. Assurément, c'est à Saint-Louis que l'idée de mettre sur pied une structure susceptible de prendre en charge les besoins des adolescents scolarisés en matière de santé reproductive a germé. Pour la première fois, avec cette étude, les bénéficiaires, que sont les élèves, se sont exprimés librement pour donner leur opinion sur le club/EVF de leur établissement et sur le programme EVF de manière générale. Rappelons que jusqu'ici aucune étude n'a autant donné la parole aux jeunes scolarisés en matière de SR et de fécondité.

La présente thèse s'articule autour de deux parties. À travers la première partie, nous nous proposons d'aborder les fondements théoriques de la recherche. Elle comporte trois chapitres dans lesquels sont exposés : la problématique, le modèle d'analyse et la méthodologie. La deuxième partie, quant à elle, est consacrée à la présentation, à l'analyse et à l'interprétation des résultats de l'enquête menée sur l'action des clubs/EVF de la commune de Saint-Louis du Sénégal.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **PROTOCOLE DE LA RECHERCHE : PROBLÉMATIQUE, CADRE D'ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE**

## Introduction à la première partie

« Une accumulation de faits, de faits si vaste soit-elle, n'est pas plus de la science qu'un tas de briques n'est une maison » (Kluckhohn, 1963 : 33).

Selon Bachelard (1934 :16), la recherche en sciences sociales comme la recherche scientifique peut se résumer par ces termes: « le fait scientifique est conquis, construit et constaté ». Dans cette optique, la démarche scientifique se présente comme une « course d'obstacles » dans laquelle le chercheur, d'abord, ambitionne de conquérir son objet par une lutte contre les préjugés et les prénotions, ensuite le construit par la raison et enfin le constate par la mise en œuvre de procédures expérimentales rigoureuses.

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons essayé, autant que faire se peut, de nous rapprocher de ce principe de base formulé par Bachelard. Dès lors avons-nous mis en pratique tout un appareillage théorique et méthodologique pour effectuer nos investigations, afin d'avoir une idée claire concernant l'incidence des clubs EVF sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents et sur leur prise de conscience des enjeux démographiques dans la commune de Saint-Louis du Sénégal. Dans cette première partie de notre travail, il s'agit de présenter les fondements théoriques de la recherche, faire le point sur la construction de l'objet, et montrer comment notre étude a été réalisée, notamment en exposant le déroulement de l'enquête de terrain. Cette partie renferme donc les principales options de notre étude, à savoir la problématique, le cadre d'analyse et la méthodologie.

## Chapitre 1. Problématique de la recherche

« La problématique constitue essentiellement un texte argumentatif présentant le thème de recherche, un problème spécifique se rattachant à la question générale et les informations nécessaires pour soutenir l'argumentation servant à justifier la recherche elle-même » Chevrier (2003 : 52).

L'économiste Robert Thomas Malthus, en posant, dès 1798, la problématique de la population en des termes purement économiques, a fait œuvre de pionnier. Il a développé un modèle selon lequel la population s'accroît de manière géométrique, contrairement aux moyens de subsistance qui, eux, progressent de façon arithmétique. Depuis, les phénomènes de population n'ont cessé de prendre une part prépondérante dans l'action des décideurs politiques. Aussi ont-ils retenu l'attention de plusieurs penseurs de différentes disciplines des sciences sociales. Ils affectent plusieurs domaines que l'on peut qualifier de vitaux comme les relations politiques, l'environnement, la santé, l'éducation, l'emploi, les droits de l'homme, etc. (UNESCO, 1978). Cette diversité fait qu'ils se présentent différemment selon les continents et les pays, mais aussi et surtout, selon les vues des différents spécialistes de la population.

Ce chapitre sera axé sur les thèmes qui seront développés dans notre étude, à savoir les problèmes de population en général et la santé de la reproduction des adolescents et toutes ses composantes en particulier. Il nous permettra de revenir sur la polémique qui a suivi l'évolution des phénomènes de population et la naissance du néomalthusianisme. Avec l'exemple du Sénégal, nous examinerons les problèmes de population qui ont trait à l'accroissement démographique rapide, à l'inégalité du peuplement, à l'urbanisation accélérée, à l'exode rural. À cet effet, nous aborderons l'EVP/EMP comme support qui ambitionne de résoudre les problèmes de population. Dans cette perspective, la recension des écrits est effectuée pour éclairer la question générale de la recherche. Conséquemment, nous mobiliserons un cadre théorique dans lequel sera présentée notre démarche et, en dernière analyse, nous définirons le problème et la question spécifiques qui sous-tendent le présent travail.

## **1.1. Problèmes de recherche liés aux phénomènes de population et de santé reproductive**

### **1.1.1. Des phénomènes de population à la santé de la reproduction des adolescents**

Selon Gosnave (1993), étudier une question de population, c'est analyser les principales caractéristiques démographiques d'un groupe donné et de chaque aspect considéré peut découler un ou plusieurs problèmes de population. Par contre, les problèmes de population sont très spécifiques des groupes que l'on cible. Quant à leurs causes et leurs conséquences, elles permettent de mesurer la qualité de la vie des populations et leur niveau de développement. Par ailleurs, les critères utilisés pour étudier les questions et problèmes de population ont un caractère général universel malgré leur diversité.

Si, aujourd'hui, le vieillissement de la population se pose avec acuité dans les pays industrialisés, dans plusieurs pays en développement, c'est l'extrême jeunesse de la population qui inquiète. Cette problématique a amené la plupart des spécialistes des phénomènes de population à soutenir que l'accroissement naturel lent tout comme l'accroissement démographique rapide peuvent être à l'origine de graves problèmes de population. Effectivement, les effets socio-économiques liés à une grande jeunesse de la population, comme en Afrique et dans d'autres foyers du globe, sont nombreux en ce sens qu'ils induisent des défis dans les domaines alimentaires, éducatifs, sanitaires, etc. Par contre, dans les pays développés où le seuil de fécondité permettant le remplacement des générations ne dépasse guère deux enfants par femme, il y a risque de décroissance et de vieillissement accéléré (Gosnave, 2003; Mathieu, 1994).

En ce début de 3<sup>e</sup> millénaire, l'un des traits dominants de la démographie mondiale, c'est d'une part, l'augmentation générale du nombre de jeunes et de personnes âgées par rapport à la population en âge de travailler et l'accroissement rapide de la population mondiale, d'autre part. La population du monde, qui est actuellement aux environs de 6,8 milliards<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> <http://populationsdumonde.com/divers/la-population-mondiale> (Page consultée le 20 novembre 2009).

passera à un chiffre estimatif de 8,9 milliards d'ici à 2050 (UNFPA, 2003). Pourtant, la croissance démographique se ralentit au niveau mondial. Avec un taux annuel d'accroissement de 2,5 % dans les années 1970, les régions en développement sont aujourd'hui à 1,5 % de taux d'accroissement. Cette diminution est liée à une relative baisse de la fécondité et de la mortalité. L'Afrique<sup>5</sup> et l'Asie sont, à elles seules, responsables de 53% de l'accroissement de la population mondiale (UNFPA, 2005). Cette augmentation continue de la population du globe a toujours été à l'origine d'une polémique opposant deux camps. D'une part, les tenants de la « croissance zéro », pour qui une population nombreuse engendre un déséquilibre des ressources naturelles et des problèmes sociaux graves et, d'autre part, ceux, pour qui le débat né autour de la problématique de la population est un faux débat, stérile et sans fondement scientifique. Toujours est-il que cette polémique est loin d'être close et reste toujours d'actualité.

Cette vision macrosociale de la problématique de la population s'accompagne d'une autre réalité microsociale qui se pose avec acuité, à savoir la santé de la reproduction, notamment celle des adolescents. Du reste, parmi tous les problèmes de population, il est celui qui polarise le plus l'attention des décideurs. Cela est surtout dû au poids démographique des jeunes et aux besoins qu'il induit en termes d'éducation, d'emploi, et surtout de santé. D'ailleurs, la moitié de tous les nouveaux cas d'infection par le VIH/SIDA frappent les jeunes âgés de 15 à 25 ans et, pour des raisons à la fois biologiques et culturelles, les filles sont les plus touchées (UNFPA, 2003). En conséquence, les adolescents ont des besoins particuliers en matière de santé de la reproduction. C'est pour cette raison que les pouvoirs publics ont décidé de porter au cœur de l'activité pédagogique les phénomènes de population. Pour plusieurs spécialistes, l'école peut apporter une contribution de taille à la solution des problèmes de population. Ce faisant, l'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) est vite apparue comme une réponse du système scolaire aux de problèmes population (UNESCO, 1978; GEEP, 1994; Gosnave, 2003).

---

<sup>5</sup> En 2009, l'Afrique franchissait le cap du milliard d'habitants.

Aujourd'hui, si les problèmes de population continuent à être l'objet d'une polémique passionnée et passionnante, il est établi que l'EVF/EMP fait l'unanimité parmi tous les chercheurs pour faire face aux problèmes de population, plus particulièrement, la santé de la reproduction des adolescents. D'où, toute l'importance de notre choix sur les problèmes de population comme thème général de recherche. Aussi, placée dans le contexte général du Sénégal, la santé de la reproduction des adolescents scolarisés dans la commune de Saint-Louis devient sans conteste un problème intéressant de recherche. Saint-Louis est considérée comme une ville avant-gardiste dans la prise en charge des besoins des adolescents en matière de santé reproductive. Cette distinction est due au fait que, dans le cas du Sénégal, c'est à Saint-Louis où a été réalisée la première enquête portant sur la sexualité des adolescents en milieu scolaire en 1994 et, depuis cette date, la vieille ville n'a cessé de jouer un rôle décisif dans la prise en charge des besoins des adolescents en matière de santé reproductive qui est une dimension fondamentale dans les problèmes de population.

### **1.1.2. Évolution des idées en matière de population**

Pour aborder un sujet de la façon la plus scientifique, bon nombre de scientifiques (Durkheim, Marx, Morin, etc.) admettent qu'il convient de jeter un coup d'œil sur l'histoire, c'est-à-dire sur la genèse et l'évolution du sujet traité. Dans tout sujet relevant de la science sociale la méthode la plus appropriée pour acquérir l'habitude d'analyser adéquatement le problème, c'est de prendre en considération son enchaînement historique. En permanence il faut se poser la question de savoir comment tel évènement a fait irruption dans l'histoire, quelles sont les principales étapes de son développement et enfin, envisager sous l'angle de ce développement ce que ce phénomène est devenu de nos jours. Partant, nous avons essayé d'aborder les phénomènes de population dans une perspective sociohistorique. Au fait, nous avons constaté qu'au cours de l'histoire, avec des appellations et techniques d'analyse différentes, ces phénomènes ont toujours préoccupé plusieurs grands penseurs des sciences humaines et sociales. D'ailleurs, c'est pour cela que Gabriel Poulalion (1984 :155) affirmait que « l'instinct de population est aussi vieux que l'homme sur terre »;

et Sauvy (1973 : 5) d'ajouter : « la plupart des événements historiques trouvent leur explication dans des considérations de population ».

Dès l'Antiquité nous renseigne Annie Vidal (1994), les hommes politiques grecs et romains ont cherché à maintenir un équilibre entre population et moyens de subsistance. Le souci d'assurer une meilleure qualité de vie à la population avait poussé Platon, dans son ouvrage des *Lois*, à fixer le nombre de citoyens de la cité à 5040 personnes (5040<sup>6</sup> = 7! Produit des sept nombres entiers naturels consécutifs allant de 1 à 7). Les magistrats de la cité se devaient de réglementer l'âge au mariage et l'âge de la procréation. Aussi Platon préconisait-il le recours aux migrations et aux naturalisations en cas d'excédent ou d'insuffisance du nombre de citoyens préétabli. Dans le même ordre d'idées, Aristote, dans *Politique*, insistait sur une politique de limitation des naissances et une politique familiale et migratoire pour contenir la population dans des limites acceptables. Leur idéal était de maintenir une population stationnaire pour garantir l'ordre et la sécurité (Roussel, 1979). Il est bon de souligner qu'à cette époque, le débat sur la démographie avait une connotation soit politique, soit philosophique ou religieuse.

Il a fallu attendre la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour assister à l'émergence d'une nouvelle approche des phénomènes de population. Celle-ci, fondée sur des considérations purement économiques, sera l'apanage des mercantilistes et physiocrates tels que Jean Bodin, Richard Cantillon, François Quesnay, Antoine de Montchrestien, etc. (Poulalion, 1984). Tous ces grands penseurs mirent l'accent sur le poids démographique comme source de développement ou de régression économique. Jean Bodin (cité par Barthelet, 1998 : 29) déclarait, en 1576, qu'« il n'est de richesse, ni force que d'hommes ». Cette vision ultra populationniste fera face à une réaction anti populationniste dont les tenants sont Walter Raleigh, Thomas Hobbes, John Locke, etc. Ces derniers préconisaient un équilibre entre population et ressources, car pour eux, une population trop nombreuse entraînerait inéluctablement la misère.

---

<sup>6</sup> Ce chiffre ne prenait en compte que les hommes libres, les métèques et autres esclaves pouvaient se reproduire sans gêne.

Toutefois, c'est le nom de Thomas Robert Malthus que l'histoire retiendra à jamais dans l'étude des phénomènes de population « à travers cette discipline qu'est la démographie<sup>7</sup> » (Marcoux, 1998 : 173). En effet, dans son ouvrage intitulé *Essai sur le principe de population*<sup>8</sup>, il sera le premier à jeter les bases d'une étude scientifique des phénomènes de population en démontrant les liens étroits qui existent entre population et moyens de subsistance. Il aura une influence considérable sur bon nombre d'économistes, de philosophes, d'hommes politiques, de juristes et de religieux de son époque et, même plus tard, sur plusieurs intellectuels et décideurs politiques et économiques.

Le XX<sup>e</sup> siècle a vu la réflexion démographique se mondialiser (Poulalion, 1984). À bien des égards, il sera marqué par des débats houleux entre tenants et adversaires de la perspective néomalthusienne. Même la communauté internationale se verra engager dans cette grande controverse qui n'épargnera même pas l'ONU. À cet égard, deux camps se sont affrontés manifestement lors de la Conférence de Bucarest en 1974 : le camp des pays industrialisés pour qui la croissance démographique est à l'origine de tous les problèmes sociaux et celui des pays de l'Hémisphère Sud qui soutient, au contraire, qu'une population jeune et en perpétuelle croissance est un facteur de développement social et économique<sup>9</sup>. Toujours est-il qu'en raison de la corrélation entre les phénomènes démographiques et le développement économique et social, l'ONU, depuis plus de trois décennies, a donné mandat à d'autres institutions spécialisées telles que l'UNFPA, l'UNESCO, la FAO, l'OMS et le BIT, d'aider les États membres à résoudre les problèmes de population auxquels ils sont confrontés.

---

<sup>7</sup> Le terme démographie, quant à lui, a été employé pour la première fois en 1855 par Achille Guillard dans son livre intitulé *Éléments de statistique humaine ou démographie comparée*.

<sup>8</sup> Thomas Robert Malthus (1798), *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès de la société avec des remarques sur les théories de Mr, Godwin et de M. Condorcet et d'autres autres*, 1<sup>e</sup> éd. traduction par Éric Vilquin (1980). Paris : Institut National d'Études Démographiques (INED).

<sup>9</sup> Cette thèse fera place à une autre à partir des années 1980 et stipulera que l'accroissement démographique n'a aucune incidence négative sur le développement économique. Les tenants de ce courant qualifié de « révisionniste » sont Didier Blanchet, Dennis Hodgson et Julian Simons (Piché et Marcoux, 1994).

### 1.1.3. L'héritage de Malthus

Pasteur anglican, Thomas Robert Malthus était profondément touché par la misère sociale grandissante et surtout par l'inutilité des efforts fournis par les pouvoirs publics britanniques pour l'éradiquer. Il s'éleva contre les diverses « lois des pauvres » qu'il considère comme des remèdes aggravant le mal. Selon lui, elles n'augmentent pas le bien-être, mais le nombre d'invités au banquet (Malthus, 1803, traduit par le docteur Pierre Theil, 1963). En réaction à l'optimisme des philosophes du progrès comme Condorcet et Godwin qui croyaient en un avenir radieux de l'homme et de la société, Malthus élabore, en 1798, *l'Essai sur le principe de population* qu'il considère comme son apport au progrès futur de la société.

#### 1.1.3.1. Le principe de population chez Malthus

Dans son ouvrage qui constitue une des références majeures de l'économie classique du XIX<sup>e</sup> siècle, Malthus construit son raisonnement à partir de deux postulats de base, à savoir :

- « Premièrement, que la nourriture est nécessaire à l'existence de l'homme;
- Deuxièmement, que la passion réciproque entre les sexes est une nécessité, et restera à peu près ce qu'elle est à présent » (Malthus, 1798, traduit par Vilquin, 1980 : 24).

Cependant, souligne Malthus, il y a problème dans la mesure où les hommes ont une tendance constante à accroître leur espèce plus que ne le permet la quantité de nourriture qui est en leur possession. Effectivement remarque-t-il, alors que la population s'accroît en progression géométrique avec un dédoublement tous les 25 ans (de 1 à 2, de 2 à 4, de 4 à 8, de 8 à 16, de 16 à 32, de 32 à 64, etc.), les moyens de subsistance n'augmentent qu'en progression arithmétique (de 1 à 2, de 2 à 3, de 3 à 4, de 4 à 5, etc.); ce qui est à l'origine d'innombrables catastrophes. Pour éviter le surpeuplement dans le respect de la dignité humaine (Vidal, 1994), il préconise d'ajouter aux obstacles répressifs naturels, tels que les famines, les disettes ou guerres, les obstacles préventifs, c'est-à-dire l'abstinence par contrainte morale, le recul de l'âge au premier mariage, l'abstinence de relations sexuelles hors mariage et la réduction de leur fréquence au cours de la vie conjugale. Foncièrement

opposé au « vice », Malthus s'est empressé d'affirmer que : « je repousserai toujours, comme étant immoral (...) tout moyen artificiel et hors des lois de la nature que l'on voudrait employer pour contenir la population » (Malthus, cité par Ronsin, 1980 : 31).

En dépit de cette mise en garde, « la loi de Malthus » suscitera haine et réprobation dès son énonciation. Les premiers à se lancer dans la critique seront ses contemporains qui n'hésiteront pas à remettre en cause certaines de ses allégations. Ces critiques continueront à se développer jusqu'à nos jours<sup>10</sup>. Néanmoins, quelles que soient l'abondance et la virulence des critiques adressées à l'encontre de la personne de Malthus et de son œuvre, nombreux sont les intellectuels, politiques et autres hommes de science qui font siennes ses thèses en les vivifiant et en les élargissant sur d'autres domaines de la vie économique et sociale. Ce vaste mouvement d'adhésion est mené par d'éminents penseurs qui pèseront de tout leur poids pour amener les décideurs politiques à épouser leurs thèses.

### **1.1.3.2. Genèse et évolution du néomalthusianisme**

Déjà du vivant de Malthus, quelques religieux, entre autres Joseph de Maistre, prônaient la généralisation de sa doctrine. D'ailleurs, il demandera à l'Église catholique de s'approprier les thèses malthusiennes pour résoudre les problèmes de la population. Aussi, certains ténors de l'économie classique n'ont jamais caché leur admiration et leur adoption des thèses de Malthus. À cet effet, Stuart Mill défendait l'idéal stationnaire au nom de ce que l'on nomme la qualité de la vie, tandis que Ricardo faisait du principe de population de Malthus une pièce maîtresse de la théorie de la répartition (Vidal, 1994). Darwin, pour sa

---

<sup>10</sup> Les plus virulents contempteurs de Malthus ont été surtout les tenants de l'économie classique comme Karl Marx, Friedrich Engels ou encore Joseph-Pierre Proudhon. Karl Marx lui reprochera d'avoir « ignoré que les phénomènes démographiques comme les autres phénomènes sociaux sont soumis au devenir historique; chaque période de l'histoire obéissant à une loi de la population qui est spécifique » (Marx, cité par Roussel, 1979 : 109). Aussi, réfute-t-il toute idée d'une loi entre population et subsistance ne prenant pas en compte les conditions de production. Au demeurant, il accusera Malthus d'avoir plagié Sir James Steuart, qui dès 1767, avait émis des thèses similaires (Clerc, 1995). Joseph-Pierre Proudhon, quant à lui, ira plus loin dans son réquisitoire en soutenant que Malthus « est le seul homme de trop sur terre ». Beaucoup plus tard, d'autres penseurs comme Ester Boserup (1970), Amartya Sen (1995) et Claude Meillassoux (2001) contesteront aussi les thèses de Malthus sur le rôle de l'agriculture et des ressources sur la démographie en soutenant le contraire. Pour eux, la population mondiale n'a jamais cessé d'augmenter et cet accroissement s'est accompagné « d'une forte hausse de la production et de la consommation entraînant une augmentation sans précédent à la fois de l'espérance de vie et de la qualité générale de vie » (Sen, 1995 : 119).

part, a confessé s'être inspiré de Malthus lorsqu'il écrivit son ouvrage *Origines des espèces*<sup>11</sup>.

L'année 1822 sera marquée par un élément majeur dans le débat suscité par l'œuvre de Malthus. La publication du livre *Illustration et preuves du principe de population* par Francis Place ouvrit une nouvelle voie dans la pensée malthusienne. Prônant et menant campagne pour l'adoption de procédés anticonceptionnels et d'hygiène intime pour lutter contre la surpopulation, Place mettait fin au « moral restreint » longtemps défendu par Malthus, ouvrant la voie à ce qu'il est convenu d'appeler le néomalthusianisme. Celui-ci a évolué au fil des années et a fini par gagner le cercle des politiques. Le néomalthusianisme se développera très vite en Angleterre avant de s'étendre aux autres pays européens, plus particulièrement en France.

Trois postulats de base constituent l'épine dorsale de la doctrine néomalthusienne. D'abord, les néomalthusiens soutiennent que le principe de population est une loi biologique qui sous-tend toutes les sciences sociales. Ensuite, ils voient en la surpopulation la principale et unique responsable de tous les maux qui affectent l'individu et la société. Enfin, ils estiment que le néomalthusianisme est l'unique remède contre tous ces maux. Par conséquent, la doctrine néomalthusienne apparaît pour ses adeptes comme le passage obligé, la condition *sine qua non* du progrès et du bien-être. De même, ils considèrent la surfécondité comme un comportement criminel et le contrôle de l'immigration comme une obligation pour l'État (Lux, 1998).

Ces postulats admis, les néomalthusiens adoptent toutes les thèses de Malthus en rejetant sans ménagement, le « moral restreint » comme remède à la surpopulation. Ils ne peuvent pas admettre de placer sur le même plan le manque de pain et le manque d'amour (Drouard, 2003). Ils sont à peu près convaincus qu'il n'y a qu'une seule solution aux deux problèmes

---

<sup>11</sup> Plus tard, la rencontre entre tenants du darwinisme social et tenants du néomalthusianisme donnera naissance à l'eugénisme. Madeleine Grawitz le définit comme étant l'étude et l'application des moyens de sauvegarde de la qualité génétique des générations futures (1994, *Lexique des sciences sociales*). On distingue deux types d'eugénisme, un eugénisme négatif tendant à décourager certaines populations à se reproduire et un eugénisme positif encourageant les plus « doués » à se reproduire.

auxquels l'humanité est confrontée, à savoir le partage équitable des biens matériels et les joies de l'amour. Cette solution n'est rien d'autre que la diffusion à grande échelle des moyens artificiels de limitation des naissances. Dans leur stratégie de propagande, les néomalthusiens accordent une part prépondérante à la jungle féminine qui est la principale victime de l'obscurantisme, de l'irresponsabilité et de l'hypocrisie régnant en matière de sexualité (Ronsin, 1980). À leurs yeux, les femmes semblent être une cible privilégiée dans l'atteinte des objectifs en matière de limitation des naissances<sup>12</sup>. Une vaste campagne de promotion des procédés anticonceptionnels sera menée un peu partout pour amener les couples à vivre pleinement leur sexualité à l'abri de toute grossesse non désirée et des maladies vénériennes.

Les néomalthusiens seront freinés dans leur élan par l'hostilité des repopulateurs qui bénéficiaient du soutien des pouvoirs publics et par l'importante saignée provoquée par les deux Guerres mondiales qui rendaient irrecevable toute propagande de méthodes contraceptives. Au même moment, un nouveau courant, dénommé la « National Birth Control » et dirigé par une ancienne néomalthusienne du nom de Margaret de Sanger, se développait aux États-Unis. Sa mission principale était la promotion du planning familial. Il a fallu attendre trois décennies pour que le néomalthusianisme renaisse de ses cendres et son centre d'intérêt sera l'extrême pauvreté des pays du Tiers Monde.

La décennie 1960 qui coïncide avec l'accession à la souveraineté internationale de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne a relancé le débat sur la thèse malthusienne selon laquelle la croissance démographique et le développement économique seraient incompatibles. La rapide croissance démographique révélée par la mondialisation de l'information (Valette, 1990), dans les pays de l'Hémisphère Sud, allait réveiller les ardeurs des mouvements néomalthusiens qui définirent cette croissance comme une bombe à retardement (Ehrlich, 1969). L'explosion démographique dans cette partie du monde, avec

---

<sup>12</sup> Les néomalthusiens ont toujours noué des relations avec les mouvements féministes pour véhiculer leurs messages en matière de limitation des naissances. Association que Maria De Koninck (1998) qualifie du reste, de « mésalliance », car estime-t-elle, les deux discours sont issus de perspectives différentes et proposent des interprétations divergentes, ce qui risque de produire des effets pervers.

son cortège de misères, de famine et de disette, s'est présentée comme un phénomène sans précédent dans l'histoire de l'humanité (Dumont et Rosier, 1966). Avec une population composée à plus de 60% de jeunes, éduquer, soigner, nourrir, loger et assurer un emploi devient un défi lancé aux États (Vidal, 1994).

Alors que la réflexion de Malthus ne portait essentiellement que sur l'agriculture et la production alimentaire, celle des néomalthusiens de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle va s'élargir davantage aux problèmes économiques, sociaux et, environnementaux. Ils vont procéder à une description apocalyptique de la pression démographique sur l'environnement et sur les moyens de production en illustrant leurs propos par des données tirées de l'observation de l'état de l'environnement, de la population et du développement<sup>13</sup>. Pour tous ces penseurs, il importe de contrôler le plus rapidement possible l'accroissement démographique mondial et d'en réduire le taux à zéro ou, tout simplement, le rendre négatif. Ceci passe nécessairement par un contrôle strict des naissances, une éducation sexuelle soutenue, la promotion des méthodes contraceptives les plus modernes et la dépénalisation de l'avortement<sup>14</sup>. De par leurs théories et actions, les néomalthusiens auront une influence considérable sur les décideurs politiques, de même que sur l'ONU et les autres institutions de développement qui vont s'approprier la chose.

Au nom de l'impératif du développement (Valette, 1990), les institutions internationales lieront leur aide à l'adoption et à la mise en œuvre de politiques de limitation des naissances par les États bénéficiaires. Elles vont mettre sur pied des agences internationales

---

<sup>13</sup> Avec Paul Ehrlich la liaison entre population, économie et environnement prendra une dimension planétaire. Dès 1969, Ehrlich tirait sur la sonnette d'alarme pour attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur la croissance effrénée de la population mondiale en la qualifiant même de « bombe-population ». Dans la même lancée, René Dumont (1973), tout en s'élevant contre la pollution et le gaspillage dans les pays riches, soutient que les remèdes aux maux dont souffre l'humanité commencent par la limitation des naissances. En 1991, Keyfitz va corroborer ces thèses en soutenant que la destruction écologique de la planète ne dépend que du nombre absolu d'individus qui y vit.

<sup>14</sup> Déjà en 1966, Dumont prônait un planning familial renforcé par des pressions économiques antinatalistes en pénalisant toutes les familles dépassant le nombre d'enfants requis et en diminuant l'aide alimentaire qui peut contribuer à prolonger dangereusement l'explosion démographique. Aussi, comme Ehrlich, Dumont cautionnait l'avortement, de même que l'abandon des jeunes filles; actes qui, à ses yeux, sont moins graves que les guerres.

chargées de la population, du développement et de l'environnement même si les liens réciproques entre l'effectif de la population et la croissance démographique, les modifications de l'environnement et le développement ne sont pas très clairement établis (ONU, 2001). Ajoutons aussi que l'ONU organise des conférences mondiales chaque décennie depuis 1974 pour examiner les questions relatives à la population, et aussi des conférences sur l'environnement et le développement. Du reste, c'est durant l'une de ces conférences que l'hypothèse néomalthusienne fut adoptée par les institutions spécialisées pour résoudre les problèmes de population qui se posent à l'ensemble du globe<sup>15</sup>. Désormais, tous les programmes de développement devaient prendre en compte la variable démographique (Éla, 1998) et injonction a été faite par la Banque Mondiale et le FMI aux États sous ajustement<sup>16</sup> d'élaborer des politiques nationales de population<sup>17</sup>. Le Sénégal a été parmi les premiers pays à mettre en pratique cette directive.

#### **1.1.4. Le Sénégal face aux défis de sa population**

Indépendant depuis 1960, le Sénégal se situe à l'ouest du continent africain. Couvrant une superficie totale de 196 722 km<sup>2</sup>, il est limité au nord par la République islamique de Mauritanie et à l'est par le Mali, au sud par la Guinée Bissau et la Guinée, à l'ouest par l'Océan Atlantique (cf. carte ci-dessous). Selon Diallo (1989), l'ancienneté de la présence humaine au Sénégal est confirmée par la découverte de sites paléolithiques et néolithiques. Cette présence se situerait entre 50 000 et 150 000 ans environ. Pourtant, estime-t-il, les premières traces de l'histoire écrite du Sénégal, se situeraient aux environs de 1 068 et seraient l'œuvre de l'historien arabe Al Békri. En outre, la population du Sénégal se répartit

---

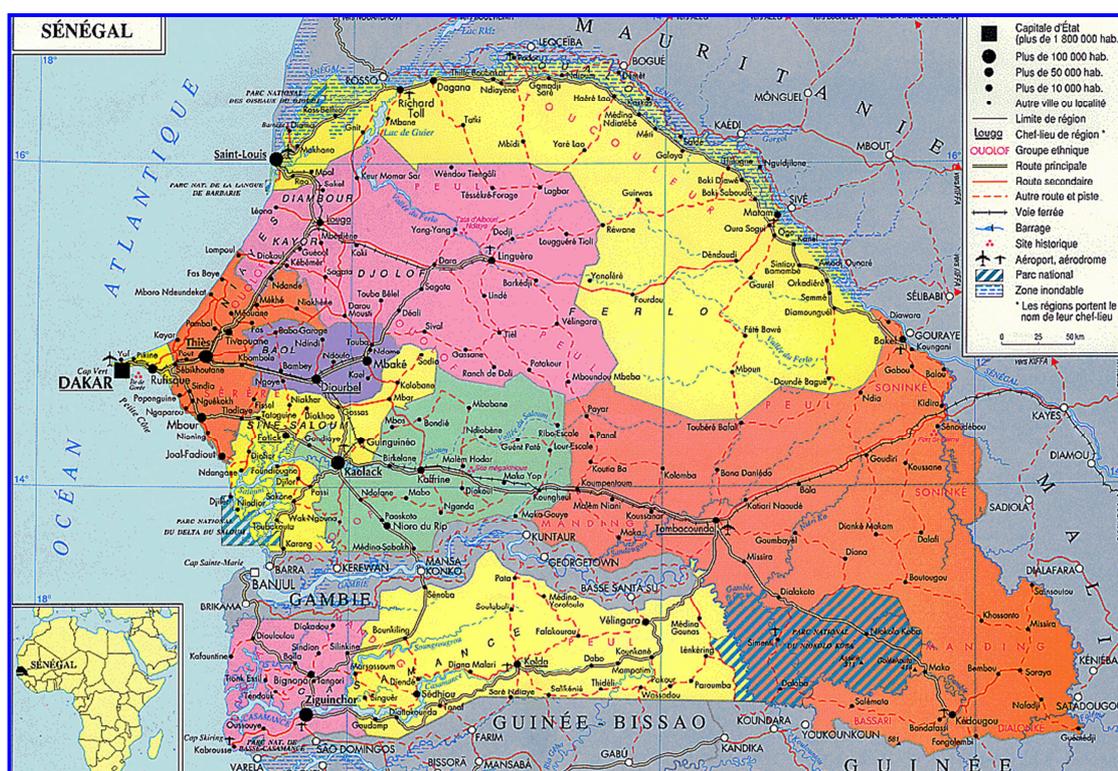
<sup>15</sup> Durant la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue en 1994 au Caire, la plupart des États s'accordaient à reconnaître la nécessité impérieuse de redoubler d'efforts pour une maîtrise effective et efficiente de l'accroissement démographique. Il fallait réfléchir sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. L'essentiel des discussions a porté sur la place de l'école dans l'éducation en matière de population, l'autonomisation des femmes et la garantie de leur accès aux soins de santé, notamment à la santé en matière de reproduction, à l'éducation et au travail à l'extérieur du foyer (Lassonde, 1996). Bref, ce fut la conférence des droits de la personne au service de la maîtrise de la fécondité.

<sup>16</sup> Nous reviendrons sur les tenants et aboutissants des programmes d'ajustement dans le contexte sénégalais.

<sup>17</sup> Barber Conable, président de la Banque Mondiale (cité par Éla, 1998 : 335), estimait que « le contrôle des naissances doit être une pratique acceptée par au moins la moitié des couples du Tiers-Monde ».

en une vingtaine d'ethnies dont les principales sont les wolofs, les halpoulaar (toucouleurs et peuls), les sérères et le groupe casamançais (Niang, 1985). La cohabitation s'opère pacifiquement grâce aux liens de « cousinage » qui existent entre la plupart des ethnies. La religion dominante est l'Islam avec 95 % de musulmans, viennent ensuite les chrétiens et les animistes avec 5%<sup>18</sup>.

### Carte administrative de la République du Sénégal



Sources: Division Géographique du Ministère des Affaires Étrangères du Sénégal

L'économie sénégalaise repose essentiellement sur l'agriculture qui intéresse plus de 60 % de la population. Au début des années 1980, elle a été secouée par une crise structurelle majeure amenant les institutions de Breton Woods à intervenir, en mettant en place les programmes d'ajustement structurel (PAS). Au même moment, le pays connaissait une

<sup>18</sup> [En ligne] : <http://www.senegal-online.com/francais/histoire/religions/index.html>, (Page consultée le 24 novembre 2009).

explosion démographique sans précédent amplifiant la demande de biens, de services et d'emplois (Lassonde, 1996). Cet état de fait amènera le gouvernement sénégalais à entreprendre des actions tendant à faire face aux phénomènes de population.

#### **1.1.4.1. Caractéristiques de la population sénégalaise**

La population sénégalaise ne cesse de s'accroître comme le prouvent aisément quelques chiffres. Au lendemain de l'indépendance, elle était estimée à 3 000 000 d'habitants avant de doubler une vingtaine d'années plus tard. Le recensement de 1988 a donné le chiffre de 6 900 000 Sénégalais résidents (GEEP, 1994). Lors du recensement de 2002, la population était évaluée à 9 956 202 habitants tandis qu'en 2009, elle allait atteindre 13 711 597 d'habitants<sup>19</sup>. Les projections officielles estiment cette population à 14 563 900 en 2015 et 18 281 800 en 2025. Avec un taux moyen de croissance démographique annuelle de 2,71% (EDS IV, 2005), la population sénégalaise se dédouble tous les 23 ans.

Une fécondité élevée et une baisse relative du taux de mortalité sont à l'origine de l'accroissement naturel rapide de la population sénégalaise (Gosnave, 1993; GEEP, 1994; Gosnave, 2003). Toutefois, il faut reconnaître que le Sénégal est en train de connaître depuis ces deux dernières décennies une certaine transition démographique grâce notamment au recul de la mortalité, à l'allongement de l'espérance de vie et surtout grâce à une baisse relative de la fécondité<sup>20</sup>. Cette dernière enclenchée d'abord dans les couches sociales éduquées et urbanisées commence à toucher les populations moins instruites et s'étend de plus en plus en milieu rural (Adjmagbo et Antoine, 2002). Aussi, la diminution de la fécondité est surtout due à une entrée plus tardive en vie féconde, imputable en grande partie à un mariage plus tardif, le lien entre mariage et fécondité restant fort au Sénégal (Pison *et al.*, 1997). Le niveau d'utilisation de méthodes contraceptives modernes demeure

---

<sup>19</sup> [En ligne] : <http://www.statistiques-mondiales.com/senegal.htm>, (Page consultée le 24 novembre 2009).

<sup>20</sup> Selon les auteurs de l'Enquête démographique (EDS-IV), la comparaison des résultats de l'EDS IV avec ceux des enquêtes antérieures révèle une baisse régulière des niveaux de la fécondité mesurés par l'indice synthétique de fécondité (ISF). Ce dernier est passé de 6,6 enfants par femme en 1986, à 6,0 en 1992, 5,7 en 1997 et 5,3 en 2005 (EDS-IV, 2005 : 59). Nous y reviendrons dans le chapitre 6.

faible<sup>21</sup> même si 94% des femmes en union connaissent au moins une méthode contraceptive. Les méthodes les plus connues sont la pilule (plus de 80% des femmes), le condom (environ 80% des femmes), les injectables (plus de 75% des femmes) (EDS-IV, 2005).

En outre, l'une des principales caractéristiques de la population du Sénégal est son extrême jeunesse. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 42% et les jeunes de moins de 20 ans représentent plus de 50% de la population totale (EDSS IV, 2005). Parallèlement, la population de plus de 64 ans ne représente que 3% de la population totale. Selon les autorités sénégalaises, ce nombre élevé de jeunes entraîne une forte demande sociale en termes d'éducation, de santé et d'emplois. Par ailleurs, la population sénégalaise se caractérise par son inégale répartition sur le territoire national. La densité moyenne de la population qui est de 69,8 habitants/km<sup>2</sup><sup>22</sup>, n'a pas de signification géographique notoire au Sénégal, car la répartition de la population est très inégale, ce qui est à l'origine de très fortes disparités régionales de développement (Diallo, 1989; Becker et Mbodj, 1994). Aussi, du fait de l'exode rural massif, les villes voient leurs populations croître d'année en année. L'exemple le plus frappant à cet égard est Dakar (2 000 000 d'habitants) qui tend vers la saturation avec plus de 4,2% d'accroissement annuel (soit 80 000 habitants de plus par an)<sup>23</sup>.

Notons aussi que les Sénégalais voyagent beaucoup à travers la planète et ils sont présents dans tous les pays du monde. Certes, l'émigration est une des principales conséquences de la pauvreté, mais les entrées de devises qu'elle génère permettent à plusieurs familles de mieux vivre. Tout au plus, estime Tandian (2003), elles permettent de renforcer les infrastructures socio-économiques des villes de départ. Plusieurs salles de classes, forages,

---

<sup>21</sup> Cependant, force est de reconnaître que « la prévalence contraceptive moderne parmi les femmes en union a augmenté, la proportion d'utilisatrices étant passée de 5 % en 1993 (EDS II), à 8 % en 1997 (EDS III) pour atteindre 10 % en 2005 » (EDS IV, 2005 :77).

<sup>22</sup>[En ligne] : <http://www.statistiques-mondiales.com/senegal.htm>, (Page consultée le 24 novembre 2009).

<sup>23</sup> ASCODE, *Démographie et population*, [En ligne] : <http://www.ascode-sn.org>, (page consultée le 27 novembre 2009).

poste de santé, mosquées et bureaux de poste, etc. résultent des envois des émigrés. Pourtant, il n'y a pas que de choses positives dans l'émigration, car ceux-là qui sont partis peuvent parfois rester de longs moments sans donner signe de vie. D'après Tandian (2003), ces absences de longue durée ont de graves répercussions sur l'éducation des enfants et même sur la fécondité des femmes. Mais, la conséquence la plus désastreuse, c'est le taux important de prévalence des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH/SIDA, dans les zones privilégiées de focalisation telles que la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

La conjugaison des facteurs que nous venons de passer en revue est souvent à la base de sérieux handicaps qui gênent le développement économique et social du pays. Considérant que le facteur démographique occupe une place non négligeable dans la sociologie du sous-développement (exode rural, urbanisation sauvage, malnutrition, immigration, etc.), les pouvoirs publics sénégalais décidèrent d'intégrer la variable démographique dans toutes les politiques de développement (Direction de la Coopération internationale belge, 2002). Il s'agissait en réalité, pour eux, tout comme pour les autres États du Tiers-Monde, de suivre les recommandations des bailleurs de fonds qui conditionnent leur aide financière à la mise en pratique de nouvelles réformes. L'ajustement structurel s'imposait et apparaissait comme « un véritable contraceptif imposé à l'Afrique en crise » (Éla, 1998 : 341).

#### **1.1.4.2. Le Sénégal à l'épreuve des programmes d'ajustement structurel**

Après l'échec de la politique de l'État-Providence menée depuis 1960 et essentiellement fondée sur l'industrialisation par substitution des importations (ISI), le Sénégal allait connaître des crises macroéconomiques majeures qui seront amplifiées par le premier choc pétrolier de 1973 et la crise de la dette des années 1980. Ces crises ont considérablement sapé les structures économiques et sociales du pays. Aucun secteur d'activités n'était épargné et il fallait intervenir d'urgence. Aux yeux des Institutions financières internationales (IFI), les PAS apparaissaient comme l'outil le plus efficace sinon le plus approprié pour permettre au Sénégal de faire face aux problèmes économiques structurels aigus auxquels il était confronté.

Selon Chavanne cité par Bousquet (2008), le Sénégal a été le premier pays en développement à expérimenter les PAS. Dès 1978, la Banque Mondiale avait élaboré un « plan à court terme de stabilisation ». L'objectif visé était de restaurer les grands équilibres des finances publiques et du commerce extérieur. Pour ce faire, il fallait assainir le secteur public et parapublic. Un vaste programme de prêts à l'ajustement structurel sera mis en œuvre par la Banque mondiale en 1980 dans le but d'aider le pays à réduire l'ampleur de son déficit de compte courant, à rééquilibrer sa balance de paiement et à restructurer son économie. Il s'en est suivi des réformes sectorielles qui ont amené le gouvernement sénégalais à supprimer ou à privatiser certaines entreprises publiques et parapubliques comme les banques de développement et autres offices nationaux de développement, à libéraliser son marché intérieur, à baisser les salaires des fonctionnaires, à procéder à des déflations tous azimuts.

Le secteur des finances publiques connaîtra également une réforme en profondeur<sup>24</sup>. C'est alors qu'il a été prescrit au gouvernement sénégalais d'appliquer une politique budgétaire prudente, de réduire le coût de la mobilisation de recettes, de veiller à l'efficacité des dépenses publiques<sup>25</sup>. L'agriculture n'était point épargnée et des actions d'envergure<sup>26</sup> furent menées pour venir en aide aux ruraux. Rappelons que les longues années de sécheresse avaient déjà fini de mettre sur le chemin de l'exode une bonne partie de ces derniers. Partout, il y avait une désagrégation du tissu social malgré les nouvelles réformes lancées<sup>27</sup>.

---

<sup>24</sup> En 1994, il sera procédé à la dévaluation du franc CFA de 50%.

<sup>25</sup> On assiste, dans les écoles publiques, à une suppression des internats et des fournitures scolaires, à une baisse des constructions de salles de classe et de structures sanitaires, à une raréfaction des médicaments de première nécessité, mais également à une diminution des recrutements de personnels de santé et d'enseignants.

<sup>26</sup> Parmi ces actions, nous pouvons citer l'initiative « Une femme, un gramme d'or » (chaque femme des villes devait donner un gramme d'or) et le prélèvement de deux mois de salaire du Chef de l'État Abdou Diouf en faveur des paysans.

<sup>27</sup> Au milieu des années 1980, l'État sénégalais va mettre sur pied une nouvelle politique agricole (NPA) et une nouvelle politique industrielle (NPI). La distribution d'engrais et de semences en faveur des paysans allait

Au Sénégal, les PAS ont eu des effets sociaux désastreux et ont été ressentis très tôt (Genné, 1990). Au lieu d'une reprise de la croissance, on a assisté à une recrudescence de la pauvreté. Les IFI, sans renoncer à leurs principes fondamentaux axés sur les mécanismes du marché, vont intégrer dans leur paradigme deux nouvelles dimensions à savoir, la lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance. Au même moment, elles pointaient d'un doigt accusateur la croissance démographique notée au Sénégal et dans les autres pays en développement. Parlant des problèmes démographiques notés dans ces pays, la Banque mondiale soulignait dès 1981 que la mortalité y baisse avant que la fécondité commence à diminuer. Pour elle, la croissance rapide de la population provient des défaillances du développement. Cette situation, estime la Banque mondiale (1981), appelle une promotion active des aspects du développement qui sont liés à une réduction de la fécondité, notamment l'éducation, l'amélioration de la santé, la promotion de la femme et des programmes de planning familial.

L'échec des PAS ne justifiait plus à lui seul la pauvreté et le dénuement observés dans les pays en développement. Il fallait, pour les bailleurs de fonds, trouver un autre alibi. La croissance démographique était toute désignée. Au nom de l'impératif du développement (Valette, 1990), toute aide au développement sera liée à l'adoption et à la mise en œuvre de politiques de limitation des naissances par les États bénéficiaires<sup>28</sup> (Éla, 1998). Assurément, « la nécessité pour la Banque d'intervenir dans le domaine démographique tient à la corrélation qui existe entre ce domaine et la croissance économique et la réduction de la pauvreté, ainsi qu'aux inégalités engendrées par une fécondité élevée chez les pauvres et les autres groupes vulnérables » (Banque Mondiale, 2007 : iii).

---

prendre fin. Et le slogan du président de l'époque Abdou Diouf devint « Moins d'État, mieux d'État » pour justifier les nouvelles réformes entreprises sous l'égide des IFI.

<sup>28</sup> Déjà en 1972, abordant l'aide octroyée par les pays industrialisés aux pays du Sud, Ehrlich l'une des principales figures de proue du néomalthusianisme moderne propose que « le nombre d'habitants devrait être ajusté suivant les ressources de base de chaque pays et du monde entier » Ehrlich (1972 : 164).

### 1.1.4.3. Tentative de résolution des problèmes de population au Sénégal

Comme nous l'avons précédemment mis en évidence, tout est parti du recensement de la population de 1988 qui a permis au gouvernement du Sénégal de prendre davantage conscience de l'accroissement de la population déjà observé; accroissement qui est à l'origine de plusieurs problèmes d'ordre sociopolitique et économique. Partant, les gouvernants ont décidé de prendre en compte la variable démographique dans toutes les stratégies de développement économique et social. À cet effet, plusieurs mesures furent prises, parmi lesquelles figurent l'élaboration et la publication d'une Déclaration de politique de population (DPP)<sup>29</sup> en 1988. La DPP met en pratique une recommandation du programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique adoptée par l'OUA<sup>30</sup>, pour la période 1986/1990. Une année plus tard, une Déclaration de politique de santé fut adoptée (GEEP, 1994; Gosnave, 2003).

L'adoption de la Déclaration de politique de population et de la Déclaration de politique de santé (DPS) a permis de tracer un cadre d'intervention adéquat pour la prise en charge des problèmes de Santé de la reproduction des adolescents (SRA). D'ailleurs, au sortir de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, le Sénégal a adopté le concept de « Santé de la reproduction » (SR) et a décidé de mettre en œuvre de vastes programmes de planning familial. Au niveau scolaire, de nouvelles perspectives ont été dégagées dont l'intensification de l'Éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) dans les programmes d'enseignement<sup>31</sup>. De ce fait, le Sénégal<sup>32</sup> se conformait à une directive de l'ONU (cité par l'UNESCO, 1978 : 18) enjoignant :

---

<sup>29</sup> La DPP a été revisitée et réactualisée en 2001.

<sup>30</sup> Organisation de l'Unité Africaine. Créée en 1963, l'organisation panafricaine a été dissoute et remplacée en 2002 par l'Union africaine.

<sup>31</sup> Rappelons que l'éducation a toujours été considérée comme un facteur susceptible d'avoir des répercussions sur le niveau de contraception qui est l'un des principaux déterminants de la fécondité (Hill et Randall, 1984).

<sup>32</sup> Dans le cadre du plan mondial d'Action de Kilimandjaro adopté à l'issue de la conférence africaine sur la population tenue à Arusha en Tanzanie en janvier 1984 et des recommandations de l'OUA concernant le « programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique pour la période 1986/1990 », la plupart des pays africains avaient aussi commencé à appliquer des programmes d'éducation en matière de population.

Les établissements d'enseignement de tous les pays (...) à inclure dans les programmes scolaires l'étude de la dynamique de la population et des politiques démographiques, y compris, s'il y a lieu, des cours sur la vie familiale, la parenté responsable et les rapports entre la dynamique de la population et le développement socio-économique.

Dès le début des années 1990, le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) du Sénégal mettra en place le Projet SEN/90/P03, relatif à l'Éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP). Le projet a, entre autres, élaboré un curriculum d'EVF/EMP et assuré la formation des formateurs pour son application dans les écoles.

#### **1.1.4.4. Le concept d'éducation à la vie familiale et en matière de population prétexte de la question générale de recherche**

Apparue dans les années 1930, l'EMP, d'après Gosnave (2003), est considérée comme une réponse du système éducatif aux problèmes de population auxquels chaque pays est confronté. Ces problèmes ont pour noms la surpopulation, l'exode rural, l'érosion, la désertification, la mortalité générale et infantile élevée, les grossesses multiples, précoces ou non désirées, la pollution, la pauvreté, etc. (Gosnave, 2003). Pour ses tenants, l'EMP s'intéresse donc à l'ensemble des phénomènes humains et vise à former des citoyens responsables qui soient des vecteurs d'opinion et des agents de développement dans leur milieu.

À l'EMP, les spécialistes joignent un autre concept, qui la complète et fait corps avec elle : l'éducation à la vie familiale (EVF). Celle-ci, estime Gosnave (2003), répond à la nécessité d'inclure, dans les programmes scolaires, en y insistant, outre les phénomènes de population, des notions relatives à la famille, à la sexualité, à la parenté responsable, à la nutrition, à l'hygiène et à la formation harmonieuse et intégrale des adolescents, en les aidant à développer des comportements personnels sains et responsables. Tandis que l'EMP se focalise sur les problèmes de population au plan national ou international, c'est-à-dire au

plan macro, l'EVF<sup>33</sup>, quant à elle, affirme Vitin Agai (s. d.), s'attelle davantage à la résolution des problèmes au niveau individuel et familial, donc au plan micro. L'EVF/EMP, qui fait partie de ce qu'il est convenu d'appeler les nouvelles éducations, se définit comme un processus permanent d'information, d'apprentissage, de formation et d'actions sur les questions et problèmes de population.

C'est depuis octobre 1993 Gosnave (2003) que l'action EVF/EMP est intégrée dans les programmes traditionnels et enseignée partout au Sénégal aussi bien au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire. Malgré tout, l'application du programme dans les écoles rencontre d'énormes difficultés liées surtout à une non-prise en compte des réalités socioculturelles des bénéficiaires, au manque de support, à l'absence de suivi pédagogique, au manque de motivation des enseignants confrontés à des contraintes de temps et de programmes (Diop, 2003). Aussi, il est constaté un déphasage total entre les normes de référence et les aspirations et comportements des adolescents scolarisés. Effectivement, il est toujours noté, en milieu scolaire, des comportements à risque, une sexualité précoce et très active, la toxicomanie, une propension de certaines IST dont le VIH/SIDA, des grossesses précoces prénuptiales ou non désirées dont, la plupart du temps, la paternité est attribuée au personnel enseignant, des avortements clandestins et une sous-utilisation des méthodes contraceptives. Cette situation problématique nous a poussé à vouloir explorer les soubassements théoriques et méthodologiques qui sous-tendent l'EVF/EMP, car la question qui taraude les esprits est la suivante :

*« L'école est-elle un moyen approprié pour la résolution des problèmes de population et pour une meilleure prise en charge des besoins des adolescents en matière de santé de la reproduction? »*

Elle a été le fil conducteur de la recension des divers écrits.

---

<sup>33</sup> Seulement, estime Samson (1974), les concepts « éducation sexuelle », « éducation de la sexualité », « éducation familiale » ne jouissent pas de définition claire et précise. Aussi bien chez les spécialistes que dans la population en général, ces concepts renferment des significations et des contenus qui varient grandement d'une personne à une autre.

## 1.2. Recension des écrits

Dans notre revue de littérature, nous nous sommes surtout intéressé aux publications axées sur la place de l'éducation et de la scolarisation dans le traitement des phénomènes de population. C'est un domaine qui a d'abord été exploré par les pédagogues, les démographes et les psychologues. Aussi avons-nous noté que les premiers programmes d'éducation sur la population ont fait leur apparition dès les années 1930. Selon l'UNESCO (1978), en réponse à la préoccupation croissante de l'opinion publique devant la recrudescence des grossesses illégitimes et des cas de maladies vénériennes parmi les jeunes, certains pays industrialisés ont commencé à organiser des programmes d'éducation sexuelle en milieu scolaire<sup>34</sup>.

Par ailleurs, même si l'étude de la population en milieu scolaire n'est pas un fait nouveau, nous avons constaté que son irruption a fait l'objet de nombreux débats. Quelles que soient les divergences observées, un consensus s'est dégagé chez les spécialistes sur la nécessité de porter au cœur de l'activité pédagogique les questions et problèmes de population. Dans leur grande majorité, ces études portent la marque de l'ONU et de ses institutions spécialisées telles que l'UNESCO et l'UNFPA et ciblent les pays en voie de développement, notamment les pays de l'Afrique subsaharienne. Dans leur analyse, les spécialistes mettent en relief le rôle primordial que l'éducation peut jouer dans l'acquisition de connaissances relatives aux phénomènes de population. Aussi, n'ont-ils pas manqué de mettre en exergue le processus de socialisation et le caractère éminemment pédagogique qui sous-tendent cette acquisition qui a pour finalité la résolution des problèmes de population.

---

<sup>34</sup> Au demeurant, la volonté de mettre sur pied des programmes éducatifs spécifiques destinés à faire prendre conscience des problèmes de population n'est apparue que vers le milieu des années 1960 et a pris une certaine envergure dans les années 1970 (boom démographique des pays du Sud) et 1980 pour atteindre sa vitesse de croisière dans les années 1990/2000 avec la prolifération des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH/SIDA. Le problème de la santé de la reproduction, plus particulièrement celle des adolescents se posait avec acuité et il fallait prendre des mesures idoines pour assurer sa prise en charge. À bien des égards, la diminution comme l'augmentation de la population ont nécessité des programmes d'éducation en matière de population.

### **1.2.1. L'EVF/EMP comme processus de socialisation**

La revue de la littérature spécialisée, loin d'être exhaustive, nous a quand même permis de constater que l'école a souvent été utilisée pour mettre en pratique certains programmes d'utilité publique. En effet, l'échec des programmes de planification familiale initiée dans les pays du Tiers-Monde avait amené les planificateurs à changer de cible et de stratégie. Selon les experts onusiens (1978), ces programmes destinés aux adultes avaient à surmonter des convictions traditionnelles fortement ancrées et ils en conclurent qu'en s'adressant à des tranches d'âge plus jeunes, leur rendement serait meilleur. L'école avec son public « captif », paraissait être un champ tout indiqué (UNESCO, 1978). D'ailleurs lors de la Conférence du Caire sur la population, une part prépondérante des discussions a porté sur la place de l'éducation des femmes et la scolarisation des filles comme éléments fondamentaux pour faire face aux phénomènes de population (Lassonde, 1996).

#### **1.2.1.1. L'école au cœur de l'EVF/EMP**

La plupart des éducateurs admettent que l'école participe à l'éducation de la jeunesse; elle est un support pour la transmission des connaissances et un espace de communication. Elle est le moyen le plus sûr pour transmettre aux générations futures les valeurs dont une société a besoin pour assurer sa pérennité. D'ailleurs, c'est dans cette optique que Durkheim (1922 : 92) disait que : « l'école est un microcosme social »; et Gladwyn Murray Childs (1969)<sup>35</sup> de renchérir en soutenant, en substance, que l'école, c'est la société et la société, c'est l'école. Pour eux, l'école joue un rôle d'intégration sociale et participe à l'élaboration de la personnalité sociale.

Dans le même ordre d'idées, les spécialistes de la population admettront que l'école peut apporter une contribution de taille à l'EVF/EMP, car les problèmes de population ne peuvent trouver de solutions durables que s'ils sont insérés dans le système éducatif. Selon eux, l'école regroupe l'un des segments les plus sensibles aux changements dans la société. C'est le segment instruit, celui qui produira l'élite et les décideurs de demain (UNESCO,

---

<sup>35</sup> Gladwyn Murray Childs, ancien missionnaire congrégationaliste.

1978). En outre, l'école, cadre privilégié de la socialisation des jeunes, apparaît comme un lieu de formation et d'émergence d'agents de changement aptes à être des véhicules de nouvelles valeurs, de comportements nouveaux auprès de leurs pairs (GEEP, 2002).

Mettant l'accent sur le rôle primordial de l'école pour faire face aux phénomènes de population, Atger (1974) a pu soutenir que l'école peut être un lieu et un moment de préparation, d'apprentissage, de sensibilisation aux responsabilités, à la liberté humaine et à cette remise en question quasi permanente sans laquelle il n'y a pas de véritable adulte capable de faire face aux phénomènes de population. Dans la même veine, Diagne (2005) affirme que l'école véhicule des notions indispensables, relatives aux aspects liés surtout à la santé de la reproduction pour le bien-être individuel, familial et social. Finalement, certains spécialistes de la population n'ont pas hésité à faire de l'éducation sexuelle à l'école le moyen le plus efficace pour prévenir certaines dérives. D'après eux, l'éducation sexuelle à l'école peut faire reculer l'âge du premier rapport sexuel et, chez les jeunes ayant des relations intimes, favoriser l'emploi d'un contraceptif (YouthNet, 2002).

De plus, plusieurs d'entre eux admettent que l'éducation sexuelle scolaire devrait constituer un facteur de réduction du taux de grossesses non désirées et de maladies sexuellement qui prolifèrent au Sénégal et dans d'autres pays africains (Fam et dév, 1983). Toutefois, pour Lejeune (1980), entre l'école et la sexualité, il y a une impossible équation. Tout de même, reconnaît-il l'importance de l'école dans la solution des problèmes de population. D'autres, comme Condorcet (1793), Boserup (1985) et plus tard Dackam Ngatchou (1990) et Sen, Éla (1998), verront dans l'éducation de la gent féminine la solution de tous les défis de population. De ce fait, de nombreux gouvernements des pays du sud ont-ils encouragé l'éducation des filles, mais aussi celle des femmes pour promouvoir le développement économique et pour faire reculer la croissance démographique. D'ailleurs, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, Condorcet (cité par Sen 1995), mettait l'accent sur l'impact que l'éducation, plus particulièrement celle des femmes, pouvait jouer sur le taux de natalité.

### **1.2.1.2. L'impact de l'éducation des femmes et de la scolarisation des filles sur les phénomènes de population**

Selon l'UNESCO (1998), partout dans le monde, l'éducation, sous ses diverses formes, a pour finalité de tisser entre les individus des liens sociaux se fondant sur des références communes. Certes les moyens employés épousent la diversité des cultures et des circonstances, mais dans tous les cas, l'éducation a pour visée essentielle l'épanouissement de l'être humain dans sa dimension sociale. Pour ce faire, elle se définit comme véhicule de cultures et de valeurs, de construction d'un espace de socialisation et de creuset d'un projet commun. L'éducation est donc un phénomène de société qui dépasse l'individu et qui, par conséquent, implique au niveau de sa pratique comme au niveau de ses résultats, la collectivité tout entière. Ce qui fait d'elle un facteur de cohésion sociale en s'appuyant sur la stabilité et la pérennité (UNESCO, 1998).

C'est dans cette optique que la plupart des théoriciens de la population vont considérer l'éducation des femmes et des filles, en particulier, comme un vecteur de changements pouvant permettre d'intégrer toutes les dimensions de la vie familiale et de les mettre dans les conditions d'assumer demain leur futur statut de mère, d'épouse et aussi de citoyenne (Sy, 2010 ). Du reste, le Rapport de la Conférence mondiale des Nations Unies sur la population de Bucarest (cité par l'UNESCO, 1978 :17), tenue en 1974, stipulait que « les femmes ont droit à l'intégration totale au processus de développement, grâce notamment à un accès égal à l'éducation et à une participation égale à la vie sociale, économique, culturelle et politique ». En ce sens, la Banque mondiale (citée par PRB, 2000 :1) ajoute que l'éducation des femmes est « l'investissement le plus judicieux qui puisse être réalisé dans le monde en développement<sup>36</sup> » dans la mesure où leur éducation non seulement promeut le développement économique, mais également contribue à la limitation des

---

<sup>36</sup> L'activité des femmes a été considérée comme variable explicative dans la baisse de la fécondité. Pour des chercheurs comme Cramer, Smith-Lovin et Tickamyer , Devaney, Jones, Lehrer et Nerlove (cités par Kempeneers, 1985), il existe un lien entre la baisse de la fécondité et la participation des femmes au marché du travail : « moins les femmes ont d'enfants, plus elles sont présentes sur le marché du travail; moins elles sont présentes sur le marché du travail, plus elles ont d'enfants » (Kempeneers, 1985 : 147). Cette idée fera beaucoup recette dans les pays en voie de développement.

naissances, à la promotion de l'usage des contraceptifs et à l'amélioration de la santé des enfants. En considérant l'éducation et l'émancipation des femmes comme moyens susceptibles de faire baisser l'accroissement démographique, ces auteurs se sont fait l'écho de la complainte de Malthus (1798, traduit par Vilquin, 1980 : 36) qui soutenait que :

Au stade primitif, la petite enfance réclame des soins considérables, mais les femmes ne peuvent lui accorder toute l'attention requise, condamnées qu'elles sont aux fatigues et aux embarras de fréquents déplacements et à la corvée, perpétuelle et sans répit, de tout préparer pour accueillir leurs tyranniques seigneurs. Ces travaux, menés parfois pendant la grossesse ou avec un enfant dans le dos, doivent souvent provoquer des fausses couches et empêcher les enfants, à l'exception des plus robustes, d'atteindre l'âge adulte.

Les différents travaux sur l'état de la question montrent, si besoin en était, que, de plus en plus, l'accent est mis sur le rôle important que les femmes peuvent jouer dans la résolution des problèmes de population. Leur éducation et leur formation deviennent de cette manière un impératif dans les pays en développement en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, car estime Dackam Ngatchou (1990 : 138), « la mortalité des nourrissons et des enfants est d'autant plus faible que les mères sont plus instruites ». À côté de l'éducation des femmes, une part prépondérante sera donnée à la scolarisation des filles pour faire face aux défis de population.

D'ailleurs, Lamle (1993) considère la scolarisation comme la principale voie de diffusion des valeurs modernes dans les pays en développement. La scolarisation forme la personnalité de l'individu, ses idées et son comportement; elle élargit les contacts avec son environnement proche et avec le monde extérieur. Seulement, estime-t-il, l'impact de la scolarisation reste largement tributaire du degré d'influence des coutumes sur l'éducation, de la durée et du contenu de la scolarité. Cette notion est donc autant individuelle que sociale. Somme tout, les conséquences de la scolarisation touchent tous les phénomènes démographiques : « la migration, en augmentant l'intérêt porté au monde extérieur, le taux de mortalité, en améliorant les conditions de vie des populations par une meilleure hygiène » Lamle (1993 :1).

« Éduquer une fille, c'est éduquer une nation », dit-on, car c'est tout un pays qui y gagne. La scolarisation des filles fait baisser la malnutrition, la propension du VIH/SIDA, la mortalité infantile. Elle permet le développement économique et contribue à la baisse de la fécondité. Pour plusieurs auteurs, avec l'éducation des femmes, elle devrait être une fin en soi dans la mesure où les taux de fécondité ont tendance à diminuer rapidement lorsque l'éducation est générale ou que la scolarisation primaire est quasiment universelle. Aussi pensent-ils, à mesure que le niveau d'instruction de la population augmente, les normes sociales concernant la procréation changent (PRB, 2000). Plus les personnes sont instruites, plus elles entrent généralement dans la vie adulte plus tard, se marient plus tard et désirent moins d'enfants (Calvès, 2007).

Donc, pour ces spécialistes, dans le contexte actuel de mise en œuvre de politiques socio-économiques pour un développement soutenu, il est plus « rentable » d'investir dans la scolarisation, l'alphabétisation, la formation des femmes. Pour ce faire, d'importantes actions vont être menées en direction de la scolarisation des filles dans un pays comme le Sénégal. On comprend aisément les raisons qui ont amené les pouvoirs politiques à lancer des curricula élaborés sur la base d'un modèle interdisciplinaire d'enseignement des phénomènes de population (Niangoran, 1999). Cette démarche s'inscrit dans le cadre des innovations pédagogiques rompant graduellement avec l'éducation classique.

### **1.2.2. Une démarche éminemment pédagogique**

Les programmes d'éducation en matière de santé reproductive et de sexualité ont beaucoup évolué au cours de ces dernières décennies. On leur attribua divers noms. Suivant l'objectif visé, il a été question d'éducation au rôle de parent, d'éducation à la vie familiale, d'éducation aux problèmes de population, d'économie familiale ou, plus récemment, de planification de la vie ou éducation aux savoir-faire nécessaires à la vie. Quelle que soit l'appellation, la nécessité d'outiller les générations montantes en matière de population s'est toujours posée avec acuité entraînant un changement constant des techniques d'apprentissage. Partant, on est passé d'une approche didactique à un souci accru de faire participer les apprenants et d'assurer l'acquisition de savoir-faire.

### **1.2.2.1. Apparition et évolution des programmes scolaires en matière de population**

Selon l'UNESCO (1978), très souvent lorsque les éducateurs sont confrontés à des problèmes sociaux, ils conçoivent à leur sujet des programmes éducatifs appropriés. C'est dans cette optique qu'en 1935 la Commission suédoise de la population fit un appel en faveur de l'éducation en matière de population pour attirer l'attention de l'opinion sur la baisse du taux de natalité dans le pays (UNESCO, 1978; GEEP, 1994). Il fallait prendre des mesures idoines pour éradiquer le phénomène. La natalité et le mariage, notamment chez les jeunes, furent encouragés afin de susciter un sentiment de responsabilité quant à l'avenir de la population et quant à son bien-être (UNESCO, 1978). Deux ans plus tard, en 1937, cette même inquiétude fut exprimée aux États-Unis amenant des démographes à émettre l'idée d'intégrer dans les programmes scolaires des notions relatives aux problèmes de population. Au début des années 1960, la donne allait changer.

Toujours aux États-Unis, le démographe Philip Hauser<sup>37</sup> réclamait avec force l'introduction d'un enseignement relatif à la population dans les programmes scolaires. Sa préoccupation n'était pas la dénatalité, mais l'accroissement de la population. Cette période coïncide avec le boom démographique constaté dans les pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique. La diminution de la population n'était plus la préoccupation première des démographes et des pouvoirs publics, mais son accroissement rapide était à l'ordre du jour aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement (UNESCO, 1978). La diminution et l'accroissement démographiques ont pu servir à justifier une éducation en matière de population à des époques différentes pour apporter des solutions à des circonstances différentes.

Pourtant, c'est à la fin des années 1960 que les programmes scolaires en matière de population ont commencé à voir le jour. Les premiers programmes furent élaborés et appliqués en Asie. Dans le continent sud-américain, des programmes expérimentaux

---

<sup>37</sup> Philip Hauser aura une influence considérable sur le Club de Rome. Rappelons que ce dernier est le précurseur du néomalthusianisme moderne.

avaient été initiés à l'Université del Valle à Cali (UNESCO, 1978). En Afrique, ce n'est que dans les décennies 1990 que les États ont commencé à élaborer et à exécuter des programmes d'EVF/EMP. Partout les autorités académiques ont estimé que si l'éducation en matière de population avait pour objectif la régularisation des naissances, son contenu devait nécessairement porter sur la reproduction humaine et sur les méthodes contraceptives. Pour ce faire, affirme Niangoran (1999), la mise sur pied des programmes d'EVF/EMP a nécessité une franche collaboration entre spécialistes de diverses disciplines de l'enseignement. Ce qui a permis aux experts onusiens (1978) de dire que l'EVF/EMP se différencie des autres innovations pédagogiques<sup>38</sup> en matière de contenu dans la mesure où elle met en jeu différentes composantes.

La stratégie de mise en œuvre allie la théorie et la pratique, le travail individuel et le travail de groupe. Elle s'applique à différentes situations d'apprentissage, selon des modes d'intervention et des modalités précises d'évaluation, de même qu'elle privilégie l'apprentissage centré sur l'apprenant (Projet EVF/EMP, 1998). Cette stratégie met en exergue le besoin que les apprenants éprouvent pour intégrer et organiser le savoir en le personnalisant. Ajoutons que le contenu de l'EVF/EMP peut être inséré dans n'importe quel programme scolaire et il est conseillé aux enseignants de profiter de toutes les occasions qui s'offrent à eux pour véhiculer des contenus d'EVF/EMP. Cet enseignement, dit occasionnel, consistera à exploiter certains contenus d'EVF/EMP pour transmettre des connaissances de population.

#### **1.2.2.2. Modes d'enseignement de l'EVF/EMP**

La recension de la littérature révèle que dans un pays comme le Sénégal, l'EVF/EMP n'est pas enseignée comme une discipline autonome même si « elle revendique le droit à l'institutionnalisation » (Camara, 2006). Aussi, les contenus éducatifs retenus sont-ils intégrés dans des disciplines qui existent déjà et qu'on appelle disciplines hôtes ou

---

<sup>38</sup> Gosnave (2003) la considère comme une « innovation pédagogique révolutionnaire » devant faire appel à un enseignant ouvert, cultivé, collé à l'actualité, un enseignant au fait de la rénovation et de toutes les innovations pédagogiques.

disciplines réceptrices. Les principales disciplines retenues sont les sciences de la vie et de la terre (SVT), l'économie familiale (Écofam), l'éducation morale et civique, le français, l'histoire et la géographie. Par ailleurs, Gosnave (2003) soutient que l'application du programme EVF/EMP, dans le contexte scolaire, exige, de la part de l'enseignant, la maîtrise des formes d'insertion et des modalités d'intégration.

On distingue généralement trois principales formes d'insertion des contenus d'EVF/EMP dans les disciplines existantes : l'intégration totale, l'intégration partielle, l'intégration par adjonction (UNESCO, 1978; Projet EVF/EMP, 1998; GEEP, 2002). Selon le GEEP (2002), quand le thème d'EVF/EMP se confond entièrement avec la leçon du programme en vigueur dans les classes pour former un tout cohérent et homogène, on parle d'intégration totale. Dans ce cas, l'enseignement du thème EVF/EMP ne doit poser aucun problème. Lorsque le thème d'EVF/EMP ne peut pas être enseigné à travers une seule leçon de la discipline d'accueil, ses objectifs éclatent et sont pris en charge par plusieurs leçons de la même discipline. Il s'agit de l'intégration partielle (Projet/EVF, 1998). Il peut arriver que le contenu d'EVF/EMP ne trouve pas un point d'entrée dans les leçons du programme en vigueur. Il est alors enseigné comme une entité autonome et inséré dans le programme de la discipline réceptrice en y trouvant un point d'entrée avant ou après une leçon avec laquelle il entretient des affinités. C'est l'intégration par adjonction (UNESCO, 1978; Projet EVF/EMP, 1998; Wone, 2002).

Arrivée au terme de cette recension des écrits, la question que nous nous posons est la suivante : quelles sont les bases théoriques de l'EVF/EMP? Il est judicieux de passer en revue quelques théories afin d'en retenir celles qui peuvent éclairer notre recherche.

### **1.3. Cadre de référence théorique**

#### **1.3.1. Les fondements théoriques de l'EVF/EMP**

Il est très difficile de déterminer avec exactitude l'approche théorique qui sous-tend l'EVF/EMP à cause de sa transversalité. Elle est une discipline qui tourne autour de plusieurs sciences et disciplines allant des sciences de la santé à l'éducation en passant par

la démographie, la géographie, la politique, etc. Suivant leur angle d'analyse, les différents auteurs de l'EVF/EMP ont intégré des modèles théoriques relevant de l'éducation, de la démographie ou des sciences de la santé. À la lumière de leurs écrits, nous pouvons noter que deux approches théoriques ont surtout guidé leur argumentation, à savoir l'approche fonctionnaliste et l'approche personnaliste qui occupent une part prépondérante dans la sociologie de l'éducation. Essayons de les présenter brièvement.

### **1.3.1.1. L'approche fonctionnaliste**

L'application de la perspective fonctionnaliste à l'analyse des systèmes éducatifs s'est beaucoup développée dans les années 1950. Chez Parsons, le système social représente un réseau de systèmes stables d'interaction qui sont autant d'instances de socialisation concourant à son équilibre. L'école est censée servir un ensemble de finalités sociales non seulement par la transmission de savoirs et compétences, mais aussi par la préparation informelle aux futurs rôles sociaux (Bulle, 2005). Les grandes lignes de cette approche en sociologie de l'éducation ont été dégagées par Durkheim (1962 : 96, 138), pour qui la société donne l'apparence d'« un système de fonctions différentes et spéciales qu'unissent des rapports définis ». Dans ce système où tous les membres ont un rôle à remplir, l'éducation joue un rôle fondamental.

Partant, soutient Durkheim (1989 : 82), l'éducation est une « chose éminemment sociale » qui ne « se borne pas à donner aux individus un relief qui leur manquait, mais elle leur ajoute quelque chose ». Pour lui, le passage de l'individu biologique socialement indéterminé à l'individu socialement intégré se réalise à travers le processus éducatif. L'essentiel de l'attention de Durkheim se tourne vers l'action sociopédagogique qui doit imprimer aux enfants les éléments moraux et intellectuels en harmonie avec la structure sociale du moment<sup>39</sup> (Petitat, 1982). Aussi, comme l'indique Durkheim (1989), chaque société se fait un certain idéal de l'homme, de ce qu'il doit être tant au point de vue

---

<sup>39</sup> Selon Bertrand (1998), Paulo Freire qualifie cette stratégie de pédagogie des oppresseurs ou encore « conception bancaire » de l'éducation. D'un côté, il y a un éducateur détenteur du savoir, de la vérité et de l'autre, l'éduqué qui les reçoit. Pour lui, cette conception classique de l'éducation est on ne peut plus oppressive.

intellectuel que physique et moral. C'est cet idéal qui est le pôle de l'éducation. L'éducation n'est donc, pour la société, que le moyen par lequel elle prépare dans le cœur des enfants, dans leurs âmes les similitudes essentielles que réclament d'eux la vie collective.

L'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) s'inscrit dans cette même mouvance et constitue un pôle de socialisation devant se poursuivre tout au long de la vie. Ce qui induit en à croire les théoriciens de l'EVF/EMP, une bonne prise en compte et une bonne connaissance des valeurs, attitudes, et croyances des populations bénéficiaires pour leur donner des connaissances relatives à la population. La principale fonction de l'EVF/EMP peut se résumer :

À un effort multidisciplinaire qui met en lumière les facteurs démographiques ayant une influence qualitative et quantitative sur la population et qui contribue à la préparation de l'individu dans les domaines tels que la sexualité, la vie familiale, le civisme, la dynamique de population et l'environnement, afin qu'il soit conscient de ces problèmes et préparé à l'exercice de ses responsabilités dans la définition de ses devoirs et sa participation à l'amélioration de la qualité de vie culturelle de son temps (UNESCO, 1978 :31).

Selon cette approche, l'EVF/EMP est un processus permanent d'information, d'apprentissage, de formation des jeunes, mais aussi des collectivités sur les questions et problèmes de population devant aboutir à une prise de conscience sur l'importance de la qualité de vie individuelle et communautaire. Qu'en est-il de l'approche personnaliste?

### **1.3.1.2. L'approche personnaliste**

L'approche personnaliste en éducation s'est surtout développée au début des années 1980 et a beaucoup influencé les théoriciens de l'école nouvelle. Encore appelée humaniste, libertaire, non-directive, organique, pulsionnelle, libre ou ouverte, cette approche se fonde essentiellement sur les notions de soi, de liberté et d'autonomie de la personne (Bertrand, 1998). Pour les tenants de cette approche comme Rogers, la personne en situation d'apprentissage doit maîtriser son éducation en mettant en œuvre ses énergies antérieures. Dans cette optique, l'enseignant doit jouer seulement un rôle de facilitateur dans ses relations avec les élèves. Il met à la disposition de l'élève un ensemble de données, de faits,

et de valeurs qui lui permettront d'évaluer toute la gamme des options relatives à un problème donné (UNESCO, 1978).

Cette approche influencera considérablement les théoriciens de l'EVF/EMP. Du reste, elle sous-tend toutes les stratégies mises en pratique dans le cadre des clubs/EVF. En effet, les problèmes rencontrés dans l'exécution des programmes de population ont amené le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP)<sup>40</sup> à adopter une nouvelle démarche. Celle-ci, beaucoup plus ouverte, apparaît comme une approche participative d'information et de responsabilisation des jeunes sur les questions et problèmes de population (Fall, 1999). Cela suppose des enseignants impartiaux et neutres (UNESCO, 1978) devant se limiter à donner aux élèves les informations dont ils ont besoin en matière de population sans influence aucune. De cette manière, il appartiendra aux enseignés de se former « une opinion et de décider de leurs activités subséquentes » (UNESCO, 1978 : 43). De ce fait, pourront-ils prendre des décisions en toute connaissance de cause sur la base de leurs propres informations.

En résumé, voici les principales approches théoriques sur lesquelles les théoriciens de l'EVF/EMP se sont fondés pour élaborer des programmes d'enseignement sur les phénomènes de population. Ces programmes élaborés dans une perspective pédagogique pour permettre aux élèves d'avoir une bonne compréhension de la situation démographique et de ses répercussions sur le bien-être de l'homme (UNESCO, 1978), ont subi l'influence de certaines théories de la population, plus particulièrement celle de la transition démographique.

### **1.3.1.3. La théorie de la transition démographique**

L'étude des variations spatiales de la mortalité et de la natalité est à l'origine de ce qu'il est convenu d'appeler la « théorie de la transition démographique ». Selon Piché et Poirier (1990), il s'agit bien d'une théorie générale de population. Elle permet d'exprimer le

---

<sup>40</sup> Nous reviendrons beaucoup plus en détail sur le GEEP dans la section 2.4.5.

passage d'un régime de fécondité et de mortalité à un autre. Le Britannique Frank Notestein a été le premier à énoncer le principe de la transition démographique en 1945. Il décrit quatre phases d'évolution dans la croissance démographique d'un pays. Dans la première étape, le nombre de naissances et le nombre de décès sont tous les deux élevés rendant la croissance démographique quasi nulle. Par contre, dans la deuxième étape, les décès commencent à décroître grâce aux changements dans les comportements et dans les modes vie. Seulement, le taux de natalité demeure toujours élevé entraînant une forte croissance démographique. Dans la troisième phase, le développement socio-économique du pays occasionne une baisse significative du taux de natalité. Enfin, dans la quatrième étape, on assiste à une stabilisation de la population avec des taux de natalité et de mortalité faibles.

D'après Piché et Poirier (1990), l'évolution des idées appliquées aux pays du Tiers-Monde a donné naissance à plusieurs théories de la transition telles que :

- ✓ Le structuro-fonctionnaliste qui met l'accent sur la nécessité d'une industrialisation et d'une modernisation des structures socio-économiques comme facteurs déterminants devant permettre la baisse de la mortalité et de la fécondité.
- ✓ Le culturalisme qui privilégie la modernisation des mentalités par l'introduction de techniques médicales modernes dans les pays en développement. Cette modernisation, selon les tenants de cette approche, se propage à partir de l'Occident vers les pays pauvres et dans ces pays à partir des zones urbaines vers les zones rurales. Aussi, cette approche repose sur le postulat selon lequel, « la modernisation des valeurs et la baisse de la fécondité peuvent et doivent précéder le développement économique » (Piché et Poirier, 1990 : 182). La mise en pratique de cette approche coïncide avec l'échec des politiques de développement initiées dans les pays en développement depuis les indépendances. L'accent fut alors mis sur le contrôle des naissances par la limitation de celle-ci.
- ✓ Le marxisme comme théorie de transition démographique s'est surtout développé au début des années 1970 et reste marqué par la théorie de la dépendance et du sous-développement dont les théoriciens sont, entre autres André-Gunder Frank, Samir Amin. Cette approche se fonde sur le postulat selon lequel les pays sous-développés

sont intégrés dans un système mondial leur imposant la dépendance, source de tous leurs problèmes socio-économiques, politiques et culturels. Dans leur analyse, ils s'intéressent au processus historique du capitalisme pour faire une lecture marxiste des conditions de développement des pays sous-développés marqués par une croissance démographique accélérée. Dans la théorie marxiste de la transition démographique, le moteur de la transition demeure dans les rapports de classes. L'accent est mis sur les bases matérielles et sur les stratégies familiales pour une distribution égalitaire des biens; conception que rejette le féminisme.

- ✓ L'approche féministe fait de l'apport de la force de travail des enfants l'élément fondamental de son raisonnement. Dans cette approche, il est démontré que le pouvoir des hommes est tel qu'ils contrôlent toutes les ressources familiales et la force de travail des enfants. Pour les tenants de cette approche, les taux de fécondité élevés sont surtout dus aux avantages matériels dont bénéficient les hommes de par leur position dominante et leur contrôle patriarcal sur le travail familial. De cette façon, la théorie féministe de la transition démographique se pose-t-elle en rejetant le patriarcat pour sortir les enfants et les femmes du joug des hommes. La théorie féministe considère le contexte des transformations de la division sexuelle du travail dans les activités productives et reproductives comme élément déterminant de la baisse de la fécondité.

Somme toute, les approches mises en œuvre dans l'EVI/EMP ne sont pas exemptes de critiques. La mise en exergue de leurs limites nous permettra de présenter notre cadre de référence théorique qui se veut beaucoup plus au centre des préoccupations des acteurs pour comprendre, analyser et expliquer leurs actions et comportements.

#### **1.3.1.4. Les limites des études sur le rôle de l'école face aux phénomènes de population**

À ses débuts dans les années 1970, la recherche en EVI/EMP s'est développée en mettant l'accent beaucoup plus sur les aspects méthodologiques et pédagogiques. Il s'agissait pour les éducateurs qui en étaient les maîtres d'œuvre de rassembler les matériaux de référence disponibles et qui leur semblaient pertinents pour l'éducation en matière de population. Une collaboration très étroite entre experts des phénomènes de population et éducateurs fut

développée pour élaborer et promouvoir la conceptualisation systématique des connaissances requises dans l'élaboration des programmes (UNESCO, 1978). Dans cette optique, les recherches faites sur l'EVF/EMP étaient pour l'essentiel destinées aux responsables de l'élaboration des programmes et de la formation des enseignants. Aussi, ces études se sont développées dans une perspective quantitative et biomédicale avec comme finalité la régulation des naissances. Les instruments méthodologiques étaient composés de tests de connaissances, d'échelles de mesure, de questionnaires d'attitude standardisés, etc. Il fallait mesurer et quantifier les connaissances des élèves sur les phénomènes de population.

Pour ce faire, la plupart des spécialistes de l'EVF/EMP ont estimé que si l'éducation en matière de population visait la régulation des naissances, son contenu devait nécessairement porter sur la reproduction humaine et sur les méthodes contraceptives. Il fallait outiller les élèves pour avoir le maximum de connaissances sur le profil de la population, à savoir sa dimension, sa répartition et sa structure; connaître les mécanismes pour une maîtrise de la natalité et de la mortalité, connaître les facteurs déterminants du profil de la population, notamment les facteurs biologiques démographiques, sociaux, économiques, écologiques, politiques et juridiques; mais aussi les conséquences du profil démographique pour le développement économique, pour l'exploitation et la conservation des ressources naturelles, pour l'éducation, pour la santé et la nutrition (UNESCO, 1978). Au cours de l'élaboration de ces programmes qui, au demeurant, revêtaient un caractère quasi « universel », aucune valeur n'a été donnée à la dimension humaine et sociale. Or, en ce qui concerne le champ de recherche relatif au processus d'apprentissage des phénomènes de population, la plupart des spécialistes estiment qu'il urge de déterminer comment dans les différentes sociétés s'effectue la socialisation des jeunes à propos de ces phénomènes, car il est établi que c'est dans son milieu socioculturel que l'enfant acquiert les premières notions relatives aux problèmes de population : fécondité, sexualité, etc.

S'agissant du contexte sénégalais, nous avons constaté que le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens pour la réussite de l'EVF/EMP à l'école. Malgré les efforts consentis, l'application du programme dans les écoles a rencontré des problèmes qui sont surtout liés

au manque de support et à l'absence de suivi pédagogique. Par ailleurs, aucune des études faites sur les programmes de population en milieu scolaire n'a permis d'évaluer l'impact de ces programmes sur les élèves et leurs comportements. Par ailleurs, ces recherches n'ont jamais revêtu un caractère fondamental pouvant favoriser un progrès méthodologique et conceptuel. Nous estimons que pour inscrire l'EFV/EMP dans une dynamique de recherche fondamentale, il est nécessaire de favoriser une synergie des efforts mettant à contribution aussi bien les éducateurs, les psychologues que les sociologues. Étant donné que les causes et les conséquences des comportements des individus sont déterminantes dans l'étude des phénomènes de population, nous considérons plus apte l'approche sociocognitive pour les étudier et les analyser.

### **1.3.2. L'approche sociocognitive**

Cette approche repose essentiellement sur la notion d'influence mutuelle des facteurs socioculturels, personnels et comportementaux. Elle est fondée sur l'étude des processus mentaux s'exprimant dans les interactions sociales. Cela veut dire qu'il s'agit d'analyser l'effet des connaissances, c'est-à-dire les pensées et leurs significations (les interprétations) sur l'activité sociale. C'est une approche que l'on retrouve chez plusieurs penseurs.

Par exemple dans la théorie du champ de Lewin, l'individu est moulé dans son contexte environnemental. Cet espace physique, lieu de production de culture immatérielle lui donne les raisons expliquant tous ses comportements. La théorie du champ soutient l'interdépendance entre l'individu et son environnement physique, c'est-à-dire le champ qui est aussi l'environnement psychologique tel que l'individu le perçoit. Par conséquent, aux yeux de ses tenants, ce qui détermine avant tout le comportement, c'est la manière dont l'individu se représente le monde qui l'entoure. Cet espace mental est fait de valeurs qui déterminent les conduites dans celui-ci (Fischer, 1996). Une autre orientation des théories sociocognitives est l'approche phénoménologique. Celle-ci a pour objectif d'appréhender les conduites humaines comme des phénomènes. Il s'agit d'une approche tendant à décrire et à observer les caractéristiques essentielles des événements tels qu'ils se présentent (Bertrand, 1998). Fondée sur la notion fondamentale qu'est la communication, la théorie

psychosociologique des représentations s'avère également pertinente pour saisir les croyances, les opinions et les attitudes entourant les pratiques des clubs EVF. Les représentations, en réalité, fonctionnent comme un système sociocognitif qui opère à travers les interactions entre acteurs.

En définitive, l'approche sociocognitive pourra nous permettre de savoir comment les adolescents scolarisés se comportent face aux problèmes de population en rapport avec leur socialisation et surtout comment ils perçoivent les programmes qui sont élaborés et mis en œuvre pour prendre en charge leur santé reproductive. Elle donne à voir comment les connaissances acquises par les élèves et les représentations sous-jacentes influent sur leurs activités et comportements. Seulement ces connaissances sont produites et vulgarisées par des acteurs institutionnels qui sont une partie intégrante du système éducatif, d'où le nécessaire recours à l'analyse institutionnelle<sup>41</sup> pour les identifier et débusquer leur mode de fonctionnement et de structuration. De tels éléments organisationnels influent, en effet, sur l'efficacité des activités des clubs/EVF, c'est-à-dire la réalisation ou non des objectifs poursuivis en matière de santé de la reproduction des adolescents.

#### **1.4. La santé de la reproduction des adolescents comme problème spécifique de recherche**

Aujourd'hui, la santé de la reproduction des adolescents fait partie des phénomènes de population qui préoccupent le plus les dirigeants des pays en voie de développement. Pendant longtemps, l'étude de la fonction reproductive des jeunes a été assimilée à celle de la fécondité générale (Guepi, 1985). L'importance numérique de ces adolescents et les problèmes auxquels ils sont confrontés ont imposé la nécessité d'étudier spécifiquement ce groupe. D'où, l'élaboration de plusieurs programmes prenant en compte leurs besoins en santé reproductive. Seulement, ces programmes ont été élaborés, dans leur grande majorité,

---

<sup>41</sup> L'analyse institutionnelle permet d'identifier le rapport de pouvoir implicite et sous-jacent à l'ordre des choses. Autrement dit, son rôle est de mettre en évidence le « non-dit » des réalités se présentant comme allant de soi dans les organisations. Elle distingue trois grands moments dans la vie d'une organisation, à savoir « l'institué » qui se réfère à l'ensemble de l'organisation (loi, règlement, convention, etc.), « l'instituant » qui est la contestation sous toutes ses formes et l'institutionnalisation qui correspond à l'intégration, à la récupération, à la normalisation de l'instituant (Hess et Savoye, 1993).

sur la demande des bailleurs de fonds sans tenir compte des réalités socioculturelles des ayants droit. L'objectif était d'« examiner la contribution des adolescentes et adolescents à l'accroissement de la population » (Éla, 1998 : 332).

#### **1.4.1. Le poids démographique des adolescents**

Il faut dire que le concept d'adolescence est une catégorie assez nouvelle. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'histoire le mentionne pour la première fois en tant que caractère social au travers d'écrits où sont exprimées des plaintes concernant des déprédations commises par des bandes de jeunes. Bien entendu, cela ne signifie pas que l'adolescence, du point de vue biologique et social, n'existait pas avant, mais c'est à partir de ce moment qu'elle sera identifiée comme un état reconnu (Antoine Desroche, (s. d.)). L'adolescent est un être en pleine transformation. Un bouleversement physiologique et psychologique intense, la puberté, est à l'origine de cette évolution. C'est l'époque non seulement du développement des organes génitaux, mais aussi d'une transformation de l'organisme tout entier. Ce faisant, l'Organisation Mondiale de la Santé (1975 : 5) a défini l'adolescence comme :

- « La progression entre l'apparition de caractéristiques sexuelles secondaires et la maturité sexuelle et génésique;
- Le développement de mécanismes mentaux adultes et d'une identité adulte;
- La transmission entre une entière dépendance socio-économique et une relative indépendance ».

Pour *Population Report* (1997 : 3), la seule définition universelle de l'adolescent « semble être que, bien qu'il ne soit plus considéré comme un enfant, le jeune n'est pas encore un adulte ». Beaucoup de statistiques portent sur la tranche d'âge de 10-19 ans, tandis que d'autres portent sur la tranche de 15-24 ans (UNFPA, 2003).

De nos jours, la population du globe qui est estimée à 6 826 236 475<sup>42</sup> de personnes regroupe plus de 1,5 milliard de jeunes âgés de 10 à 19 ans (UNFPA, 2006), soit le cinquième de la population mondiale. « Cette plus nombreuse génération de jeunes qu'on

---

<sup>42</sup> [En ligne] : <http://populationsdumonde.com/divers/la-population-mondiale>, (Page consultée le 20 novembre 2009).

n'ait jamais vue » se situe presque entièrement dans les pays en voie de développement<sup>43</sup> (Origlia et Ouillon, 1980). En Afrique subsaharienne, la plupart des spécialistes estiment que cette extrême jeunesse de la population n'est pas sans conséquence, car les jeunes sont confrontés à des problèmes d'emploi, d'éducation, de formation et de santé. Faute de moyens, ils se marient tardivement et sont de plus en plus nombreux à commencer à avoir des expériences sexuelles avant le mariage (Calvès, 2007).

Par conséquent, ils s'exposent à des grossesses précoces et non désirées de même qu'aux infections sexuellement transmissibles (IST). Or, estime Lassonde (1996), les adolescents ont des besoins spécifiques en matière de santé reproductive et ces besoins concernent l'accès à l'information et aux services de qualité. De même, ils ont le droit au respect de leur vie privée, à la confidentialité et à la dignité, raison pour laquelle ils doivent être associés à l'élaboration des programmes conçus pour eux. Au Sénégal, par exemple, la question de la santé de la reproduction des adolescents se pose avec acuité.

#### **1.4.2. Les besoins des adolescents en matière de santé de la reproduction au Sénégal, en général, et à Saint-Louis, en particulier**

Selon les données de l'enquête démographique et de santé (EDS) III, entre 1978 et 1997, 55% des femmes âgées de 15 à 19 ans étaient sexuellement actives, alors que les deux tiers étaient célibataires. Toujours, selon cette même source, dans la tranche d'âge des 15-19 ans, 18% des adolescents ont déjà un enfant et 4% d'entre elles sont enceintes pour la première fois. Ces tendances seront confirmées par les données de l'enquête démographique et de santé (EDS) IV de 2005. La santé de la reproduction des adolescents sénégalais devient de plus en plus préoccupante face aux nombreux défis qui la caractérisent, notamment les grossesses précoces non désirées, les avortements clandestins et les infections sexuellement transmissibles (IST), dont le VIH/SIDA, affirme Diagne (2005).

---

<sup>43</sup> Paul Ehrlich soutenait en 1969 que lorsque cette masse de jeunes sera en mesure de se reproduire, nous serons les témoins de la plus grande vague de natalité de tous les temps. Du reste, à ses yeux, ils constituent la poudrière de « l'explosion démographique » titre d'un de ses ouvrages.

Il est évident que les questions de santé reproductive sont d'un abord délicat et les jeunes peinent à les soulever. Cette jeunesse qui représente aujourd'hui plus de la moitié de la population sénégalaise est confrontée à une difficulté majeure d'accès à l'information et aux services de qualité. Tant au niveau du cadre familial où la question de l'éducation sexuelle reste encore un tabou qu'à l'école, les jeunes souffrent d'un manque criant d'information sur leur corps et leur sexualité (FNUAP, 2001). C'est ce qui a permis à Chantal Picod (1994 : 11) de dire que « la sexualité est un domaine traditionnellement secret, le lieu du silence et de l'interdit ». Toujours est-il que la plupart des jeunes finissent par s'en remettre à leurs pairs, qui souvent sont aussi mal informés. Cependant, les pratiques sexuelles sont de plus en plus précoces, intenses et non protégées surtout dans une localité comme Saint-Louis.

Ancienne capitale du Sénégal, Saint-Louis a vu sa population juvénile prendre de l'ampleur à l'instar des autres villes du pays. Comme partout ailleurs, les jeunes y sont confrontés à des difficultés socio-économiques qu'ils ne parviennent pas à résoudre. Leurs préoccupations se traduisent par des comportements néfastes qui ont pour noms : la prostitution et ses conséquences sur la santé, la drogue, les violences physiques, etc. De même, l'implantation de nouveaux hôtels et auberges dans la commune de Saint-Louis a fait apparaître de nouvelles dérives jusque-là inconnues telles que le tourisme sexuel. Ces perversions favorisent la propagation des IST et du VIH/SIDA dont la couche la plus exposée et la plus vulnérable demeure naturellement la jeunesse. Les jeunes mal préparés et mal dotés sont livrés à eux-mêmes. Or, une bonne partie d'entre eux, selon une étude réalisée par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), est sexuellement active<sup>44</sup>. Les parents touchés par la conjoncture difficile demeurent impuissants devant ce phénomène. Au regard de leur état de dénuement, les parents ont visiblement du mal à empêcher leurs enfants à chercher à satisfaire leurs besoins matériels par des moyens souvent peu recommandables. C'est dans ce contexte que le groupe pour

---

<sup>44</sup> D'autres études réalisées respectivement en 2001 et 2007 par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), le Population Council, le Centre régional de formation et de recherche en santé de la reproduction (CEFOREP), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Ministère sénégalais de la Santé, ont confirmé cette tendance.

l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) a décidé de mettre l'accent sur la prévention en milieu scolaire. Le club/EVF lui servira de support.

### **1.4.3. Le club/EVF au cœur de la santé de la reproduction des adolescents**

Il est difficile de parler du club/EVF<sup>45</sup> sans parler du rôle prépondérant de la ville de Saint-Louis dans la prise en charge des besoins des adolescents en matière de santé de la reproduction. Dans ce domaine, force est d'admettre que Saint-Louis a toujours eu à jouer un rôle avant-gardiste. Déjà dans les années 1980, un missionnaire spiritain du nom d'Armel Duteil faisait des interventions dans les lycées et les collèges de la ville pour sensibiliser les écoliers sur les dangers liés aux maladies vénériennes, au tabagisme et à la drogue. Il intervenait également dans l'éducation des couples en collaboration avec l'Association sénégalaise pour la promotion de la famille (ASPF) dans une perspective de régulation des naissances. Par ailleurs, au début des années 1990, l'Association sénégalaise pour le bien-être familial (ASBEF) initia un programme de sensibilisation sur les causes et les conséquences des grossesses précoces en direction des élèves du Lycée Cheikh Omar Foutiou Tall de Saint-Louis.

À cet effet, un club désigné « Club des volontaires de l'ASBEF » fut mis sur place et animé par des enseignants bénévoles. Dans la même lancée, une enquête fut réalisée en 1994 auprès des lycéens de Saint-Louis sur leur sexualité. C'est sur la base de cette enquête et des résultats d'une étude réalisée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) sur la fécondité des jeunes que le GEEP a décidé de lancer un programme dénommé « Promotion de l'EVF dans les lycées et collèges du Sénégal » avec l'appui de plusieurs bailleurs de fonds comme l'UNFPA. L'objectif du programme était de répondre continuellement aux interrogations et préoccupations des élèves à travers la mise en place de clubs/EVF. On venait juste de sortir de la Conférence du Caire sur la population et le développement.

---

<sup>45</sup> Dans la section 2.4.6, nous reviendrons beaucoup plus en détail sur la structure et le fonctionnement des clubs/EVF.

De même, d'autres circonstances ont contribué à l'émergence des clubs/EVF dont le deuxième recensement général de la population et de l'habitat qui confirmait ce que les spécialistes avaient déjà remarqué et signalé : l'accroissement rapide de la population sénégalaise. Une fécondité encore forte, un recul du taux de mortalité grâce à l'amélioration des conditions sanitaires, une précocité du premier mariage et une faible prévalence de la contraception étaient aussi avancés pour expliquer la croissance démographique. Cette croissance est à l'origine de fortes pressions sur l'emploi, sur l'alimentation, sur l'habitat, et sur l'environnement (Gosnave, 2003).

Face à cette situation, le GEEP a estimé bon d'agir pour « prévenir tout risque de dérapage dans les modes de reproduction de l'espèce humaine à l'échelle de notre planète. Car, s'il est admis que la tendance générale est à une explosion démographique sans commune mesure avec les capacités actuelles de production, il reste que cette exubérance caractérise davantage les pays du Tiers-monde où elle peut annihiler tout effort de développement » (GEEP, 1994 :4). Les experts du GEEP, sans pour autant tomber dans « l'excès d'une adoption systématique de comportements antinatalistes » (GEEP, 1994 : 4), sont en phase avec le néomalthusianisme qui prône la maîtrise de la croissance démographique au nom « d'un mieux-être universel qui serait mis en danger par un déséquilibre éventuel et réel dans certains milieux entre les ressources et la population » (De Koninck, 1998 : 254).

En outre, les responsables du groupe partageaient la même préoccupation que les gouvernants qui prenaient, de plus en plus, conscience des interrelations entre la population et le développement et comptaient agir en conséquence. Après un populationnisme<sup>46</sup> affirmé, le Sénégal passait à un néomalthusianisme déclaré à la fin des années 1980 avec l'adoption d'une politique de population et d'une déclaration de politique de santé. De vastes programmes de planning familial furent mis en œuvre grâce à l'adoption du concept de santé de la reproduction. Le GEEP comptait apporter sa contribution par la sensibilisation des jeunes scolarisés sur tout ce qui a trait à leur santé reproductive.

---

<sup>46</sup> Jusque dans les années 1970, la loi de 1920 contre la limitation des naissances promulguée en France et dans ses colonies d'Afrique était en vigueur au Sénégal.

Dans sa démarche, le GEEP s'inscrit dans une perspective globale de résolution des problèmes de population dont l'élément catalyseur, à savoir la reproduction, se situe dans un cadre microsocial plus dynamique et plus humaniste qui met l'accent « sur les expériences personnelles et interpersonnelles » (De Koninck, 1998 : 253) des adolescents. Dans ce contexte, la santé de la reproduction, notamment celle des adolescents, ne constitue qu'une composante de la politique nationale de population et, est érigée au premier rang des premières priorités en matière de santé publique. Donc, soucieux de combler le déficit d'information des jeunes sur leur sexualité et leur fécondité, le GEEP a décidé de mettre l'accent sur la prévention en milieu scolaire, plus particulièrement dans le cadre des clubs/EVF.

Il fallait « personnaliser » l'éducation en matière de population en informant et en sensibilisant les adolescents sur les transformations durant la puberté, les comportements à risque, c'est-à-dire le vagabondage sexuel, le multipartenariat, la prostitution, la pédophilie, le viol, l'intérêt de la protection de la mère et de l'enfant, etc. En fait, la Conférence du Caire a engendré cette nouvelle attitude dans la manière de traiter les problèmes de population. De plus en plus, la tendance est centrée sur les droits de la personne humaine, et plus exactement sur les droits génésiques (CONFINTEA, 1997).

Le club/EVF est créé dans presque tous les établissements d'enseignement moyen secondaire du Sénégal comme structure périscolaire autonome et reste ouvert à tous les élèves qui désirent le fréquenter. Dirigé par un collectif mixte (appartenant aux deux sexes) d'élèves dénommés leaders-élèves-animateurs (L.E.A) sous la supervision d'une équipe mixte de professeurs-relais-techniques (P.R.T), il se donne pour ambition d'instruire les adolescents et adolescentes sur les comportements individuels en matière de santé reproductive pour arriver à un développement humain et social. Dans cette optique, des modules ont été élaborés. Pour chaque module des thèmes spécifiques ont été identifiés.

Les principaux modules et thèmes exécutés dans les clubs/EVF sont : l'introduction à la santé de la reproduction (la Déclaration de politique de population, le Programme national de la santé de la reproduction, la santé de la reproduction des adolescents (SRA)); la

connaissance de soi (l'appareil de reproduction, la puberté, l'hygiène); la reproduction humaine (la sexualité, la maternité, l'avortement, la contraception, la stérilité; les IST/VIH-SIDA; les droits des adolescentes et adolescents en santé de la reproduction (les sources du droit en SRA, les atteintes aux droits en SRA, les droits conférés par les textes et leur mise en œuvre); la communication en matière de SRA (la communication humaine en SRA, la négociation entre adolescents en SRA, l'interaction famille/parents/société/adolescents, l'approche genre dans les relations entre les garçons et les filles).

#### **1.4.4. La question spécifique de recherche**

Au vu des thèmes développés, tout porte à croire que les activités menées au sein des clubs sont censées permettre aux élèves d'acquérir, d'une part, des connaissances relatives à la SRA et d'autre part, des valeurs, des attitudes et des comportements nécessaires à une vie harmonieuse (GEEP, 1999). Malgré tout, des problèmes subsistent, car le mode fonctionnement des clubs EVF ne permet pas l'implication de tous les élèves des établissements, de même que leur dynamisme se présente différemment, selon les régions et les établissements scolaires. Dès lors, il se pose un certain nombre de questions :

1. *Quelles sont les stratégies mises en œuvre dans le cadre des clubs/EVF pour faire acquérir aux élèves des connaissances sur les problèmes de population?*
2. *Quelles sont les connaissances, représentations et comportements sexuels des adolescents scolarisés sur les questions de santé reproductive?*
3. *Qui sont les acteurs institutionnels et sociaux impliqués dans les activités des clubs/EVF?*
4. *Quels sont le mode de fonctionnement, la structure et les objectifs visés par les clubs/EVF?*
5. *Quels sont les voies et moyens à mettre en œuvre pour réformer les clubs/EVF et instaurer une approche participative dans leur fonctionnement?*

De ces sous-questions se dégage la question spécifique suivante :

*Les stratégies mises en place par les clubs éducation à la vie familiale (EVF) ont-elles une incidence sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés et leur prise de conscience des enjeux démographiques à Saint-Louis du Sénégal?*

Élaborée comme telle, cette question guide l'ensemble de la recherche. Elle pose le problème de l'action des clubs/EVF dans le paysage scolaire sénégalais. Après plusieurs années de présence dans les lycées et collèges du Sénégal, il s'agit de savoir si l'action des clubs/EVF induit ou non une incidence favorable à l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents. La question nous invite à scruter le mode de fonctionnement des clubs/EVF et les stratégies mises en œuvre pour faire acquérir aux élèves des informations sur la santé de la reproduction (appareil reproductif, sexualité, fécondité, attitudes, etc.), la perception de ces élèves sur les clubs/EVF et leur préférence en matière de fécondité dans un environnement socioculturel où les questions de santé reproductive demeurent très délicates. La problématique ainsi échafaudée est pour le moment à l'état théorique. Elle doit être soumise à la réalité des faits par le truchement de la construction du cadre d'analyse.

## Chapitre 2. Cadre d'analyse

Le chapitre précédent a été pour nous, l'occasion de poser le sujet de recherche en des termes purement théoriques. Autrement dit, nous y avons procédé, après la lecture d'ouvrages généraux et spécialisés, à la construction de la problématique dans laquelle sont explicités les problèmes et questions aussi bien généraux que spécifiques sous-jacents à la présente étude.

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter le cadre d'analyse de l'étude, un ensemble d'outils théoriques et conceptuels qui préside à la collecte et à l'analyse des données. Il comporte deux phases : dans la première, il faut dégager une hypothèse<sup>47</sup> et dans la seconde, clarifier celle-ci par la définition des principales dimensions qui la composent. L'hypothèse vise à répondre à la question formulée précédemment dans la problématique. En tant que proposition provisoire devant être soumise à l'épreuve des faits, elle peut être confirmée ou infirmée, ou encore nuancée. Il s'agira également pour nous de présenter les différentes caractéristiques de la commune de Saint-Louis qui est le cadre de validation de l'hypothèse. Pour terminer ce chapitre, les objectifs de la recherche sont spécifiés.

### 2.1. L'hypothèse de travail

À travers notre recension de la littérature, nous avons constaté que l'EVF a, très tôt, été considérée par la plupart des spécialistes comme une réponse du système éducatif aux phénomènes de population, plus particulièrement à la santé de la reproduction des adolescents. L'objectif était de mettre en place des mécanismes permettant aux adolescents scolarisés d'avoir le maximum d'informations possible pour faire face aux risques liés à une sexualité précoce et non contrôlée. Comme le soutiennent les experts de l'UNFPA (2003), le soutien et l'assistance dont les jeunes ont besoin pour éviter ces risques varient. Certains jeunes n'ont encore aucune expérience sexuelle. Ils ont besoin d'une assistance particulière pour différer leur première relation sexuelle. Certains ont déjà été victimes de

---

<sup>47</sup> Selon Mace (1998), l'hypothèse constitue la partie centrale de tout travail scientifique, car elle permet d'orienter et de donner un sens à la démonstration.

sérvices sexuels et ont besoin de protection et de soin. D'autres deviennent sexuellement actifs avant le mariage et d'autres encore changent plusieurs fois de partenaires sexuels avant le mariage. Ils ont besoin d'assistance pour s'abstenir d'avoir des relations ou pour se protéger afin de s'échapper aux grossesses précoces et aux IST. Beaucoup d'autres parmi ces jeunes sont mariés et ont besoin d'aide pour être orientés vers des structures spécialisées pour améliorer leur santé reproductive. Il est aussi établi que la plupart du temps, les jeunes obtiennent de leurs compagnons d'âge, et de plus en plus des médias, la plus grande partie de leur information sur le monde extérieur, sur les attentes à nourrir et les comportements à suivre en matière de population.

Conscient que ces jeunes ont besoin de relations interpersonnelles qui puissent les soutenir et d'institutions qui puissent répondre à leurs attentes et préoccupations, le GEEP mettra tout en œuvre pour promouvoir l'intégration de l'EVF dans les programmes scolaires, mais également pour assurer la prise en charge des besoins des adolescents scolarisés en matière de santé reproductive en tenant compte de leurs croyances culturelles et religieuses. Rien n'a été laissé au hasard. L'élaboration de curricula, les plaidoyers, les séances de sensibilisation, les séminaires de formation se sont multipliés. Dans cette optique, le GEEP s'est essentiellement appuyé au Sénégal sur le club/EVF qui est vite apparu comme un espace d'échange et de communication pour les élèves.

Sans tirer de conclusions hâtives et généralisantes, nous estimons que les activités menées au sein du club/EVF peuvent permettre aux élèves d'adopter, vis-à-vis des phénomènes de population, des comportements responsables, facteurs d'amélioration de la qualité de vie individuelle et communautaire malgré l'existence de quelques problèmes de fonctionnement. Partant de l'interrogation centrale qui sous-tend cette étude, nous avons dégagé une réponse, c'est-à-dire une hypothèse portant sur une relation de cause à effet qui lie plusieurs variables. Cette réponse hypothétique est libellée de la manière suivante:

*Les stratégies mises en œuvre par les clubs éducation à la vie familiale (EVF) en termes de communication pour faire acquérir aux adolescents scolarisés des connaissances en matière de sexualité, d'IST/SIDA, de contraception, etc. sont susceptibles de participer à l'amélioration de leur santé reproductive et à leur prise de conscience des enjeux démographiques.*

Cette hypothèse est explicitement ou implicitement structurée par des concepts qui méritent d'être clarifiés. L'étape suivante de notre démarche consiste donc à les définir rigoureusement. Ce faisant, nous répondons à l'invite d'Émile Durkheim qui, dans *Les règles de la méthode sociologique*, conviait la communauté scientifique à commencer d'abord par définir les choses traitées de manière très claire et sans équivoque et à « ne jamais prendre pour objet de recherche qu'un groupe de phénomènes préalablement définis par certains caractères intérieurs qui leur sont communs et comprendre dans la même recherche tous ceux qui répondent à cette définition » (Durkheim, 1992 : 35).

## **2.2. Conceptualisation**

L'hypothèse de travail s'articule autour de quatre concepts clés que sont les notions de « club éducation à la vie familiale », de « stratégie de la communication », de « santé de la reproduction » et d' « enjeu démographique ». Leur définition nous permettra de mieux orienter notre hypothèse dans le sens de sa consolidation.

### **2.2.1. Le concept de stratégie de communication**

Selon Lamizet (1992), le concept de stratégie de communication introduit une problématique sociale et politique dans l'approche de la communication en ce sens qu'il engage la production des formes de la communication par un sujet dans une logique de rapport à l'autre déployée dans le temps et définie par une finalité.

Les origines du concept de stratégie en tant que tel proviennent du grec ancien et restent liées au langage militaire, car définissant une situation de conflit (Fagnani, 1990; Lamizet, 1992). De nos jours, remarque Crow (cité par Fagnani, 1990), c'est un concept de plus en plus utilisé dans toutes les disciplines des sciences humaines. En éducation, on parle de «

stratégies d'enseignement », tandis qu'en sociologie il est très fréquent qu'on utilise quel que soit le « champ » d'études, le concept de stratégie : stratégies matrimoniales, stratégies familiales, stratégies de reproduction, etc. (Fagnani, 1990). Les démographes quant à eux, parlent de stratégie de fécondité. Dans le monde des finances, le terme de stratégie est employé pour désigner « l'ensemble des décisions fondamentales de l'entreprise ». Ce faisant, parle-t-on de stratégies financières, de stratégies commerciales, etc. (Fagnani, 1990).

Il semble évident qu'il existe une pluralité de définitions du concept de stratégie. Pour Mace (1998), la stratégie se réfère aux choix généraux que doit opérer un état-major quant au terrain où mener l'attaque, au nombre de fronts à ouvrir ou encore à l'adversaire. Selon Fagnani (1990), le concept de stratégie peut être défini comme un ensemble d'actions coordonnées ou de conduites articulées entre elles en fonction d'un but ou pour arriver à un résultat précis. Dans la même mouvance, Romainville (1993 :11) dira que la stratégie est comme un « ensemble de procédures utilisées pour aborder une tâche ou, plus généralement, pour atteindre un but ». Quant à Bourdieu (1986 : 21), il définit les stratégies comme des « ensembles de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leurs buts sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre et qui sont collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre ». Selon Fagnani (1990) et Scallon (2004), une telle définition du concept de stratégie suppose une vision relativement claire des objectifs à atteindre.

Dans le domaine de la communication, Lamizet (1992) souligne que ce qui est mis en œuvre avec le concept de stratégie c'est la forme d'instrumentalisation de la communication qui, de jour en jour, prend de l'importance dans la vie des individus et des sociétés. Le philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas a été l'un des premiers penseurs à mettre l'accent sur le rôle déterminant de la communication dans les sociétés modernes. Dans son ouvrage écrit en 1981 et intitulé *L'agir communicationnel*, il a montré que la communication est au cœur de toutes les relations sociales, car « sans langage, sans communication, pas de vie en commun » (Dortier, 2005 : 7). Il faut dire qu'en faveur du

développement de nouvelles technologies et de la prolifération des outils de communication comme le téléphone fixe et portable, la télécopie, les réseaux informatiques (Internet, réseaux d'entreprise, etc.), le monde est devenu aujourd'hui, un monde « de la communication », c'est-à-dire un monde dans lequel circule l'information comme un objet passant de main en main sur un rythme effréné (Lazar, 1991). Il est aisé d'affirmer que l'on s'achemine vers une société de communication (Dortier, 2005; Rosnay, 1998), car la communication est devenue un enjeu de taille dans les relations humaines. Bien qu'elle soit omniprésente dans nos sociétés, la plupart des spécialistes admettent que c'est un art difficile dans la mesure où les échanges sont souvent inégaux, les enjeux et sous-entendus sont multiples, le récepteur n'est pas toujours attentif, ni le message bien élaboré. Autant de raisons qui pourraient rendre pessimiste sur les capacités de communiquer (Dortier, 2005).

De nos jours, la communication constitue un objet d'étude que se partagent plusieurs disciplines telles que la psychologie, la psychanalyse, la sociologie, et les sciences de l'information et de la communication. À en croire Moumouni (1997), la communication suscite une certaine controverse dans la mesure où les spécialistes peinent à lui trouver une définition univoque. Quoiqu'il en soit la plupart des spécialistes de la communication s'accordent à la définir comme un processus de transmission d'informations et de socialisation (Aranguren, 1967). C'est un concept qui provient du latin « *communicare* » et signifie « la mise en commun ou le partage » (Aranguren, 1967; Ball et Padioleau, 1973; Lazar, 1991). Il s'agit d'un processus de « mise en commun ou de partage » d'informations et de connaissances dont les différentes phases sont : l'émission, la transmission et la réception d'un message (Aranguren, 1967; Lazar, 1991). Elle peut être verbale (langage) comme elle peut être non verbale (signes). Communiquer suppose qu'il faut être deux, à savoir un émetteur et un récepteur pour permettre à l'information de circuler dans les deux sens dans la mesure où la communication est un échange dans lequel, il n'est pas possible d'ignorer les interlocuteurs (Lamizet, 1992).

Force est de souligner que dans le contexte québécois, on parle plutôt de communication publique contrairement en France où il est question de sciences de l'information et de la

communication (Demers, 2008). Des chercheurs de l'Université Laval ont défini la communication en insistant sur son caractère public. Pour eux, elle est :

L'ensemble des phénomènes de production, de traitement, de diffusion, de rétroaction de l'information qui reflète, crée et oriente les débats et les enjeux publics; la communication étant non seulement le fait des médias, mais aussi des institutions, entreprises, mouvements et groupes sociaux qui interviennent sur la place publique (Beauchamp, 1991 : XIII).

Toujours dans leur argumentation, ils ajouteront que :

La communication publique touche non seulement les affaires publiques et la vie politique en général, mais aussi tous les problèmes auxquels doit faire face la société et qui sont soumis au débat public, agitent l'opinion publique ou relèvent de l'état et de l'administration publique : économie, justice, éducation, santé, environnement, etc. (De Bonville, 1991 : 4).

Tel n'est pas le cas ni de la communication médiatique (presse, radio, télévision), ni de la communication politique ou de la communication d'entreprise où la circulation de l'information est à sens unique, souligne Dortier (2005). Malgré ces « failles », la grande majorité des spécialistes inscrivent la communication dans la perspective d'une transmission d'informations même si, de plus en plus, d'autres comme Bernard Lamizet (1992), Edmond Marc (2005) et Yves Winkin (2005), la mettent au cœur du lien social. D'ailleurs, Marc (2005 :87) estime que la communication doit être comprise comme « un processus permettant de nouer des relations, de partager des émotions et des sentiments, d'agir sur autrui, de conforter notre identité ou celle des autres... ou passer le temps ». Winkin (2005 : 97), pour sa part, soutient que la communication est « l'ensemble des actes qui au jour le jour mettent en œuvre les "structures" qui fondent une société, c'est-à-dire sa culture. L'ensemble des actualisations de la culture dans les mille et un gestes de la vie constitue la "communication" ».

Pour Winkin comme pour Marc, il faut concevoir la communication non comme un phénomène spécifique et limité, mais comme un concept intégrateur, devant permettre de penser autrement les rapports entre l'individu et la société, entre la société et la culture. Dans cette perspective, la communication apparaît comme un phénomène social, car

chaque acte de transmission de message est intégré à une matrice beaucoup plus vaste, comparable dans son extension à la culture. C'est cette matrice qui reçoit le nom de communication sociale (Winkin, 2005).

Parler, écouter, lire, écrire, téléphoner, se réunir, informer, s'informer, etc., la communication est dans les organisations la chose la plus vitale et courante. D'où, la mise en place de stratégies de communication efficaces pour assurer le rayonnement de ces organisations. Lamizet (1992) affirme qu'une stratégie de communication implique une continuité, c'est-à-dire que dans son déroulement au cours de la temporalité, elle définit une forme de continuité temporelle entre les différents moments et entre les différents acteurs dont elle est faite. En outre, le concept de stratégie de communication rend-il possible l'inscription de la communication, dans ses formes et dans ses structures, dans la durée d'un rapport au temps, ordonné par l'identité de l'énonciateur et du destinataire. Poursuivant son argumentation, Lamizet (1992 : 295) soutient que :

À partir du moment où cette identité est construite autour de la logique de la médiation, le concept de stratégie de communication vient articuler l'identité symbolique du sujet à sa dimension d'acteur du champ social et institutionnel : à partir du moment où la communication s'engage dans une perspective stratégique, cela implique la détermination du procès de la communication en termes d'action, en termes de dynamique active : une stratégie de communication substitue une logique d'acteurs à une logique de sujets, et, en ce sens, elle inscrit bien la communication dans la dimension d'une approche politique des rapports symboliques et des rapports de communication.

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons définir les stratégies de communication, ainsi comprises et pour mieux l'adapter à notre étude, comme étant l'ensemble des moyens, techniques ou non, mobilisés par les responsables du GEEP dans le cadre des clubs/EVF pour véhiculer des messages relatifs à la santé de la reproduction dans le but de faire acquérir aux adolescents des connaissances susceptibles de leur faire changer de comportements ou d'en adopter de nouveaux. Cela implique un processus interactif consistant à échanger des idées ou des informations avec soi-même ou/et avec une ou plusieurs personnes, afin d'apporter le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires pour un changement de comportement. Ces échanges de vues peuvent se faire sous forme

de sketches, d'exposés, de ciné-débats, de conférences, de mobilisations sociales, de cours, de projections de films, d'émissions de radios, etc., afin de promouvoir un changement de comportement chez les adolescents scolarisés pour l'amélioration ultime de leur condition de vie et de leur santé reproductive. Un des enjeux de l'étude est de savoir si ces stratégies de communication sont suffisamment efficaces pour permettre aux clubs/EVF de réaliser leurs divers objectifs.

### **2.2.2. Le concept de club éducation à la vie familiale (EVF)**

Lorsqu'il est question de club/EVF, il est bon de préciser qu'on est en plein dans le monde associatif. Et, selon Hautenne (2004), quand quelqu'un aborde l'associatif, ce qui vient à l'esprit dans un premier temps c'est le dévouement des membres de l'association, quel que soit son projet fondateur, le surinvestissement des participants à l'association en termes d'heures consacrées aux activités, aux valeurs communes partagées par l'ensemble des associés, etc. À en croire l'INSEE<sup>48</sup> (2003), trois grandes catégories d'associations se dessinent selon que l'adhésion est principalement motivée par la pratique d'une activité, par un désir de rencontres ou bien pour la défense d'une cause ou d'intérêts communs. Dès lors, soutient Fortin (1994), l'adhésion à une association n'est ni plus ni moins qu'une affaire de sociabilité. Il faut dire qu'avec l'essor économique, la sociologie des organisations et des associations se développera pour mieux comprendre et expliquer la vie des hommes en groupe.

Définissant l'association Hautenne (2004 : 12) suggérera qu'elle « regroupe plusieurs personnes qui ont décidé de s'unir pour coopérer en vue d'apporter une solution à un problème ou de répondre à un besoin ». Dans cette conception, le volontariat et la coopération constituent les éléments fondamentaux de la bonne marche d'une association. Pour Erhard Friedberg (cité par Hautenne, 2004 : 12), l'association constitue un construit social, au même titre que toute organisation. Elle est « un contexte d'action dans lequel se jouent et se gèrent des rapports de coopération, d'échanges et de conflits entre des acteurs

---

<sup>48</sup> [En ligne] : [http://www.associations.gouv.fr/article.php3?id\\_article=90](http://www.associations.gouv.fr/article.php3?id_article=90) (Page consultée le 14 mars 2010).

aux intérêts divergents ». À cet effet, la vie associative constitue un prolongement de la culture de la solidarité de jadis (Fortin, 1994).

À notre époque, nombreux sont les pays qui inscrivent dans leur charte fondamentale le droit de s'associer et de se réunir pour tous les citoyens. D'ailleurs, dès le XIX<sup>e</sup>, Alexis de Tocqueville soutenait que la liberté d'association est un des fondements des sociétés démocratiques. Dans un pays comme le Sénégal, le mouvement associatif s'est développé à partir des années 1950 et s'est imposé comme un véritable vecteur de socialisation et de changement social (Ndiaye, 2009). En milieu scolaire, les autorités vont favoriser la mise en place de structures périscolaires permettant aux élèves, par-delà l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, de développer leur sens des responsabilités et leur culture civique et démocratique.

Le paysage scolaire sénégalais a toujours été marqué par l'existence de foyers socio-éducatifs qui sont des associations formées au sein des établissements d'enseignement moyen et secondaire et dotés d'un règlement intérieur. Exclusivement dirigés par des élèves, ces foyers cherchent à promouvoir l'apprentissage des matières au programme, la tolérance, la créativité et la responsabilité. Parallèlement, à chaque discipline d'enseignement peut correspondre une structure ouverte à tous les élèves pour le renforcement de leurs capacités en dehors des heures de cours. Du reste, il est fréquent de voir dans les établissements scolaires des clubs d'anglais, de philosophie, de littérature, etc., tous fédérés par le foyer socio-éducatif.

En 1994, une nouvelle structure verra le jour dans le paysage scolaire sénégalais. Il s'agit du club éducation à la vie familiale. Son avènement fut une révolution en ce sens que son fonctionnement et la nature de ses objectifs diffèrent de ceux des autres clubs. À travers les clubs/EVF, les initiateurs ont voulu introduire une nouvelle démarche beaucoup plus participative en mettant l'accent sur la responsabilisation des élèves par la formation, la sensibilisation et la communication sur les phénomènes de population, notamment sur la santé de la reproduction (Fall, 1999). Dans ce processus, une part prépondérante sera accordée à l'expérience et au vécu quotidien des élèves pour une meilleure compréhension

des phénomènes de population. Partout où il existe, le club/EVF sera doté de fonds et de matériels didactiques pour mener à bien toutes ses activités. De même, son fonctionnement sera régi par un règlement intérieur clairement défini et ses administrateurs sélectionnés sur la base de critères d'excellence.

Présentant le club/EVF, le GEEP (1994) affirmera qu'il est un espace d'information et de sensibilisation sur les problèmes de population, c'est-à-dire la fécondité des adolescents et des adolescentes, les interrelations entre la croissance démographique élevée du Sénégal, la taille de la famille et les comportements individuels en matière de fécondité et de santé reproductive, les relations Population/Environnement/Santé. Dans la même mouvance, Mamadou Diallo (s.d.), soulignera que le club/EVF est un espace d'information, de sensibilisation, d'éducation, de communication et de responsabilisation des jeunes adolescents scolarisés en vue d'une planification de leur vie. Le rôle du club/EVF au sein de l'établissement consiste à permettre aux élèves de capitaliser un savoir, un savoir-faire et un savoir-être. Il s'agit d'une éducation à la vie porteuse de progrès social qui permettra aux élèves futurs décideurs de participer activement au développement du pays.

Dans le cadre de cette étude, sans trop nous éloigner des définitions faites du concept de club/EVF, nous pouvons dire qu'il est un cercle créé en milieu scolaire regroupant des membres ayant un objectif commun et régi par des textes qui assurent son bon fonctionnement. Ouvert à tous les élèves des établissements scolaires moyens et secondaires, il est dirigé par un collectif mixte d'élèves sous la supervision d'un collectif de professeurs. Il est créé dans le but de fournir aux adolescents scolarisés un lieu adéquat à la discussion sur les phénomènes de population, notamment la santé de la reproduction.

### **2.2.3. Le concept de Santé de la reproduction**

Le concept de santé de la reproduction a fait son apparition officiellement lors de la Conférence du Caire de 1994 dont l'objet était d'adopter un programme d'action se fondant sur une stratégie nouvelle susceptible de mettre l'accent sur l'interdépendance de la population et du développement, mais aussi sur l'émancipation des femmes (FNUAP, 2003). Son irruption sur la scène internationale a été rendue possible grâce à l'effort de

plusieurs chercheurs, groupes féminins et grâce aux organismes, tel que la Fondation Ford, l'International Women's Health Coalition, l'Organisation mondiale de la santé et le Population Council (Lassonde, 1996; Diagne, 2005). Il a pendant longtemps été assimilé à la planification familiale<sup>49</sup> dont le rôle principal consistait à outiller les couples pour leur permettre de décider du nombre et de l'espacement des naissances.

À cet effet, l'accent fut mis sur la promotion des services offrant une meilleure prise en charge de la santé maternelle et infantile, mais également des méthodes contraceptives modernes. Ces programmes se sont surtout développés sous l'égide de la « National Birth Control » créée aux États-Unis par une ancienne néomalthusienne du nom de Margaret de Sanger. Sa mission principale était la promotion du planning familial dans les pays de l'hémisphère sud<sup>50</sup>. Toutefois, souligne Lassonde (1996), dès le début des années 1990, l'ensemble de ces programmes axés sur le contrôle de la fécondité et sur la fourniture de contraceptifs sera remis en cause par plusieurs éléments. Parmi ces éléments, il faut citer la propension des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH/SIDA qui a permis « de prendre conscience du rôle clé de la sexualité dans l'état de la santé en général » (Lassonde, 1996 :44).

De nouvelles perspectives s'ouvrirent dans la gestion des programmes de planification. Il ne s'agissait plus d'une simple planification familiale et d'une prise en charge de la santé maternelle et infantile. Désormais, l'accent était de plus en plus mis sur la promotion et la défense des droits des femmes en matière de procréation (De Koninck, 1998). Il fallait prendre en compte l'opinion de la femme en tant que personne ayant des besoins sanitaires spécifiques (Lassonde, 1996). La santé de la reproduction était à même de prendre en charge cette nouvelle orientation. Effectivement, elle dépasse la planification familiale sur

---

<sup>49</sup> Pour bon nombre de spécialistes des phénomènes de population, la planification familiale telle que développée à la fin des années 1960 n'était ni plus ni moins qu'une politique de limitation des naissances dans les pays en développement.

<sup>50</sup> Au Sénégal, il a été créé dès le début des années 1970, l'Association sénégalaise pour le bien-être familial (ASBEF) très réputée dans le planning familial. Implantée dans presque tous les départements et chefs-lieux de région du Sénégal, elle offre aux populations des services divers allant de la gynécologie à l'appui aux associations.

le plan technique, car il s'agit de considérer « les différents facteurs et motifs affectant les comportements reproductifs, tels que le rôle des hommes, les relations de pouvoir entre les sexes, le statut de la femme, le rôle des institutions sociales dans les stratégies de reproduction de même que dans les choix individuels » (Lassonde, 1996 : 44).

Selon la plupart des spécialistes des phénomènes de population, c'est dans ce contexte que le concept de santé de la reproduction s'est imposé en intégrant la santé sexuelle et la régulation de la fécondité, à savoir la contraception, les grossesses non désirées, les complications de la grossesse, de l'accouchement et de l'avortement, l'infécondité, les infections génitales, les infections sexuellement transmissibles (IST) et le SIDA, les cancers du sein et de l'appareil génital, les morbidités et les mortalités maternelles et infantiles, mais également les mutilations et les violences sexuelles. Aussi reconnaissent-ils qu'une certaine ambiguïté entoure la question (Lassonde, 1996; De Koninck, 1998).

Assurément, c'est un concept polysémique à la fois biomédical, juridique, politique et éthique. Une telle diversité d'appartenance rend difficile toute tentative d'une définition claire et précise de ce concept. Cette situation a fait dire à Carla Makhoul (citée par Lassonde, 1996 : 44) que « l'intérêt de la notion de santé de la reproduction tient au fait qu'elle repose sur des catégories floues lui assurant une grande souplesse opérationnelle permettant de prendre en compte les préoccupations de différents types de clientèles. Il s'agit davantage d'une notion à visée consensuelle que d'une définition normative stipulant comment les programmes doivent être structurés ». Quoi qu'il en soit, la plupart de spécialistes en définissant la santé de la reproduction ont mis l'accent sur le caractère universel du droit à la santé de la reproduction, la qualité de la vie, l'accès à des services de qualité et sur les rapports de genre (Lassonde, 1996; De Koninck, 1998; UNFPA, 2001).

Dans la perspective féministe nous renseigne Maria De Koninck (1998), la notion de santé de la reproduction renvoie à l'amélioration de la condition des femmes et de leur droit de décider en matière de procréation en choisissant le moment, la fréquence et le contexte, mais renvoie également à l'accès à des services permettant aux femmes d'exercer leur « autonomie reproductive ». Selon Ahmed Obaid Thoroya (2003) Directrice exécutive du

Fonds de nations unies pour la population, cette autonomie constitue une fin en elle-même, car se traduisant en familles et en communautés plus solides et donne aux femmes la force de lutter ensemble contre la pauvreté. Par ailleurs, souligne Fatou Diagne (2005), la santé de la reproduction intègre la dimension genre dont l'une des visées est la signification des catégories sociales que sont l'homme et la femme, de même que leurs relations en matière de production et reproduction sociale. À ce titre, elle permet une meilleure identification des rôles masculins et féminins dans une perspective de changement des rapports sociaux, mais également de partenariat.

Enfin, selon l'ONU (1995), par santé en matière de reproduction, on n'entend pas uniquement l'absence de maladie ou d'infirmité, mais un état de bien-être général, tant physique que mental et social, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement. « Cela suppose qu'une personne peut mener une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, qu'elle est capable de procréer et elle est libre de le faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire. Cette dernière condition implique qu'hommes et femmes ont le droit d'être informés et d'utiliser la méthode de Planification familiale de leur choix » (ONU, 1995 : 38). Aussi l'ONU a-t-elle dégagé, au sortir de la Conférence du Caire, quatre composantes de la santé de la reproduction, à savoir la santé de la mère, la santé de l'enfant, la santé sexuelle et la régulation de la fécondité, et identifié ses cibles que sont les hommes et les femmes à toutes les étapes de leur vie : naissance, enfance, adolescence, vie adulte, ménopause.

Dans cette perspective, la Conférence du Caire mettra en exergue l'importance de l'adolescence pour la santé en matière de reproduction et de sexualité tout au long du cycle de vie. Elle a également pour la première fois dans un cadre formel et international reconnu que les adolescents ont des besoins de santé particuliers qui diffèrent considérablement de ceux des adultes et a souligné que l'égalité entre les sexes est une composante essentielle des efforts menés pour répondre à ces besoins (UNFPA, 2003). Pour ce faire, il a été demandé aux différents gouvernements de tout mettre en œuvre pour satisfaire les besoins des adolescents sur les plans de la santé en matière de reproduction et de sexualité dans le plus grand respect des droits à la vie privée et la confidentialité (UNFPA, 2003). Au

Sénégal, c'est à partir de cette date que la santé de la reproduction des adolescents devint une priorité pour les pouvoirs publics.

Beaucoup plus tard, l'ONU fera de la santé de la reproduction des adolescents un droit de la personne. Il a été reconnu aux adolescents le droit de bénéficier des meilleures conditions possibles en matière de santé par l'accès à l'information en matière de reproduction et de sexualité, y compris concernant la planification familiale et les contraceptifs, les dangers de la grossesse précoce, la prévention du VIH/SIDA, la prévention et le traitement des IST. Au Sénégal, le club/EVF apparaissait comme étant le moyen privilégié de mettre en pratique un tel droit.

Partant de tout ce qui précède, nous pouvons définir dans le cadre de cette étude le concept de santé de la reproduction des adolescents comme étant l'ensemble des actions visant le renforcement et l'amélioration de la qualité de vie en mettant surtout l'accent sur la santé sexuelle : les infections sexuellement transmissibles et le SIDA, les cancers du sein et de l'appareil génital, les mutilations et les violences sexuelles, mais également sur la régulation de la fécondité : la contraception, les grossesses non désirées, les complications de la grossesse, de l'accouchement et de l'avortement, l'infécondité, les infections génitales, les morbidités et les mortalités maternelles et infantiles

#### **2.2.4. Le concept d'enjeu démographique**

Selon Foudriat (2007 : 321), un enjeu est la valorisation qu'un individu accorde à certains objectifs. Un individu, soutient-il, peut avoir plusieurs enjeux, mais pour chaque moment d'un contexte d'action, ceux-ci sont hiérarchisés. Dans ce cas, l'intérêt peut être considéré comme un concept synonyme. Les enjeux peuvent être de nature différente comme réussir dans une carrière, être efficace dans le travail, rechercher une promotion, avoir un statut social fort, etc. Quant à l'Encyclopédie Universalis, il définit le concept enjeu comme étant de l'argent ou un objet mis en jeu au début une partie et qui revient au gagnant, une mise (gagner ou perdre son enjeu). Il le définit également comme ce que l'on peut perdre ou gagner dans une entreprise, une compétition, un concours (l'enjeu de la bataille, l'enjeu de la partie).

Comme précédemment écrit, le concept « démographie », quant-à lui, il a fait son apparition pour la première fois en 1855 dans le livre d'Archille Guillard intitulé *Éléments de statistique humaine ou démographie comparée*. L'étymologie du mot démographie vient des mots grecs « démos » et « graph » qui signifient l'étude du peuple. Son objet est la science des populations humaines. Du reste, définissant la démographie, Guillard (1855 : XXVI) disait qu'elle est :

L'histoire naturelle et sociale de l'espèce humaine. Dans le sens restreint où nous devons la prendre ici, c'est la connaissance mathématique des populations, de leurs mouvements généraux, de leur état physique, civil, intellectuel et moral. Son domaine (...) embrasse la succession, la durée de la vie, les rapports de l'homme à la nature, et ceux de l'homme à l'homme, en un mot, tous les genres d'études qui ont trait directement à l'espèce, à ses besoins, à ses souffrances et à son bien-être.

Faisait-il œuvre de pionnier, car à cette époque on ne parlait que d'arithmétique politique. Les grands penseurs du moment ne s'accordaient que sur une seule chose : « la nécessité de confronter leur problématique politique (l'étude des populations humaines) aux sciences du nombre, la mathématique, la statistique et le calcul des probabilités » (Mesure et Savidan, 2006 : 256). Durkheim était allé jusqu'à dire que la démographie est le socle de la sociologie. Il a fallu attendre les années 1930 pour voir émerger une nouvelle approche dans la démographie avec Alfred Lotka qui élaborait la théorie de la « dynamique des populations » (Mesure et Savidan, 2006). Aujourd'hui, cette dynamique occupe une place centrale en démographie et ressort dans toutes les définitions de cette discipline.

Pour Pressat (1979 : 39), la démographie « c'est l'étude des populations humaines en rapport avec leur renouvellement par le jeu des naissances, des décès et des mouvements migratoires ». Toutefois, estiment la plupart des démographes, la définition la plus complète et la plus populaire est celle donnée par l'ONU à travers son dictionnaire démographique multilingue<sup>51</sup> : « la démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution

---

<sup>51</sup> [En ligne] : <http://fr-ii.demopaedia.org/wiki/10> (Page consultée le 30 mars 2010).

et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif ». Par ailleurs, les spécialistes des phénomènes de population sont quasi unanimes à distinguer deux dimensions dans la démographie, à savoir : la démographie pure et la démographie large. Selon Chesnais (2010 : 5) :

La première est un exercice technique, une application de la statistique aux populations humaines. Son objet est d'enregistrer et de mesurer les phénomènes sans en saisir les tenants et les aboutissants. La seconde (la démographie large), quant à elle, va au-delà : elle s'intéresse aux causes qui ont pu produire les phénomènes étudiés à leurs conséquences possibles, ainsi qu'aux politiques de populations souhaitables.

Cette deuxième dimension de la démographie est surtout utilisée pour étudier les problèmes de population que sont l'accroissement naturel, la répartition spatiale ou densité de peuplement et les déplacements de population encore appelés migrations. L'accroissement naturel de la population se présente différemment selon les pays et les continents. Il existe différents types d'accroissement naturel<sup>52</sup> : des accroissements naturels lents (ralentis, stagnants) surtout dans les pays industrialisés et des accroissements naturels rapides ou galopants dans les pays en développement surtout d'Afrique. Les démographes soutiennent que l'accroissement naturel lent et l'accroissement naturel rapide sont à l'origine d'importants problèmes de population. Par exemple, vieillissement de la population dans les pays industrialisés et extrême jeunesse de la population dans les pays en développement.

La jeunesse et le vieillissement de la population vont se poser comme de véritables enjeux démographiques pour les pays concernés dont l'une des principales dimensions est la fécondité. Si dans les pays à accroissement naturel lent la priorité est donnée à la stimulation de la fécondité, dans ceux où il est rapide, l'accent est mis sur sa maîtrise. C'est le cas de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne qui sont caractérisés par des taux de fécondité très élevés (en moyenne plus de 5 enfants par femme).

---

<sup>52</sup> Jean Marc Éla (1998 : 330), parle de « deux démographies » propres aux « deux hémisphères » pour qualifier ces types d'accroissement.

Même si l'usage du concept d'« enjeu démographique » est récent, le débat qu'il suscite remonte à plusieurs siècles et a été posé pour la première fois par Malthus. Dès 1798, il a montré qu'un taux de fécondité élevé a des effets néfastes sur la croissance des revenus entraînant d'innombrables problèmes. Selon lui, plus la population croît, plus la nourriture se fait rare et plus son prix augmente entraînant, par ricochet, des pénuries. Ainsi, il préconise la réduction de la fécondité par contrainte morale. En lieu et place, les néomalthusiens proposeront l'usage à grande échelle de méthodes contraceptives modernes. La propagande néomalthusienne fera des pays en développement sa cible principale en montrant que la croissance démographique observée dans ces pays constitue un véritable frein au développement économique.

Le mouvement écologiste qui se mettait en place viendra corroborer cette argumentation en insistant sur le caractère fini des ressources naturelles de la terre. Les tenants de cette idée vont axer leur réflexion sur les limites physiques de la croissance démontrant que l'accroissement rapide de la population mondiale mène inéluctablement à la surexploitation de la planète pouvant aboutir à des désastres écologiques et humains. Le rapport Meadows communément appelé rapport du Club de Rome apportera en 1972 beaucoup plus de pessimisme en montrant que la planète n'est pas assez vaste et ses ressources ne sont pas suffisantes pour tolérer plus longtemps le comportement égocentrique et agressif de ses habitants. Bon nombre d'États, d'organismes donateurs et de grandes institutions épouseront les éléments fondamentaux de cette conception néomalthusienne liant population et économie (la lutte contre la surpopulation, le contrôle des naissances grâce aux moyens contraceptifs en usage, le planning familial, la baisse de la fécondité, la préservation de l'environnement, etc.)

Au milieu des années 1980, beaucoup d'autres démographes effectueront des tests statistiques pour montrer qu'il n'existe aucune corrélation entre croissance économique et croissance démographique. Au contraire, soutiennent-ils, l'augmentation de la population est à la fois cause et conséquence du progrès économique, d'autant plus que ces phénomènes peuvent être influencés par les mêmes variables (Teulon, 1999). Les Nations Unies (2001) iront même jusqu'à soutenir que les liens réciproques entre l'effectif de la

population et la croissance démographique, les modifications de l'environnement et le développement ne sont pas très clairement établis. Certes, une certaine accalmie est observée depuis la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994 et au cours de laquelle, la plupart des États, surtout africains, s'accordaient à reconnaître la nécessité impérieuse d'une maîtrise de l'accroissement démographique pour atteindre le développement. Mais, le débat politique sera à nouveau agité, en 2007, par le Président français Nicolas Sarkozy. En effet affirme ce dernier, « la réalité de l'Afrique, c'est une démographie trop forte pour une croissance économique trop faible ». Pour lui, ce déséquilibre a pour conséquence trop de famine et trop de misère entraînant la rareté qui suscite la violence. Aussi soutient-il, la réalité de l'Afrique, c'est encore et surtout un développement au ralenti et une agriculture peu productive, c'est l'insuffisance des infrastructures routières, des écoles et des hôpitaux.

Dès lors, un consensus s'est dégagé entre les institutions des Nations Unies et certains partenaires au développement autour de l'idée selon laquelle un accroissement démographique accéléré constituait un réel handicap pour les pays en voie de développement (Banque mondiale, 2007). La Banque mondiale ira jusqu'à soutenir qu'un taux de croissance démographique supérieur à 2% par an pouvait constituer un véritable frein au développement économique et social des pays sous-développés. On estima que les populations de ces pays avaient tout à gagner en optant pour une réduction de la fécondité. La baisse de la fécondité devint alors un enjeu démographique de taille. Dans un pays comme le Sénégal, il s'en est suivi la mise en œuvre de vastes programmes de planification familiale surtout axés sur la promotion et l'utilisation de moyens contraceptifs modernes. Aussi, vu le nombre élevé de jeunes scolarisés en âge de procréer, l'école sera appelée à participer aux efforts de sensibilisation. En milieu scolaire, il a été élaboré et mis en pratique dans le cadre des clubs/EVF un programme devant permettre aux élèves de mieux appréhender les enjeux démographiques du moment, à savoir la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile, la réduction de la taille de la famille, la préservation de la nature et la création de conditions favorables pour améliorer l'harmonie entre la population et l'environnement naturel, etc.

Donc, en nous fondant sur ce qui précède, nous pouvons définir dans le cadre de cette étude, le concept d'enjeu démographique comme étant toutes les actions engagées en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves sur les problèmes de population avec comme finalité, leur prise de conscience de l'importance d'une fécondité peu élevée. Cela concerne toutes les stratégies mises en œuvre pour leur faire comprendre qu'une baisse de la fécondité aboutit inéluctablement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

### **2.3. Schématisation de l'hypothèse**

Nous pouvons rendre les concepts de notre hypothèse davantage opératoires en définissant des signes observables et mesurables à même de leur assurer une compréhension univoque. C'est ce qui nous a amené à dégager les composantes du modèle d'analyse dans lequel chaque concept a été décomposé en dimensions, et chaque dimension en indicateurs. Finalement, l'usage de schèmes d'intelligibilité rend davantage opérationnelle l'hypothèse formulée.

#### **2.3.1. Dimensions et indicateurs des concepts**

Pour le concept de « club éducation à la vie familiale », nous avons choisi comme principale dimension, l'« organisation » qui fait référence à la structure ou à l'organigramme du club/EVF. Cette organisation s'appuie sur le collectif des élèves chargés de la gestion et du fonctionnement des clubs/EVF, appelés leaders-élèves-animateurs (LEA), mais aussi sur le collectif des professeurs encadreurs appelés professeurs relais techniques (PRT), chacun avec un poste spécifique. Comme il est impossible de réaliser l'ensemble du travail collectivement, chaque membre a une mission à accomplir. Néanmoins, le club reste le lieu de la prise de décisions et d'orientation. Les diverses tâches sont réalisées selon un canevas de travail préalablement établi avec l'accord de tous les membres.

Le fonctionnement du club/EVF constitue le principal indicateur de l'organisation, car une structure peut exister sans fonctionner. Le mode de fonctionnement définit les rôles attribués à chaque membre du club/EVF. Pour que tout fonctionne, il est nécessaire qu'il y

ait des rencontres périodiques entre membres du bureau, mais également des activités aussi diverses que variées, organisées au nom de la structure. L'ensemble de ces réunions qui peuvent être des assemblées de renouvellement, des réunions ordinaires ou préparatoires, des activités de sensibilisation, constitue les indicateurs pouvant témoigner du bon fonctionnement de l'organisation. Partant, les élèves pourront s'exprimer sur son utilité.

Pour le concept de « stratégie de la communication », nous avons identifié la dimension « relationnelle » ou « interpersonnelle », en partant de l'idée selon laquelle la communication est un processus d'échange d'idées et d'informations mettant en jeu soit deux individus, soit plusieurs personnes. C'est un processus qui fait intervenir un émetteur et un récepteur, tous deux reliés par un canal : « le passage de message ». Dans le cadre du club/EVF cela suppose la construction d'un environnement favorable pour transmettre un message (identification des conditions requises), la création d'une ambiance calme et sereine, le choix d'un lieu où les personnes concernées peuvent se retrouver.

Il faut également se rendre « mentalement » disponible, cibler le thème de discussion, c'est-à-dire le définir clairement, cibler l'interlocuteur en lui adaptant le langage du discours. Dans ce processus, l'émetteur transmet les informations et la connaissance au groupe. Il donne le ton et l'ambiance du groupe. Il doit être crédible et cohérent. Il doit maîtriser le sujet, regarder son interlocuteur, faire parler les participants tout en respectant leur parole. Tout ceci implique une écoute active et participative. Quant au récepteur, il doit être en écoute active, intéressé par le sujet, disponible, ouvert sur la connaissance. Aussi, doit-il s'impliquer verbalement en participant aux discussions, en parlant et en répondant. Les canaux de la communication c'est-à-dire les procédés adoptés pour faire véhiculer le message peuvent être les indicateurs de la dimension interpersonnelle. Ces procédés peuvent prendre la forme de counseling (en tête à tête), groupe de discussions, conférence, ciné-débats, exposés, activités théâtrales, de cours en classe, etc. Leur fréquence et leur réussite témoignent de l'efficacité de la stratégie.

S'agissant du concept de « Santé de la reproduction », nous avons identifié comme dimension « la connaissance » qui englobe la « connaissance théorique » et la «

connaissance morale ou éthico-religieuse ». La « connaissance théorique » renvoie à l'ensemble des connaissances relatives à l'appareil de reproduction, c'est-à-dire l'anatomie et la physiologie des organes génitaux, les causes et les conséquences de la sexualité et des grossesses précoces, les méthodes contraceptives, les infections sexuellement transmissibles dont le VIH/SIDA, les causes et les conséquences liées à une fécondité élevée, de même que les structures offrant des services en santé de la reproduction.

L'ensemble de ces connaissances acquises à travers les différentes activités scolaires et périscolaires devront permettre aux adolescents de comprendre, d'identifier et de nommer les transformations survenant au cours de la puberté, de reconnaître le changement de caractères et de comportements durant cette période et enfin, d'être conscient du rôle important des rapports parents/enfants durant cette période. Ces connaissances se manifestent de façon quantifiable chez les élèves à travers une bonne maîtrise de la période de fécondité chez une fille et le moment durant lequel un garçon peut enceindre une fille; l'identification des dangers liés à une sexualité et une grossesse précoces; la maîtrise des procédés permettant d'éviter une infection sexuellement transmissible ou de retarder une grossesse; l'identification et l'énumération des structures de référence en santé de la reproduction.

La maîtrise de ces connaissances aboutit à un changement de comportements qui se manifestent par leurs aptitudes à prendre des décisions raisonnées établies sur la base de leurs connaissances. Elle se traduit aussi par la fréquentation des structures sanitaires spécialisées, une prise de conscience de certaines dérives liées à une sexualité précoce et non protégée, une baisse du multipartenariat, une baisse des rapports sexuels non protégés, une utilisation efficace des moyens de protection lors des rapports sexuels. La « connaissance morale ou éthico-religieuse », quant à elle, fait référence à l'ensemble des valeurs morales et religieuses qui guide l'action du jeune en matière de sexualité. L'adolescent aura tendance à donner beaucoup d'importance à certaines vertus comme la virginité, la chasteté avant le mariage, le respect de soi, l'ensemble de valeurs qu'il tire de son environnement social. Le tout étant fondé sur un code de conduite basé sur la moralité,

les règles de fréquentation, sur l'amour et le mariage. Les indicateurs de cette dimension seront l'abstinence sexuelle pour les célibataires et la fidélité.

Quant au concept d'« enjeu démographique », nous lui avons identifié comme principale dimension la fécondité dont la baisse est l'objet de toutes les actions engagées dans les programmes EVF. Cela doit passer par la sensibilisation des jeunes scolarisés afin qu'ils aient un engagement adulte dans la vie, plus particulièrement, dans la vie conjugale en vue de bâtir des familles heureuses et épanouies. Les cours reçus sur l'utilité de la contraception, la sexualité responsable, les causes et les conséquences des grossesses précoces et non désirées, sont susceptibles d'aboutir à une prise de conscience de l'objectif visait en filigrane, à savoir la réduction du taux de fécondité à court terme.

La compréhension de cet enjeu se manifeste par la capacité des élèves à exprimer leurs préférences en matière de fécondité. En conséquence, ils seront en mesure de donner l'âge idéal au premier mariage pour une fille/un garçon, l'âge idéal pour une fille/un garçon pour avoir son premier enfant, le nombre d'enfants souhaités dans leur vie féconde et le nombre d'enfants pour juger qu'un homme/une femme a une descendance nombreuse. En outre, ils seront capables de s'exprimer sur les causes et conséquences d'une fécondité élevée au Sénégal. Cela nous permettra de savoir si la perspective néomalthusienne est bien intégrée par les élèves. Par ailleurs, pour rendre notre modèle davantage opérationnel, nous avons eu à recourir aux schèmes d'intelligibilité.

### **2.3.2. Recours aux schèmes d'intelligibilité**

En nous référant à Jean Michel Berthelot, nous envisageons de rendre intelligible notre hypothèse de travail et les relations qui existent entre les concepts clefs sous-jacents. Afin d'y arriver, nous avons fait appel aux schèmes d'intelligibilité, principalement au *schème actanciel* et au *schème causal*. Le *schème actanciel* cherche à rendre compte d'un phénomène en se fondant sur les actions et les intentions d'un agent, d'un acteur social, d'un individu. Il renvoie également, selon Berthelot (1990), à l'intentionnalité des actions, c'est-à-dire aux logiques et aux rationalités de leurs actions. Le *schème causal*, quant à lui,

se donne pour ambition d'expliquer un phénomène en le mettant en relation avec d'autres facteurs. La forme logique que Berthelot donne au schème actancier est la suivante :

$$A \rho B = (B \in S, S \{ \Sigma_a \longrightarrow \Sigma_e \} \longrightarrow B \longrightarrow S)$$

$\Sigma_a$  = un ensemble d'acteurs et leurs actions;

$\Sigma_e$  = un ensemble d'effets de leurs actions;

A et B sont mis en relation dans cette logique;

S = Le champ d'action ou système.

Si nous l'appliquons à notre étude nous aurons :

$\Sigma_a$  = L'ensemble des acteurs impliqués dans le fonctionnement du club/EVF.

$\Sigma_e$  = Les pratiques de ces acteurs et leurs résultantes;

A = Les stratégies mises en œuvre dans le club/EVF;

B = Maîtrise des connaissances acquises et leur utilisation;

S = Le club/EVF.

Dans cette application, le schème actancier sert à démontrer que les acteurs impliqués dans le fonctionnement du club/EVF mettent en œuvre des stratégies pour renforcer les capacités des élèves sur la santé de la reproduction. De ce fait présumons-nous, les connaissances acquises devront permettre aux élèves de changer de comportements et d'en adopter de nouveaux. Plus les élèves fréquentent le club/EVF, plus ses acteurs mettent en œuvre des stratégies pour répondre davantage à leurs besoins. Dans cette logique, les stratégies d'action et les décisions des acteurs sont convoquées comme principes explicatifs. Les acteurs y sont reconnus dans leur rationalité comme dans leur subjectivité.

Dans notre perspective, le schème actancier peut être associé au schème causal de forme logique :  $(A\rho B) = B = f(A)$

Nous supposons que l'efficacité des stratégies mises en œuvre dans le club/EVF est très déterminante dans le changement des comportements adolescents. Un tel changement passe nécessairement par la maîtrise des connaissances relatives à la santé de la reproduction. Pour autant, nous ne devons pas tomber dans la familiarité et croire qu'il y'a une relation de

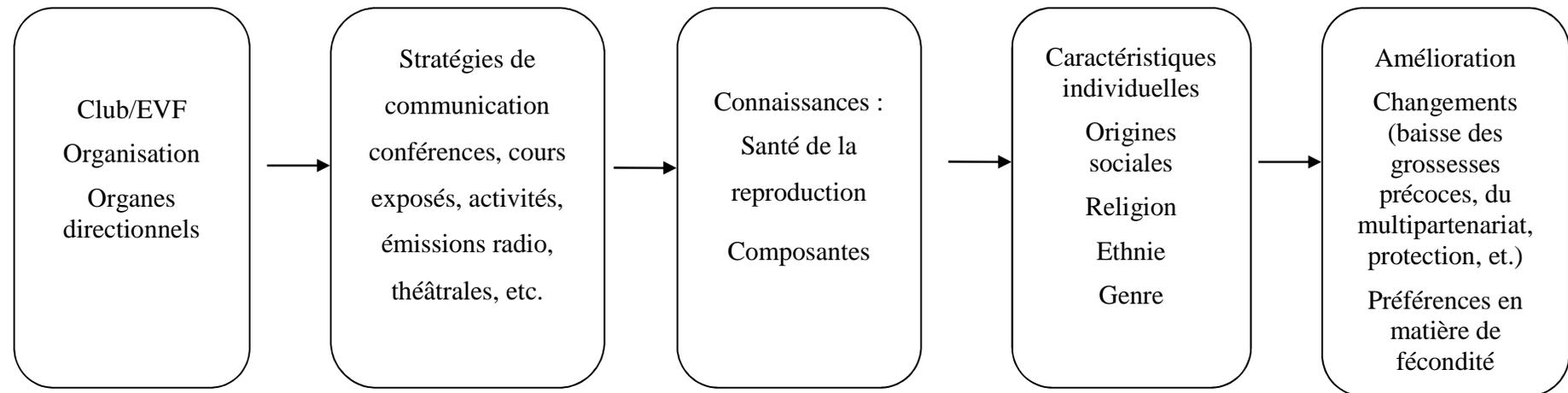
cause à effet, c'est-à-dire que la transmission de connaissances en matière de santé de la reproduction suppose une prise de conscience qui aboutit nécessairement à un changement de comportements ou à une amélioration de la santé de la reproduction des adolescents. En outre, il est probable que d'autres facteurs, autres que l'intervention des clubs/EVF, soient en jeu dans les connaissances acquises par les élèves à ce sujet.

Pour conclure cet exercice, nous pouvons dire que le club/EVF par son action fondée sur des stratégies de communication, d'information et de sensibilisation efficaces à travers des exposés, des ciné-débats, des conférences, des mobilisations sociales, des cours, des projections de films, des émissions de radios, contribue à améliorer les connaissances des élèves en savoirs relatifs à l'appareil de reproduction, aux IST, au SIDA, à la contraception, à la sexualité, etc.. Selon leurs caractéristiques individuelles, ces adolescents peuvent avoir une meilleure connaissance des conséquences d'une sexualité non protégée, des causes et des conséquences des grossesses précoces et non désirées, de l'anatomie et de la physiologie des organes génitaux, de la maîtrise des méthodes contraceptives.

Aussi seront-ils capables de véhiculer des messages auprès de leurs pairs. La maîtrise de ces connaissances aboutit également à un changement de comportements qui se manifestent par une baisse du nombre de cas de grossesses précoces et non désirées dans les écoles, une baisse du nombre de cas d'infection sexuellement transmissibles (IST), une utilisation efficace des méthodes contraceptives, une sexualité responsable, l'abstinence et la fréquentation des structures sanitaires spécialisées, mais aussi une vision différente des rapports population et développement à l'échelle macro. Si les résultats empiriques de la recherche vont dans le sens de notre modèle d'analyse, nous pourrions arriver à la conclusion que l'hypothèse est valide, sinon il faudra l'infirmier.

La figure qui suit schématise l'hypothèse de la présente recherche.

**Figure 1. Schéma d'explication de l'hypothèse**



Après cet exercice d'explicitation, de conceptualisation et de schématisation de l'hypothèse, dans la section qui suit, il est important de présenter la monographie du cadre de sa validation. Il s'agit en fait d'une description de la commune de Saint-Louis qui, pendant longtemps, a été à l'avant-garde de l'enseignement de l'EVF à l'école. C'est une description à la fois diachronique et synchronique qui met l'accent sur les spécificités de cette localité au regard de l'objet étudié.

## **2.4. Monographie sélective du cadre de l'étude: La commune de Saint-Louis**

Pour comprendre les problèmes de population, notamment, les problèmes de santé reproductive des adolescents d'une localité, il est nécessaire de connaître son passé, sa morphologie urbaine, son évolution, ses caractéristiques socio-économiques et sociodémographiques, etc. de cette façon, avons-nous jugé nécessaire de présenter les différentes caractéristiques de la ville de Saint-Louis pour mieux cerner les problèmes auxquels elle est confrontée dans ce domaine. L'objectif de cette section n'est donc pas de retracer les grandes étapes de l'histoire de la ville de Saint-Louis, bien qu'il soit difficile de parler de cette cité sans faire allusion à son passé. Par le présent exercice, nous tenterons simplement de présenter cette ville à travers sa configuration actuelle.

Cela nous amènera à parler brièvement de ses principaux quartiers, de son profil démographique et de ses caractéristiques socio-économiques. Le but fondamental de cette démarche étant de ressortir les liens qui existent entre ces caractéristiques et les problèmes de population, plus particulièrement, les problèmes de santé reproductive des adolescents. Cette section sera aussi pour le chercheur, l'occasion de présenter les établissements ciblés dans le cadre cette étude en évoquant surtout la tradition scolaire de Saint-Louis, mais aussi en parlant du groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) qui se donne pour ambition de prendre en charge les besoins des adolescents scolarisés en matière de santé reproductive à travers les clubs/EVF.

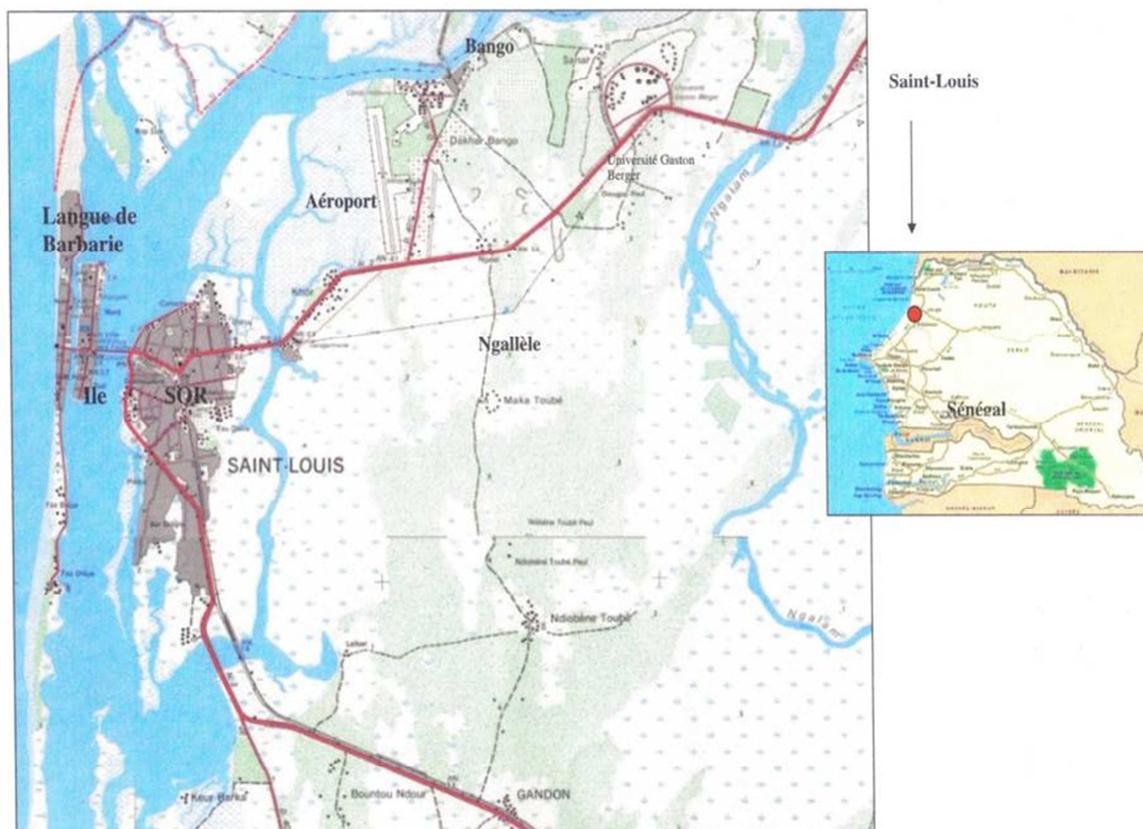
### **2.4.1. Situation géographique et quartiers de la ville de Saint-Louis**

Fondée en 1659 par le Normand Louis Caullier, la ville de Saint-Louis, baptisée en hommage au roi Louis IX (Brigaud, 1987), a des difficultés d'extension liées au caractère insulaire du site d'implantation. Ce dernier donne à Saint-Louis le visage d'une ville constituée par trois bandes de terre aux aspects différents. Ces trois bandes constituent les trois principaux quartiers de la ville.

### 2.4.1.1. Aspects physiques de la ville de Saint-Louis

Selon Camara (1968), la ville de Saint-Louis est bâtie dans un site amphibie formé par ce qu'il est convenu d'appeler le « faux delta » du fleuve Sénégal. En plus du Fleuve Sénégal et de l'océan Atlantique, elle est entourée par de multiples zones marécageuses que l'on nomme « marigot ». Cela fait de Saint-Louis « une zone de morphologie complexe » (Camara, 1968 : 25). L'eau demeure l'élément le plus constant et conditionne la vie et l'avenir de dizaines de milliers de personnes. Avec une superficie communale de 4 579 hectares, la ville de Saint-Louis, en dehors des eaux, couvre 3 632 hectares. Les plans d'eau inclus dans l'aire communale représentent 20 % du territoire de la ville, soit 943 hectares (ADC, 2005).

#### Carte de la situation géographique de la commune de Saint-Louis



Source : SÈNE, A. (2008)

En outre, « la Ville des Canadiens » (Bonnardel, 1992 :14), communément appelée parce que se trouvant aux confins nord du pays où sévit un froid particulier par rapport au reste du Sénégal, connaît un climat stable. Le climat de la vieille cité est de type tropical où sévissent une saison des pluies et une saison sèche. C'est surtout durant la saison des pluies qui va de juin à octobre que la ville enregistre ses températures les plus élevées (entre 25 et 30° c). Par ailleurs, le site donne à Saint-Louis l'image d'une ville formée par trois bandes de terre. Il s'agit, en allant d'ouest en est, de la Langue de Barbarie, de l'île de Ndar<sup>53</sup> et du faubourg de Sor. Les trois ensembles représentent chacun une partie de la ville ayant des caractères qui lui sont propres. Dans les deux premiers ensembles se trouvent les quartiers anciens, tandis que le troisième correspond aux quartiers de Sor dont la majorité des quartiers est de création récente. La photo 2.1 donne une vue panoramique de la ville de Saint-Louis et ses trois ensembles avec de droite à gauche la Langue de Barbarie, l'île de Saint-Louis et le faubourg de Sor.

**Photo 2.1. La commune de Saint-Louis vue du ciel**



Photo : Gerrer Laurent

---

<sup>53</sup> Localement, on nomme Saint-Louis "Ndar" car au départ, l'île s'appelait l'île de Ndar mais depuis 1659, on l'a baptisé l'île de Saint-Louis. De nos jours, la commune, le département et la région portent le nom de Saint-Louis.

#### **2.4.1.2. Les quartiers de Saint-Louis : de réelles difficultés d'extension**

L'île de Saint-Louis, entourée par le petit bras du fleuve à l'Ouest et le grand bras du fleuve à l'Est, est une bien petite île avec son étirement nord-sud de 2,5 km et une largeur atteignant 350 m (Brigaud, 1987). Au milieu de cette île se trouve la place Faidherbe qui sépare l'île en deux. Au sud et au nord de la place s'étendent les quartiers Sud et Nord communément appelés « Sindoné » et « Lodo » par les Saint-Louisiens. L'île est le centre vital de l'agglomération saint-louisienne comme le souligne du reste Camara (1968 : 205), « c'est la ville ». En décembre 2000, l'île fut classée patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans cette perspective, le Conseil municipal de la ville adopta un Règlement provisoire d'architecture pour la sauvegarde de l'île de Saint-Louis (ADC, 2001). Malgré tout, elle n'offre aucune possibilité d'extension. Il en est de même pour la Langue de Barbarie.

Longue bande de terre en sable allant du nord sur la frontière sénégal-mauritanienne à « keur yam sarr ou boppu coor<sup>54</sup> » à l'extrême sud, la Langue de Barbarie est située entre l'océan Atlantique et le petit bras du fleuve Sénégal et n'a que 250 m de largeur. La place Pointe-à-Pitre sépare les deux principaux anciens quartiers de la Langue de Barbarie que sont Guet Ndar (Saint-Louis-sur-mer) au sud et Ndar Toute (Petit Saint-Louis) ou Santhiaba (Villeneuve) au nord. Ces deux quartiers font partie des plus anciens de la ville et ont évolué en même temps que ceux de l'île. Après tout, ils se différencient sur bien des choses. Si Guet Ndar et Ndar Toute sont les plus anciens quartiers de la Langue de Barbarie, il n'en demeure pas moins qu'il existe d'autres quartiers d'égale importance. Il s'agit surtout de Goxumbathie au nord de Ndar Toute et d'Hydrobase qui est en aval de la Langue de Barbarie, non loin de l'embouchure.

Quant au faubourg de Sor, il fut créé en 1658. Sa fondation a donc devancé d'au moins une année celle de l'île de Saint-Louis. Sor ou encore « Tendjiguène », c'est-à-dire le puits de la femme en Wolof, nom qui évoque la rareté de l'eau douce en ce lieu (Dièye,

---

<sup>54</sup> Nom d'un village.

1991), a connu et continue de connaître une extension étonnante. Ce processus fut entamé dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et s'est accéléré durant le siècle dernier. Le faubourg de Sor compte des sous-quartiers qui sont donc de générations différentes et se juxtaposent les uns aux autres selon un plan complexe et inorganisé (Camara 1968). Aujourd'hui, le faubourg est subdivisé en plusieurs sous-ensembles comprenant chacun plusieurs quartiers. Considéré par les habitants de l'île comme la banlieue, la périphérie voire le faubourg pour faire la différenciation, Sor est devenu par la force des choses le cœur de la ville de Saint-Louis. Aujourd'hui, Sor est complètement saturé amenant les populations à s'installer à Bango qui abrite la garnison militaire de Dakar-Bango et à Ngallèle fief de l'Université Gaston Berger. Situés respectivement à 7 et 12 km de la ville, ces deux sous-quartiers se présentent comme des localités semi-urbaines qui se développent sur un rythme rapide.

Présentement, les difficultés d'extension que connaît la commune font que l'importance des infrastructures reste faible vu le nombre important de jeunes qu'elle compte. De fait, la ville ne possède aucun parc urbain, les deux stades de football (soccer) existants remontent à l'époque coloniale et sont vétustes, le seul espace de jeu que compte la commune est loin de satisfaire toute la demande. En conséquence, les jeunes font de la voie publique un lieu privilégié d'expression avec tous les dangers que cela comporte (ADC, 2005). Malgré tout, le dynamisme de la ville de Saint-Louis aussi bien dans sa géographie que dans sa démographie est une réalité.

#### **2.4.2. Profil sociodémographique de la ville de Saint-Louis**

Étudier une question de population soutenait Gosnave (1993), c'est analyser les principales caractéristiques démographiques d'un groupe donné. Les résultats qui en découlent permettent de mieux mesurer la qualité de vie et le niveau de développement de ce dernier. L'étude du profil sociodémographique de la ville de Saint-Louis revêt un caractère important dans le cadre de cette étude en sens qu'elle permet d'avoir une idée précise de l'évolution, de la structure et de la répartition de la population de cette ville. Ces différentes caractéristiques qui sont des phénomènes de population par excellence

permettront de mieux cerner les problèmes de population auxquels sont confrontés les habitants de cette localité, plus particulièrement les jeunes.

#### **2.4.2.1. Évolution de la population**

La population de Saint-Louis évolue de manière constante. Quelques chiffres peuvent le prouver : en 1960 elle était de 48 840 habitants. Lors du premier recensement général de la population de 1976, elle atteignait 88 404 résidents. Le recensement d'avril 1988 a donné le chiffre de 115 354, tandis que celui de 2002 la chiffrait à 168 870 individus. Les projections faites pour l'année 2010 la situaient aux environs de 230 669 personnes tandis que celles de 2025 portent cet effectif à 300 000 habitants. En 30 ans, la population communale est passée du simple au triple. (Agence régionale de la statistique et de la démographique (ARSD) de Saint-Louis, 2009). Un fort taux de fécondité et un exode rural massif sont avancés pour justifier cet accroissement naturel rapide de la population. Avec un taux de croissance annuel de 3,20%, la commune de Saint-Louis est au-dessus du taux de croissance national qui est de 2,58%. Par ailleurs, elle a, pendant très longtemps, reçu les migrants venant des villages environnants, composés en grande partie de femmes et d'hommes à la recherche de travail suite aux longues années de sécheresse.

Cette croissance rapide de la population n'est pas sans conséquence. Vu les difficultés d'extension que connaissent la plupart des quartiers, les résidents ont des problèmes d'accès aux services sociaux de base tels que l'eau et les soins de santé primaire. Même s'il existe dans chaque quartier un dispensaire, les infrastructures laissent à désirer et ne parviennent pas à satisfaire toute la demande, notamment en santé de la reproduction. Du reste, une étude réalisée en 2007 par le district sanitaire de la ville de Saint-Louis révélait que plusieurs accouchements se faisaient toujours à domicile et que beaucoup de femmes mouraient en donnant la vie. De plus, aucune de ces infrastructures n'offre des services en santé de la reproduction des adolescents. Conséquemment, ces derniers deviennent plus vulnérables aux infections sexuellement transmissibles (IST), à la sexualité et aux grossesses précoces et non désirées. De même, le nombre relativement élevé d'habitants pose des problèmes d'assainissement. Partout dans la ville, les populations sont

confrontées à un récurrent problème d'évacuation des eaux de pluie et eaux usées qui sont très souvent à l'origine de multiples maladies diarrhéiques et du paludisme dont les principales victimes sont les enfants, les femmes et les personnes âgées.

#### **2.4.2.2. Structure de la population**

Le rapport entre individus de sexe féminin et masculin est en faveur des femmes relativement plus nombreuses avec 51 % de la population totale. Aussi, le profil démographique est celui d'une ville très jeune à l'image du pays. Les jeunes de moins de 20 ans représentent 51 % la population totale (ARSD, 2009). Ce nombre important d'adolescents est à l'origine d'une forte demande. Quant aux personnes âgées de 60 ans et plus, elles ne représentent que 7 % du total général. Essentiellement composés de vieux retraités de la Fonction publique, leurs allocations servent à entretenir les nombreuses personnes, essentiellement formées de jeunes, qui composent les ménages (Sarr, 2004). D'ailleurs, en 2001, la commune de Saint-Louis comptait 17 969 ménages disséminés à travers le territoire communal. Seuls 55,7% des ménages comptaient moins de 10 individus, tandis que 38% regroupaient de 10 à 19 personnes. En moyenne, chaque ménage comptait 8,7 individus (ADC, 2001). Ces ménages sont inégalement répartis sur le périmètre communal.

#### **2.4.2.3. Répartition spatiale de la population**

Une autre caractéristique de la population saint-louisienne est son inégale répartition sur le territoire communal. Cette inégalité s'explique par des raisons historiques, économiques, physiques, etc. L'île avec 17% de la population est la localité la moins peuplée. Cela se comprend aisément vu son caractère insulaire ne permettant aucune possibilité d'extension. La Langue de Barbarie (23,5%) et Sor (59,5%) sont les zones les plus peuplées. Rien qu'à Guet Ndar les résultats du dernier recensement de la population du Sénégal de 2002 ont révélé que plus de 25 438 personnes vivent sur moins de 90 hectares. Déjà en 1881, Pierre Loti décrivant la population de Guet Ndar, parlait de « fourmilière humaine ». Les différentes autorités municipales qui se sont succédé depuis 1910 ont toujours entrepris des actions tendant à décongestionner Guet Ndar de sa

population en leur offrant des terrains lotis et gratuits sans jamais y parvenir. À chaque fois, elles se sont heurtées à la réticence des résidents qui ne veulent sous aucun prétexte s'éloigner de leur lieu de travail et de leurs terres ancestrales.

Offrant à Saint-Louis la seule possibilité d'extension, parce que situé sur sa partie continentale, Sor a connu une explosion démographique rapide. Aujourd'hui, Sor abrite plus de 2/3 de la population saint-louisienne avec plus de 101 147 habitants (ADC, 2001). Cette forte concentration de population pose des problèmes de sécurité et permet au grand banditisme de prospérer. D'ailleurs, courant avril 2011, il a été démantelé dans le quartier de Sor un vaste réseau de pédophilie et de trafic de drogue dans lequel étaient impliqués plusieurs jeunes âgés entre 13 et 17 ans en cours de scolarisation. Ces jeunes étaient utilisés dans le tournage de films pornographiques, mais également dans l'écoulement et la consommation de chanvre indien<sup>55</sup>. Ces formes de dérive justifient la pertinence de programme prenant en charge la santé de la reproduction des adolescents de la commune de Saint-Louis, aujourd'hui, devenue multiethnique.

#### **2.4.2.4. Caractéristiques ethniques et religieuses**

La population de la ville de Saint-Louis est un brassage de Wolof, Sérère, Toucouleur, Diola, Bambara. Mais il y a une prééminence des Wolof qui représentent 71% de la population. Ensuite viennent les Haalpulaar avec 16% de l'effectif total. Le reste du pourcentage revient autres ethnies. La population est aussi cosmopolite. En dehors des différentes ethnies du Sénégal, on peut rencontrer des Mauritaniens, Guinéens, Nigériens, Ghanéens, Bissau guinéens, Libériens, Maliens, etc. Dans leur grande majorité, les quartiers de Saint-Louis se présentent comme des « quartiers d'intégration » dans le sens que Patrick Simon (cité par Poirier, 2006) donne à ce concept. De plus en plus, de jeunes brisent certains tabous et entrent en unions interethniques, intercastes, interreligieuses ou transnationales. Conséquemment, le phénomène des mariages mixtes est devenu fréquent dans la commune.

---

<sup>55</sup> [En ligne] : <http://www.ndarndar.com/Saint-Louis--Trafic-de-droque,-pornographie---20-personnes-arretees-dont-des-mineures---3-480-11-lang1.html> (page consultée le 19 janvier 2011).

Effectivement, de nos jours, bon nombre d'Européens, jeunes ou vieux, hommes ou femmes élisent domicile à Saint-Louis et se marient avec de jeunes saint-louisiens, pour qui l'amour ne connaît ni l'âge, ni la couleur de la peau et encore moins les frontières. Ce qui les préoccupe c'est la recherche de meilleures conditions de vie peu importe les moyens. De cette manière, de nombreux mariages entre un(e) européen(e) et un(e) autochtone sont célébrés chaque année. Malgré tout, ce type d'union ne donne pas toujours les résultats escomptés et il a été relevé des cas de maltraitance, de proxénétisme et de prostitution organisée dont étaient victimes de jeunes saint-louisiennes durant leur séjour en Europe<sup>56</sup>. De même, des cas de contamination au VIH/SIDA ont poussé certains parents à demander aux prétendants de passer des tests de sérologie avant les mariages, tandis que d'autres leur exigent de se convertir à la religion musulmane.

Réellement, la religion occupe une part prépondérante dans la vie des Sénégalais, plus particulièrement des saint-louisiens. Jeunes et vieux, hommes et femmes sont bien imprégnés de la religion. Les deux plus grandes religions de la ville sont : l'Islam et le Christianisme. L'Islam est présent dans la ville de Saint-Louis depuis le XI<sup>e</sup> grâce aux Almoravides venus du Maroc. Très vite, Saint-Louis va devenir un grand pôle d'enseignement islamique recevant beaucoup de jeunes venus de l'intérieur du pays et de la sous-région perfectionner leur apprentissage du coran. Beaucoup d'érudits et fondateurs de confréries comme El Omar Foutiyou Tall, El Hadj Malick Sy, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, etc. se sont forgés à Saint-Louis. Aujourd'hui, plus que jamais cette tradition se perpétue et se manifeste à travers les nombreux chants religieux, ziaras et magals organisés chaque année et drainant des foules immenses dans la ville. Ils constituent des moments de ferveur, de communion et de partage au cours desquels, l'accent est mis sur les vertus et les qualités du bon musulman. L'essentiel des

---

<sup>56</sup>[En ligne] : [http://www.rewmi.com/Saint-Louis-Les-mariages-mixtes-font-rever-les-jeunes\\_a8367.html](http://www.rewmi.com/Saint-Louis-Les-mariages-mixtes-font-rever-les-jeunes_a8367.html) (page consultée le 02 avril 2011).

participants étant constitués en grande majorité de jeunes, il leur est demandé d'être conformes avec les préceptes de l'Islam que sont la piété, la droiture et la chasteté.

Quant au Christianisme, il a été introduit à Saint-Louis à partir du XV<sup>e</sup> siècle avec les colons portugais puis s'est surtout développé pendant la période coloniale avec les missionnaires français. Durant cette période jusqu'à nos jours, l'Église catholique s'est illustrée dans la création d'écoles et de centres d'accueil, tout en investissant dans la santé maternelle et infantile et dans l'assistance des personnes démunies. Aussi, la mission catholique a été la première entité à faire preuve de pionnier dans la prise en charge des besoins des adolescents en matière de santé reproductive par l'intermédiaire du père Armel Duteil. Comme nous l'avons précédemment dit, pendant de longues années, ce dernier a sensibilisé les écoliers du secondaire sur leur santé sexuelle.

Enfin, à Saint-Louis, il y a une cohabitation harmonieuse entre musulmans et chrétiens. Du point de vue du nombre, les musulmans sont majoritaires à plus de 95% contre moins de 4% de chrétiens. Les lieux de cultes foisonnent dans la ville et ont un impact sur les populations. S'agissant des confréries, les plus représentatives sont la tidianiya, le mouridisme et la Khadriya<sup>57</sup>.

### **2.4.3. Caractéristiques socio-économiques**

Saint-Louis, ancienne capitale du Sénégal et l'Afrique-Occidentale française (AOF), ne possède aucune unité industrielle digne de ce nom. Aujourd'hui, la seule unité industrielle qu'elle compte est l'usine des eaux de Khor qui fournit à toute la commune de l'eau potable. Cela prouve si besoin en était que les débouchés ne sont pas nombreuses. Malheureusement, la jeunesse est l'entité qui en pâtit le plus. Les principales activités productrices de revenus sont le commerce et la pêche. La part du secteur moderne (administration, employés privés) dans l'économie locale reste encore faible.

---

<sup>57</sup> Nous reviendrons sur les confréries du Sénégal dans la section 4.1.

### **2.4.3.1. Les secteurs d'activités**

Avec 46,20% d'actifs (ADC, 2005), le secteur informel porte à bras le corps l'économie de la ville de Saint-Louis. La part du secteur informel dans le produit local brut (PLB) est de 16,7%. Ce chiffre représente le tiers du PLB de la commune. Le secteur informel regroupe essentiellement des artisans, des commerçants et des transporteurs. Les artisans peuvent être regroupés dans trois secteurs. D'abord, il y a l'artisanat de production regroupant les transformateurs des produits halieutiques, les couturiers, les maçons, les menuisiers. Ensuite vient l'artisanat de service formé par les coiffeurs et tresseuses, les mécaniciens, les plombiers et les électriciens de bâtiments. Enfin, l'artisanat d'art constitué de teinturiers, de bijoutiers, de sculpteurs, etc. L'artisanat d'art c'est surtout développé avec l'inscription de l'île de Saint-Louis sur le patrimoine mondial de l'UNESCO. Aujourd'hui, de nombreux saint-louisiens investissent ce secteur pour entrer en contact avec les touristes venus d'Europe avec l'espoir de nouer une relation susceptible de leur ouvrir la porte de l'émigration.

À côté du secteur informel, ce développe un secteur primaire surtout porté par la pêche. Essentiellement artisanale, elle est surtout pratiquée par les habitants du quartier Guet Ndar sur la Langue de Barbarie. Elle est à la fois maritime et fluviale. Aussi fait-elle vivre 7 familles sur 10 et permet à 85% de la population du quartier d'avoir une occupation (Commune de Saint-Louis, 2001). Les produits de la pêche sont écoulés à travers tout le Sénégal et la sous-région. Elle procure quelques dizaines de milliards aux populations concernées et sa part dans le PLB est de 12,60%. Avec la raréfaction des poissons dans les eaux et l'exigence de licences de pêche dans des pays comme la Mauritanie qui très souvent ferme ses frontières, les conditions de vie deviennent davantage difficiles pour les acteurs de ce secteur.

S'agissant de l'agriculture, sa part dans le PLB reste faible et s'établit à 9,40%. Elle est surtout marquée par des activités maraîchères menées dans les quartiers périphériques de Sanar, de Khor et de Bango. Malgré tout, depuis 1999, une initiative axée sur l'agriculture biologique a été lancée. Avec l'appui de la FAO des micros-jardins sont mis en place et essentiellement composés par une vingtaine de groupements féminins. À côté

de ces différents secteurs se trouve le secteur tertiaire (12,60%) regroupant surtout des agents étatiques et des employés municipaux. Ces différentes activités permettent à la commune une certaine reprise économique. Elle contribue à hauteur de 50% sur le PLB du département et, sa part dans le PLB régional est passée de 28 % en 1960 à 41 % en 1995. Ces chiffres, quoique faibles, témoignent de l'existence d'un potentiel important (ADC, 2005). Mais il faut reconnaître que le taux de chômage est très élevé dans la commune.

#### **2.4.3.2. Un fort taux de chômage**

À Saint-Louis, en 2001 révèle l'Agence de développement communal (ADC, 2005 :32), « la population active (15 ans et plus) occupée était estimée à 53 647 (dont 66,4% d'hommes et 33,6% de femmes). Ce résultat révèle un taux brut d'inoccupation relativement élevé d'environ 44,5% (la population active totale observée est de 96 579) ». Les 33% que représente la population occupée entretient le reste de la population composée en partie de vieillards, de ménagères, d'enfants et de sans-emplois. Par ailleurs, la taille importante des ménages fait qu'il subsiste une disproportion entre les besoins exprimés et les revenus (2005). Conséquemment s'installe une situation de paupérisation qui n'épargne aucune couche sociale. Les victimes désignées sont les enfants et les rejets du système scolaire, qui sont exposés constamment à de multiples tentations.

Sans ressource et livrés à eux-mêmes, certains d'entre eux glissent lentement mais sûrement vers la délinquance juvénile avec toutes ses conséquences sur la santé et ont pour nom drogue, prostitution, agressions sexuelles, pédophilie, etc. D'autres sont attirés par les sirènes de l'immigration. Depuis 2006, des milliers d'entre ont bravé la mer et ses intempéries à bord d'embarcations de fortune pour aller en Europe clandestinement avec le slogan « Barça ou Barçax » (Barcelone ou la mort). Si dans l'ensemble, toutes les villes du Sénégal ont été frappées par cette émigration clandestine, ceux de Saint-Louis ont payé le plus lourd tribut.

En 2007 environ 30 000 émigrants ont quitté Saint-Louis sur la côte Atlantique et près de 6 000 ont péri avant d'arriver aux îles Canaries en Espagne<sup>58</sup>. Cela a amené les autorités locales et étatiques à agir en cherchant à améliorer les conditions d'existence des ménages par la création d'emploi et en rendant facile l'accès aux services sociaux de base, car il est admis par plusieurs spécialistes qu'il y a un lien étroit entre le niveau socio-économique et la santé reproductive. Plus la situation socio-économique de la famille reste précaire, plus les jeunes sont vulnérables aux infections sexuellement transmissibles (IST), à la sexualité et aux grossesses précoces. De même ont-elles investi dans la sensibilisation des jeunes. Les écoles de la ville ont été mises à contribution pour éradiquer le phénomène.

#### **2.4.4. La tradition scolaire de Saint-Louis**

Saint-Louis est considéré comme la capitale intellectuelle du Sénégal et de l'Afrique noire. Cette distinction est due au fait que c'est à Saint-Louis où l'éducation scolaire a vu le jour au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans cette partie du monde. Dès le 7 mars 1817, Jean Dard créait la première école d'Afrique noire francophone dénommée « École mutuelle des garçons de Saint-Louis » dans le quartier sud de l'île. En fait, il s'agissait d'un local qu'il avait loué pour la scolarisation d'une toute minorité d'enfants chrétiens (Brigaud, 1987). À cette époque, M. Dard enseignait à ses élèves le français à partir du wolof. Cette création fut rapidement suivie par l'installation de nombreux établissements élémentaires et secondaires. En 1826 une école pour filles « noires et mulâtresses » fut créée par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny toujours dans le quartier sud. En 1843, l'Abbé David Boilat, un natif de Saint-Louis, créait le premier collège d'enseignement secondaire de la ville. En 1854 l'école Duval ouvrait ses portes dans le quartier sud et presque trente ans plus tard, l'école Brière de l'Isle voyait le jour dans le quartier nord.

---

<sup>58</sup> British Embassy Dakar, *Lutte contre l'émigration clandestine dans la Langue de Barbarie à Saint-Louis*, [En ligne] :<http://ukinsenegal.fco.gov.uk/fr/about-us/working-with-senegal/fight-illegal-immigration> (page consultée le 01 janvier 2011).

Depuis 1817, date de la fondation à Saint-Louis de la première école par Jean Dard, l'une des principales activités de la ville a été l'enseignement. Cette longue tradition scolaire de Saint-Louis est due au fait que les Européens résidaient dans les deux quartiers de l'île de Saint-Louis et, de ce fait, il leur fallait instruire leurs voisins immédiats qui devaient leur servir d'intermédiaire avec le reste de la population. Toutefois, même si:

L'institution scolaire française fut d'abord rejetée, y compris par l'aristocratie et la féodalité religieuse musulmane, du fait des possibilités sociales et des avantages matériels (et psychologiques) qu'elle offrait, elle fut peu à peu acceptée, voir encouragée. L'instituteur, passerelle entre l'école et la société locale fut alors regardé comme « l'homme du savoir » et comme un être respectable communément appelé « Moussé » (Monsieur). Il fut perçu comme le « fonctionnaire » c'est-à-dire « celui qui a de l'argent et du savoir ». En outre, le fait pour un enfant de quitter sa ville ou son village pour aller dans telle ou telle autre ville étudier dans une autre école d'un niveau supérieur était considéré comme une grande fierté dans la famille; aller faire ses études à Saint-Louis était souvent considéré comme un luxe, surtout après la Grande Guerre (EFI-PRF, 1995 : 15).

Cette longue tradition scolaire dans l'ex-capitale de l'A.O.F se fait sentir encore aujourd'hui. Saint-Louis, avec une université, trois grands lycées d'enseignement général, un lycée technique et professionnel, un lycée militaire, une école de formation d'instituteurs, 11 collèges d'enseignement secondaire (CES), quatre centres de formation professionnelle, sept établissements privés d'enseignement moyen et secondaire et trente-sept écoles élémentaires (où plus 394 enseignants accueillent près de 25.000 élèves dans 347 classes), se révèle être, après Dakar, la ville au Sénégal à la plus forte densité en établissements d'enseignement. Parmi ces établissements, trois nous ont intéressés dans le cadre de cette étude, à savoir le lycée Charles-de-Gaule, le lycée militaire et le lycée Ameth Fall.

#### **2.4.4.1. Le lycée Charles-de-Gaule**

Situé dans le faubourg de Sor qui se trouve être le quartier le plus peuplé de Saint-Louis, le lycée Charles-de-Gaule a été inauguré le 03 janvier 1963 en présence des Présidents de la République du Sénégal Léopold Sédar Senghor et le Général Charles-de-Gaule de

la république de France<sup>59</sup>. Il comptait à cette époque un cycle complet allant de la sixième à la terminale. Beaucoup de personnalités sénégalaises du monde des arts, de la culture, de la politique et des sports ont fréquenté ce lycée. Pendant des décennies, le lycée Charles-de-Gaulle a polarisé les élèves provenant de la région de Saint-Louis et des élèves venant des régions de Louga, de Tambacounda, de Ziguinchor et de Kolda. L'essentiel de ces élèves était logé dans l'enceinte de l'établissement avec un statut d'élèves internes.

Aujourd'hui, malgré la suppression des internats du fait des programmes d'ajustement structurel (PAS), le lycée Charles-de-Gaulle continue de recevoir des élèves venant de partout. Par ailleurs, c'est progressivement que le premier cycle a été détaché du second à partir de 1983 avec l'érection du collège Augustin Henry Louis Guillabert à l'intérieur même du lycée. Depuis lors, il ne compte que des élèves du second cycle (de la Seconde à la terminale). Malgré tout, il reste de loin l'établissement le plus important du point de vue du nombre d'élèves et reçoit des garçons et des filles comme le révèle le tableau 4.1 ci-dessous.

Pendant l'année scolaire 2008-2009, le lycée Charles-de-Gaulle comptait 2111 élèves dont 1360 garçons et 751 filles. Cet établissement reçoit un nombre important d'élèves provenant des collèges d'enseignement moyen (CEM) se trouvant à la périphérie de la commune de Saint-Louis et des élèves du CEM Augustin Henry Louis Guillabert qui est le plus grand CEM de la région. En outre, il abrite les locaux du pôle régional du GEEP et possède un club/EVF très performant. Ce qui lui a permis d'être équipé en matériels informatiques de pointe pour faciliter l'accès des élèves à Internet à un moindre coût. En outre, il est le seul établissement de la commune de Saint-Louis avec le lycée Ameth Fall à avoir expérimenté le curriculum d'EVF « *Le devenir accompagné* », élaboré par le GEEP en 2001.

---

<sup>59</sup>[En ligne] : <http://lcsn.ifrance.com/> (page consultée le 22 avril 2010).

**Tableau 1. Effectifs du lycée Charles-de-Gaulle durant l'année scolaire 2008-2009**

<b>Classes</b> <b>Sexe</b>	<b>S<sup>de</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>T<sup>le</sup></b>	<b>Total</b>
<i>Filles</i>	283	247	221	<b>751</b>
<i>Garçons</i>	494	482	384	<b>1360</b>
<i>Total</i>	<b>777</b>	<b>729</b>	<b>605</b>	<b>2111</b>

Source : IA/Saint-Louis (2009), Bureau Planification et Réforme

#### **2.4.4.2. Le lycée de jeunes filles Ameth Fall**

Selon Mamadou Moustapha Dieng (1985), le lycée de jeunes filles d'Ameth Fall est chargé d'histoire en ce sens qu'il est le prolongement de « L'école des Otages » créée le 5 mars 1861 par Faidherbe ancien Gouverneur de la France au Sénégal. Cette école, au nom révélateur, était destinée à garder à vue les fils de chef soumis, pour en faire, à leur sortie les meilleurs auxiliaires de la politique d'expansion française en Afrique. Le Gouverneur Faidherbe avait l'intention de former un petit groupe d'Africains destinés à remplir les fonctions les moins importantes de l'appareil administratif en devenant des interprètes, des écrivains publics, etc. En mars 1893, l'école change de nom et devient « Collège des fils des chefs et interprètes ». Elle devait poursuivre les mêmes objectifs que « L'école des Otages ». Bouna Alboury fils d'Alboury Ndiaye, Mbakhane et Mbaye Khar Diop fils de Lat Dior<sup>60</sup> passèrent tous par cette école (Dieng, 1985). En 1916, l'école change encore de nom et devient école Blanchot puis collège Blanchot en 1952. C'est à

---

<sup>60</sup> Bouna Alboury Ndiaye et Lat Dior Ngoné Latyr Diop ont été de farouches résistants à la pénétration coloniale française au Sénégal.

partir de 1963 que les locaux de cet établissement abriteront le lycée de jeunes filles Ameth Fall<sup>61</sup>.

**Tableau 2. Effectifs du lycée Ameth Fall durant l'année scolaire 2008-2009**

<b>Classes</b> <b>Sexe</b>	<b>6<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>S<sup>de</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>T<sup>le</sup></b>	<b>Total</b>
<i>Filles</i>	238	313	252	246	281	213	183	<b>1726</b>
<i>Garçons</i>	00	00	00	00	00	00	00	<b>00</b>
<i>Total</i>	<b>238</b>	<b>313</b>	<b>252</b>	<b>246</b>	<b>791</b>	<b>723</b>	<b>183</b>	<b>1726</b>

Source : IA/Saint-Louis (2009), Bureau Planification et Réforme

Le lycée Ameth Fall se trouve dans la partie sud de l'île de Saint-Louis. Au cours de l'année 2009, il comptait 1726 élèves venant de tous les quartiers de la ville et de sa proche banlieue. Étant l'unique lycée de filles<sup>62</sup> de Saint-Louis, les autorités académiques déploient de gros efforts pour convaincre les parents d'inscrire leurs filles dans cette école malgré l'existence de collèges de proximité pour qu'elle ne perde pas son statut de lycée non mixte. Partant, toutes les couches sociales y sont représentées. Le tableau 2 de la page suivante laisse constater que le lycée Ameth Fall regroupe en son sein les deux niveaux (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> cycle) de l'enseignement général.

#### **2.4.4.3. Le Prytanée militaire « Charles N'tchoréré »**

C'est en 1922 que fut décidée la création de l'école des Enfants de Troupe de Saint-Louis du Sénégal. L'école logeait dans l'enceinte du camp militaire El Hadj Omar situé à la

<sup>61</sup> Le nom d'Ameth Fall est étroitement lié à l'école des Otages. La prise d'otages, que l'on contentait de garder à vue pour tenir en respect leurs parents, était une pratique utilisée par le colonisateur dès sa prise de possession des territoires. Il appartenait à Ameth Fall, avant la création de l'école des Otages, de les garder chez lui (Dieng, 1985).

<sup>62</sup> Il existe trois lycées de filles au Sénégal, à savoir le lycée Ameth Fall, le lycée John Fitzgerald Kennedy et le lycée Mariama Bâ de Gorée. Ces deux derniers se trouvent dans la ville de Dakar et ont été créés bien après.

pointe Nord de l'île de Saint-Louis. L'objectif était de satisfaire aux besoins des troupes de l'ex-A.O.F), en cadres africains d'un niveau intellectuel et technique supérieur aux gradés provenant du recrutement normal (Diouf, 2009). Les élèves étaient surtout recrutés parmi les fils de militaires en activité ou à la retraite, les fils de chefs de canton et de notables. Les enfants de troupe y poursuivaient leurs études jusqu'au certificat d'études primaires élémentaires (C.E.P.E). C'est en 1946 que l'école fut transférée au camp de Dakar Bango vu l'importance grandissante qu'elle prenait.

À partir de 1949, elle change de statut en devenant un établissement du second degré, mais également d'appellation. Elle s'appelle désormais École militaire préparatoire africaine (E.M.P.A.) Charles N'Tchoréré<sup>63</sup> du nom du premier Commandant noir de cet établissement. Un deuxième changement de nom interviendra en juin 1973 et l'École militaire préparatoire africaine devient le Prytanée militaire Charles N'THORERE de Saint-Louis (PMS). Une année plus tard, Papa Assane Mbodj devient le premier officier sénégalais à le diriger<sup>64</sup>. L'enseignement du second degré sera intensifié avec l'introduction de langues vivantes étrangères comme l'anglais et l'allemand pour encourager les élèves à poursuivre leurs études au-delà de la Troisième.

Le prytanée militaire a toujours eu une vocation internationale en ce sens qu'il forme des jeunes garçons provenant de toute la sous-région ouest-africaine. Durant l'année scolaire 2008-2009, une dizaine de nationalités était représentée. Du reste, beaucoup de chefs d'États africains sont passés par cet établissement. Entre autres, peuvent être cités Jean Bedel Bokassa (République de Centrafrique), Ali Saibou et son prédécesseur Seyni Kountché (République du Niger), Mathieu Kérékou (République du Bénin), Lansana Konté (République de Guinée Conakry), Robert Guei (République de Côte d'Ivoire).

---

<sup>63</sup> Charles N'Tchoréré est un militaire d'origine gabonaise ayant servi dans l'armée française lors des deux guerres mondiales.

<sup>64</sup> [En ligne] : <http://www.prytanee.sn/historique-du-prytanee> (page consultée le 24 avril 2010).

**Tableau 3. Effectifs du Prytanée militaire durant l'année scolaire 2008-2009**

<b>Classes</b> <b>Sexe</b>	<b>6<sup>e</sup></b>	<b>5<sup>e</sup></b>	<b>4<sup>e</sup></b>	<b>3<sup>ème</sup></b>	<b>2<sup>de</sup></b>	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>T<sup>le</sup></b>	<b>Total</b>
<b><i>Filles</i></b>	00	00	00	00	00	00	00	<b>00</b>
<b><i>Garçons</i></b>	75	69	73	64	61	69	58	<b>469</b>
<b><i>Total</i></b>	<b>75</b>	<b>69</b>	<b>73</b>	<b>64</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>58</b>	<b>469</b>

Source : IA/Saint-Louis (2009), Bureau Planification et Réforme

Comme le montre le tableau 3, il est aujourd'hui le seul établissement scolaire du Sénégal à ne recevoir que des garçons vivant en caserne. À l'instar du lycée Ameth Fall, le Prytanée militaire regroupe le 1<sup>e</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle. En 2009, il ne comptait que 469 élèves. C'est un établissement d'excellence vu les résultats satisfaisants toujours enregistrés dans les différents examens et concours. D'ailleurs, l'entrée au Prytanée militaire se fait par voie de concours.

Après cette description de la capitale du nord du Sénégal, nous nous rendons compte que la ville de Saint-Louis est confrontée à difficultés d'extension liée en grande partie à sa morphologie. L'accroissement de la population communale et le manque d'emploi font que beaucoup de jeunes sont livrés à eux même et rencontrent de véritables problèmes de survie les poussant à emprunter des voies sans issues. Nous avons également vu que l'enseignement constitue l'une des principales activités de la ville de Saint-Louis. D'où, le nombre important d'infrastructures scolaires confirmant sa réputation de ville intellectuelle. Malgré ce nombre impressionnant d'établissements scolaires, des problèmes subsistent. Un grand fossé existe entre l'accroissement rapide de la population scolarisable et celui très modeste des infrastructures scolaires.

En réalité, l'État manque de moyens pour construire de nouvelles classes afin de satisfaire la demande. Les effectifs sont, la plupart du temps, très pléthoriques (plus 50

élèves par classe, presque 70 élèves en classe de 6<sup>e</sup> secondaire<sup>65</sup>) et les élèves se mettent à trois par table. Il est admis par plusieurs spécialistes de l'éducation que les effectifs pléthoriques ne favorisent pas un bon climat d'apprentissage dans la mesure où l'enseignant ne pourra jamais avoir une prise en main parfaite de sa classe. Par ailleurs, il y a des enfants qui ne vont pas à l'école et ceux qui la fréquentent ne terminent pas leur cycle élémentaire ou ne le font pas dans la limite prescrite à cause de plusieurs redoublements. Il s'en suit des demandes de jugement supplétif pour permettre aux enfants de pouvoir se présenter au Certificat de Fin d'Études Élémentaires (CFEE) et à l'entrée en sixième (Diop, 2002).

Or, plusieurs chercheurs ont constaté que les redoublements développent souvent une attitude profondément négative envers l'école. Redoubler une classe conduit fréquemment à d'autres redoublements ultérieurs qui peuvent à leur tour provoquer un abandon total. La plupart du temps on néglige l'accompagnement dans la vie active des élèves qui n'obtiennent pas une sanction entièrement positive de leurs études et quittent le système scolaire prématurément. N'ayant pas d'autres recours la grande majorité de ces jeunes se retrouvent dans la rue. En marge de l'activité économique, abandonnés, livrés à eux-mêmes, certains d'entre eux sont dans une mauvaise passe et optent sans conviction des chemins les conduisant à être des marginaux. Bref, des exclus de la société. D'autres s'adonnent à la drogue ou à l'alcoolisme, constituants de véritables sujets en danger moral.

Par ailleurs, le développement de manifestations telles que le festival international de jazz et le 15 août drainent à Saint-Louis des foules pouvant être considérées comme des facteurs de vulnérabilité au VIH/SIDA. Pour faire face à l'ensemble de ces problèmes, le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) a entamé depuis l'année 1994 un vaste programme de sensibilisation à travers les clubs/EVF pour permettre aux adolescents scolarisés d'acquérir des connaissances susceptibles d'améliorer leur santé

---

<sup>65</sup> Source : Inspection d'Académie de Saint-Louis, 2010.

reproductive et leur prise de conscience des enjeux démographiques. Arrivé ici, il est opportun de parler beaucoup plus en détail du groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP).

#### **2.4.5. Le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP)<sup>66</sup>**

Le GEEP est une organisation non gouvernementale créée en mai 1989. Elle est constituée sur la base du volontariat par des chercheurs, des enseignants et des professionnels intéressés par l'enseignement de la population et le développement. Son émergence fait suite à plusieurs facteurs.

##### **2.4.5.1. Contexte d'émergence du GEEP**

Une année avant la création du GEEP, le Sénégal organisait son deuxième recensement général de la population. Ce dernier faisait état d'un accroissement démographique significatif par rapport à celui de 1976. Parmi les mesures prises pour faire face à cette augmentation, peuvent être citées l'élaboration et la publication d'une Déclaration de politique de population, une Déclaration d'une politique de santé, mais surtout l'introduction dans les programmes scolaires de l'EVF/EMP. Au plan international, le Sénégal avait pris part aux différentes conférences internationales sur la Population et le Développement organisées notamment à Bucarest en 1974, à Arusha en 1984 et à Mexico en 1984. En conséquence, le Sénégal s'est engagé à appliquer des programmes d'éducation en matière de population. Mais un certain retard sera noté dans la prise en pratique de tels programmes<sup>67</sup>. C'est dans ce contexte que de jeunes chercheurs pour la

---

<sup>66</sup> Les données de cette section proviennent principalement du document intitulé *Évaluation des résultats atteints par les programmes EVF/EMP soutenus par l'UNFPA au Sénégal* produit en 2008 par Akouété Agbekponou et celui du GEEP dont le nom est *Le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) : Une expérience sur la prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire*, publié en 2008.

<sup>67</sup> Au Sénégal, ce n'est qu'en 1990 que l'Education à la Vie Familiale et en Matière de Population (EVF/EMP) fut introduite dans les programmes d'enseignement avec le Projet/SEN/90/P03.

plupart des enseignants, des démographes et des statisticiens ont décidé de mettre en place le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP). Pour eux, l'EVF/EMP revêtait un caractère particulier en ce sens qu'elle constitue un moyen efficace pour socialiser les jeunes afin d'en faire des vecteurs d'équilibre social et des acteurs conscients du développement. L'accent sera surtout mis sur :

- ✓ « l'information et la responsabilisation des jeunes;
- ✓ la rénovation de l'enseignement de la population par la formation de formateurs et l'actualisation du matériel didactique;
- ✓ l'intégration de la variable population dans le capital de savoir diffusé à l'école;
- ✓ l'impulsion de la recherche et de la publication sur la population et le développement;
- ✓ la compréhension des interrelations entre les problèmes de population, d'environnement et de développement durable » (GEEP, 1994) .

Sous l'impulsion du GEEP, un programme d'Éducation à la vie familiale (EVF) sera initié dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire du Sénégal en 1994 juste une année après le début effectif de l'enseignement des phénomènes de population dans l'élémentaire. Rappelons que le programme EVF mené dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire a été élaboré et exécuté en réponse aux besoins des jeunes en information relative à leur santé reproductive. Ces besoins ont été répertoriés à travers une série de conférences menées par le GEEP en 1990 dans les établissements d'enseignement secondaire du Sénégal, une enquête relative à la sexualité des lycéens de la ville de Saint-Louis en 1994. Par la suite, d'autres études portant sur les comportements sexuels des adolescents scolarisés furent réalisées dans plusieurs villes du pays en 1995. L'objectif était d'élaborer des stratégies originales d'amélioration de la qualité qui s'inscrivent parfaitement dans les objectifs définis par le Programme décennal de l'éducation et de la formation/Programme d'éducation de qualité pour tous du Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal (GEEP, 1994).

Le GEEP se pose comme institution de recherche-action, à but non lucratif, abritée par la Faculté des sciences et technologie de l'éducation et de la formation (FASTEF) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il inscrit son programme dans la mouvance

générale de la réforme de l'éducation et de la formation en cours au Sénégal et se positionne à la fois comme force de proposition et acteur critique dans la mise en œuvre de l'intégration de la variable population à l'école. En 1993, le GEEP devient une association non gouvernementale (ONG) intégrant du coup le Conseil des ONG d'appui au développement (CONGAD) et du réseau santé, SIDA et population. De plus en plus, il s'inscrivait dans une dynamique de bonne gouvernance ce qui l'incitait à renforcer davantage son dispositif juridique. Il faut dire que le contexte s'y prêtait, car, la Banque Mondiale commençait à donner une part prépondérante à la société civile à travers les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations communautaires de base (OCB) qui jouent un rôle important dans la formation et l'encadrement des citoyens et qui sont aussi des intermédiaires de choix susceptibles de défendre leurs intérêts. De cette manière, elle insiste sur leur renforcement juridique et institutionnel. Devenu une institution d'utilité publique, le GEEP se devait de définir des objectifs clairs pour gagner la confiance des pouvoirs publics et des partenaires au développement.

#### **2.4.5.2. Objectifs du GEEP à travers le programme EVF**

En initiant le projet EVF dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire, le GEEP cherchait à intégrer, sur la base d'une approche participative, la variable « Population » dans le capital de savoir diffusé à l'école en vue de développer chez les adolescents et adolescentes scolarisés de 12 à 19 ans, des comportements responsables en matière de Santé de la Reproduction (SR) et d'en faire des vecteurs de changements de comportements au sein de leurs pairs et de leurs communautés. Un objectif général et des objectifs spécifiques furent définis.

##### **2.4.5.2.1. Objectif général**

L'objectif visé est de :

« Renforcer les capacités des adolescentes et adolescents en matière de population. Ce faisant, 80% des élèves des établissements abritant les clubs/EVF devraient avoir des connaissances sur la sexualité, les grossesses précoces et leurs conséquences, les IST-

Sida et leurs modes de transmission et de prévention, l'hygiène, les droits des adolescent(e)s en SR, les préférences en matière de fécondité, etc. »

#### **2.4.5.2.2. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, le GEEP (2002) cherchait à :

- ✓ « Mettre en place au niveau des établissements d'enseignement moyen et secondaire des structures participatives d'information dénommées club/EVF, en vue de conseiller les adolescents scolarisés sur les questions de SRA;
- ✓ Étendre le réseau des clubs/EVF et faire fonctionner les bureaux-conseils dénommés Centre d'Orientation et d'Information des Jeunes (Coin des jeunes) dans les établissements d'enseignement secondaire et à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD);
- ✓ Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les activités des clubs EVF et assurer la connexion de quelques espaces cyber jeunes à Internet;
- ✓ Expérimenter, vulgariser le modèle interdisciplinaire d'enseignement de la population et finaliser l'élaboration du curriculum sur l'éducation environnementale;
- ✓ Mettre en place un système de suivi et évaluation du programme de renforcement de l'éducation à la vie familiale dans l'enseignement moyen et secondaire du Sénégal. »

Les objectifs ainsi énumérés entrent en droite ligne avec ceux de l'UNFPA qui est le principal partenaire du GEEP. Pour cette dernière, les résultats attendus du projet EVF dans l'enseignement moyen et secondaire du Sénégal sont :

- ✓ « L'extension et la consolidation du réseau des clubs EVF dans tous les collèges et lycées;
- ✓ L'appui au fonctionnement des Coins/jeunes (Centre d'Orientation et d'Information des Jeunes);
- ✓ L'intégration des NTIC dans les activités des clubs/EVF;
- ✓ L'expérimentation du modèle interdisciplinaire dans 20 établissements et élaboration de 3 curriculums pour une meilleure prise en compte de la variable population à l'école;

- ✓ La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation du programme<sup>68</sup> ».
- Par ailleurs, dans sa stratégie, le GEEP identifie deux groupes cibles, à savoir un groupe cible primaire et un groupe cible secondaire.

#### **2.4.5.3. Groupes cibles**

- ✓ Groupe cible primaire : il est essentiellement composé des membres des clubs EVF que sont les éducateurs pairs, les professeurs relais techniques (PRT), les élèves âgés de 12 à 19 ans des collèges et lycées privés et publics du Sénégal, de même que les étudiants de l'Université de Dakar, de l'Université de Saint-Louis et leurs professeurs.
- ✓ Groupe cible secondaire : il est en majorité formé par les adolescents et adolescentes des établissements abritant des clubs/EVF et les membres de la communauté qui ont des contacts avec les membres des clubs.

Pour atteindre les objectifs fixés, le GEEP s'est doté d'un dispositif organisationnel et professionnel capable d'assurer la réalisation de sa mission.

#### **2.4.5.4. Structure et fonctionnement du GEEP**

Le projet GEEP est géré par un organigramme (cf. figure 2 Organigramme du GEEP) composé comme suit :

- ✓ L'Assemblée générale : elle est l'instance suprême de décision qui se réunit chaque année. Elle définit la vision de l'organisation;
- ✓ Le comité directeur : Il est l'organe qui définit les programmes, répartit les tâches et planifie les toutes les activités. Du comité directeur se dégage un bureau chargé de veiller sur à l'exécution et au suivi des décisions de l'Assemblée générale.

---

<sup>68</sup> [En ligne] : <http://www.fnuap.sn/projects/sen02p08.htm> (page consultée le 03 mai 2010).

De manière verticale, l'Assemblée générale et le comité directeur gèrent les composantes que sont :

- ✓ Le coordonnateur national : il assure la direction de la structure. Il supervise et coordonne toutes les activités de l'équipe exécutive. Il ordonne des dépenses. Il est cosignataire avec l'administrateur de tous les documents de trésorerie. En outre, il est la personne morale du projet;
- ✓ L'administrateur : il est chargé de l'administration et des finances. À ce titre, la gestion des ressources humaines lui incombe. Il travaille de concert avec le coordonnateur national et le comptable gestionnaire;
- ✓ Le comptable gestionnaire : il est chargé de gérer les finances de la structure. Aussi, il est responsable de la mise en place d'une comptabilité répondant aux normes définies par le Système comptable ouest-africain (SYSCOA);
- ✓ La secrétaire : elle s'occupe des différentes formalités liées à la vie de la structure comme la gestion du courrier, la tenue du fichier des clubs/EVF, etc.
- ✓ Les chargés de programme : ils sont chargés de l'application des programmes définis par le comité directeur. Il existe différents programmes comme le programme information/coopération internationale, le programme cyber-jeunes, le programme éducation et recherche, le programme chargé des concours, le programme spécialisé qui a charge l'organisation des camps de vacances et des festivals;
- ✓ Les pôles régionaux<sup>69</sup> : ils sont chargés de la supervision des activités et de la bonne marche des clubs/EVF au niveau décentralisé.

Depuis sa création jusqu'à nos jours, le GEEP a mené plusieurs actions tendant à faire de l'EVF une réalité. C'est ainsi que du matériel didactique et des équipements sont élaborés

---

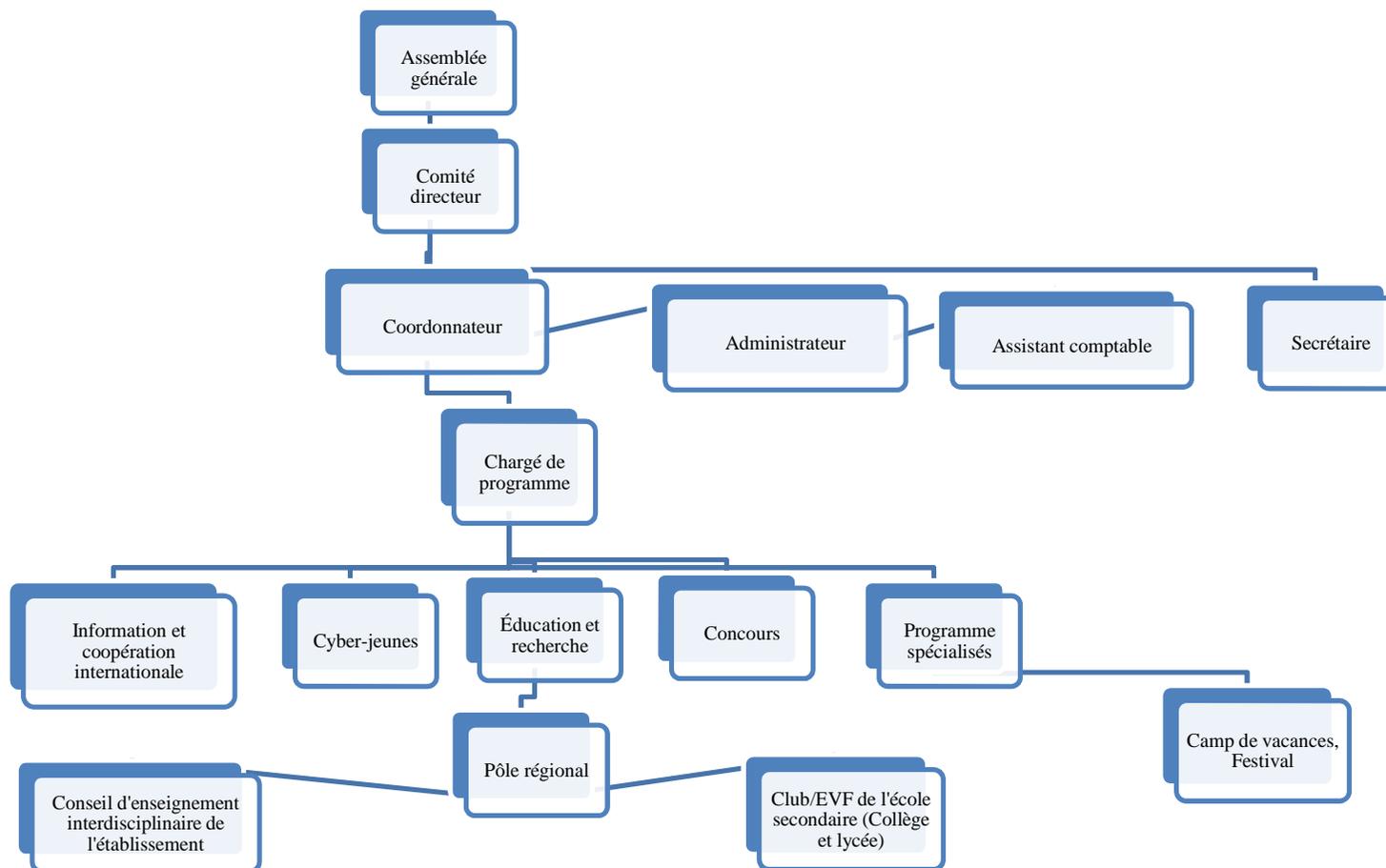
<sup>69</sup> Chaque pôle régional compte un bureau formé par un coordonnateur régional, un comptable gestionnaire, un secrétaire et des présidents de commission. Cependant, la bonne gouvernance au sein des pôles laisse à désirer. En effet, la grande majorité des professeurs relais techniques (PRT) avec qui le chercheur a eu échangé durant la collecte de données ont déploré le manque de transparence qui entoure la gestion du pôle régional du GEEP de Saint-Louis. Décisions prises sans consensus, bureau monté avant la tenue des assemblées générales, mandat sans fin du coordonnateur et du gestionnaire sont les principaux griefs formulés à l'endroit de l'équipe dirigeante du pôle de Saint-Louis. Somme toute, ce mal gouvernance n'est pas spécifique au pôle de Saint-Louis, elle caractérise la plupart des ONG sénégalaises.

et mis en œuvre. Aussi, des fonds ont été mis à la disposition des clubs/EVF pour assurer leur bon fonctionnement. Étant un organisme à but non lucratif, le GEEP se devait avoir des partenaires pour appuyer sa mission.

#### **2.4.5.5. Les partenaires du GEEP**

Le programme club/EVF initié en 1994 par le GEEP visait à encourager le comportement sexuel responsable des élèves de 12 à 19 ans à travers des activités de formation, d'éducation par les pairs et de mobilisation sociale. Le GEEP a alors bénéficié du soutien technique, financier et institutionnel de partenaires ayant une bonne expérience dans la lutte contre les problèmes de population. Ces principaux partenaires sont les agences étrangères comme l'USAID, le CRDI; les Agences des Nations-Unies, à savoir l'UFNPA, l'UNESCO, l'UNIFEM, la Banque mondiale; les Organisations non gouvernementales telles que le Population Council, le Hewlett Packard, le CEFOP, le Rainbo, le Club 2/3 du Canada, la Schools online et les ministères de l'Éducation, de la Santé, de l'Économie et des Finances du Sénégal, etc. Rappelons que la plupart de ces institutions ont fait siennes les théories malthusiennes et néomalthusiennes des liens entre croissance démographique et moyens de subsistance.

Figure 2. Organigramme du GEEP



Rappelons que Malthus soutenait que les multiples problèmes auxquels l'humanité était confrontée sont liés à l'accroissement effréné du genre humain alors que les moyens de subsistance n'augmentaient pas en conséquence. Cette même idée sera reprise par les néomalthusiens, pour qui, la surpopulation est seule responsable de tous les maux qui affectent l'individu et la société. Pour attirer l'attention de l'opinion de la justesse de leur propos, ils vont mettre l'accent sur les problèmes économiques, sociaux, et environnementaux que peut engendrer une forte pression démographique. Ils feront une description apocalyptique de celle-ci sur l'environnement et sur les moyens de production. Les plus en vue, comme Ansley Johnson Coale, Edgar Hoover et Stephen Enke, établiront une corrélation entre taux de fécondité, espérance de vie et PIB (Vidal, 1994). Ils ont démontré que les pays où la fécondité a sensiblement baissé sont ceux où l'espérance de vie et le PIB ont connu une croissance significative, tandis que les pays les plus pauvres sont ceux ayant des taux de fécondité très élevés.

Dans ces pays, les familles sont pléthoriques et les enfants à nourrir sont très nombreux à cause de la pauvreté (CCFD, 2000-2001<sup>70</sup>). Cette paupérisation pose des problèmes de santé, d'éducation, d'emploi et de consommation. À la fin des années 1980, certains spécialistes avaient commencé à nuancer leurs propos sur les liens entre démographie et développement grâce au recul de la fécondité noté dans certains pays asiatiques. Si dans ces pays, la transition démographique était amorcée, cela ne fut pas le cas dans plusieurs pays africains. La Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds vont demander aux pays de l'Afrique subsaharienne d'intégrer la variable démographique dans leur programme de développement. Pour la Banque mondiale (2007 : 19) :

Un taux de croissance démographique supérieur à 2 % par an pouvait ralentir l'augmentation des revenus dans les pays pauvres. Une croissance démographique rapide génère une plus forte demande de services publics et un

---

<sup>70</sup> Comité Catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) (2000-2001), [En ligne] : <http://membres.lycos.fr/ccfdvbc/index.php3?id=seformer/chapitre5/505.inc#demographie> (page consultée le 13 octobre 2008).

besoin d'investissements dans le capital humain (...). Une croissance démographique rapide peut également menacer la stabilité macroéconomique d'un pays en ce sens que d'énormes ressources financières doivent être mobilisées pour investir dans le capital humain, créant des problèmes d'espace budgétaire.

Comme nous le constatons, sans renoncer à ses fondamentaux axés sur les mécanismes du marché, la Banque mondiale a intégré dans son paradigme une nouvelle dimension à savoir, la lutte contre la croissance démographique. Dans la même mouvance, l'UNFPA soutiendra « qu'une fécondité élevée aggrave la pauvreté en ralentissant la croissance économique et en contractant la part des pauvres dans la consommation<sup>71</sup> »

Le GEEP s'appropriera de l'ensemble des hypothèses relatives aux problèmes de population et fera de l'EVF un moyen privilégié pour les éradiquer. Pour le Groupe :

L'enjeu de l'introduction de l'EVF est important du fait qu'elle permet à une population d'aménager son espace de vie, de décider librement, de s'accroître de façon responsable, de préserver sa salubrité, d'identifier les commodités dont elle a besoin en fonction des nécessités de la vie traditionnelle et moderne (...). L'EVF consiste alors à faire de l'ensemble de ces questions, un moyen de former des jeunes hommes et des jeunes filles pour en faire des vecteurs d'équilibre social et des acteurs conscients du développement (GEEP, 1994 : 4).

Aux yeux des bailleurs, le GEEP apparaissait comme un interlocuteur privilégié, voire incontournable. Il fallait le soutenir financièrement et matériellement pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le tableau 4 donne une idée des sommes reçues par le GEEP de la part de ses partenaires au début des années 2000.

---

<sup>71</sup> [En ligne] : <http://www.unfpa.org/swp/2002/francais/ch3/page2.htm> (page consultée le 15 mai 2010).

**Tableau 4. Fonds reçus par le GEEP de la part de ses partenaires en 2001**

<b>Partenaires</b>	<b>Subventions</b>
<i>UNFPA</i>	62 415 \$US
<i>Ministère de la Santé du Sénégal</i>	41 096 \$US
<i>Population Council/ CEFORP</i>	16 438 \$US
<i>Club 2/3</i>	12 637 \$US
<i>Rainbo</i>	3 877 \$US
<i>Schools Online</i>	20 852 \$US
<b>Total</b>	<b>157 316 \$US</b>

Source : GEEP, 2002

Durant l'année 2001, le GEEP a reçu de la part de ses partenaires un montant de 157 316 \$US<sup>72</sup>. Au regard du tableau 4, nous constatons que l'UNFPA reste le principal bailleur du GEEP. En 2001, son appui pour le groupe s'élevait à 62 415 \$US tandis que celui du ministère de la Santé du Sénégal se chiffrait à 41 096 \$US. Pour la période 2002-2006, l'UNFPA a dégagé la somme de 348.260 \$US<sup>73</sup> au profit du GEEP. Ce montant était octroyé dans le cadre du projet SEN/02/P08 relatif à la santé de la reproduction (SR). Ce projet visait à accroître l'accès à l'information, à l'éducation, au counseling et aux services de SR en particulier pour les jeunes et les adolescents à travers le renforcement de l'EVF/EMP dans l'enseignement moyen et secondaire du Sénégal. Selon Suzanne Maïga Konaté ancienne Représentante résidente de l'UNFPA au Sénégal en appuyant le GEEP à travers ce projet :

---

<sup>72</sup> Les chiffres présentés ici sont les seuls à notre possession. Par conséquent, ils ne représentent pas l'ensemble du financement octroyé au GEEP.

<sup>73</sup> [En ligne] : <http://www.fnuap.sn/projects/sen02p08.htm> (page consultée le 15 mai 2010).

Il s'agit pour l'UNFPA d'informer les jeunes sur leur sexualité et les infections sexuellement transmises notamment le VIH/SIDA, d'informer sur les risques et les dangers des grossesses précoces et permettre aux filles d'étudier. Dès lors, il faut savoir que nous conseillons fortement de retarder l'âge du premier mariage, des premières relations sexuelles, des premières grossesses. Pour les jeunes qui ne peuvent s'abstenir, nous leur disons de se protéger. Ce travail se fait dans les écoles, grâce à la collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et le GEEP. L'éducation à la vie familiale a été introduite dans les programmes scolaires. Pratiquement, toutes les écoles ont des clubs EVF.

Force est de reconnaître que l'UNFPA est toujours présente dans la plupart des activités d'appui technique et financier. Pour ce faire, les fonds mis à la disposition du GEEP sont utilisés selon les procédures de gestion de l'UNFPA. Par ailleurs, le financement reçu des partenaires a permis au GEEP d'accompagner les clubs/EVF en leur allouant des subventions dites « fonds d'impulsion » (GEEP, 2002). Le programme club /EVF initié en 1994 par le GEEP visait à encourager le comportement sexuel responsable des élèves de 12 à 19 ans à travers des activités de formation, d'éducation par les pairs et de mobilisation sociale. Le réseau des clubs/EVF s'est rapidement agrandi. En 1995, il existait à travers le Sénégal 47 clubs/EVF; en 1996, 73 clubs; en 1997, 110; en 1998, 120; en 1999, 150; en 2000, 170; 2001, 180 et en 2002, 195 (GEEP, 2006). En mai 2011, le GEEP comptait un réseau de 450 clubs/EVF implantés dans plus 70 % des collèges et lycées du Sénégal dont les 2/3 étaient équipés en matériel audiovisuel (téléviseur, vidéo, films), et 1 club/EVF sur 8 était doté de matériel informatique avec accès à l'Internet. Qu'en est-il de la structure et du fonctionnement du club/EVF?

#### **2.4.6. Structure et fonctionnement du club/EVF<sup>74</sup>**

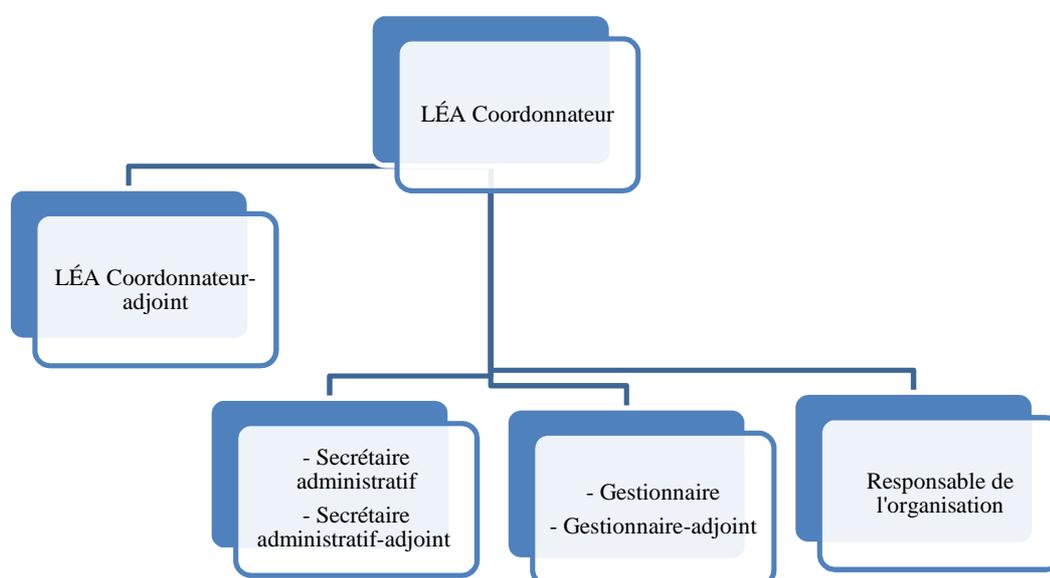
Le club/EVF ouvert à tous les élèves qui désirent le fréquenter, est dirigé par un collectif mixte de quinze LÉA. Le choix des LÉA est laissé à la discrétion des PRT en accord avec l'autorité scolaire. Pour l'essentiel, il est guidé par le travail de classe, la conduite à l'école,

---

<sup>74</sup> L'essentiel des éléments de cette sous-section provient du document qui a pour nom *Faisons connaissance avec le club/EVF du GEEP* élaboré par le GEEP en 2000.

l'esprit d'ouverture et le dynamisme de chaque candidat. Une fois choisi, le collectif, en présence des PRT, élit un organe directionnel de manière démocratique pour faire vivre pleinement le club/EVF. Par ailleurs, ce dernier relevant du responsable national du programme est placé sous la tutelle de l'autorité scolaire (Proviseur ou Principal) de l'établissement qui l'accueille. Le chef de l'établissement reste dépositaire de tout matériel mis à la disposition du club de même que les fonds reçus ou générés par ses activités.

**Figure 3. Organigramme du club/EVF**



L'organe directionnel est composé d'un LÉA-Coordonnateur chargé de coordonner toutes les activités du club. Il est la personne morale du club/EVF et le représente auprès de l'administration scolaire et des autres partenaires sociaux. Il est aussi chargé de coordonner toutes les activités du club. Ordonnateur de toutes les dépenses liées au fonctionnement de la structure, il est assisté dans l'accomplissement de sa fonction d'un LÉA Coordonnateur-adjoint. Le LÉA Secrétaire administratif et son adjoint ont pour fonction d'exécuter toutes les tâches administratives. Le LÉA Gestionnaire et son adjoint sont chargés de gérer les finances et la logistique dont dispose le club. Le LÉA responsable de l'organisation se

charge avec les autres LÉA de l'organisation matérielle des activités. D'autres commissions suivant les objectifs identifiés pour le bon fonctionnement de l'organisation peuvent être créées. Il s'agit surtout des commissions environnement, santé et sport. L'organe directionnel est élu pour une année scolaire renouvelable en début d'année. Le choix de ses membres se fait de préférence parmi les élèves débutant un cycle (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou Seconde) pour assurer la continuité administrative.

En outre, l'organe directionnel travaille sous la supervision de l'équipe des PRT. Les PRT ont pour mission d'encadrer les LÉA dans leurs différentes réunions, l'élaboration du calendrier d'activités, les contacts avec les autorités scolaires et dans la réalisation de toutes les manifestations du club/EVF sans pour autant leur imposer leur point de vue. En sus de former les LÉA pour qu'ils soient des relais auprès de leurs pairs et dans leur communauté en matière de SR, il s'agit également de les initier à la citoyenneté démocratique. L'équipe de PRT constitue aussi un noyau d'animateurs autour duquel doit se tisser un réseau local de personnes-ressources sur les problèmes et phénomènes de population. Pour l'accomplissement des missions qui leur sont confiées, les LÉA et les PRT bénéficient de sessions de formation portant sur les phénomènes de population. Le choix des PRT est fait parmi tous les professeurs des différentes disciplines enseignées, mais plus particulièrement parmi ceux d'Histoire et de Géographie, de Sciences de la vie et de la terre, d'Économie familiale, de Philosophie, de lettres, d'EPS, de Mathématiques, d'Éducation Artistique.

Une fois l'hypothèse de travail formulée et explicitée, le cadre de sa validation présenté, il est important d'énoncer les objectifs de la recherche et leurs limites éventuelles. Ils devraient nous aider à faire ressortir davantage les faits à étudier.

## **2.5. Objectifs de la recherche**

Pour mener convenablement ce travail, nous nous sommes fixé des objectifs aussi bien d'ordre général que spécifiques. Il est bon de rappeler que la question générale de cette recherche est libellée de la manière suivante : « L'école est-elle un moyen privilégié pour la résolution des questions et problèmes de population et pour une meilleure prise en charge

des besoins des adolescents en matière de santé de la reproduction? » Ce bref rappel permet d'identifier l'objectif général de l'étude.

### **2.5.1. Objectif général**

Depuis 1994, date de leur création jusqu'à nos jours, les clubs/EVF ont eu à mener beaucoup d'activités visant à encourager le comportement sexuel responsable des jeunes scolarisés à travers des activités de formation, d'éducation par les pairs et de mobilisation sociale. Malgré tout, il n'existe aucun système formel pour évaluer l'impact des messages sur les élèves. Or, souligne Agbekponou (2008 : 66) « la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des activités est capitale dans la mesure où il donne les moyens de tirer les leçons de l'expérience, donnent des indications en vue d'améliorer les prestations et performances, mais aussi de rendre compte aux parties prenantes des résultats obtenus. » Seuls les rapports d'activités et les rapports annuels produits par les clubs/EVF sont utilisés pour évaluer le programme (GEEP, 2002; Agbekponou, 2008). En 2000, une étude initiée par le GEEP et intitulée « État des lieux » a été faite. Cela a permis d'avoir quelques informations sur les effets du programme sur les comportements. Aussi, une étude longitudinale a été envisagée dans le but de poursuivre le programme au sein de la communauté scolaire, mais jusqu'à présent rien n'a été fait.

Loin de nous l'idée de mener une étude exhaustive intégrant toutes les dimensions de la question. En initiant ce travail de recherche, notre objectif est d'apporter une modeste contribution à l'analyse du rôle de l'école dans le processus d'acquisition de connaissances en matière de population dans une ville comme Saint-Louis du Sénégal en tenant compte des croyances culturelles et religieuses des bénéficiaires. Il sera surtout question de :

- ✓ Analyser les actions menées pour prendre en charge les besoins des adolescents en matière de santé reproductive afin de cerner les principaux déterminants sociaux qui peuvent être à l'origine de leur éventuel blocage;
- ✓ Mesurer l'apport de l'école par le biais des clubs/EVF dans le processus d'acquisition de connaissances susceptibles d'amener les adolescents scolarisés à

changer de comportements ou d'en d'adopter de nouveaux face aux problèmes de population, notamment, en santé de la reproduction.

L'atteinte de cet objectif général passe nécessairement par des activités qui ont été spécifiées sous forme d'objectifs spécifiques.

### **2.5.2. Objectifs spécifiques**

La présente étude vise de façon spécifique à :

1. Déterminer les acteurs institutionnels et sociaux impliqués dans les activités des clubs/EVF;
2. Identifier le mode de fonctionnement, la structure et les objectifs visés par les clubs/EVF;
3. Déceler les stratégies mises en œuvre dans le cadre des clubs/EVF pour amener les élèves à acquérir des connaissances sur les phénomènes de population;
4. Évaluer les connaissances et comportements sexuels des adolescents scolarisés sur certains aspects de la santé de la reproduction (SR) et leur perception des enjeux démographiques, notamment, la fécondité;
5. Tirer des enseignements utiles à des interventions décisionnelles sur l'appui à l'éducation à la vie familiale des adolescents scolarisés, plus particulièrement, dans une perspective de réforme des clubs/EVF axée sur l'approche participative.

Il est bon de préciser que certaines limites peuvent être inhérentes à ces objectifs. Assurément, les élèves peuvent avoir d'autres sources d'informations relatives à leur santé reproductive telles que leurs pairs, Internet, leurs parents, etc. De même, la prolifération des clubs/EVF dans tous les établissements secondaires et moyens de la commune de Saint-Louis empêche d'avoir une situation ex-ante et une situation ex-post dont la comparaison pourrait mieux faire ressortir l'incidence du programme. L'absence de groupe témoin et de groupe de contrôle pose donc la difficulté de mener une recherche quasi expérimentale. Il existe sûrement des localités sans club/EVF, mais faute de temps et de moyens, nous ne

pourrons pas mener une étude aux fins de comparaison<sup>75</sup>. Quoi qu'il en soit, une enquête suffirait à appréhender les changements produits par les clubs/EVF qui restent fort probablement l'une des principales sources d'information pour les élèves sur les phénomènes de population.

Tel est le cadre à l'intérieur duquel l'analyse sera menée. Pour y parvenir, nous nous sommes proposé d'adopter une méthodologie appropriée devant aider à mettre à l'épreuve des faits l'hypothèse de travail et à atteindre les objectifs susmentionnés.

---

<sup>75</sup> Néanmoins, dans la section 6.3, nous avons essayé d'analyser les différences liées à la participation aux activités des clubs/EVF pour mieux percevoir leur incidence sur les connaissances et les comportements des élèves répondants.

## Chapitre 3. Méthodologie

Après avoir dégagé la problématique et construit le cadre sur lequel repose l'analyse, il s'agit à présent de préciser l'approche méthodologique adoptée dans la présente étude. Rappelons que celle-ci vise à mesurer les connaissances des élèves en matière de santé reproductive selon leur degré de participation aux activités des clubs/EVF, et leur perception des enjeux démographiques. À cet effet, l'idéal aurait été de mener une étude quasi expérimentale en comparant un groupe témoin à un groupe de contrôle. Comme nous l'avons déjà mentionné, faute de temps et de moyens, il était impossible de mener ce genre d'investigations. Dès lors, vu le déficit d'information concernant le sujet, l'enquête de terrain s'est révélée être la stratégie la mieux indiquée pour vérifier l'hypothèse de travail. En outre, compte tenu de la nature des variables et des indicateurs de l'analyse, il s'est avéré judicieux de combiner les méthodes qualitative et quantitative.

Dans ce chapitre, il s'agira d'abord de justifier le choix des méthodes utilisées. Ensuite, nous parlerons de l'approche de terrain employée avant d'effectuer l'inventaire des outils de collecte mobilisés. En dernière instance, seront examinées, les différentes techniques qui ont permis de traiter et d'analyser les données recueillies sur le terrain.

### 3.1. Le choix d'une méthode mixte

Depuis la publication de l'ouvrage d'Émile Durkheim intitulé *Les règles de la méthode sociologique* en 1895, la méthodologie, comprise comme « ensemble d'idées directrices qui orientent l'investigation scientifique » (Lessard-Hébert et *al.*, cités par Karsenti et Savoie-Zajc, 2004 : 112), a toujours occupé une place centrale en sociologie. Aussi est-elle à l'origine des clivages constatés dans cette discipline des sciences sociales. Malgré tout, il faut reconnaître que les divergences méthodologiques ont permis à la sociologie de mettre à la disposition du chercheur des dispositifs d'observation très diversifiés. Même si, ces derniers ne sont généralement pas toujours neutres et engagent généralement des présupposés théoriques, voire idéologiques, leur pluralité a pour but à la fois de multiplier les informations et de renforcer les possibilités de comparaison et d'objectivation

(Combessie, 2003). Les différentes méthodes d'investigation et « d'administration de la preuve », selon les termes de Durkheim (1992 : 124), utilisées en sociologie ont été polarisées autour des approches quantitative et qualitative.

Pendant très longtemps, l'approche qualitative a été éclipsée par l'approche quantitative. De même, l'antagonisme a-t-il toujours marqué leur évolution. Essentiellement axée sur les mesures, les relations d'association entre variables et la vérification d'hypothèses, l'approche quantitative est l'opposée de l'approche qualitative qui porte une attention particulière aux significations que les acteurs sociaux donnent aux phénomènes et privilégie la compréhension, la description et l'induction. Aucune discipline des sciences sociales ne sera épargnée par cette querelle théorique et méthodologique. Du reste, cet antagonisme entre ces deux approches sera même entretenu par leurs principaux partisans. D'ailleurs, jetant l'anathème sur la recherche qualitative, un chercheur quantitativiste a pu soutenir au début des années 1990 que celle-ci ne devrait pas être financée, car n'étant pas dispendieuse (Deslauriers, 2005). En guise de réponse, Paillé (2006 : 6) soutenait que « l'approche qualitative représente bien une avenue méthodologique pleinement censée, très sensible (...), proche des personnes et des logiques contextuelles, bien ancrée dans les terrains, bref valide, valable et complète ». Dans cette perspective, les études des phénomènes de population, marquées jusqu'ici par l'approche quantitative, s'enrichissent davantage. De plus en plus, elles mettent l'accent sur « les nouveaux aspects des phénomènes étudiés, notamment dans les processus, les motivations et représentations des acteurs, leurs stratégies » (De Lorenzien et Yana, 2006 : 1).

Avec le renouveau de l'approche qualitative « qui a affiné son arsenal méthodologique, comblant ainsi ce qui était sa principale lacune » (Deslauriers, 2005 : 411), le débat s'est dépassionné au milieu de la décennie 1990 amenant certains chercheurs à évacuer toute perspective antagoniste entre les deux approches<sup>76</sup>. Pour certains chercheurs comme Alvaro

---

<sup>76</sup> Lazarsfeld a été le premier à combiner approche quantitative et approche qualitative, de même qu'il a cherché à éteindre le conflit entre les différents tenants de ces deux approches (Rocher in préface *Poupart et al.*, 1997). Raymond Boudon (1993), quant à lui, parlait de *fausses querelles des méthodes*.

Pirès (cité dans Comeau, 1994), l'opposition entre les deux approches repose sur deux thèses erronées, la première étant l'interchangeabilité des lettres et des chiffres, tandis que la deuxième thèse erronée attribuée à l'utilisation des chiffres, l'objectivisme, le réalisme ou le positivisme, aux lettres correspondent le subjectivisme, l'idéalisme, la phénoménologie. Karsenti et Savoie-Zajc (2004) estiment qu'il serait simpliste de considérer les deux approches comme étant contraires et incompatibles dans la réalisation d'une recherche. Car, remarque De Loenzien (2006), la jonction entre approches qualitative et quantitative est réalisable dans la mesure où les notions auxquelles ces deux termes font référence ne sont pas caractérisées par un antagonisme et une exclusivité l'un par rapport à l'autre, mais sont articulées et indissociables. Effectivement, il est aisé de retrouver dans les recherches empiriques un traitement quantitatif des données qualitatives, de même que l'analyse qualitative s'incorpore dans les recherches quantitatives (Comeau, 1994).

De plus en plus, les chercheurs mettent l'accent sur la complémentarité de ces deux approches pour mieux appréhender la réalité sociale ou pour assurer une meilleure validité de la recherche. C'est ce qui a permis à Strauss et Corbin (2004) de soutenir que l'adoption d'une approche mixte ou triangulation permet d'obtenir des informations supplémentaires, complémentaires de développement. Dans la même mouvance, Moss (cité par Karsenti et Savoie Zajc, 2004 : 116) affirme que ces deux approches lorsqu'elles sont combinées, permettent naturellement « d'avoir une vision plus complète et plus nuancée d'un phénomène qu'on cherche à comprendre ». C'est partant de ce principe que le chercheur a décidé dans le cadre de cette étude d'adopter une méthodologie mixte. Force est de reconnaître que dans les études des phénomènes de population, plus particulièrement, de santé reproductive, rares sont les études combinant les deux approches. Très souvent, l'une ou l'autre approche est mobilisée dans les recherches consacrées à la santé de la reproduction.

Donc, compte tenu de nos objectifs, la mixité des méthodes nous semble être le procédé le plus approprié pour collecter des informations exhaustives et objectives sur le sujet. La méthode quantitative a été choisie pour obtenir des données à grande échelle dans l'optique d'avoir une idée sur les connaissances et comportements des élèves enquêtés en matière de

santé de la reproduction, mais également sur leur prise de conscience des enjeux démographiques. L'enquête par questionnaire, en particulier, autorise la quantification et la comparaison du poids des informations recueillies auprès des élèves. Très structuré et bien ancré dans l'évaluation des connaissances et des comportements, le questionnaire permet de mesurer les connaissances acquises par les élèves sur les causes et les conséquences des grossesses précoces, la contraception, les infections sexuellement transmissibles, la fécondité, etc.

S'agissant de la méthode qualitative retenue, à savoir le récit de vie, elle intervient à posteriori de la recherche quantitative pour nous autoriser à approfondir les données recueillies par le biais du questionnaire. Elle a surtout concerné les anciens bénéficiaires des programmes d'EVF. Son utilisation visait à en connaître davantage sur la perception que les élèves ont des clubs/EVF, des enjeux démographiques et sur l'utilisation des connaissances qu'ils ont acquises au sein de ces derniers. Les données secondaires, quant à elles, ont permis au chercheur d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement des clubs/EVF. La combinaison et la mise en pratique de ces deux méthodes d'investigation ont supposé une bonne approche de terrain.

### **3.2. L'approche de terrain**

Comme le souligne De Loenzien (2006), la manière dont l'approche de terrain est menée est capitale pour n'importe quelle recherche. L'approche de terrain fait référence à la façon dont le chercheur s'est familiarisé avec son cadre d'investigation et les modalités pratiques mises en œuvre pour la collecte de données.

#### **3.2.1. Recherche exploratoire**

La présente étude a nécessité tout d'abord une recherche exploratoire qui s'est faite en deux temps. Le premier correspond à la recherche documentaire. Abordant la recherche documentaire, Strauss et Corbin (cités par Deslauriers et Kérisit, 1997 : 95) soutiennent :

Le chercheur se réfère à divers documents avant d'entreprendre la recherche, tant pour se faire une idée que pour asseoir ses travaux. Les écrits sont aussi

utiles au cours de la recherche en l'aidant à progresser. Bref, durant toute la recherche, il faut continuer à fouiller l'ensemble de la documentation (et pas seulement des travaux techniques) et faire alterner lecture et analyse des données. Le chercheur consulte donc toutes sortes de documents à chacune des étapes de la recherche.

Cette approche a prévalu durant tout le processus de la recherche et elle ne s'est pas faite sans inconvénient. En effet, comme dans toute étude scientifique, des difficultés n'ont pas manqué de faire surface dans la formulation de la problématique. Mais loin de nous décourager, elles nous ont incités à beaucoup plus de rigueur. Les premières difficultés ont été d'ordre matériel, car il n'y a pas beaucoup d'ouvrages scientifiques traitant de la santé de la reproduction des élèves au Sénégal; il n'existe que des études réalisées par des institutions spécialisées et elles sont dérisoires et dispersées. Avec la propagation des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH/SIDA et les conséquences sociales et médicales de la fécondité précoce, la santé de la reproduction des adolescents a commencé à intéresser davantage démographes et sociologues. Il s'agissait de regrouper tous ces documents et de les exploiter pour dégager les pistes de la recherche. Ils ont été d'une importance capitale dans l'avancement théorique de celle-ci. Ils ont fourni des éléments sur la genèse et l'évolution des phénomènes de population, mais aussi, et surtout les propositions de solutions aux problèmes de population.

Au cours de la recherche documentaire, toutes les bibliothèques de la ville Saint-Louis du Sénégal ont été visitées sans oublier la bibliothèque de l'Université Laval. Nous nous sommes également approché des personnes ressources susceptibles de garder des documents traitant de notre sujet d'étude. Aussi, le siège de L'UNFPA à New York a été contacté dans le but d'obtenir des documents relatifs à notre thème de recherche et leur réponse a été positive. Les documents qu'ils ont envoyés nous ont été d'un grand apport. Par ailleurs, les nouvelles technologies de l'information telles qu'Internet ont été une source importante d'informations. Constamment, nous consultions les sites de *Population Report*, *Population Council*, *YouthNet*, *Family Health International*, *Population Reference Bureau* qui mettent en ligne des périodiques électroniques traitant de la santé de la reproduction en

général et plus particulièrement, la santé reproductive des adolescents, pour fructifier nos informations.

Dans un deuxième temps, des entretiens non directifs ont été effectués auprès des autorités académiques de la ville de Saint-Louis, dont 5 professeurs relais techniques impliqués dans le fonctionnement des clubs/EVF et le Coordonnateur du pool du GEEP pour la région nord. L'exploration a permis de dégager les grandes orientations du thème de recherche et de définir une problématique en rapport avec la question de départ. Elle a contribué à l'obtention d'une meilleure idée sur les textes qui régissent les clubs/EVF, sur le mode de sélection des élèves-leaders-animateurs (LÉA), sur le contenu des différentes activités menées au sein des clubs. Aux termes de la recherche d'exploration, notre connaissance du fonctionnement des clubs s'est améliorée, et la faisabilité de l'étude s'est avérée.

Après avoir cerné la problématique et dégagé l'hypothèse de recherche, il a fallu aller sur le terrain pour les confronter aux faits. Comme stratégie de vérification-test, le chercheur a privilégié l'enquête de terrain vu l'insuffisance d'information concernant le sujet d'étude. Le premier contact avec le terrain s'est passé en 2003 dans le cadre de notre mémoire de Diplôme d'études approfondies (D.E.A). L'enquête-test consistait à interroger 20 élèves du lycée Ameth Fall pour mesurer leurs connaissances en matière de population et leur degré d'implication dans les activités des clubs/EVF. Un autre contact avec le terrain a eu lieu en 2008 après notre séminaire de doctorat. À cette occasion, le chercheur a rencontré les autorités académiques et certains chefs d'établissements de la commune de Saint-Louis en vue de préparer la cueillette de données qui a eu lieu après la soutenance du projet de thèse de doctorat en avril 2009.

### **3.2.2. Déroulement de l'enquête de terrain**

Le contact avec la population cible s'est fait dans de bonnes conditions et a permis de recueillir le maximum d'informations. Une fois sur le terrain, nous nous sommes rapproché de l'Inspecteur d'Académie (I.A) pour obtenir une autorisation d'enquêter dans les établissements scolaires de la commune de Saint-Louis. Nous craignons la méfiance de certaines autorités scolaires qui sont peu réceptives aux enquêtes concernant leur

établissement. Par moment, cette crainte s'est avérée, mais la lettre de recommandation de l'I.A de Saint-Louis nous a été d'une grande utilité, car elle nous a permis d'avoir accès à tous les établissements ciblés. Une prise de contact a été faite avec les chefs d'établissement pour la sélection et la sensibilisation des élèves devant participer à l'enquête. Nous avons voulu être en phase avec les normes établies par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL). Rappelons que cette étude a été approuvée par ledit comité sous le numéro 2009-086/25-05-2009 (cf. lettre d'approbation du CERUL à l'annexe C).

En accord avec les chefs d'établissements et après affichage pour le recrutement, une rencontre a été organisée avec les élèves ayant accepté de participer à l'étude. Ils ont été informés des tenants et aboutissants de cette recherche. L'accent a été surtout mis sur son caractère anonyme. Nous leur avons assuré que les échanges seraient confidentiels et que personne ne pourrait les identifier par les initiales auxquels le chercheur aurait recours et leurs propos seraient effacés dès que la recherche prendrait fin (cf. formulaires de consentement éclairé soumis aux élèves répondants et aux anciens LÉA aux annexes D et E). Par ce procédé, le chercheur a voulu encourager les répondants à participer aux opérations de collectes dans les conditions les plus adéquates possibles. Il faut dire que notre statut d'ancien professeur relais technique coordonnateur (PRTC) de club/EVF aurait pu nous faciliter la tâche, mais pour ne pas tomber dans une grande proximité, nous avons eu recours à différentes tactiques.

Aucune approche n'a été imposée aux répondants. Un planning leur a été proposé et ils ont retenu, après discussions, la période qui leur convenait le plus. Précisons que le choix du moment de l'enquête était déterminant dans la mesure où les élèves répondants étaient à moins de trois semaines de leur examen de fin d'année. Lorsque le chercheur arrivait sur le terrain, l'année académique a été perturbée par une longue grève du personnel enseignant. Des cours de rattrapage étaient organisés et les élèves disposaient peu de temps. Ce qui pouvait être pour nous un facteur bloquant. De cette manière, la passation du questionnaire a été adaptée aux heures de pause, c'est-à-dire entre 12 h-30 et 15 h parce que la plupart des élèves passaient la journée à l'école en ces périodes de révision et de rattrapage. Il arrivait

parfois que certains professeurs nous cédassent leurs heures de cours. Toujours est-il qu'il faut souligner que notre statut d'enseignant nous a permis de bénéficier d'une franche collaboration de la plupart de nos collègues. Leur compréhension et leur coopération a été sans faille. Au même titre que les chefs d'établissement, ils n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de notre travail.

La mise en pratique du questionnaire a commencé par une pré-enquête. Rappelons que la pré-enquête est pour le chercheur une sorte de reconnaissance du terrain qui lui permet de se défaire de ses idées préconçues (Boudon, 1995) et de corriger, par la même occasion, les imperfections du questionnaire. Elle a été l'occasion de reformuler certaines questions et d'en supprimer d'autres. Cette pré-enquête a été réalisée auprès de 8 élèves du lycée Cheikh Oumar Foutiyou Tall. Elle s'est déroulée le lundi 8 juin 2009. L'administration du questionnaire à la population cible a, quant à elle, débuté le 18 juin et a pris fin le 30 juin 2009. Trois établissements d'enseignement ont été ciblés dans cette étude et leur choix a été fait de manière raisonnée.

Vu qu'il existe dans presque chaque établissement<sup>77</sup> d'enseignement un club/EVF et que tous les élèves y sont censés recevoir des cours d'EVF dans les disciplines traditionnelles, la logique voudrait que l'enquête soit réalisée dans tous les établissements de la commune de Saint-Louis. Une telle enquête risquait d'être trop longue et trop coûteuse. C'est la raison pour laquelle le chercheur a décidé de procéder à un échantillonnage territorial non aléatoire avec une option unité type. D'ailleurs, ce procédé a été adopté pour l'administration de toutes les techniques mises en œuvre dans cette étude. De façon raisonnée, seuls trois établissements recevant des élèves qui proviennent de tous les quartiers de la commune de Saint-Louis ont été retenus. Il s'agit comme précédemment annoncé du lycée Charles-de-Gaulle, du lycée Ameth Fall et du Prytanée militaire de Saint-Louis. Leur choix se justifie par divers critères dont la situation géographique, l'ancienneté,

---

<sup>77</sup> La ville de Saint-Louis compte quatre lycées d'enseignement général dont deux regroupent le 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> cycle. Elle compte aussi cinq collèges d'enseignement moyen comprenant uniquement le 1<sup>e</sup> cycle. Depuis 2005, des collèges de proximité sont créés dans certains quartiers de la périphérie.

l'origine sociale des élèves, l'importance de leurs effectifs d'élèves et le dynamisme de leur club/EVF. Reste que l'évaluation a nécessité la mise en œuvre de différents outils pour recueillir le maximum d'informations possible sur notre objet d'étude.

### **3.3. L'inventaire des outils de collecte**

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, le chercheur a opté pour une triangulation de plusieurs techniques de collecte. Ces dernières allaient de la recherche documentaire aux données secondaires en passant par le questionnaire et les récits de vie.

#### **3.3.1. Le questionnaire**

Selon Combessie (2003), le questionnaire constitue un moment important du processus quantitatif et a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées. Il est économique et rapide, car permettant la participation d'un plus grand nombre de répondants (Lamoureux, 2000).

Suivant l'hypothèse de travail, un questionnaire renfermant un certain nombre de variables a été confectionné. Certaines variables étaient axées sur le comportement des élèves, tandis que la plupart ciblait leur degré de connaissance en matière de santé reproductive et leur perception des enjeux démographiques. Le questionnaire comprend différentes formes de questions. À travers les questions fermées (liste de pointage, questions dichotomiques et à choix multiples) nous aidons les élèves à se souvenir et à trier les connaissances accumulées au cours de leur scolarité en matière d'EVF et d'exprimer leur opinion sur les clubs/EVF et sur les défis de population. Il renferme également un nombre limité de questions ouvertes qui donnent aux répondants la possibilité de s'exprimer plus librement sur le sujet de recherche. Toutes les questions fermées ont été précodées ce qui autorise des réponses standardisées facilement exploitables. Enfin, précisons qu'il s'agit d'un questionnaire autoadministré. Le chercheur a évité de déposer les questionnaires auprès des élèves pour revenir plus tard les recueillir, car cette démarche présentait beaucoup de

risques. L'administration du questionnaire s'est faite de manière directe. Les élèves ont rempli les formulaires en classe sous sa supervision.

### **3.3.1.1. Les rubriques du questionnaire**

Le questionnaire comporte 6 grandes rubriques qui méritent d'être présentées brièvement (cf. annexe A pour plus de détails sur le questionnaire).

- **Caractéristiques socio-démographiques :** Elles font référence à l'âge, au sexe, à la religion, à l'ethnie, à la nationalité et à la situation matrimoniale. Elles ont permis d'appréhender les origines sociales des répondants qui, en général, ont une certaine incidence sur la perception des individus en matière de santé reproductive;
- **Environnement familial :** Il s'agit ici de décrire le contexte familial dans lequel les élèves répondants évoluent et les relations qu'ils entretiennent avec leurs parents, tuteurs, maris, frères ou sœurs, etc. Cela a permis de revenir sur leurs sentiments vis-à-vis de leur cadre de vie, les liens affectifs avec leurs proches et amis, leurs centres d'intérêt en matière de santé de la reproduction.
- **Connaissances en santé de la reproduction :** Cette rubrique du questionnaire renvoie aux changements physiques et physiologiques de la puberté, la grossesse et ses conséquences, les méthodes contraceptives, les IST/SIDA. Elle a permis de mieux mesurer le degré de connaissance des élèves en matière de santé de la reproduction.
- **Information sur la santé de la reproduction :** C'est l'ensemble des sources d'informations dont disposent les élèves répondants allant des cours des matières traditionnelles aux activités des clubs/EVF. Cette section a permis de recueillir des informations utiles sur la perception des répondants sur les clubs/EVF.
- **Structures en service de santé de la reproduction :** Il s'agit des structures offrant des services en santé de la reproduction. L'objectif ici est de savoir si les répondants connaissent toutes ces structures et la source de cette connaissance, mais aussi s'ils les fréquentent.

- Sexualité : Cette partie du questionnaire a été l'occasion pour les élèves de revenir sur leur première expérience sexuelle en précisant certains détails comme leur âge et celui de leur partenaire, les moyens utilisés pour se préserver contre les IST, etc. Elle est celle qui comporte le plus de risques de biais à cause du caractère tabou qui entoure la sexualité au Sénégal.
- Préférences en matière de fécondité : L'âge idéal au premier mariage pour une femme ou un homme, l'âge idéal pour avoir son premier enfant pour une femme ou un homme, le nombre d'enfants (filles, garçons) souhaités, le niveau de fécondité en milieu rural, à Saint-Louis et au Sénégal sont les thèmes sur lesquels les répondants doivent donner leur point de vue dans cette section. Cette section permet d'apprécier l'idée que les élèves se font des enjeux démographiques, objet de l'action EVF/EMP
- La réponse aux questions des différentes rubriques a permis de mesurer le niveau de connaissances des élèves en santé de la reproduction (SR), d'analyser leur perception des clubs/EVF et des problèmes de population

### **3.3.1.2. Échantillonnage**

L'échantillonnage est une opération qui consiste à constituer une quantité représentative d'une population à étudier. Il est important pour deux raisons :

D'abord, parce que la population à l'étude est généralement trop grande et qu'il est de ce fait impossible d'interroger tous les individus qui la composent. Ensuite, les lois mathématiques enseignent qu'il n'est pas indispensable d'interroger tous les individus d'une population afin de connaître l'opinion générale. L'échantillonnage non aléatoire par choix raisonné et fondé sur la base du volontariat a été privilégié en raison de la nature de notre recherche. Bien que moins contraignant sa représentativité, statistiquement parlant, laisse à désirer. En effet, des erreurs difficiles à estimer sont toujours possibles avec ce procédé. Ce qui réduit considérablement la validité externe de cette étude. Ce faisant, les résultats obtenus sont difficiles à généraliser à l'ensemble des élèves de la commune de Saint-Louis, sachant que les répondants ont été sélectionnés sur la base du volontariat. Quoi qu'il en soit le

chercheur a dû faire preuve de rigueur pour réduire au maximum les risques de biais liés à ce type d'échantillonnage.

En principe, le questionnaire devait être administré principalement aux élèves des lycées et collèges ciblés dans cette étude. L'impossibilité de les interroger tous, faute de temps et de moyens, nous a obligé à nous intéresser à quelques-uns d'entre eux uniquement. Les critères d'inclusion ont été l'appartenance à une classe de terminale de la série L ou S, l'âge et le niveau de langue. Nous nous sommes davantage focalisé sur les élèves de terminale au regard du fait qu'ils terminent leur cursus scolaire. Ce qui suppose qu'ils ont eu à bénéficier de l'action des clubs/EVF pendant au moins sept ans. Par ailleurs, leur niveau de français est censé permettre au chercheur de mieux administrer le questionnaire. Parmi eux, ceux qui sont âgés de 18 ans et plus ont été retenus. Donc, les élèves de moins de 18 ans de terminale et les élèves ayant 18 ans, mais n'appartenant pas à une classe de terminale sont exclus de l'enquête par questionnaire.

Partant du tableau 5, au total 142 élèves ont été interviewés sur un effectif global de 846 élèves de T<sup>le</sup>, soit un taux de 17 %. Dans le projet de thèse, il était prévu d'interroger 150 élèves de T<sup>le</sup> et la stratégie adoptée était d'interroger l'ensemble des élèves d'une classe jusqu'à atteindre le nombre recherché.

**Tableau 5. Répartition des élèves de T<sup>le</sup> par établissement**

Établissements	Effectifs	Échantillon	Pourcentage
<i>Lycée Charles-de-Gaulle</i>	605	55	10 %
<i>Lycée Ameth Fall</i>	183	65	36 %
<i>Prytanée militaire</i>	58	22	38 %
<b>Total</b>	<b>846</b>	<b>142</b>	<b>17 %</b>

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Compte tenu des aléas déjà évoqués, nous étions obligés de procéder autrement. Après recrutement par voie d'affichage au niveau de chaque établissement, les élèves consentants

étaient regroupés dans une salle pour remplir le questionnaire. À chaque fois, nous revenions jusqu'à ce que le chiffre escompté soit obtenu. Aucun cas de refus n'a été enregistré. Le contact avec les populations cibles s'est fait dans de bonnes conditions et a permis de recueillir le maximum d'informations. Les élèves ont fait preuve d'une disponibilité sans faille. Néanmoins, il importe de souligner que c'est au lycée Ameth Fall et au Prytanée militaire que les élèves ont été plus coopératifs qu'au lycée Charles-de-Gaulle. Toujours est-il qu'à l'issue de la collecte, il a été recueilli une foule d'informations quantitatives susceptibles de faciliter des connaissances des élèves sur la santé de la reproduction. Toutefois, il s'est avéré indispensable de compléter les données recueillies grâce au questionnaire par des données qualitatives pour mieux connaître la perception des élèves sur les clubs/EVF et sur les enjeux démographiques. Le récit de vie s'avère un instrument approprié à cet effet.

### **3.3.2. Le récit de vie**

Très souvent appelé « méthode biographique » ou « histoire de vie », le récit de vie « est une méthode de recueil et de traitement de récits de vie obtenus auprès de personnes rapportant leur vécu quotidien passé ou présent. L'entretien se fait à partir d'une trame orientant les récits obtenus sur des thèmes : les conflits, les changements survenus, les relations sociales, les conditions matérielles de vie (...) ». (Mucchielli, 1996 : 199). Dans le même ordre d'idées, Bertaux (1997 : 32) affirme qu'« il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue ». Toujours selon lui, « le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien narratif, au cours duquel un chercheur (...) demande à une personne ci-après dénommée "sujet", de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue » (Bertaux, 1997 : 6). D'une manière générale, soutiennent Poirier et *al.* (1993), les récits de vie doivent permettre, par synthèse et recoupement la compréhension d'un problème social.

Dans le cadre de cette étude, une démarche rétrospective a été utilisée amenant le chercheur à s'intéresser aux toutes premières cohortes de Leader-élève-animateurs (LÉA). Ces anciens élèves, qui sont aujourd'hui mariés ou bien dans la vie active, nous ont été d'une

grande utilité pour recueillir des renseignements sur l'apport des clubs/EVF dans leur vie de couple et leur perception des défis de population. Les différents thèmes (cf. annexe B pour plus de détails sur la grille de récits de vie) abordés avec eux au cours des récits de vie sont :

- Identification
- Parcours de vie
- Perception de la participation dans un club/EVF
- Connaissances relatives à la santé de la reproduction
- Enjeux démographiques au Sénégal et dans le monde

L'identification de ces anciens élèves s'est faite grâce à la méthode dite de la « boule de neige » (Bertaux, 1997 : 54). Le principal critère de choix était le statut d'ancien Leader-élève-animateur membre de bureau. Une liste de quelques LÉA nous a été remise par les responsables nationaux du GEEP. La plupart d'entre eux n'habitaient pas à Saint-Louis. Un courrier électronique leur a été envoyé. Certains ont répondu favorablement à notre invite, tandis que d'autres l'ont décliné. Parmi ceux qui acceptaient de répondre à nos questions, trois d'entre eux résidaient hors du Sénégal. Cependant, durant la période de collecte, les deux étaient présents au pays pour les vacances d'été. Le contact avec le troisième s'est fait par échange de courriels et via Skype.

Nous sommes partis avec l'idée selon laquelle, la première personne à répondre positivement à notre mail serait la première à être interviewée. Une fois qu'un ancien LÉA est identifié et interrogé, nous avons sollicité son concours pour entrer en contact avec d'autres LÉA de son réseau. Nous avons ainsi remonté la chaîne jusqu'à obtenir le nombre d'interviewés désiré. Notre objectif était d'en interroger une dizaine, car comme le souligne Bertaux (1997 : 33), « en multipliant les récits de vie des personnes se trouvant dans les situations sociales similaires, ou participant au même monde social, et en centrant leurs témoignages sur ces segments-là, on cherche à bénéficier des connaissances qu'elles ont acquises de par leur expérience directe sur ces mondes ou situation ». Leur analyse autorise une vision intime du vécu quotidien de chaque LÉA. Les situations singulières rapportées

dans chaque récit permettent de voir apparaître, au fur et à mesure des traits répétitifs caractéristiques de leur vécu collectif (Mucchielli, 1996). Cette technique a permis de recueillir leurs impressions, leurs souvenirs et leurs appréciations sur la façon dont ils ont été pris en charge à l'école, notamment au sein du club/EVF. Nous avons pu comparer les différents témoignages pour avoir une idée de l'impact des clubs/EVF sur leurs comportements. Le tableau suivant présente les caractéristiques socio-professionnelles des ex-LÉA.

**Tableau 6. Caractéristiques des anciens Leaders-élèves-animateurs interviewés**

Nom fictif	Sexe	Situation matrimoniale	Nombre d'enfants	Profession	Lieu de résidence	Code
<i>Azou</i>	Masculin	Marié	00	Étudiant	Canada	Azou, M. M. ÉT. CA.
<i>Dembé</i>	Féminin	Mariée	01	Psychologue	Dakar/Sénégal	Dembé, F. M. PSY. DK.
<i>Diaz</i>	Féminin	Célibataire	00	Étudiante	France	Diaz, F. C. ÉT. FR.
<i>Fifi</i>	Féminin	Célibataire	00	Étudiante	Dakar/Sénégal	Fifi, F. C. ÉT. DK.
<i>Kaja</i>	Féminin	Célibataire	00	Étudiante	France	Kaja, F. C. ÉT. FR.
<i>Mada</i>	Féminin	Célibataire	00	Étudiante	Dakar/Sénégal	Mada, F. C. ÉT. DK.
<i>Mamad</i>	Masculin	Marié	00	Enseignant	Podor/Sénégal	Mamad, M. M. ENS. PO.
<i>Marie</i>	Féminin	Célibataire	01	Ménagère	Saint-Louis/Sénégal	Marie, F. C. MÉ. SL.
<i>Milk</i>	Masculin	Célibataire	00	Enseignant	Dakar/Sénégal	Milk, M. C. ENS. DK.
<i>Rassi</i>	Féminin	Célibataire	00	Étudiante	Saint-Louis/Sénégal	Rassi, F. C. ÉT. SL.
<i>Tima</i>	Féminin	Mariée	00	Enseignante	Saint-Louis/Sénégal	Tima, F.M. ENS. SL.
<i>Yatou</i>	Féminin	Célibataire	00	Juriste	Dakar/Sénégal	Yatou, F. C. JU. DK.

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Au total, 12 ex-LÉA ont été approchés (cf. tableau 6) dans le cadre des récits de vie dont 9 femmes et 3 hommes. L'administration des récits de vie s'est faite sur trois mois, du 1<sup>er</sup> juillet au 25 septembre. Le chercheur devait faire plusieurs déplacements entre Saint-Louis et Dakar pour aller les rencontrer. C'était en période d'hivernage et il arrivait que nos

rendez-vous soient différés à cause des fortes pluies qui sévissaient dans la région de Dakar, mais également à cause de l'indisponibilité de certains répondants.

L'utilisation de données secondaires s'inscrit également dans la perspective de recueillir des informations d'une autre nature sur le fonctionnement des clubs/EVF et sur ses différentes activités.

### **3.3.3. Les données secondaires**

À côté des « données initiales » ou « données primaires » (Turgeon et Bernatchez, 2003 : 432) directement recueillies sur le terrain, nous avons fait usage de données secondaires. « Les données secondaires sont des éléments informatifs rassemblés pour des fins autres que celles pour lesquelles les données avaient été recueillies initialement », soulignent Turgeon et Bernatchez (2003 : 432). Écologiques parce qu'elles peuvent être récupérées des données dont on n'a pas extrait toute la valeur (Turgeon et Bernatchez, 2003), elles présentent, à plusieurs points de vue, un très grand intérêt pour la recherche en sciences sociales.

Au cours de notre étude, le chercheur s'est surtout intéressé aux outils de gestion utilisés dans le fonctionnement des clubs/EVF. Ces outils sont les procès-verbaux de réunion, les feuilles de présence, les rapports, les cassettes-vidéo, les photos, les documents sonores, etc. Ces éléments, qui ne sont pas toujours à la portée du public, ont permis de retourner dans le passé et d'arriver à reconstituer une série chronologique d'informations très utiles. En conséquence, nous avons pu avoir une idée sur la structure, la composition, le mode de fonctionnement des clubs/EVF et sur les stratégies élaborées pour sensibiliser les élèves sur les phénomènes de population.

Une fois recueillies à l'aide du questionnaire, des récits de vie et de la documentation, les données ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse rigoureux.

### **3.4. Les techniques de traitement et d'analyse des données**

Rappelons que la méthode mixte a été privilégiée dans le but d'obtenir des sources multiples et variées d'informations. Après avoir collecté les données sur le terrain, il s'est

agi de les exploiter pour donner un corpus à notre étude. Le traitement des matériaux est passé d'abord, par un dépouillement quantitatif du questionnaire. Le logiciel Sphinx Plus<sup>2</sup> a été utilisé pour la saisie de l'ensemble des données quantitatives collectées. Par la suite, nous avons procédé à un contrôle exhaustif des erreurs de cohérence et des anomalies. Après avoir constaté que toutes les données ont été saisies convenablement, nous avons amorcé leur codage puis leur transfert dans le logiciel SPSS 17 pour une analyse statistique. Cette analyse a été réalisée à l'aide d'un sociologue-statisticien et d'un évaluateur-statisticien, qui ont mis en œuvre différents modes d'analyse de même qu'ils ont établi des tableaux, des graphiques, des diagrammes, etc.

Il y a eu aussi un dépouillement qualitatif des récits de vie. Nous avons procédé à l'exploitation des montages sonores et des notes d'observation. La retranscription a été intégralement faite par le chercheur. À l'exception d'une ancienne LÉA qui s'est exprimée dans sa langue maternelle, tous les autres ont utilisé le français pour échanger avec le chercheur rendant aisé cet exercice. Il a fallu réécouter les enregistrements plusieurs fois pour avoir une retranscription complète et crédible. Lors du dépouillement, un code a été attribué à chaque répondant pour renforcer davantage l'anonymat. Par ailleurs, l'analyse de récits de vie a été faite de manière simple telle que conseillée par Bertaux (1997). Nous avons repéré dans chaque récit les passages concernant les thèmes abordés pour comparer les contenus de ces passages d'un récit à un autre. Les différents thèmes abordés ont permis de dégager des chapitres lors de la rédaction.

Force est d'admettre que le traitement et l'analyse des données ne se sont pas faits sans difficulté. Compte tenu du caractère tabou qui entoure les phénomènes de population, notamment la sexualité, il arrivait que des élèves oublient délibérément de répondre à certaines questions ou d'escamoter leurs réponses créant des cas d'incohérence. Face à cette situation, le chercheur était obligé de supprimer les formulaires dont l'exploitation posait problème. En dehors de cela, aucune autre difficulté majeure sur le plan du traitement de l'information n'a été rencontrée.

## **Conclusion de la première partie**

Après avoir dégagé la problématique et construit le cadre sur lequel repose l'analyse, l'approche de terrain nous a permis d'analyser les connaissances des élèves en matière de population selon leur degré de participation aux activités des clubs/EVF. Seule une telle approche pouvait nous permettre :

- ✓ d'une part, de faire un état des lieux des actions menées pour prendre en charge les besoins des adolescents en matière de santé reproductive afin de cerner les principaux déterminants sociaux qui peuvent être à l'origine de leur éventuel blocage.
- ✓ d'autre part, de mesurer le rôle de l'école par le biais des clubs/EVF dans le processus d'acquisition de connaissances susceptibles d'amener les adolescents scolarisés à changer de comportements ou d'en adopter de nouveaux, mais également à prendre conscience des enjeux démographiques.

Pour ce faire, la commune de Saint-Louis est choisie comme cadre d'investigation des enquêtes - quantitatives et qualitatives - de terrain. Le choix se justifie par le rôle avant-gardiste que cette ville a toujours joué dans l'enseignement de l'EVF. Du reste, c'est à Saint-Louis que l'idée de mettre sur pied une structure susceptible de prendre en charge les besoins des adolescents scolarisés en matière de santé reproductive à germer. C'est un travail qui se veut multidisciplinaire, puisqu'elle se réfère à la démographie, à l'économie, à la géographie, etc. Comme dans toute recherche scientifique, des difficultés n'ont pas manqué de surgir de la formulation de la problématique à l'analyse des données en passant par la collecte. Loin de nous décourager, elles nous ont incité à beaucoup plus de rigueur et d'abnégation.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE**

## Introduction à la deuxième partie

« Chaque recherche est une expérience qui emprunte des chemins propres dont le choix est lié à de nombreux critères comme l'interrogation de départ, la formation du chercheur, les moyens dont il dispose ou le contexte institutionnel dans lequel s'inscrit le travail » Quivy et Campenhoudt (1995 : 119).

Après avoir présenté dans la première partie les fondements théoriques de notre recherche et les orientations particulières de celle-ci en faisant le point sur la construction de l'objet et en présentant la monographie du cadre de l'étude, mais surtout en montrant comment notre étude a été réalisée sur le terrain, cette partie de la recherche sera consacrée à la présentation, à l'interprétation et à l'analyse, des résultats de l'enquête. À coup sûr cette présentation permettra d'avoir des données quantitatives et qualitatives fiables pour mieux apprécier l'état des connaissances et des comportements des élèves sur la santé de la reproduction, mais également leur niveau de prise de conscience des enjeux démographiques.

Cette partie comporte 3 chapitres. Le premier chapitre se donne pour ambition de présenter de manière succincte les résultats des données recueillies sur le terrain. Ainsi, seront passées en revue les différentes caractéristiques des élèves répondants et leurs connaissances en matière de santé de la reproduction. Il a été pour nous également l'occasion de répertorier leurs différentes sources d'information en matière de SR. Le deuxième chapitre, quant à lui, est axé sur l'amélioration de leur santé reproductive. L'objectif est de cerner l'incidence des connaissances acquises sur leurs comportements. Enfin, le troisième chapitre permet d'aborder les enjeux démographiques à travers les préférences des adolescent(e)s en matière de fécondité et leurs perceptions des causes et des conséquences d'une fécondité élevée. En dernière instance, il sera analysé dans ce chapitre la place et le rôle des clubs/EVF face aux phénomènes de population.

## **Chapitre 4. Présentation et analyse des données recueillies sur le terrain**

Lors de l'étude réalisée en 2003 dans le cadre de notre mémoire de D.E.A (diplôme d'études approfondies), le GEEP venait juste de mettre en pratique le curriculum d'EVF intitulé *Le devenir accompagné* dans six établissements scolaires de la ville de Saint-Louis. L'objectif était de promouvoir des comportements responsables en matière de sexualité à travers des actions de formation, d'éducation et d'animation par les pairs (GEEP, 2002). À cette époque, le Coordonnateur du Pool régional du GEEP faisait savoir que tous les professeurs relais techniques coordonnateurs (PRTC) des clubs/EVF de la commune de Saint-Louis ont été formés sur la base du curriculum élaboré avec le GEEP. Ce qui, en principe, devrait leur faciliter la tâche même si sur le plan matériel, les écoles étaient mal dotées. Loin de baisser les bras, les enseignants avaient fait preuve de beaucoup de professionnalisme et de déontologie pour permettre aux élèves d'acquérir le maximum de connaissances en matière de santé de la reproduction. Malgré tout, il ressortait de l'étude des résultats mitigés. Entre temps, beaucoup de choses ont été faites pour améliorer la situation. Six ans après cette étude, il est permis de croire que les clubs/EVF ont impacté sur la santé de la reproduction des adolescents scolarisés. Pour ne pas tomber dans la familiarité et croire qu'il y a une relation de cause à effet, c'est-à-dire que la transmission de connaissances suppose une prise de conscience qui aboutit nécessairement à un changement de comportements, nous avons préféré laisser la parole au terrain.

Ce chapitre porte essentiellement sur la présentation, l'interprétation et l'analyse des données recueillies sur le terrain. Il a été passé en revue les caractéristiques socio-démographiques, l'environnement familial, les connaissances en santé de la reproduction, notamment la puberté, la sexualité et les grossesses précoces, les méthodes contraceptives, les IST/SIDA, etc. des jeunes filles et garçons scolarisés. Aussi, il a été listé les différentes sources d'information répondants en SR et Le questionnaire a été le principal instrument qui a permis de collecter ces données.

#### 4.1. Caractéristiques socio-démographiques des élèves enquêtés

La lecture du tableau 7 révèle qu'avec un taux de représentativité de près de 60%, les filles sont beaucoup plus nombreuses que les garçons qui représentent 40% dans l'échantillon. Le hasard a fait qu'elles ont été parfois plus promptes à se prêter à notre sollicitude. Au-delà de cette disponibilité, il faut reconnaître que la tendance est à une présence massive des filles dans les écoles sénégalaises en général et plus particulièrement dans les écoles de Saint-Louis.

**Tableau 7. Répartition des répondants selon le sexe**

Sexe	Effectifs	Pourcentage
<i>Féminin</i>	85	59,9
<i>Masculin</i>	57	40,1
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>100</b>

Source : Diop, enquête de terrain 2009

D'ailleurs, selon le ministre sénégalais de l'Éducation, aujourd'hui, le taux de scolarisation des filles a atteint 95% contre 89% pour les garçons dans le primaire<sup>78</sup>. Seulement, ce taux varie en fonction des milieux géographiques. Des régions comme Kolda (sud du Sénégal) et Matam (nord-ouest du Sénégal) enregistrent des taux de scolarisation des filles encore faibles. Il faut dire que jusque dans les années 1990, l'écart entre garçons et filles était nettement en faveur des garçons. Pendant cette période, d'un garçon à une fille, la probabilité d'être instruit baissait de 42% et le taux d'abandon scolaire augmentait de 53% (Direction de la Prévision et de la Statistique, 2000). C'est durant l'année scolaire 1995 que cet écart s'est brutalement estompé grâce à l'adoption du slogan « scofi » (scolarisation des filles). La « scofi » englobe les aspects du relèvement du taux de scolarisation des filles et du rétablissement de l'équilibre entre garçons et filles.

---

<sup>78</sup> [En ligne] : <http://www.seneweb.com/news/elections2007/article.php?artid=31855>, (Page consultée le 18 mai 2010).

Le souci d'une scolarisation équilibrée entre garçons et filles a enregistré des acquis considérables au cours des années 2000. Ce qui s'est traduit par une légère avancée des filles sur les garçons. À Saint-Louis, la Fondation Paul Gérin Lajoie a déclenché une dynamique devant contribuer à résorber les déséquilibres entre garçons et filles en matière de scolarisation. Une véritable politique centrée sur la promotion scolaire du groupe féminin est mise en application depuis des décennies. Dans presque toutes les écoles de Saint-Louis, le nombre de filles et celui des garçons s'équilibrent sensiblement, même si certains parents considèrent encore l'école comme « un cul-de-sac » pour les filles. Ils ont toujours suspecté l'école de ne pas correspondre aux valeurs locales et aux références religieuses. Pour eux, les filles étant prédestinées à quitter le foyer familial, il devient inutile d'investir dans leur scolarisation. Il s'y ajoute aussi d'autres facteurs sous forme de blocage psychologique à cause des redoublements, inscriptions tardives, ou de leur taille précoce. Les filles arrivent à l'école avec des métamorphoses physiologiques et essuient des quolibets (Diop, 2002).

Mais, ces stéréotypes ne sont pas tous d'exclusivité sociale, l'école, paradoxalement, les relaie également. Dans certains manuels scolaires de lecture, soutient Diop (1998), les femmes apparaissent pour l'essentiel dans des tâches domestiques, les toilettes et les fêtes. Les maîtres eux-mêmes remarquent ces préjugés et dispensent un enseignement marqué par cette idéologie inégalitaire et phallocratique. Tout de même, il est évident que beaucoup de parents semblent s'être repris avec les plus jeunes de leurs filles grâce aux efforts de sensibilisation. Cette présence massive de filles en classe de terminal, comme le fait ressortir l'échantillon, peut être attribuée aux énormes efforts consentis dans le cadre de la « scofi » lancée depuis la fin des années 1990. Pour autant, les résultats présentés dans le tableau 8 démontrent si besoin en était que même si les filles sont présentes en masse dans les classes à côté des garçons, elles ont beaucoup plus tendance à suivre la série L (Lettres, Littérature, Philosophie).

**Tableau 8. Répartition des répondants selon la série et le sexe**

Sexe		Masculin		Féminin		Total	
		<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Effectif</i>	<i>Pourcentage</i>
Série	L	8	14	61	71,8	69	48,6
	S	49	86	24	28,2	73	51,4
<b>Total</b>		<b>57</b>	<b>100</b>	<b>85</b>	<b>100</b>	<b>142</b>	<b>100</b>

Source : Diop, enquête de terrain, 2009

Elles ne sont que 28% de l'échantillon à étudier en série S (scientifique) contre 86% pour les garçons. Il serait hasardeux de tirer une quelconque conclusion tendant à faire croire que les filles ne sont pas prédisposées aux séries scientifiques. Les résultats du baccalauréat sénégalais de l'année scolaire 2008-2009 ont montré que les filles dans plusieurs centres d'examen étaient sorties majeures, aussi bien dans les séries littéraires que dans les séries scientifiques<sup>79</sup>.

D'après le tableau 9, l'âge moyen global est de 20 ans dans les classes de Terminale. L'âge médian tourne autour de 20 ans pour les deux sexes : autrement dit, 50% des 142 répondants ont au moins 20 ans. Avec un écart-type de 1,41, l'âge est plus homogène chez les filles que chez les garçons qui ont un écart-type de 2,07. Si nous tenons compte de l'âge officiel (7 ans) d'inscription au cours d'initiation (CI) marquant le début de la scolarisation et de la durée de la scolarité (13 ans), nous pouvons dire que les élèves de terminale âgés de 20 ans ont un cursus scolaire « raisonnable » malgré le retard d'une année comparativement à l'âge officiel en terminale qui est de 19 ans. Néanmoins, ces chiffres sont à relativiser, car beaucoup d'élèves après 2 ou 3 redoublements font des jugements supplétifs pour poursuivre leurs études. Aussi, certains élèves entrent au CI prématurément grâce à leur passage à la maternelle et au jardin. Par conséquent, il est aisé de voir des

---

<sup>79</sup>[En ligne] : <http://www.officedubac.sn> (Page consultée le 18 février 2010).

élèves de terminale âgés de 18 ans côtoyés des élèves âgés de 20 ans, 22 ans, 23 ans, 24 ans... ou même 28 ans. Ces derniers, la plupart du temps, ne sont pas des élèves officiels, mais des auditeurs libres.

**Tableau 9. Répartition des répondants selon l'âge moyen**

Sexe	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum	Écart-type
<i>Masculin</i>	20,33	20	18	28	2,07
<i>Féminin</i>	19,91	20	18	26	1,41
<i>Total</i>	<b>20,08</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	<b>1,71</b>

Source : Diop, enquête de terrain, 2009

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 10 ci-dessous avec 93%, la proportion des musulmans de l'échantillon est plus importante que celle des chrétiens qui ne font que 7%. En partie, cette distribution reflète la situation du pays et de la commune de Saint-Louis. S'agissant du rite<sup>80</sup> d'appartenance, nous constatons que les Sunnites sont majoritaires avec 99,3 (98,5 % de Malikite et 0,8% de Wahhabite) de taux représentativité contre 0,7 % de Shiites. Pour ce qui est de l'appartenance confrérique<sup>81</sup>, il ressort du tableau précité que les Tidianes sont plus représentatifs. Avec un taux de représentativité de 53,8%, ils devanent avec plus de 27 points de pourcentage les Mourides qui ne font que 26,5% de notre échantillon. Mais il est difficile de tirer une quelconque conclusion de cette situation compte tenu du fait que le mouridisme compte beaucoup d'adeptes chez les jeunes.

<sup>80</sup> Les deux principaux courants de l'Islam sont le Sunnisme et le Shiisme. Très majoritaire chez les Musulmans, le Sunnisme renferme quatre principales écoles, à savoir le shaféisme, le hanafisme, le malikisme et le hanbalisme dont le wahhabisme est une variante. Toutes ces écoles portent le nom des Imams qui les ont forgés. Le malikisme est beaucoup plus répandu au Sénégal et en Afrique du nord et semble être beaucoup plus modéré que le wahhabisme qui prône un Islam pur et dur.

<sup>81</sup> Les principales confréries du Sénégal sont le Mouridisme et le Tidianisme. Le Mouridisme a été créé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par un sénégalais du nom de Cheikh Ahmadou Bamba. Son essence repose sur le mysticisme religieux, la valorisation du travail, le détachement des biens matériels par ascétisme, l'obéissance et la vénération du Cheikh et de sa lignée. Quant au Tidianisme, il trouve ses origines en Algérie. Il a été créé au XVIII<sup>e</sup> siècle par Cheikh Ameth Tidiane Cherif qui s'exila au Maroc. Les principes du Tidianisme reposent essentiellement sur les enseignements de la Sunna du prophète Mouhammed (PSL) et des invocations. Il a été introduit au Sénégal au XIX<sup>e</sup> par Cheikh Omar Foutiyou Tall qui fut un farouche résistant à la colonisation française.

**Tableau 10. Répartition des répondants selon leur religion et pratiques religieuses (n=142)**

Profil des répondants	Pourcentage		
<b>Religion</b>			
<i>Musulmane</i>	93		
<i>Chrétienne</i>	7		
<b>Rites musulmans</b>			
<i>Sunnite</i>	<b>Malikite</b>	<b>Wahhabite</b>	<b>Total</b>
	98, 5	0, 8	99, 3
<i>Shiite</i>	0, 7 %		
<b>Confréries musulmanes</b>			
<i>Tidiane</i>	53, 8		
<i>Mouride</i>	26, 5		
<i>Khadriya</i>	3, 8		
<i>Layenne</i>	0, 7		
<i>Sans confrérie</i>	14, 4		
<i>Non réponse</i>	0, 8		
<b>Église d'appartenance</b>			
<i>Catholique</i>	90, 9		
<i>Protestante</i>	9, 1		
<b>Rythme de prière des élèves répondants musulmans</b>			
<i>Occasionnellement</i>	5,3		
<i>Souvent</i>	12,9		
<i>Régulièrement</i>	81,8		
<b>Participation aux services religieux des élèves répondants chrétiens</b>			
<i>Au moins une fois/ semaine</i>	80		
<i>Rarement</i>	20		

Source : Diop, enquête de terrain, 2009

Au niveau des établissements scolaires, les jeunes mourides créent des dahiras (associations confrériques) et organisent des manifestations presque hebdomadaires de propagande contrairement aux Tidiannes qui restent plus discrets. Les Layennes et les Khadres sont peu représentatifs dans l'échantillon. Il est à noter une forte présence d'élèves ne se réclamant d'aucune confrérie. En fait, ce phénomène gagne du terrain vu le désenchantement des jeunes vis-à-vis des confréries. Aussi, même si l'adhésion à une confrérie était un héritage

familial, de plus en plus de jeunes assument leur propre choix qui n'est pas toujours le même que celui de leurs parents. Chez les Chrétiens, les Catholiques (90,9%) restent majoritaires devant les protestants (9,1%). Également, il est à constater que les élèves de l'échantillon pratiquent leur religion de manière assidue en ce sens que 82% des musulmans affirment qu'ils font leurs cinq prières quotidiennes, tandis que 80% des chrétiens s'acquittent du service religieux chaque dimanche.

De plus, comme le révèle le tableau 11 ci-dessous, quatre situations déterminent le statut matrimonial des élèves, à savoir le mariage, les fiançailles, le veuvage et le célibat. L'exploitation des données de terrain a révélé que seuls 8 élèves dont 3 garçons, et 5 filles sont mariés. Deux filles étaient promises au moment de l'enquête, tandis qu'on dénombrait dans l'échantillon une veuve. La moyenne d'âge des marié (e)s tourne autour de 22 ans, tandis que l'écart d'âge entre conjoints se situe autour de 8 ans (minimum) et 13 ans (maximum). Même s'il existe une relation étroite entre l'âge à la première union et le début de la vie féconde, aucun des élèves mariés n'avait d'enfant durant l'enquête. Cela semble confirmer l'idée selon laquelle les études font reculer le début de la vie féconde.

En outre, la grande majorité des répondants soit 92,3% étaient célibataires. Néanmoins, près de 70% d'entre eux déclaraient avoir un (e) petit (e) ami (e) contre 30,6 % qui disaient le contraire. La proportion des élèves ayant un (e) petit (e) ami (e) est plus forte chez les filles (76,3%) que chez les garçons (59,3%). S'agissant de la répartition de la population selon l'ethnie, les trois grands groupes notés au niveau national apparaissent dans l'échantillon. Les Wolof 50,7%; les Halpoulaar 22,5%; les Sérère 10,1%. Ensuite, viennent dans l'ordre les Maure 5,1%; les Mandingue 4,3%; les Soninké 2,9% et les Diola 2,2%. Les autres groupes ethniques et les étrangers représentent 2,1% de la population enquêtée.

**Tableau 11. Répartition des répondants selon leur situation matrimoniale et ethnie (n=142)**

Profil des répondants	Pourcentage
<b>Situation matrimoniale des élèves répondants</b>	
<i>Célibataire</i>	92,3
<i>Marié(e)</i>	5,6
<i>Promis (e)/fiancé(e)</i>	1,4
<i>Veuf (ve)</i>	0,7
<b>Possession d'un (e) petit (e) amie chez les répondants célibataires</b>	
<i>Oui</i>	69,4
<i>Non</i>	30,6
<b>Ethnie des élèves répondants</b>	
<i>Wolof</i>	50,7
<i>Halpoulaar</i>	22,5
<i>Sérère</i>	10,1
<i>Maure</i>	5,1
<i>Mandingue</i>	4,3
<i>Soninké</i>	2,9
<i>Diola</i>	2,2
<i>Mandjak</i>	0,7
<i>Autre (Gourmanthié, Gourounsi)</i>	1,4

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

En définitive, les caractéristiques socio-démographiques ont permis d'avoir une idée sur les enquêtés. Leur analyse est primordiale en ce sens qu'elles permettent d'expliquer davantage les connaissances et les comportements des élèves en matière de la santé de la reproduction, mais aussi, leur prise de conscience des enjeux démographiques.

#### **4.2. Un environnement familial peu propice aux questions de santé reproductive**

L'acquisition de notions relatives à la population peut être considérée comme un processus de socialisation se poursuivant tout au long de la vie. Dans ce processus, famille et parents jouent un rôle de premier plan pour permettre aux jeunes d'acquérir l'ensemble des

connaissances, attitudes, valeurs, normes et croyances individuelles et collectives sur les aspects de la vie liés à la population (UNESCO, 1978). L'environnement familial a toujours une certaine incidence sur les comportements et attitudes des adolescents. Effectivement, il est admis qu'en matière de santé reproductive l'expérience d'une mère a un impact sur les enfants et leur santé. De manière générale, l'instruction des parents peut avoir une incidence considérable dans l'éducation des enfants et dans leurs comportements. Plus leur niveau d'études est élevé, plus les enfants ont des chances de réussir dans les études et dans la vie professionnelle. Inversement, les enfants issus de familles modestes ont moins de chance de réussir dans les études. Ici, nous sommes en face de ce que Bourdieu (1970) nomme la reproduction sociale (tel père, tel fils). Pour Bourdieu, la famille influe considérablement sur le rendement scolaire des enfants et la réussite scolaire est perçue comme une obligation. Dès lors, l'origine sociale joue comme une force de rappel et de manière continue, elle fait sentir ses effets sur l'individu pratiquement durant toute sa vie. Dans cette recherche, l'environnement familial a été appréhendé à travers les caractéristiques socio-démographiques et économiques du responsable de l'enquête et la communication parents/enfants.

#### **4.2.1. Caractéristiques socio-démographiques et économiques des parents**

Le fait de vivre avec ses deux parents peut offrir plusieurs avantages aux jeunes en ce sens qu'il leur permet de trouver un appui et des conseils auprès d'eux. Comme le fait ressortir le tableau 12, une proportion importante de répondants (59%) vivent avec leurs deux parents. Quinze pour cent des élèves enquêtés évoluent dans une famille monoparentale dont la responsable est la mère. La proportion de filles (15,3%) vivant seules avec leur mère est relativement supérieure à celle des garçons (14,3%). Tandis que la proportion des répondants ne vivant pas avec leurs parents biologiques tourne autour de 18%. Ils vivent soit avec leurs grands-parents ou leurs tuteurs.

**Tableau 12. Répartition des répondants selon le profil socio-démographique et économique de leurs parents ou tuteur (n=142)**

<b>Personne avec qui vit le répondant</b>	<b>Pourcentage</b>
<i>Parents (père et mère)</i>	58,9
<i>Mère seule</i>	14,9
<i>Tuteur et tutrice</i>	7,8
<i>Tutrice seule</i>	4,3
<i>Mère et tuteur</i>	2,8
<i>Père et tutrice</i>	2,8
<i>Mari</i>	2,1
<i>Père seul</i>	2,1
<i>Grands-parents</i>	1,4
<i>Tuteur seul</i>	1,4
<i>Grand-mère</i>	0,7
<i>Sœur</i>	0,7
<b>Niveau d'études de la personne responsable du répondant</b>	
<i>Supérieur</i>	43,7
<i>Coranique</i>	18,3
<i>Secondaire</i>	14,1
<i>Moyen</i>	11,3
<i>Primaire</i>	7,0
<i>Sans niveau (jamais reçu de formation)</i>	3,5
<i>Alphabétisation (langues nationales/arabe)</i>	2,1
<b>Profession de la personne responsable du répondant</b>	
<i>Secteur tertiaire</i>	52,9
<i>Sans emploi</i>	27,1
<i>Secteur secondaire</i>	13,6
<i>Secteur primaire</i>	6,4
<b>Type de mariage de la personne responsable du répondant</b>	
<i>Polygame</i>	31,7
<i>Monogame</i>	68,3

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Plusieurs études ont montré la pluralité des raisons qui expliquent que les jeunes ne vivent pas avec leurs deux parents. Ces raisons peuvent être liées au divorce, aux conflits familiaux, à la maladie ou au décès d'un des parents (CEFOREP et Population Council, 2001). L'instabilité du couple et la non-cohabitation des parents peuvent, très souvent, être

à l'origine de comportements sexuels « débridés » des enfants. Selon Bozon (1993), les enfants issus d'un milieu familial incomplet ou instable entreraient de manière précoce dans la vie sexuelle que ceux ou celles dont le milieu familial est complet et stable.

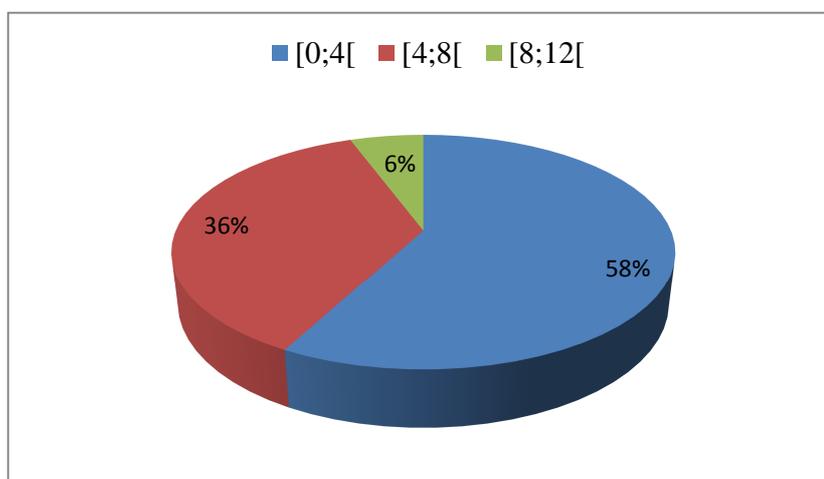
Aussi, à la lumière des données, nous remarquons que la proportion des chefs de ménage ayant reçu une instruction formelle demeure nettement plus élevée que celle des individus qui ne l'ont pas eue. Toutefois, nous notons des écarts dans les niveaux d'études. La proportion des parents ayant atteint le niveau supérieur est de loin plus élevée que celle des autres niveaux (44% pour le niveau supérieur, 14% pour le secondaire et 7% pour le primaire). La présence de l'université Gaston Berger n'est certainement pas étrangère à cette donnée. Avec 18%, l'instruction coranique vient juste après le niveau supérieur. Ces chiffres confirment la réputation de Saint-Louis qui apparaît comme une ville d'instruction.

L'activité économique des parents s'avère également intéressante pour comprendre certains comportements des élèves. Partant, nous avons regroupé leurs emplois en trois catégories : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. À côté de ces trois secteurs s'est dégagée une autre catégorie : celle des sans-emploi. L'analyse révèle que presque un parent d'élève sur trois n'exerce aucune activité économique. Cinquante-trois pour cent des parents s'activent dans le secteur tertiaire et sont, pour l'essentiel, des fonctionnaires (enseignants, médecins, militaires, professions libérales, etc.). Le secteur secondaire avec 13% de gens actifs vient de loin devant le secteur primaire (6%). Il faut dire que ces chiffres ne traduisent pas la réalité de Saint-Louis, en revanche, ils témoignent de la réalité de l'échantillon. Assurément, même si dans la commune, il n'y a pas assez d'espace pour l'agriculture, la pêche reste de loin la principale activité des habitants. Autrement dit, les parents d'élèves sont en général très actifs dans le secteur tertiaire, puisque plus instruits. Par contre, les enfants des pêcheurs ont moins de chances d'aller à l'école ou de poursuivre leurs études.

En outre, 32% des interviewés déclarent évoluer dans un environnement marqué par la polygamie. Trente pour cent des parents (père et mère) vivant avec leurs enfants sont en union polygame. Le nombre d'épouses ou de coépouses varie de 2 à 3 ou 4. Nous

constatons également que le niveau d’instruction semble ne pas avoir une incidence significative sur la polygamie, car 29% des parents ayant un niveau d’études supérieures sont en union polygame contre 33% des parents qui ont reçu une instruction coranique uniquement. Parmi les parents en union polygame, 31% d’entre eux sont sans emploi et 64% parmi eux possèdent entre 4 et 8 enfants rendant difficiles leurs conditions de vie.

**Figure 4. Répartition des répondants selon leur nombre de frères et sœurs en cours de scolarisation (n=142)**



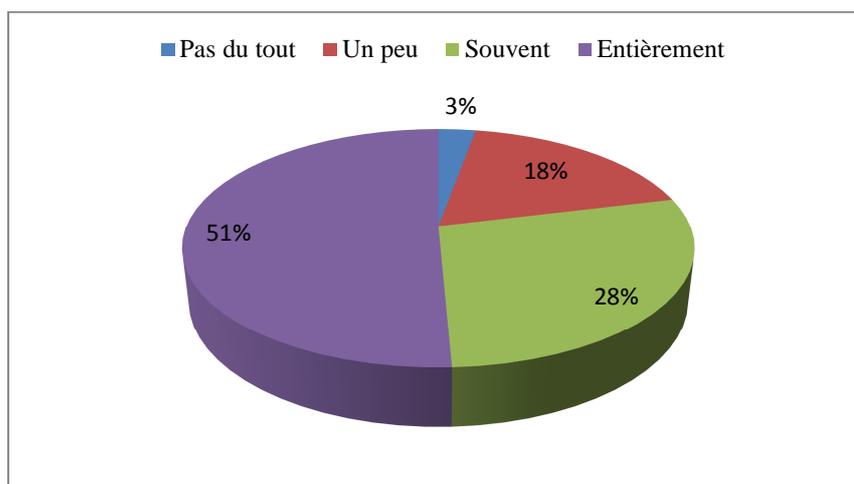
Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

L’interprétation de la figure 4, nous permet de constater que 58% des élèves soumis au questionnaire avaient au moment de l’étude au moins 4 frères et/ou sœurs qui allaient toujours à l’école. Trente-six pour cent d’entre eux avaient entre 4 et 8 frères et/ou sœurs fréquentant aussi bien l’école élémentaire que le secondaire au moment de l’enquête, tandis que 6% avaient entre 8 et 12 frères ou sœurs allant à l’école. Ces chiffres semblent significatifs quand on sait qu’il faut assurer la prise en charge de chaque enfant en habillement et fournitures scolaires même si 51% (cf. figure 5) des répondants affirment que leurs besoins matériels sont entièrement pris en charge par leurs parents.

Sur ce point, les différents témoignages se rejoignent et mettent l’accent sur la cherté de l’éducation au Sénégal. Certes, l’école sénégalaise bien que publique est loin d’être gratuite (Diop, 1998). Les frais d’inscription et de matériel didactique sont entièrement pris en

charge par les parents d'élèves dont certains ne parviennent même pas à assurer la dépense quotidienne. Les propos de B. Dieng, parent d'élève, résument le sentiment de bien de pères de famille : « mon revenu mensuel ne me permet pas de joindre les deux bouts; c'est difficilement que je parviens à régler les problèmes de scolarité de mes enfants<sup>82</sup> ».

**Figure 5. Répartition des répondants selon le niveau de prise en charge de leurs besoins matériels (n=142)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

La plupart des élèves interrogés ont conscience de l'acuité de la crise, ce qui explique sans doute pourquoi ils ne condamnent pas leurs parents si ces derniers ne parviennent pas à leur acheter tout ce dont ils ont besoin pour mener à bien leurs études. « Nous rencontrons parfois beaucoup de difficultés comme le transport pour aller à l'école. Aussi, nous n'avons pas de fourniture au grand complet. On a vraiment du mal pour s'en sortir », affirme Mada (F. C. ÉT. DK). Cette autre élève du lycée Ameth Fall de nous révéler : « j'ai honte de demander à mes parents certaines choses parce que je sais qu'ils n'ont pas les moyens de tout me procurer d'autant plus que je ne suis pas la seule à devoir être satisfaite ». Pas étonnant dans ces conditions que les jeunes trouvent des subterfuges pour régler leurs problèmes. Les filles, par exemple, sans verser dans la prostitution, acceptent de se livrer à

<sup>82</sup> Extrait du mémoire de maîtrise de A. M Diop (2002 :82), *L'éducation en milieu urbain Les facteurs de la déperdition scolaire sur l'île de Saint-Louis*. UGB : Saint-Louis.

des activités sexuelles contre une protection matérielle et/ou financière de partenaires éventuels.

#### **4.2.2. La communication parents/enfants**

Toutes les études réalisées sur la santé de la reproduction des adolescents donnent une part prépondérante à la communication entre les parents et leur progéniture. En réalité, la communication avec les parents est importante dans ce domaine pour les enfants, car elle leur permet d'éviter les comportements à risque. Malheureusement, l'information sexuelle qui est un préalable à l'éducation sexuelle est quasi inexistante en milieu familial. Cela a fait dire à Benoît Ferry (1978 : 103) que « pour la jeune fille, c'est peu la mère qui lui indique les mécanismes de la fécondité et les conditions de sa vie conjugale future; elle se contente principalement de mise en garde. La jeune fille est plus ou moins bien informée de ces problèmes intimes par ses aînés ou ses amies ». D'ailleurs, si certains programmes axés sur la santé de la reproduction des adolescents ont échoué c'est en partie dû à une carence de communication entre parents et enfants (CEFOREP et Population Council, 2001).

Du reste, la plupart des parents reconnaissent ce manquement qui est une des résultantes de la crise que traverse la famille sénégalaise dans son ensemble. Pour eux, ils ont été éduqués dans le « Kersa » (pudeur en wolof) et il leur est très difficile de soulever certains sujets devant leurs enfants (Faye, 2001). Parallèlement, les formes traditionnelles de prise en charge des besoins des adolescents en santé reproductive (SR) se sont effritées sans que de nouvelles structures et acteurs ne prennent le relais. Dans ce contexte, les parents n'ayant plus d'alternatives démissionnent et les jeunes dépassés préfèrent s'en remettre à leurs pairs. Expliquant cette situation, Sow (1984) montre qu'il y a une incertitude sur les valeurs à transmettre. Incertitude qui se traduit par un changement de références sociales des jeunes (Ly, 1985). En conséquence, beaucoup de choses restent à faire pour améliorer la situation même si les résultats de l'enquête ont révélé que la majorité des élèves questionnés ont de la facilité à discuter avec leurs parents sur des choses importantes pour eux.

Répondant à la question « Vous est-il facile de parler avec votre mère, père ou tuteur de choses qui ont de l'importance pour vous? » 69% d'entre eux ont répondu par l'affirmative contre 31% (cf. tableau 13). Justifiant sa réponse A. N., élève du lycée Ameth Fall, soutient ceci : « ma mère est seulement plus âgée que moi de 20 ans. Je suis sa seule fille et elle aime bien que je lui fasse part de mes problèmes. C'est ma meilleure confidente, car elle me comprend et me conseille ». Cependant, à la question « Vous est-il facile de parler avec vos parents de grossesses, planification familiale, IST/SIDA, valeurs, sexualité? », plus de 46,5% des enquêtés ont répondu par la négative contre 37,3% qui soutiennent le contraire. Plus de 16% des élèves ne comprenant pas ou croyant qu'il s'agit d'une question attrape-nigaud ont préféré ne pas répondre.

**Tableau 13. Répartition des répondants selon leur facilité à parler avec leurs parents/tuteurs de choses importantes (n=142)**

<b>Facilité des répondants à parler avec leurs parents/tuteurs de choses importantes</b>	<b>Pourcentage</b>
<i>Facile</i>	69
<i>Difficile</i>	31
<b>Facilité des répondants à parler avec leurs parents/tuteurs de grossesses, de planification familiale, des IST/SIDA, des valeurs, de la sexualité</b>	
<i>Facile</i>	37,3
<i>Difficile</i>	46,5
<i>N.R</i>	16,2

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Les élèves qui échangent avec leurs parents en SR expliquent cette facilité par l'ouverture d'esprit de ces derniers et leur compréhension, aussi grâce à une mère très attentionnée selon une partie des filles. Tandis que ceux éprouvant de la difficulté à échanger avec leurs parents de grossesses, de planification familiale, des IST/SIDA, des valeurs, etc. affirment qu'ils sont d'accès difficile ou mettent en avant la religion qui interdit d'aborder certains sujets avec eux. « Mes parents n'ont pas le temps de m'écouter. Ils ont d'autres préoccupations. Donc, je règle moi-même mes problèmes » avance B. M., élève au lycée Charles de Gaule. Et F. D. d'ajouter : « J'ai honte de discuter de certaines choses comme les relations amoureuses avec mes parents. Je préfère en parler avec ma meilleure amie ».

Tout de même ce manque de communication parents/enfants peut être imputé au manque de connaissances appropriées des parents en matière de santé reproductive, même si les résultats de la recherche montrent que la proportion (44%) des parents ayant atteint le niveau supérieur est beaucoup plus élevée que celle des autres niveaux d'étude. Force est de reconnaître que de manière générale les parents ne savent pas quelle stratégie abordée pour parler avec leurs enfants en la matière. De cette manière, il n'est pas étonnant que les jeunes se réfèrent à leurs pairs.

**Tableau 14. Pourcentage des répondants selon leur interlocuteur et le genre sur les grossesses précoces, la planification familiale, les IST/SIDA, les valeurs, la sexualité (cas valides:138)**

Interlocuteur	Sexe		Pourcentage total selon la catégorie
	Masculin	Féminin	
<i>Ami(e)</i>	70,4	59,5	63,8
<i>Mère</i>	5,6	21,4	15,2
<i>Sœur</i>	9,3	14,3	12,3
<i>Frère</i>	7,4	0,0	2,9
<i>Père</i>	3,7	1,2	2,2
<i>Mari</i>	0,0	2,4	1,4
<i>Tutrice</i>	1,9	0,0	0,7
<i>Oncle</i>	1,9	0,0	0,7
<i>Professeurs</i>	0,0	1,2	0,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

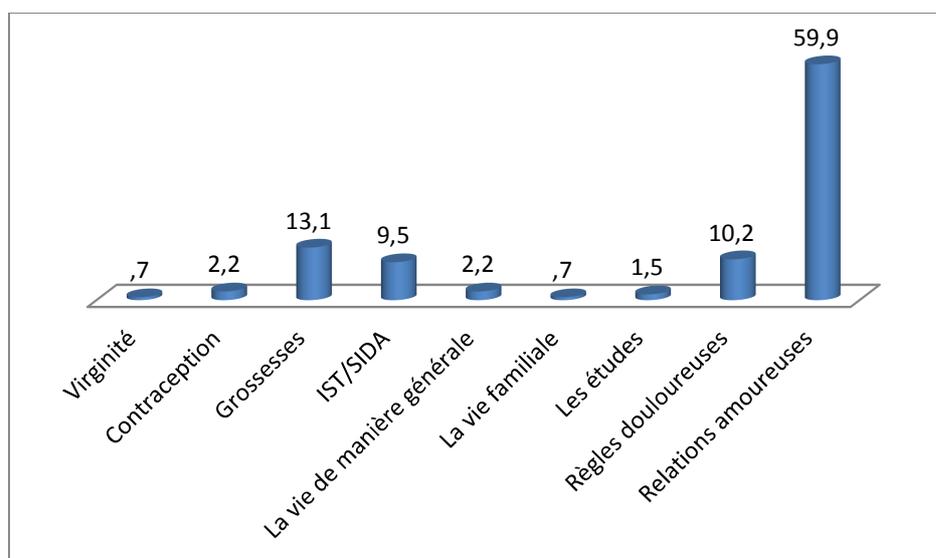
Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Le tableau 14 donne une idée des interlocuteurs des élèves en santé de la reproduction. Nous notons que près de 64% des répondants s'en remettent à leurs ami(e)s qui sont leur principale, voire unique source d'information. Malheureusement, ils n'en savent pas mieux qu'eux pour communiquer en SR. Ce sont surtout les garçons (70,40 %) qui communiquent beaucoup plus avec leurs ami(e)s que les filles (59,50%). Près de 15% des élèves trouvent en leur mère une bonne interlocutrice en SR contre 2% pour leur père. Parmi ceux qui parlent avec leur mère de la SR, plus de 21 % sont des filles. Signalons que ce rôle insignifiant des pères de famille dans la communication avec leurs enfants en SR ne fait

que confirmer la plupart des études faites sur la question, notamment, celle réalisée par le Population Council et le CEFOREP en 2001. Cette étude mentionnait que le faible engagement des hommes dans l'éducation des adolescents en la matière s'expliquerait par le fait que les sujets relatifs en SR ont toujours été considérés comme des questions relevant de la responsabilité des femmes et que les hommes interviennent qu'en cas de problème ou d'urgence.

De même, les thèmes les plus fréquents (cf. figure 6) dans les conversations des répondants sont les relations amoureuses (59,9 %), les grossesses (13,1%), les règles douloureuses (10,2%), les IST/SIDA (9,5%). Il faut dire que les trois premiers thèmes cités préoccupent davantage les filles que les garçons qui s'intéressent plutôt au VIH/SIDA. La virginité (moins de 1%) qui était une norme sociale à laquelle était rattachée la symbolique de l'honorabilité semble ne plus être un sujet de préoccupation majeure pour les élèves. Il en est de même pour les études (1,5%). Surprenant et alarmant quand on sait que nous avons affaire avec des élèves de terminale qui sont à la porte des études supérieures. Quelque part, cela reflète une certaine démission des parents dans l'éducation de leurs enfants.

**Figure 6. Répartition des répondants selon leur thème favori de discussion avec leur interlocuteur (cas valide:137)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

### 4.3. Connaissance en santé de la reproduction

Les principaux modules et thèmes en SR sont contenus dans le curriculum « Le Devenir accompagné ». L'application du curriculum se fait à travers des disciplines hôtes que sont principalement : les sciences de la vie et de la terre (SVT) et l'économie familiale (Écofam). Diverses modalités sont mises en œuvre pour l'utilisation du curriculum, par insertion ou par adjonction dans les disciplines hôtes. Toutefois, aucune de ces modalités n'a permis de passer en revue l'ensemble des modules du curriculum faute de crédits horaires, selon certains professeurs relais techniques (PRT). Le club/EVF devenait alors le cadre idéal pour développer les thèmes qui n'ont pas été pris en charge par les professeurs. Ces thèmes ont été développés à travers des activités périscolaires qui pourraient, à titre indicatif, revêtir les formes ci-après : conférences, ciné-débats, exposés, activités récréatives, documentaires audiovisuels, émission radio, activités communautaires, sorties pédagogiques, concours de poèmes et de chants, exposés en classe, etc. Comme le souligne Azou (M. M. ÉT. CA):

Ces manifestations et d'autres activités du club/EVF, nous ont permis de discuter autour du thème de la santé de reproduction des adolescents, plus particulièrement sur l'anatomie et fonctionnement des appareils reproducteurs, les risques d'une grossesse précoce, les méthodes contraceptives, les besoins et utilisation des méthodes contraceptives, les IST/SIDA (leur manifestation, leurs méthodes de lutte et le soutien aux personnes atteintes), le risque d'une mauvaise gestion de sa sexualité et les risques de sexualité précoce, les rapports de genre, etc.

L'exploitation des rapports d'activités, des feuilles de présence et autres outils de gestion des clubs/EVF permet de constater, à la lecture du tableau 15 ci-dessous, que plusieurs activités d'information et de sensibilisation sur la SR ont été menées au sein des établissements scolaires de la commune de Saint-Louis au cours de l'année scolaire 2008-2009 et ont touché un grand nombre d'élèves. La conduite de ces activités a été du ressort des PRT et des leaders-élèves-animateurs (LÉA). Parfois, des personnes ressources étaient invitées à dérouler des activités, notamment avec des supports produits par le GEEP comme le curriculum du GEEP *Le devenir accompagné*, le manuel *Jeunesse, sexualité et VIH/Sida : le droit de s'informer, le devoir d'informer, la capacité d'agir en responsable*,

l'agenda EVF, le téléfilm *Fakastalu*, les films *Du temps pour aimer* et *L'épidémie de l'ombre*, etc. Par ailleurs, selon l'IA de Saint-Louis, certaines gravures, affiches et autres dessins en SR sur les murs des écoles sont l'œuvre des clubs/EVF et sont susceptibles de produire un impact positif sur la population et le milieu. Rappelons que la mise en œuvre de ces activités a pour objectif d'aider les élèves à adopter des comportements sexuels responsables afin de prévenir les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles (IST), la transmission des IST, y compris le VIH, mais également à les préparer à devenir des adultes responsables. Aussi, il est à noter une certaine complémentarité entre les activités du club/EVF et les disciplines traditionnelles.

Du reste, souligne le GEEP (2002), le programme est conduit aussi bien par les activités de la classe (volet « Didactique ») que par les activités socioéducatives (volet « Club/EVF »). Le volet « Didactique » du programme (surtout en ce qui concerne le thème du VIH-SIDA) est pris en charge par les disciplines scolaires suivantes : les SVT et l'Écofam. Les activités d'apprentissage et les formations sont organisées sous forme d'atelier regroupant les professeurs et les LÉA pendant 3 à 5 jours pour encourager ces derniers à élaborer leurs propres points de vue, nous a confié M. Thiaw, PRT au lycée Ameth Fall. Pour le GEEP (2003), les activités qui favorisent un rapport entre les éducateurs pairs et les PRT sont très importantes. Au demeurant, l'approche participative et interactive est de rigueur dans toutes les activités des clubs/EVF. Les méthodes d'apprentissage les moins efficaces sont les méthodes informatives qui ne favorisent pas l'interactivité.

Conséquemment, nous avons cherché à mesurer le niveau de connaissance des élèves en matière de santé de la reproduction. Le niveau de connaissance permet d'évaluer l'impact du programme et par ricochet celui des clubs/EVF sur l'amélioration de la santé reproductive de ces élèves. Dans cette étude, le niveau est mesuré par la connaissance des programmes EVF à travers la connaissance de soi, la connaissance de la reproduction humaine, la connaissance des méthodes contraceptives, la connaissance des IST/SIDA et la connaissance des structures de SR.

### **5.3.1. Connaissance de la fécondité et du cycle menstruel**

« Les grossesses non désirées et précoces m'inquiètent beaucoup. J'ai vraiment peur avec ce phénomène. Les filles doivent être plus sensibilisées sur les signes de la fécondité » affirme avec force une jeune fille du lycée Ameth Fall. La connaissance de la fécondité et du cycle menstruel est très importante chez les adolescent(e)s, car elle peut leur permettre d'éviter des grossesses précoces et non désirées. Dès lors, affirme Diaz (F. C. ÉT. FR), « au sein du club/EVF nous parlions du processus de fécondation (période d'ovulation et rapports sexuels), des différentes étapes de la grossesse, des difficultés qu'elle peut engendrer autant sur le plan médical que sur le plan social, surtout quand elle est précoce, mais aussi du problème de l'avortement ». « On a de l'avance sur ses pairs que parce qu'on a accès à la bonne information au bon moment », renchérit Yatou (F. C. JU. DK).

**Tableau 15. Activités d'information et de sensibilisation menées dans les trois établissements ciblés durant l'année scolaire 2008-2009**

Établissements	Date	Activités	Thèmes	Population Cible				Total
				LÉA		Élèves		
				F	G	F	G	
<i>Lycée Ameth Fall</i>	01/12/2008	Conférence publique	Le VIH/SIDA	40	00	150	75	265
	30/03/2009	Journée de don de sang	Connaissance de soi. VIH/SIDA. Grossesses précoces. Avortement. Droits des Ado. en SRA. Les valeurs.	35	00	175	32	242
	21/01/2009	Sketch et radio-crochet	Les droits des jeunes filles en SR, éducation sexuelle, l'excision	40	00	75 32		147
	06/05/2009	Exposé en classe	Garantie des droits de la reproduction, les problèmes de la sexualité précoce, la contraception	05	00	43	00	48
<i>Lycée Charles-De-Gaule</i>	01-12-2008	Tournoi de football	Le VIH/SIDA	14	16	22	76	128
	25-02-2009	Projection de documentaire suivi de débats	Les IST, l'excision	10	13	11	16	50
<i>Prytanée militaire</i>	1/12/2008	Journée de dépistage du VIH/SIDA	Le VIH/SIDA	00	20	00	102	122
	07/02/2009	Formation de relais pairs éducateurs enfants de troupe	Rapports de genre, IST, VIH/SIDA, la contraception, la sexualité	00	20	00	25	45
	09/06/2009	Conférence publique	Le VIH /SIDA	00	20	15	42	77

Source : Groupe pour l'étude et l'enseignement de population (GEEP), 2009

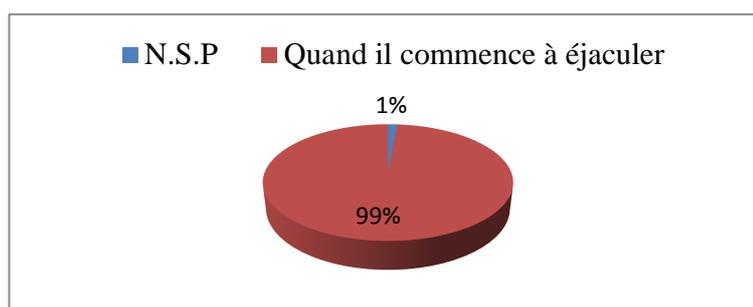
À la lecture des figures 7 et 8, nous constatons que les élèves ont une bonne connaissance de la période de fécondabilité chez la fille et chez le garçon. Quatre-vingt-dix-huit pour cent parmi eux ont répondu correctement à la question « À quel moment du cycle menstruel une femme peut-elle tomber enceinte si elle a des rapports sexuels non protégés? » en disant « Quand elle commence à voir ses règles », tandis que 99% d'entre eux ont donné une réponse positive à la question « À quelle étape de son développement physique un garçon peut-il occasionner une grossesse? » en affirmant « Quand il commence à éjaculer ».

**Figure 7. Répartition des répondants selon leur connaissance de la fécondabilité d'une fille (n=142)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

**Figure 8. Répartition des répondants selon leur connaissance de la fécondabilité d'un garçon (n=142)**

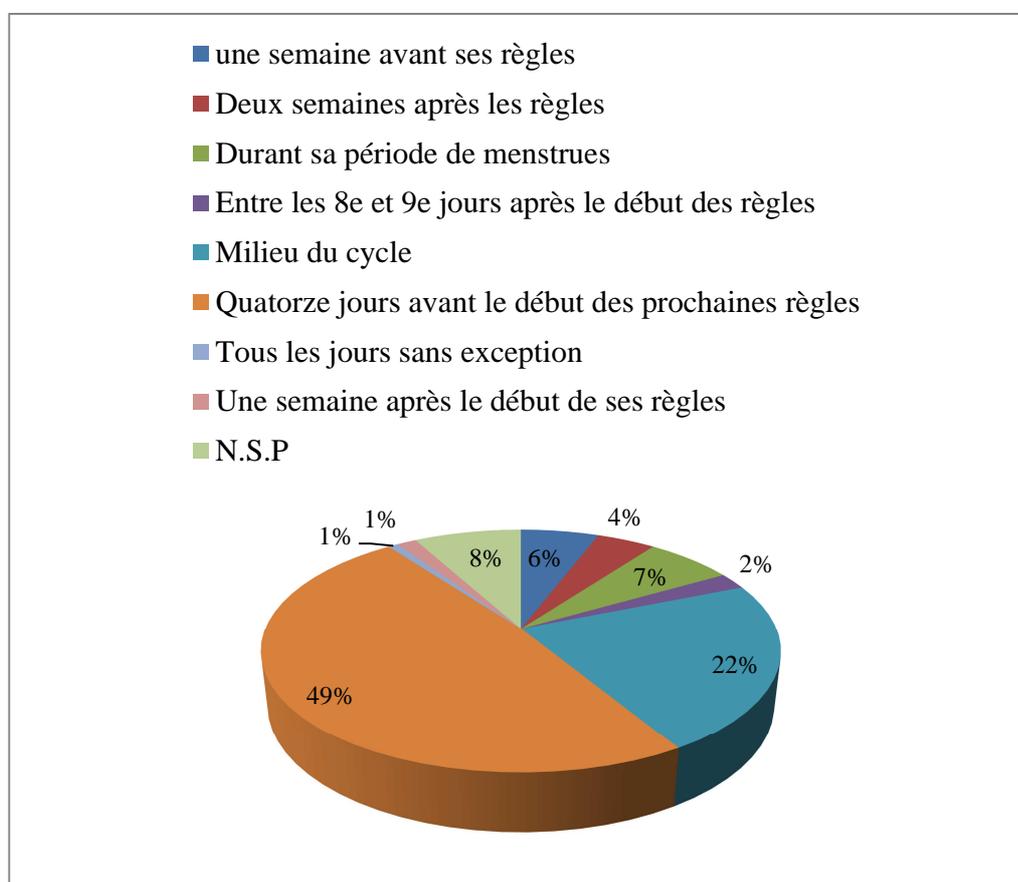


Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Le niveau de connaissance de la fécondité a été mesuré à l'aide de deux questions, à savoir « À quelle étape de son développement physique une fille peut-elle tomber enceinte? » « À quelle étape de son développement physique un garçon peut-il occasionner une grossesse? »

S'agissant de la connaissance du cycle menstruel, elle a été évaluée grâce à la question « À quel moment du cycle menstruel une femme peut-elle tomber enceinte si elle a des rapports sexuels non protégés? » Pour chaque question, les répondants avaient une seule possibilité de réponse. Les élèves qui ont répondu par « Quand elle commence à voir ses règles » pour une fille ou « Quand il commence à éjaculer » pour un garçon, sont considérés comme ayant une bonne connaissance de la fécondité. Aussi, les enquêtés ayant déclaré « Quatorze jours avant le début des règles » maîtrisent la période de fertilité chez une femme.

**Figure 9. Répartition des répondants selon leur connaissance de la période de fécondation d'une femme en cas de rapports sexuels non protégés (cas valides:138)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

La figure 9 révèle que 49% des répondants ont une bonne maîtrise du moment du cycle menstruel où une femme peut tomber enceinte en cas rapports sexuels non protégés en

répondant par « Quatorze jours avant le début des prochaines règles » qui peut dans bien des cas aussi correspondre au « Milieu du cycle » proposé par 22% des interviewés. Notons également que les filles (57%) maîtrisent mieux cette période que les garçons (35%). Cette supériorité numérique est surtout liée au fait que les filles discutent très souvent entre elles sur leur fécondité eu égard aux changements physiques et physiologiques dont elles sont sujettes à l'avènement de la puberté. Ajoutons aussi que certaines mères de famille sensibilisent leurs filles sur l'apparition des règles qui correspond au début de la fécondité. Ces chiffres constituent une avancée par rapport à l'étude réalisée en 2001 par le Population Council et le CEFOREP sur la santé de la reproduction des adolescents de Saint-Louis. Durant cette étude, seuls 9,9% des adolescents enquêtés connaissaient le cycle mensuel. Les raisons avancées pour justifier cette méconnaissance étaient : l'effritement des structures familiales et collectives qui se chargeaient de l'éducation sexuelle des jeunes.

#### **4.3.2. Connaissance en matière de sexualité et de fécondité précoces**

Comme nous l'avons déjà vu à travers tout le texte, pour plusieurs spécialistes des phénomènes de population, le déséquilibre persistant entre population et moyens de subsistance et à l'origine de la détérioration des conditions de vie des populations. Dès ce moment-là, les pouvoirs publics sénégalais, suivant les recommandations de certains de bailleurs de fonds, ont mis en place des outils adéquats pour inverser la tendance. Il fallait vaille que vaille maîtriser la fécondité. D'où, la mise en œuvre de vastes programmes de planning familial. Malgré les efforts consentis, le taux de fécondité restait élevé et précoce, de même que les besoins des femmes en matière de contraception non satisfaits (EDS-IV, 2005). De nouvelles stratégies furent élaborées. Ainsi, le droit à la contraception des adolescents est garanti par la loi sur la santé de la reproduction adoptée en 2005<sup>83</sup>. En milieu scolaire, les méthodes contraceptives sont introduites dans les programmes de SVT,

---

<sup>83</sup> La loi sur la Santé de la reproduction adoptée au Sénégal en 2005 stipule dans son Article premier que : « Toute personne a le droit d'être informée et d'utiliser les méthodes de régulation des naissances de son choix qui ne sont pas contraires à la loi, méthodes qui doivent être sûres, efficaces, accessibles et acceptables... » Et dans son Article 10, il est mentionné que : « Toute personne est en droit de recevoir tous les soins de Santé de la reproduction sans discrimination fondée sur l'âge, le sexe, le statut matrimonial, l'appartenance à un groupe ethnique ou religieux ».

d'Écofam et dans les activités des clubs/EVF pour informer les jeunes sur les méthodes contraceptives et la planification familiale avant leur entrée dans la vie conjugale. Jusqu'ici, on pensait que la contraception n'était pratiquée et ne concernait que les femmes mariées et les personnes adultes. Or, plusieurs études réalisées auprès des structures sanitaires comme l'ASBEF et les centres de jeunes ont prouvé le contraire. De plus en plus, les jeunes, notamment les filles, ont une activité sexuelle précoce, intense, mais prénuptiale et ont surtout besoin de moyens contraceptifs pour éviter les grossesses indésirées ou pour se soigner même si cela va à l'encontre de l'avis de leurs parents comme l'affirme Dembé (F. M. PSY. DK) :

Très tôt, j'ai su qu'on pouvait se protéger de certaines choses. Aussi, par rapport à faire des enfants, on pouvait espacer les naissances sans pour autant que ce soit carrément les limiter. D'ailleurs, avant même d'être mariée je prenais la pilule. Ma mère me disait que j'étais complètement folle ce qui n'était pas le cas. J'avais des règles douloureuses et c'était très difficile pour moi. J'en avais parlé avec le médecin qui pensait que c'était un problème hormonal qu'il fallait régler et seule la pilule contraceptive pouvait le faire. Ma mère n'a jamais cessé de me rabâcher que la pilule n'était pas une bonne chose vu que je n'avais pas encore d'enfant. Malgré ses interdictions, j'ai pris la pilule contraceptive jusqu'à mon mariage. Quand j'ai voulu avoir un enfant j'ai arrêté et ça s'est bien passé. J'ai eu mon enfant qui a à peine six mois. J'ai repris la contraception orale parce qu'il est tôt d'en refaire un autre.

Dans les clubs/EVF l'accent est surtout mis sur la connaissance des méthodes contraceptives, car toute utilisation de la contraception suppose, à priori, la connaissance d'au moins une méthode (Ndiaye, 2005). Assurément, la connaissance des méthodes contraceptives permet d'éviter ou de retarder une grossesse. De même, elle s'impose comme une alternative aux avortements clandestins et aux infanticides<sup>84</sup>. Au cours de

---

<sup>84</sup> Au Sénégal, le nombre de filles qui tombent en grossesse en milieu scolaire ne cesse d'augmenter dans certaines localités et devient un phénomène inquiétant. Pour se débarrasser de leur grossesse, les jeunes filles ont recours à des avortements clandestins. Du reste, les adolescentes scolarisées âgées entre 19 et 24 ans représentent entre 60 et 70 % des femmes cherchant à mettre fin à leur grossesse. Selon les femmes médecins, cela s'explique par la précocité des rapports sexuels. Il est à noter que la plupart du temps, la paternité de ces grossesses est attribuée au personnel enseignant. Récemment, en janvier 2011, le professeur d'un collège de la ville de Bambey (centre du Sénégal) a été accusé et déféré au parquet pour avoir engrossé quatre de ses élèves.

l'étude, les élèves interrogés ont démontré de bonnes aptitudes quant à la connaissance des moyens contraceptifs modernes et surtout des risques liés à la sexualité précoce. D'ailleurs, lors d'une étude réalisée en 2009 au lycée Limamoulaye de Guédiawaye, les élèves interrogés résumaient de cette façon la philosophie que les adolescents se font de la sexualité et de ses risques : « cinq minutes de plaisir, neuf mois de grossesse, un enfant et zéro avenir<sup>85</sup> ».

**Tableau 16. Répartition des répondants selon leur connaissance des risques liés à la sexualité précoce et non protégée (n=142)**

Risques liés à la sexualité	Pourcentage
<i>Oui</i>	98,6
<i>Non</i>	01,4
Principaux risques cités par les élèves ayant répondu « Oui »	
<i>Grossesses</i>	37
<i>IST/SIDA</i>	33
<i>Perte de virginité</i>	30
Préoccupations par rapport aux risques selon le sexe des élèves ayant répondu « Oui »	
Grossesses	
<i>Fille</i>	87,5
<i>Garçon</i>	90,5
IST/SIDA	
<i>Fille</i>	72,2
<i>Garçon</i>	83,9
Perte de virginité	
<i>Fille</i>	72,6
<i>Garçon</i>	71,4

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

La lecture du tableau 16 permet de constater que plus de 98% des élèves estiment qu'il y a des risques pour un adolescent ou une adolescente d'avoir des rapports sexuels non protégés contre moins de 2% qui pensent le contraire. À des proportions plus ou moins semblables, les grossesses, les IST/SIDA et la perte de virginité sont les principaux risques énumérés par les élèves. Si les grossesses constituent un risque majeur aussi bien pour les filles que

<sup>85</sup>Niang, Issa, « La sexualité vue par des élèves du Lycée Limamoulaye » in *Walf* du 19 novembre 2009.

pour les garçons, les IST/SIDA sont davantage redoutées par les garçons dans les rapports sexuels non protégés.

**Tableau 17. Répartition des répondants selon leur connaissance des risques sanitaires pour une adolescente et son bébé (n=142)**

Risques sanitaires pour une jeune mère et son bébé	Pourcentage
<i>Oui</i>	97,9
<i>Non</i>	2,1
Risques sanitaires évoqués par les élèves ayant répondu « Oui »	
<i>Danger de survie pour la mère/le bébé</i>	32
<i>Accouchement difficile</i>	29
<i>Complications gynécologiques</i>	18
<i>Accouchement prématuré</i>	11
<i>Risque de fausse couche</i>	10

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

De plus, dans leur grande majorité (près de 98%), les élèves savent que la reproduction précoce met en péril la santé de la jeune mère et de son enfant. Parmi les risques sanitaires, ils ont évoqué : un danger de survie pour la mère et pour le bébé (32%), un accouchement difficile (29%), des complications gynécologiques (18%), un accouchement prématuré (11%) et un risque de fausse couche (10%).

**Tableau 18. Répartition des répondants selon leur connaissance des conséquences d'une grossesse précoce (cas valides:140)**

Conséquences d'une grossesse précoce	Pourcentage
<i>Échec dans les études</i>	26
<i>Avenir compromis</i>	19
<i>Conflit avec les parents</i>	18
<i>Avortement</i>	16
<i>Problèmes psychologiques</i>	12
<i>Décès</i>	9

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Comme conséquences d'une grossesse d'adolescente non mariée, les répondants ont énuméré dans l'ordre : l'échec dans les études (26%), un avenir compromis (19%), le conflit avec les parents (18%), l'avortement (16%), des problèmes psychologiques (12%) ou le décès de la parturiente. Somme toute, les élèves savent que les grossesses précoces constituent un problème de santé publique parce qu'elles figurent parmi les facteurs explicatifs du taux élevé de décès maternel et néonatal observé au Sénégal. Elles sont également déterminantes dans le développement des avortements clandestins provoqués.

**Tableau 19. Répartition des répondants selon leur connaissance de différentes méthodes ou moyens de retarder ou d'éviter une grossesse (n=142)**

Connaissance d'une méthode contraceptive	Pourcentage
<i>Oui</i>	97,9
<i>Non</i>	2,1
Méthodes contraceptives connues par les élèves ayant répondu « Oui »	
<i>Pilule</i>	45
<i>Préservatif</i>	20
<i>Injections</i>	18
<i>Spermicide</i>	10
<i>Norplan</i>	6,3
<i>Abstinence</i>	0,7

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

À la question « Connaissez-vous une ou des méthodes ou des moyens qui permettent d'éviter ou de retarder une grossesse? », 98% des élèves ont déclaré en connaître au moins une. La pilule (45%), comparée au préservatif, aux injections et à l'abstinence, est la méthode contraceptive la plus connue par les élèves. Du reste, souligne Diaz (F. C. ÉT. FR), « comme moyen de contraception, la pilule a toujours été au cœur des débats dans les clubs/EVF. Mais certains pensaient qu'en prônant l'utilisation de la pilule on encourageait les rapports sexuels précoces et non protégés ». La pilule devance le préservatif (20%) avec plus de 25 points de pourcentage même si ce dernier, souligne Dembé (F. M. PSY. DK), « est celui qu'on cite le plus dans les activités EVF, car il permet d'éviter les grossesses,

mais également il aide à se protéger des IST et du SIDA ». Ensuite, viennent respectivement les injections (18%), le spermicide (10%), le Norplan (6,3%). Avec 0,7 point de pourcentage, l'abstinence vient en dernière position des moyens permettant d'éviter ou de retarder une grossesse précoce. Paradoxalement, les élèves la citeront comme étant le moyen le plus efficace pour éviter les IST y compris le SIDA.

### 4.3.3. Connaissance des IST/SIDA

Depuis la découverte du premier cas de SIDA au Sénégal en 1986, les différents gouvernements du Sénégal n'ont jamais lésiné sur les moyens pour apporter une réponse concrète à ce qui allait être un problème de santé mondial en mettant l'accent sur la prévention. Des mécanismes institutionnels au niveau national, régional et départemental seront créés. Il s'en est suivi la mise en place d'un plan national intégré multisectoriel de lutte contre le SIDA. Aussi, les leaders d'opinion furent sollicités pour apporter leur pierre à l'édifice. Les guides religieux, les artistes, les écrivains et autres sportifs vont mettre leur talent au service de la lutte contre le VIH/SIDA. À cet effet, le romancier Seydi Sow (1998 :138) va lancer un véritable cri du cœur en ces termes :

Hier, nous le croyons simplement destiné aux homosexuels, à présent il frappe toutes les couches de la population. Aucune nation n'est à l'abri. C'est pourquoi nous n'avons plus le droit de nous taire et de cacher la vérité, si nous ne voulons pas connaître le drame des peuples qui ont cherché à méconnaître le danger que représente le SIDA et qui maintenant pleurent dans les églises et les mosquées leurs millions de morts, en se demandant quel péché ils avaient commis. Si nous voulons empêcher que s'étende dans nos foyers la clameur des tragédies inoubliables, il nous faut vite réagir et prendre ici et maintenant les décisions qui s'imposent. La lutte contre le SIDA ne peut plus être différée.

De vastes campagnes d'information, d'éducation et communication (IEC) seront lancées à travers tout le Sénégal contribuant à maintenir le taux de séro-prévalence à 0,7%<sup>86</sup> (EDS-IV, 2005), l'un des plus bas taux d'Afrique. Conscient que les adolescents scolarisés sont de plus en plus sexuellement actifs et donc très vulnérables à l'infection à VIH, l'école,

---

<sup>86</sup> Cependant, ce chiffre est à relativiser dans la mesure où le dépistage n'est pas systématique. Il n'est pas obligatoire et reste anonyme.

plus particulièrement les clubs/EVF, ne sera pas en reste dans cet effort de sensibilisation. Tous les compartiments de l'espace pédagogique ont été mis à contribution pour la promotion d'une « société sans SIDA » (Camara, 2006). C'est dans cette perspective que le GEEP a élaboré et publié sous l'égide du FNUAP trois manuels de référence sur les problèmes de population, plus particulièrement sur le VIH/SIDA, à savoir *Le devenir accompagné* (2000), *Adolescence, sexualité précoce, MST/SIDA, pour des comportements responsables* (2000) et *Les jeunes, la sexualité et le VIH/SIDA* (2001). Désormais, les IST/SIDA occupent une part prépondérante dans les activités des clubs/EVF. Du reste, souligne Diaz (F. C. ÉT. FR) :

La majeure partie de nos journées d'actions au sein des clubs/EVF avait pour thème les IST/SIDA. Nous avons appris ce qu'étaient les IST/SIDA, leurs moyens de transmissions, leurs conséquences à court, moyen et long terme sur une population donnée, mais encore les types de dépistage et les traitements existants. Aussi, dans un but de prévention nous parlions beaucoup des comportements à adopter pour les éviter.

Dans l'optique d'évaluer l'impact de ces campagnes de sensibilisation sur les élèves, des questions ayant trait à la connaissance concernant les IST et le sida ont été posées aux répondants. Les résultats présentés dans les tableaux 20 et 21 concernent essentiellement la connaissance de l'existence du VIH/SIDA et de ses modes de transmission, la connaissance d'autres IST et leurs manifestations, la prévention de l'infection à VIH/SIDA et des IST.

Pour évaluer le niveau de connaissance des élèves du SIDA, la question qui leur a été posée est la suivante : « Avez-vous déjà entendu parler du SIDA? ». La réponse à cette question révèle que la connaissance du SIDA est quasi universelle chez les élèves interrogés en ce sens que l'ensemble des répondants affirme avoir déjà entendu parler du SIDA. En outre, 98% d'entre eux connaissent les facteurs susceptibles d'exposer un individu au VIH/SIDA contre 2%. Parmi ces facteurs, ils énumèrent particulièrement, les rapports sexuels non protégés (35%), le multipartenariat (30%), les infections sexuellement transmissibles (18%), l'échange d'objets souillés par du sang contaminé comme les seringues (16,3%).

La transmission mère-enfant lors de l'accouchement ou par le biais de l'allaitement reste un mode de transmission très peu connu des adolescents scolarisés (0,7%). Aussi, seuls 78% des élèves savent que le SIDA reste pour l'instant une maladie incurable.

**Tableau 20. Répartition des répondants selon leur connaissance du VIH/SIDA (n=142)**

<b>Connaissance du VIH/SIDA</b>	<b>Pourcentage</b>
<i>Oui</i>	100
<i>Non</i>	00
<b>Connaissance des facteurs du VIH /SIDA</b>	
<i>Oui</i>	98
<i>Non</i>	02
<b>Principaux facteurs du VIH/SIDA cités par les élèves ayant répondu « Oui »</b>	
<i>Rapports sexuels non protégés</i>	35
<i>Multipartenariat</i>	30
<i>Infections sexuellement transmissibles</i>	18
<i>Échange d'objets souillés</i>	16,3
<i>Transmission mère-enfant</i>	0,7
<b>Le SIDA maladie curable</b>	
<i>Oui</i>	11
<i>Non</i>	78
<i>NSP</i>	11

Source : Diop, enquête de terrain, 2009

Anciennement appelées maladies sexuellement transmissibles (MST), les infections sexuellement transmissibles (IST) sont des infections d'origine bactérienne ou virale qui se transmettent souvent par voies sexuelles. Ce sont des maladies qui sont, la plupart du temps, cachées par les porteurs qui mettent beaucoup de temps pour se soigner. De surcroît, elles sont considérées comme des maladies quasiment invouables, car impliquant un problème de déviance (non-abstinence, infidélité, etc.) (Faye, 2001). Elles constituent un véritable problème de santé publique au même titre que le SIDA amenant les pouvoirs publics sénégalais à déployer des efforts énormes pour sensibiliser les populations sur leur danger pour la vie reproductive.

**Tableau 21. Répartition des répondants selon leur connaissance d'autres IST (n=142)**

Connaissance d'autres IST	Pourcentage		
<i>Oui</i>	88		
<i>Non</i>	12		
<b>Autres IST citées par les élèves ayant répondu « Oui »</b>			
<i>Écoulement</i>	27		
<i>Pertes vaginales</i>	20		
<i>Boutons sur organe génital</i>	19		
<i>Douleurs au bas ventre</i>	14		
<i>Douleurs au cours des rapports sexuels</i>	11		
<i>Ulcérations et plaies</i>	9		
<b>Moyens de protection des IST/SIDA cités par les élèves ayant répondu « Oui »</b>			
	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>% Total</b>
<i>Abstinence</i>	91,7	94,8	<b>29</b>
<i>Partenaire unique</i>	54,2	72,7	<b>21</b>
<i>Fidélité</i>	54,	71, 4	<b>20</b>
<i>Condom</i>	50	62, 3	<b>18</b>
<i>Éviter seringues et objets tranchants souillés</i>	25	44, 2	<b>11,3</b>
<i>Gris-gris (amulette)</i>	00	1, 3	<b>0,7</b>

Source : Diop, enquête de terrain, 2009

Les résultats de l'enquête ont montré que les élèves enquêtés ont une bonne connaissance des IST confirmant ainsi les résultats des autres études sur la question. Quarante-huit pour cent d'entre eux déclarent connaître des IST autres que le SIDA. Les plus connues sont la Gonococcie qui est citée à 42% et la Syphilis (40%). Par contre, un nombre très limité d'adolescents connaît le Chancre mou et la Chaude pisse. S'agissant des signes pathologiques qui font penser à une IST, les élèves ont cité dans l'ordre l'écoulement (27%), les pertes vaginales (20%), les boutons sur l'organe génital (29%), les douleurs au bas ventre (14%), les douleurs au cours des rapports sexuels (11%), les ulcérations et plaies (9%). Ce qui témoigne d'une assez bonne maîtrise des manifestations des IST. En outre, les enquêtés ont cité plusieurs moyens de protection contre les IST. L'abstinence<sup>87</sup> (29%)

<sup>87</sup> Le terme « abstinence » est diversement interprété. Pour les groupes à vocation religieuse, l'abstinence est un engagement de s'abstenir de relations sexuelles jusqu'au mariage. Pour d'autres, il s'agit tout juste de repousser l'échéance du premier rapport jusqu'au jour où l'on s'engage dans une relation sérieuse avant le mariage. Nous reviendrons dans le texte sur la position de l'Islam concernant l'abstinence sexuelle.

comparée à la fidélité, au partenaire unique et à l'utilisation du condom, est la mesure de prévention la plus citée par les élèves. Elle devance avec plus d'une vingtaine de points de pourcentage les autres moyens de protection précités. Il faut dire que l'accent a toujours été mis sur l'abstinence dans toutes les campagnes de sensibilisation contre les ITS/SIDA menées aussi bien par le GEEP que par les autres organismes spécialisés en santé reproductive. Du reste, fait remarquer Diaz (F. C. ÉT. FR) :

Vu le contexte socioculturel et religieux du Sénégal, en matière de sexualité, on prônait l'abstinence jusqu'au mariage si possible, condamnant de ce fait la sexualité précoce surtout pour les jeunes filles. Aussi, nous incitions les victimes de viols à en parler, à déculpabiliser et à tourner la page.

Conséquemment, l'abstinence sexuelle complète est considérée comme le moyen le plus efficace pour se protéger contre les IST et l'infection au VIH<sup>88</sup>. D'ailleurs, l'abstinence est un précepte que l'on trouve dans les trois grandes religions révélées (Judaïsme, Christianisme et Islam). Dans pratiquement toutes les Écritures Saintes du Christianisme le sexe avant le mariage est prohibé et même considéré comme de l'adultère. Il en est de même dans l'Islam où plusieurs versets coraniques et Hadith (propos du Prophète Mohammed (PSL)) mettent l'accent sur le caractère obligatoire de la chasteté des femmes et des hommes avant le mariage. « Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards et de garder leur chasteté » (Le Coran : sourate 24, versets 30 et 31).

Toutefois, estime Cissé (1998), il serait choquant de parler d'un devoir d'abstinence sexuelle s'imposant à tous les musulmans. En fait, il s'agit d'une chasteté au sens islamique du terme qui n'a rien à voir avec ce qui est pratiqué dans les autres religions. En effet, souligne-t-il (1998 : 192-193-194) :

En Islam, la chasteté n'est pas absolue d'où la nécessité de circonscrire son domaine. D'abord concernant les hommes, il leur est demandé de préserver leur sexe de tout rapport illicite, illégitime. Les rapports sexuels ne sont légitimes,

---

<sup>88</sup>Ce qui tranche nettement avec la position des frères Drysdale tenants du néomalthusianisme britannique qui estiment que l'abstinence sexuelle est nuisible à la santé (Drouard, 2003).

licites que dans le cadre du mariage. Par conséquent, tout ce qui sort de ce cadre est considéré comme fornication sanctionnée pénalement et religieusement (...). À la femme musulmane, et également imposée de manière expresse le devoir de chasteté. Elle doit préserver son sexe de toute souillure ou fornication et d'éviter d'exhiber les parties intimes de son corps aussi bien aux hommes qu'aux femmes (...). Toujours dans le prolongement de l'abstinence sexuelle, les pratiques comme le harcèlement sexuel, les violences sexuelles quelle qu'en soit la forme (pédophilie, inceste, viol, etc.) et la prostitution sont forcément interdites d'autant plus qu'elles se réalisent nécessairement en dehors du cadre licite.

Rappelons que le Sénégal est un pays où la religion a un certain poids sur la vie des individus. D'ailleurs, avons-nous constaté que la grande majorité des élèves de l'échantillon déclarent pratiquer leur religion de manière assidue. Certainement, c'est pour cette raison que les interviewés ont considéré l'abstinence comme principal moyen pour se protéger contre les grossesses et l'infection à VIH. Seulement, nous verrons qu'entre le discours et les actes, il y a un décalage non négligeable.

Enfin, après l'abstinence, viennent dans la même proportion, le partenaire unique, la fidélité et le préservatif masculin comme moyen de protection des IST. Pour les élèves, la fidélité à un seul partenaire doit être de mise si l'abstinence ne peut être observée. Si ni l'un ni l'autre n'est possible, ils estiment qu'il faut recourir au condom (18%). D'un autre point de vue, certains mettent l'accent sur l'évitement des seringues et objets tranchants souillés, tandis qu'un élève évoque l'usage de gris-gris (amulettes) pour se prémunir des IST. Il est à noter que ce sont les filles qui ont le plus cité l'abstinence, le partenaire unique et la fidélité comme moyens de protection contre les IST et le VIH/SIDA. Elles sont également plus nombreuses que les garçons à énoncer le préservatif comme élément primordial à utiliser au cours des rapports sexuels pour éviter d'être contaminé par une IST/SIDA.

En résumé, nous pouvons croire que cette bonne connaissance en santé reproductive (SR) est surtout due aux différentes campagnes de sensibilisation menées sur le sujet à travers les écoles du Sénégal. À Saint-Louis, plus particulièrement, certains établissements scolaires se sont bien illustrés à travers leur club/EVF dans cette campagne. Ainsi ont-ils joué un rôle d'avant-garde dans la prise en charge des besoins des adolescents scolarisés en matière

d'informations relatives à la SR. À ce titre, le lycée Ameth Fall a accueilli une partie des festivités marquant le dixième anniversaire des clubs/EVF en 2004. Le dynamisme de son club/EVF lui vaut un appui logistique constant de la part du GEEP et d'autres partenaires sociaux. En outre, la convergence des anciennes du Lycée Ameth Fall (CALAF) met tout en œuvre pour que les filles en cours de scolarisation dans cet établissement soient mieux outillées sur les questions liées à la santé reproductive, aux notions de genre, sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Ainsi sont-elles constamment à la recherche de partenaires pour doter davantage le lycée en matériels didactiques. Du reste, ce même dynamisme est constaté au Prytanée militaire de Saint-Louis. Le dynamisme du club/EVF de cet établissement est tel que, chaque année, les lauréats du grand concours national sur la population, organisé par le GEEP y proviennent. Cela est en partie dû à l'engagement et l'effort constants dont font preuve les enseignants et l'administration du Prytanée militaire pour la prise en charge des besoins des élèves en matière de santé reproductive, soutient le PRTC du Prytanée. Des programmes sont constamment élaborés permettant aux élèves d'être toujours informés en la matière changement de comportement. Ce qui nous amène à voir les principales sources d'information des élèves en SR.

#### **4.4. Les principales sources d'information des élèves en santé de la reproduction**

Chaque année des séances d'information, de communication et de sensibilisation sur la santé de la reproduction sont organisées dans les établissements scolaires en direction des élèves. Elles demeurent participatives et sont animées soit par les professeurs de SVT soit par des prestataires externes. Elles constituent des moments privilégiés pour outiller les adolescents sur tout ce qui a trait à la procréation. Dans cette section, nous avons voulu mesurer le degré de participation des élèves à ces activités et leur utilité.

Le tableau 22 nous renseigne que près de 80% des enquêtés ont participé au moins à une activité SR six mois avant notre enquête. Nous notons une présence plus importante de garçons lors de ces séances de sensibilisation. Le club/EVF et les cours de SVT ont été

principalement cités par les répondants comme cadre des activités SR auxquelles ils ont assisté. Le thème portant sur les organes génitaux arrive en tête des thèmes abordés dans ces activités de SR avec plus de 10 points de pourcentage. Autrement, plus de 75% des adolescents interrogés jugent très utiles les informations reçues dans ces activités. De l'avis général, ces informations, non seulement leur permettent de mieux connaître leur corps, mais les incitent à mieux se protéger au moment des rapports sexuels. Pour d'autres, elles leur permettent d'être mieux informés sur les questions liées à la santé de la reproduction.

**Tableau 22. Répartition des répondants selon la participation aux activités de SR six mois avant l'enquête (n=142)**

<b>Participation à une activité SR 6 mois avant l'étude</b>	<b>Pourcentage</b>
<i>Oui</i>	79, 6
<i>Non</i>	20, 4
<b>Sexe des élèves participants</b>	
<i>Masculin</i>	86
<i>Féminin</i>	75, 3
<b>Cadre de l'activité</b>	
<i>Club/EVF</i>	53
<i>Cours SVT</i>	47
<b>Principal thème abordé</b>	
<i>Les organes génitaux</i>	32
<i>La puberté</i>	22
<i>La sexualité et ses conséquences</i>	13
<i>La reproduction</i>	13
<i>La contraception</i>	8
<i>Les IST</i>	8
<i>Les valeurs</i>	4
<b>Opinion sur les informations reçus</b>	
<i>Très utile</i>	75
<i>Utile</i>	24
<i>Pas très utile</i>	1

Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Nous savons déjà que les élèves discutent peu avec leurs parents en SR. Seules les mères semblent remplir leur rôle de parents et de conseillères. Au vu du déficit communicationnel

qui existe entre les parents et les élèves, il n'est pas étonnant que ces derniers trouvent d'autres sources d'information en dehors du cadre familial.

**Tableau 23. Répartition des répondants selon la source d'information en SR (n=142)**

Sources d'information sur les méthodes contraceptives	Pourcentage
<i>Club/EVF</i>	36
<i>SVT</i>	31
<i>Écofam</i>	20
<i>Amis</i>	7
<i>Structures sanitaires</i>	5
<i>Télévision</i>	1
Sources d'information sur le SIDA	
<i>Club/EVF</i>	21
<i>SVT</i>	17
<i>Écofam</i>	13
<i>Radio</i>	12
<i>Télévision</i>	12
<i>Presse écrite</i>	9
<i>Amis</i>	9
<i>Structures sanitaires</i>	7
Sources d'information sur les autres IST	
<i>SVT</i>	36
<i>Club/EVF</i>	33
<i>Écofam</i>	18
<i>Structures sanitaires</i>	5
<i>Radio</i>	5
<i>Télévision</i>	2
<i>Presse écrite</i>	1
Sources d'information sur les structures sanitaires	
<i>Club/EVF</i>	75
<i>Amis</i>	16
<i>Sœur</i>	5
<i>Frère</i>	4

Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Tout au long de l'étude, nous avons cherché à connaître les principales sources d'information des répondants en SR en leur posant la question : « Par quelle(s) source(s) avez-vous été informé(e) de l'existence de ...? ». Il ressort des résultats que les répondants

disposent de plusieurs sources d'information comme le prouve le tableau 23. Aussi, qu'il s'agisse des méthodes contraceptives, des IST/SIDA ou des structures sanitaires, les sources d'information des répondants ne diffèrent fondamentalement pas. Évidemment, la famille est la source la moins évoquée par les répondants.

En regardant le tableau 23 nous constatons que les principales sources d'information citées par les adolescents scolarisés sont le club/EVF, les cours de SVT, les cours d'Écofam, les structures sanitaires, les amis, les médias et dans une moindre mesure, le frère et la sœur. À priori, le club/EVF est le moyen par lequel les élèves s'informent davantage sur les méthodes contraceptives et sur le SIDA en devançant les cours de SVT d'au moins 4 points de pourcentage. Il constitue également la principale source d'information des répondants sur l'existence des structures en service de santé de la reproduction. Toutefois, les cours de SVT viennent en première position concernant les autres IST. Les médias et les structures sanitaires font partie des sources d'information les moins citées par les interviewés sur l'existence des méthodes contraceptives, les IST et les structures offrant des services en SR.

## **Chapitre 5. Amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés**

L'un des objectifs de l'EVF était de transmettre aux adolescents suffisamment de connaissances pour qu'ils puissent avoir la compréhension, les aptitudes et les valeurs indispensables pour évaluer et prendre des décisions en pleine connaissance de cause sur tout ce qui concerne la santé de la reproduction (GEEP, 1994). Cependant, il est très difficile, voire impossible, de mesurer l'aptitude des élèves à prendre des décisions encore moins leurs intentions. Selon l'UNESCO (1978), la plupart du temps, le passage à l'acte intervient bien après les cours théoriques. De cette manière, les choix opérés ne peuvent pas être imputés aux programmes enseignés. Quoiqu'il en soit, en matière de SR (sexualité, fécondité, contraception, etc.), il est admis que les initiatives prises par les individus au sein d'une société s'additionnent et affectent les processus démographiques, mais aussi le développement socio-économique d'un pays (UNESCO, 1978). D'où, l'utilité de se pencher sur les comportements des adolescents pour mieux cerner l'incidence des connaissances acquises sur leurs prises de décisions. Pour ce faire, nous nous sommes focalisé sur leurs connaissances et leurs attitudes vis-à-vis des structures sanitaires, mais également sur leur comportement en matière de sexualité.

### **5.1. Connaissance et fréquentation des structures en santé de la reproduction**

Depuis la fin des années 1990, le gouvernement du Sénégal a entrepris une vaste campagne de construction, de réhabilitation et d'équipement des infrastructures sanitaires. Le nombre de cases de santé, postes de santé, centres de santé et hôpitaux s'est rapidement multiplié. Ces infrastructures ont été édifiées pour permettre aux populations d'avoir accès aux soins de santé en général, plus particulièrement en santé de la reproduction. La presque totalité des villages et quartiers des grandes villes du Sénégal est dotée d'une infrastructure sanitaire offrant des services en soin de santé primaire (SSP) et en santé reproductive. Beaucoup d'actions ont été menées parmi lesquelles la formation de plusieurs relais au

niveau communautaire et scolaire pour sensibiliser les populations sur la connaissance et l'utilisation de ces structures. Qu'en est-il exactement pour les adolescents?

**Tableau 24. Répartition des répondants selon leur connaissance des structures offrant des services en santé de la reproduction (n=142)**

Connaissance des structures de santé reproductive	Pourcentage
<i>Oui</i>	95
<i>Non</i>	05
<b>Structures connues par les élèves ayant répondu « Oui »</b>	
<i>Hôpital</i>	44
<i>Centre de santé/Poste de santé</i>	28
<i>Clinique privée</i>	16
<i>ASBEF</i>	12
<b>Visite d'une structure SR pour soins, conseils en SR</b>	
<i>Oui</i>	25
<i>Non</i>	75
<b>Motifs de la visite</b>	
<i>Examens gynécologiques</i>	66
<i>Consultations/tests VIH</i>	27
<i>Informations sur la sexualité/SR</i>	7
<b>Lieu de suivi médical pour fille enceinte</b>	
<i>Le gynécologue/sage-femme</i>	28
<i>L'hôpital</i>	22
<i>Le poste de santé</i>	18
<i>Le centre de santé</i>	15
<i>Le cabinet médical/clinique privée</i>	11
<i>La maternité</i>	6
<b>Lieu d'accouchement d'une fille enceinte</b>	
<i>Structure sanitaire</i>	97
<i>Accoucheuse traditionnelle/Matrone</i>	2
<i>À domicile</i>	1

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Dans leur grande majorité (95%), les enquêtés connaissent les principales structures de la pyramide sanitaire du Sénégal comme le ressort le tableau 24. L'hôpital (44%) est de loin la structure offrant des soins en santé reproductive la plus connue des élèves. Suivent dans l'ordre le centre de santé/poste de santé (28%), la clinique privée (16%) et l'ASBEF (12%). En outre, l'étude a montré que malgré les efforts déployés pour inciter les adolescents à connaître les structures sanitaires, leur utilisation laisse à désirer. Seuls 25% d'entre eux

avouent en avoir déjà visité contre 75%. Les raisons avancées pour expliquer cet état de fait sont nombreuses. La principale est que l'accueil au niveau des structures sanitaires laisse à désirer. La plupart du temps les prestataires renvoient les jeunes sous prétexte qu'ils n'ont pas l'âge de prendre des contraceptifs. Aussi, les jeunes ne les fréquentent pas de peur d'y rencontrer quelqu'un qu'ils connaissent. « Je ne vais pas au dispensaire pour des soins en SR parce que les prestataires peuvent en faire part à mes parents », soutient une jeune fille du lycée Ameth Fall. « Moi, je préfère chercher des informations en SR ailleurs que dans le dispensaire de mon quartier. Les gens sont trop regardants dans mon quartier et ils ragotent sur tout », renchérit une autre élève de sa classe.

Pour contourner ce problème, le GEEP a expérimenté dans certains établissements scolaires des clubs Coin/jeunes qui sont des centres d'information et de conseils destinés à répondre aux besoins psychologiques et sociaux de certains adolescent(e)s qui bénéficieraient d'un soutien au-delà de celui offert par les clubs/EVF. Les élèves peuvent se rendre aux Coin/jeunes pour des conseils confidentiels et personnels et pour du counseling sur leur sexualité ou sur les problèmes à la maison ou à l'école. Les centres Coin/jeunes sont gérés par les PRT, qui malheureusement, ne peuvent pas répondre à toutes les préoccupations des jeunes. Enfin, précisons que les filles représentent la grande majorité des élèves ayant visité une structure sanitaire pour soins en SR. Les motifs de leur visite ont été les examens gynécologiques, les consultations/tests VIH, tandis que les garçons cherchaient des informations sur la sexualité/SR.

Concernant le lieu de suivi médical pour une fille enceinte, 28% des répondants estiment que le gynécologue/sage-femme est la personne la mieux indiquée. Dans le même ordre d'idées, ils citeront l'hôpital, le poste de santé, le centre de santé et le cabinet médical/clinique privée comme des lieux indiqués pour les consultations prénatales. Par contre, comme le démontre le tableau 25 ci-dessous, les élèves connaissent peu le nombre de consultations qu'une femme doit faire durant sa grossesse. Seuls 22,5 % d'entre eux ont donné le nombre exact de consultations prénatales (CPN) obligatoires retenues par le ministère de la Santé du Sénégal, alors que près de 58% parmi eux ne savent même pas le nombre de CPN à faire durant une grossesse. Cette ignorance d'origine culturelle (Richard,

1998) semble aberrante pour des élèves de terminale. Il faut dire qu'au Sénégal les femmes commencent tardivement leur première CPN et parfois ne l'achèvent même pas. Les raisons de cette irrégularité sont à rechercher dans les croyances socioculturelles qui amènent les femmes à cacher leur grossesse à leur entourage pendant des mois. Un tel comportement influe sur la qualité de la prise en charge dans la mesure où tous les facteurs de risque ne sont pas détectés à temps.

**Tableau 25. Répartition des répondants selon la connaissance du nombre de consultations prénatales pour une femme enceinte (n=142)**

Nombre de consultations prénatales (CPN)	Fréquence	Pourcentage
<i>1</i>	1	0,7
<i>3</i>	21	14,8
<i>4</i>	32	22,5
<i>5</i>	1	0,7
<i>6</i>	2	1,4
<i>7</i>	2	1,4
<i>9</i>	1	0,7
<i>Ne sais pas</i>	82	57,7

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Concernant toujours le tableau 24, il est à noter que la majorité des élèves enquêtés (97%) savent qu'une femme enceinte doit accoucher dans une structure sanitaire contre 3% qui estiment que cet accouchement doit se faire à domicile avec l'assistance d'une accoucheuse traditionnelle/matrone. Au fait, l'accouchement à domicile assisté par une matrone faisait partie de la tradition saint-louisienne. Selon le district sanitaire de Saint-Louis (2006), jusqu'au milieu des années 2000, 50% des accouchements se faisaient à domicile dans la commune. Partant, plusieurs femmes mouraient en donnant la vie. D'ailleurs, l'excessive mortalité maternelle doublée de la forte inégalité des risques selon le milieu sont, tous deux, les résultantes de nombreuses insuffisances et lacunes qui continuent à handicaper les actions entreprises dans le domaine. C'est dans cette optique que le district sanitaire de Saint-Louis a décidé d'instaurer les « Rencontres-Miroirs » qui sont une formation des professionnels de santé maternelle du district à une approche réflexive de la pratique médicale tendant à leur inculquer la culture du service.

## 5.2. Une sexualité somme toute faible

La sexualité, malgré son rôle primordial dans les phénomènes de population, a peu intéressé les sociologues au Sénégal. L'essentiel des études faites autour de cette question l'a été dans une perspective démographique et a appréhendé la sexualité comme facteur direct ou indirect de la fécondité ou de l'infécondité. Ce marasme est surtout dû au fait que pendant longtemps, la sexualité a été perçue aussi bien au Sénégal que dans la plupart des pays africains comme un sujet tabou. Des raisons d'ordre culturel, religieux ou social faisaient qu'elle n'était jamais abordée ni en famille ni à l'école. La sexualité était ce que Bozon (1993 : 1318) appelle le « domaine le plus privé de la vie privée » et était envisagée dans le cadre strict du mariage. La multiplication des cas de grossesses précoces et des IST/SIDA a permis de mener plusieurs études sur le comportement sexuel des adolescents. Il ressort des études de (Cherlin et Riley, 1986; Diop, 1995; Calvès, 1996 et 1998; Gueye et *al.*, 2001); Rwenge et Robert, 2003) que trois approches explicatives se sont dégagées pour la compréhension de celui-ci, à savoir l'approche de la « désorganisation sociale », l'approche de « l'adaptation rationnelle » et l'approche institutionnelle.

Selon les tenants de la « désorganisation sociale », avec l'urbanisation et la modernisation marquées par l'apparition de nouvelles valeurs, de nouveaux modèles de référence et le développement des nouvelles technologiques de l'information et de la communication (NTIC), nous assistons, de plus en plus, à un effritement des structures traditionnelles de référence et par ricochet à une dégradation des mœurs. Avec la scolarisation, les lieux de rencontre entre filles et garçons se sont multipliés et les parents marqués par la conjoncture n'ont plus de contrôle sur les agissements de leur progéniture qui se trouve livrée à elle-même. Conséquemment, il s'en est suivi une « désorganisation sociale » des mœurs en matière de sexualité.

Quant aux adeptes de l'approche de « l'adaptation rationnelle », ils fondent leur postulat sur la recherche de meilleures conditions matérielles et de vie qui amènerait certaines filles à entretenir des rapports sexuels avec les hommes. Il s'agit dans ce cas d'une décision

rationnelle. Pour les filles qui s'engagent dans ce type de rapport, l'objectif est d'avoir de l'argent ou toute autre chose pouvant leur permettre de subvenir à leurs besoins.

Pour l'approche institutionnelle, la législation et la disponibilité de l'information, de même que l'accès aux moyens de prévention sont les facteurs déterminants dans l'adoption de comportement sexuel sans risque par les adolescents. Même si toutes ces approches permettent de saisir tant soit peu les éléments déterminants dans le comportement sexuel des adolescents, les chercheurs sont unanimes à reconnaître qu'aucune d'entre elles ne permet d'expliquer de manière complète celui-ci.

L'évidence est que les adolescents s'intéressent davantage au sexe et adoptent de nouveaux comportements sexuels faisant dire à Dieng (1998 : 15) que « la sexualité est un phénomène à la mode ». L'acte sexuel, qui jadis était sacré, est aujourd'hui banalisé par les jeunes sénégalais qui le considèrent comme quelque chose de naturel, comme une preuve d'amour. Au Sénégal, certaines études effectuées sur la question ont montré que de plus en plus, les rapports sexuels sont parfois pré-nuptiaux et se font de manière précoce chez certains jeunes garçons et filles qui se déclarent sexuellement actifs (Gueye, 2003; Lagarde *et al.*, 1996; ONUSIDA, 2000) . En effet estiment Adjamagbo et Antoine (2003 : 15),

À l'exception des femmes du milieu rural ou peu instruites pour lesquelles il y a une relative concordance entre l'entrée en première union et le premier rapport sexuel, pour la plupart des femmes, notamment celles qui sont éduquées et urbaines, la tendance est nette : le premier rapport sexuel a lieu 1 à 2 ans avant le premier mariage. Autrement dit, pour ces femmes, l'entrée plus tardive dans le mariage implique une vie sexuelle hors mariage pendant laquelle elles se trouvent exposées au risque de grossesses non désirées.

Toujours est-il qu'à travers les résultats de plusieurs recherches (EDS-III, 1997; EDS-IV, 2005; Population Council et le CEFOP, 2001) le pourcentage de jeunes sexuellement actifs avant le mariage reste faible. De manière générale, si certains jeunes s'intéressent au sexe pense Cynthia Waszak<sup>89</sup>, c'est essentiellement pour une raison biologique. « C'est une

---

<sup>89</sup> Waszak, Cynthia, *L'éducation sexuelle arme les jeunes adultes*, [En ligne] : [http://www.fhi.org/fr/rh/pubs/network/v20\\_3/nwvol20-3youthed.htm](http://www.fhi.org/fr/rh/pubs/network/v20_3/nwvol20-3youthed.htm) (page consultée le 15 janvier 2011).

question d'hormones. Les paroles et les images suggestives qu'ils entendent ou voient dans les chansons, à la radio, dans la publicité, dans les films et à la télévision contribuent à piquer leur intérêt. Les jeunes parlent du sexe et ils se posent des questions ». Conséquemment, l'un des objectifs de l'EVF au Sénégal est de faire découvrir aux individus la grandeur de la sexualité pour qu'ils puissent la vivre dans toutes ses dimensions physiologiques, psychologiques, affectives et en franchir les différentes étapes d'une manière épanouissante (GEEP, 2002). Il a fallu trouver des moyens pour donner aux jeunes une information adaptée afin qu'ils puissent prendre des décisions plus judicieuses et plus éclairées quant à leur comportement sexuel.

Ce souci d'informer et de sensibiliser les adolescents sur les comportements à risque est à l'origine de l'élaboration de stratégies devant leur permettre d'acquérir la compréhension, les compétences, les attitudes et les valeurs indispensables pour évaluer et décider en toute responsabilité et en pleine connaissance de cause. À cet effet, la compréhension des comportements sexuels permet d'apprécier l'impact des programmes destinés aux jeunes sur leur sexualité et de les améliorer. Dans cette section, la sexualité a été abordée à travers l'expérience sexuelle, l'intentionnalité du premier rapport sexuel, le premier partenaire sexuel, la fréquence des rapports sexuels et le comportement en termes de protection durant les rapports sexuels.

Rappelons que l'administration du questionnaire s'est faite de manière directe. Les élèves avaient à remplir les formulaires en classe sous la supervision du chercheur. Une telle démarche a été adoptée pour mettre à l'aise les répondants, vu le caractère tabou qui entoure la sexualité au Sénégal, en particulier, à Saint-Louis. Après tout, il convient d'admettre qu'il n'est pas du tout évident d'entretenir les gens sur leur sexualité et encore moins les adolescents. Malgré toutes les précautions prises par le chercheur en termes de confidentialité, les résultats obtenus ne sont pas susceptibles de garantir la représentabilité de la réalité sur la question. Durant la collecte de données, il nous a été donné de constater qu'une jeune fille, après avoir fini de remplir le questionnaire, a demandé solennellement à ses camarades de classe de dire la vérité, rien que la vérité. En guise de réponse, elle ne

reçut que des huées de la part de ses collègues qui nous firent savoir qu'étant une femme mariée, elle n'avait rien à cacher, non plus à leur dicter quoi que ce soit.

Dans cette partie, nous nous sommes surtout intéressé à l'activité sexuelle des célibataires et des promis (e)s qui ne sont pas en union religieusement et juridiquement reconnue. Au total ces deux catégories représentent 93,7% de l'échantillon pour un effectif de 133 élèves. Rappelons aussi que 69,5% des célibataires ont déclaré avoir un (e) petit (e) ami (e). Ici, la sexualité est appréhendée à travers les questions « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels? » « Lors de votre premier rapport sexuel, quel âge aviez-vous? » Cette étape de l'expérience sexuelle des répondants est déterminante, car comme le soutient Bozon (1993 : 1317-1318) :

On n'oublie pas le premier rapport. Il fait partie de ces événements qui s'impriment profondément dans la mémoire des individus, car ils marquent un passage et semblent annoncer tout un destin. Ces propriétés sont liées : si la mémoire s'empare du premier rapport et le fixe, c'est bien parce qu'il représente une étape hautement symbolique, celle des premiers pas dans la sexualité adulte (...). Le déroulement du premier rapport fait partie de l'histoire personnelle de chacun; mais il renseigne aussi sur les appartenances sociales de l'individu, et sur son époque.

À la lecture de la figure 10 ci-dessous, nous constatons que seuls 20% des élèves de l'échantillon déclarent avoir déjà eu des rapports sexuels contre près de 80%. Malgré tout, ce chiffre de 20% peut sembler significatif vu la conception traditionnelle, les normes sociales, le contexte socioculturel et religieux de la ville de Saint-Louis selon lesquels, la sexualité ne se situe pas hors mariage. Mais également compte tenu des allégations de la plupart des répondants qui déclaraient pratiquer leur religion de manière assidue et qui faisaient de l'abstinence sexuelle le moyen le plus sûr pour se prémunir des grossesses précoces et des IST/SIDA. Par ailleurs, certains résultats d'études faites sur la sexualité ont révélé un taux de sexualité plus élevé chez les jeunes scolarisés de Saint-Louis<sup>90</sup>.

---

<sup>90</sup> Dans une étude axée sur la sexualité et les IST/SIDA, Mamadou Mounsir Ndiaye (2004) soutenait que 70% des étudiants de son échantillon avaient une première expérience sexuelle lorsqu'ils étaient élèves.

**Figure 10. Répartition des répondants selon l'expérience sexuelle (cas valide:133)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Tendanciellement, les rapports sexuels ont lieu en bas âge (Population council, CEFOPREP, 2001; Gueye, 2003; Lagarde et *al.*, 1996; ONUSIDA, 2000; Adjamagbo et Antoine, 2003). Pour certaines adolescentes sexuellement actives, avoir une relation sexuelle pré-nuptiale ne pose aucun problème si on se réfère aux propos de cette jeune fille du lycée Ameth Fall :

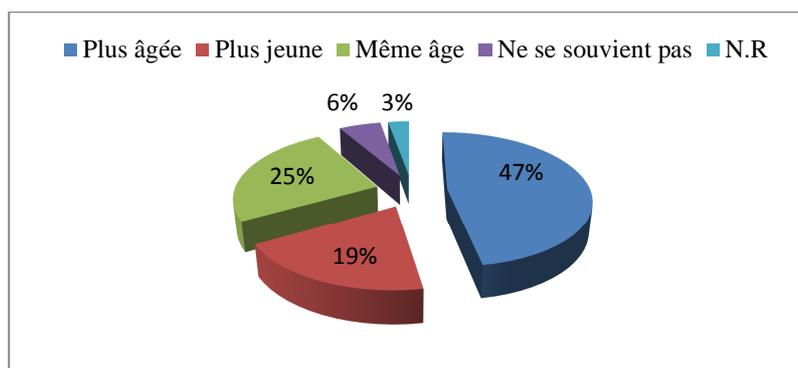
J'estime qu'avoir des rapports sexuels avant le mariage n'est pas un signe de dévergondage, mais une réponse aux transformations du corps. Les adolescents devraient être plus à l'écoute de leur corps et de leurs pulsions et être plus informés sur les moyens de contraception.

Certains garçons, quant à eux, pointent d'un doigt accusateur la tenue vestimentaire des jeunes filles et leur don de provocatrices. « Les filles s'habillent presque nues et ne nous laissent pas indifférents. C'est très difficile de résister à la tentation », avance un élève du Prytanée militaire. En réalité, souligne Faye (2001), tout ce qui se disait dans le « diom », le « kersa », le « sutura » n'a plus de valeur pour certains jeunes, garçons et filles<sup>91</sup>. Ce qui explique que le sexe n'est plus caché, il est libéralisé, il est même en liberté. D'où, un port osé, un langage suggestif, des comportements n'obéissant à aucune norme et un libertinage sexuel sans limites.

<sup>91</sup> *Les valeurs traditionnelles sénégalaises et le problème de leur intégration dans les systèmes modernes d'éducation*, in revue de socialiste de culture négro-africaine (s.d.). Dakar : Grande Imprimerie Africaine, pp.20.

De plus, si on se réfère à EDS-IV, nous notons que la sexualité avant mariage des jeunes de 15 à 24 ans touche beaucoup plus les garçons (26,8%) que les filles (2,2%). Généralement, ces dernières avec les mises en garde répétées de leurs mères parviennent, tant bien que mal, à résister aux assauts de leurs camarades d'âge avant d'atterrir entre les mains d'une personne plus mature ou plus âgée. La plupart du temps, il s'agit d'un individu persévérant qui prend son mal en patience avant de déflorer la fille. D'ailleurs les figures 11 et 12 indiquent que 47% des élèves ayant eu une expérience sexuelle affirment l'avoir eu avec un partenaire sensiblement plus âgé qu'eux, tandis que 25% d'entre eux l'ont eu avec un partenaire du même âge.

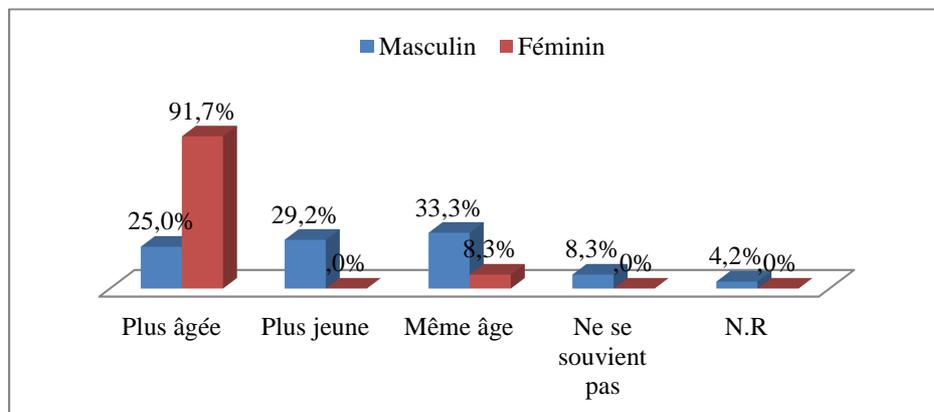
**Figure 11. Répartition des répondants ayant eu un rapport sexuel selon l'écart d'âge avec le premier partenaire sexuel (cas valides:36)**



Source : Diop, enquête de terrain, 2009

Néanmoins, l'écart d'âge entre les deux partenaires varie en moyenne entre 4 et 6 ans, 20 dans le cas d'une fille célibataire. À la lecture de la figure 12, il est aisé de constater que près de 92% des filles ont eu un premier partenaire sexuel beaucoup plus âgé contre 25% des garçons. 33% des garçons ont eu un premier partenaire sexuel de même âge. Quoiqu'il en soit, pour chaque sexe, le premier partenaire semble être une personne plus expérimentée que le(a) concerné(e).

**Figure 12. Répartition des répondants ayant déjà eu un rapport sexuel selon le genre et l'écart d'âge avec le premier partenaire sexuel (cas valides:36)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

Par ailleurs, le tableau 26 révèle que 64% des élèves actifs sexuellement se disent consentants lors de leur premier rapport sexuel, tandis que le quart d'entre eux ne l'ont pas été. À des proportions similaires, l'amour (45%) et la curiosité (44%) sont les raisons les plus avancées pour justifier le premier acte sexuel. Cette envie de découvrir l'autre sexe montre l'insouciance de cette catégorie de jeunes face aux IST et surtout face aux grossesses précoces et non désirées. La majorité des filles sexuellement actives est concernée par ces deux phénomènes. Par contre, 8% des enquêtés sexuellement actifs affirment avoir eu leur premier rapport sexuel sous la contrainte. De plus, 36% d'entre eux disent avoir vécu leur première expérience sexuelle avec un partenaire régulier contre 28% qui disent l'avoir fait avec un partenaire occasionnel.

Dans l'un comme dans l'autre, les garçons semblent plus concernés que les filles. Même si 19% des répondants sexuellement actifs (majoritairement des filles) disent avoir eu leur premier rapport sexuel avec leur mari, 11% d'entre eux (exclusivement des filles) ont entretenu une relation sexuelle pour la première fois avec leur fiancé. Ce chiffre, traduit une nouvelle réalité au Sénégal, à savoir que les jeunes filles ont des relations sexuelles pré-nuptiales et elles les entretiennent avec leurs futurs maris. Même si les fiançailles sont reconnues aussi bien par la tradition que par la religion pour permettre aux futurs époux de mieux se connaître avant le mariage, la cohabitation entre les prétendants est interdite. Tout

le processus allant des fiançailles jusqu'à la cérémonie religieuse était sous le contrôle strict des deux familles.

**Tableau 26. Répartition des répondants selon l'expérience sexuelle**

<b>Consentement lors du premier rapport sexuel (cas valides:27)</b>	<b>Pourcentage</b>
<i>Oui</i>	63,9
<i>Non</i>	25
<i>N.S.P</i>	8,3
<i>N.R</i>	2,8
<b>Raison du premier rapport sexuel (cas valides:27)</b>	
<i>Amour</i>	45
<i>Curiosité</i>	44
<i>Contrainte</i>	8
<i>N.R</i>	3
<b>Partenaire lors du premier rapport sexuel pour marié (e)s et célibataires (cas valides:36)</b>	
<i>Partenaire régulier</i>	36
<i>Partenaire occasionnel</i>	28
<i>Mari/femme</i>	19
<i>Fiancé(e)</i>	11
<i>Domestique</i>	03
<i>N.R</i>	03
<b>Utilisation de préservatif lors du premier rapport sexuel pour marié (e)s et célibataires (cas valides:36)</b>	
<i>Oui</i>	47
<i>Non</i>	53
<b>Raison de l'utilisation d'un préservatif lors du premier rapport pour marié (e)s et célibataires (cas valides:36)</b>	
<i>Pour prévenir une IST et une grossesse</i>	82
<i>Pour éviter une grossesse</i>	18

Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

De nos jours, il y a une nette progression des unions libres ou cohabitation chez les jeunes sénégalais et ouest-africains, de manière générale (Calvès, 2007) qui entament leur sexualité alors qu'ils sont en cours de scolarisation. Ce faisant, la virginité, qui jadis, avait une valeur sociale devient davantage difficile à sauvegarder. Selon Mbodj (1993), elle était, pour la fille, preuve de féminité, d'honnêteté et de responsabilité. Sa perte constituait un déshonneur pour toute la famille et un discrédit pour la fille. D'où, moult recommandations et mises en garde de la part de la mère et des tantes avant même la puberté. L'objectif était de préserver la fille pour qu'elle arrive « saine et sauve » voire « intacte » à la nuit des noces plus connue sous le nom de « diébélé » dans la terminologie wolof. Une nuit de

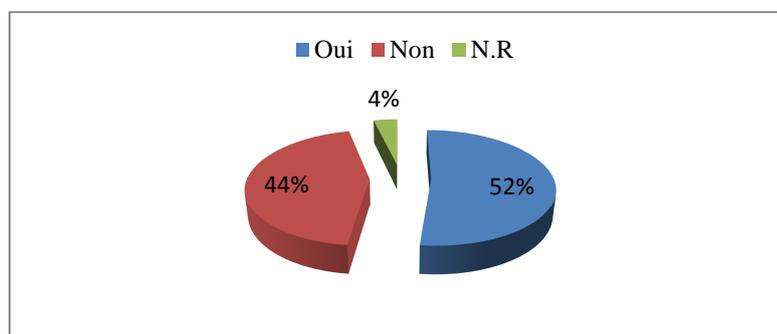
preuve et d'épreuve (Mbodj, 1993) durant laquelle une fille est remise à son époux pour qu'il entretienne avec elle, pour la première fois, des relations sexuelles.

Cependant, même si la continence sexuelle jusqu'au mariage est de plus en plus compromise avec les multiples tentations, force est de reconnaître que la virginité reste une valeur largement partagée par les jeunes. Du reste, il faut rappeler que pour 30% de notre échantillon (51% de filles et 41% de garçons) sa perte constitue un risque majeur de sexualité précoce. De même, à la question « Selon vous, quel est l'âge idéal au premier rapport sexuel pour une fille/garçon? », près de 77% des élèves estiment que l'âge au premier rapport sexuel pour une fille c'est au/après mariage et pour le garçon, 70% d'entre eux, le situent également au/après mariage. À cet effet, Kaja (F. C. ÉT. FR) souligne que :

L'adolescence ce n'est pas la période où il faut forcément avoir des expériences sexuelles ou quelque chose du genre. Moi, personnellement je m'abstiens, je n'ai pour le moment aucune expérience sexuelle grâce à ma religion, à ma culture et au club/EFV qui m'ont ouvert les yeux sur beaucoup de choses. Je pense que la sexualité c'est après le mariage. Il ne faut pas se presser. Il faut éviter les IST et les grossesses précoces. Et, comme on se dit musulmans, on doit respecter certaines règles de la religion. Si on n'essaie pas d'être vierge jusqu'au mariage pour soi-même, il faut le faire pour ses parents.

À part au/après mariage, aucune autre date n'est donnée par les élèves pour le début de la sexualité d'une fille et d'un garçon. Près de 30% de l'échantillon ne s'est pas prononcé sur le moment du premier rapport sexuel.

**Figure 13. Répartition des répondants selon la pratique sexuelle lors des six mois précédant l'enquête (cas valides:27)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

S'agissant de la fréquence des rapports sexuels, la figure 13 révèle que 52% des répondants sexuellement actifs affirment avoir eu des rapports sexuels au cours des six mois qui ont précédé l'enquête contre 44% qui attestent du contraire au moment où 4% d'entre eux préfèrent ne pas se prononcer sur la question. La fréquence de ces rapports tournait, en moyenne, autour de 15 rapports sexuels par élève durant cette période. Certains de ces adolescents qui vivent leur sexualité, considèrent les filles comme des objets devant servir à assouvir leur plaisir charnel. Par conséquent, confie un élève au cours d'un échange avec un groupe d'élèves avec le chercheur à la fin de la collecte, « il m'arrive de gérer deux filles en même temps et d'entretenir des relations sexuelles avec chacune sans qu'elles n'en sachent rien ». L'amour est donc loin d'être leur première préoccupation. Du reste, Bozon (1993 : 1331) soutenait que :

La première partenaire d'un homme, même s'il en est amoureux, n'est pas considérée comme une « épouse » éventuelle et n'en a pas les attributs. (...). L'entrée dans la vie sexuelle est un moment de « mise au point » de la personnalité, et le jeune homme qui vit sa première expérience dans ce domaine ne considère pas pour autant qu'il vient d'engager sa première « vraie » relation.

En fait, ce phénomène consistant à avoir deux voire trois petites amies est plus connu au Sénégal sous le jargon populaire de « mbarane ». Ce multipartenariat sexuel ne touche pas spécifiquement les garçons, car de plus en plus sont nombreuses les filles qui entretiennent des relations sexuelles avec plus d'un partenaire. Rappelons que la fréquence des rapports sexuels est un facteur non négligeable d'exposition au risque de grossesse et d'infection aux IST/SIDA, surtout quand les jeunes sexuellement actifs ne se protègent pas tous comme le ressortent les résultats de l'étude. En effet, près de 53% des élèves se déclarant sexuellement actifs disent n'avoir utilisé aucun moyen de protection lors de leur première expérience sexuelle contre 47%. Ce comportement à risque semble paradoxal quand on sait que ces répondants sont au fait des risques de contamination des IST/SIDA et des grossesses non désirées liés à une sexualité non protégée. On aurait pu supposer qu'une telle connaissance de ces risques aurait favorisé, de leur part, des comportements plus responsables. Malgré tout, 82% des interrogés ayant utilisé un moyen de protection lors de leur premier rapport sexuel l'ont fait pour éviter de contracter une grossesse et une IST,

tandis que les autres 18% cherchaient uniquement à éviter de contracter une grossesse. Cette dernière préoccupation concerne en grande majorité les filles.

Au terme de cette analyse, il semblerait que certains jeunes écoliers sont sexuellement actifs malgré les valeurs religieuses et sociales déjà évoquées, la bonne connaissance des causes et des conséquences d'une sexualité précoce et la relative maîtrise des modes de transmission et des moyens de protection contre les IST/SIDA et les grossesses précoces. Connaissance qui aurait pu être, pour eux, un point de départ non négligeable dans le combat contre les grossesses précoces, le SIDA et autres IST. Ils se comportent comme s'ils n'avaient pas conscience des dangers qui les guettent avec une sexualité non protégée. Cette incohérence entre leurs discours et leurs pratiques est très souvent décriée, car il y a un déphasage entre les normes de référence sociales, les aspirations et les comportements. Cependant, il serait hasardeux de tirer une quelconque conclusion de cette situation, encore moins de faire une généralisation des résultats à tous les élèves vu le nombre trop limité de répondants ayant une expérience sexuelle. Du reste, le caractère non représentatif des élèves (n=36) ayant vécu une expérience sexuelle, nous a amené à ne pas établir l'âge médian au premier rapport sexuel comme précédemment annoncé. Étant donné que la très grande majorité des adolescents (80%) n'a aucune expérience sexuelle, il est quasiment impossible de calculer l'âge médian auquel 50% de l'échantillon aurait connu l'évènement.

## Chapitre 6. Prise de conscience des enjeux démographiques

Comme nous l'avons déjà vu les problèmes de population ont toujours attiré l'attention des grands penseurs. Cela avait amené Malthus à tirer sur la sonnette d'alarme en montrant que l'espèce humaine augmente plus rapidement que ne le permettent les ressources. Cette idée sera reprise par les néomalthusiens qui voient en la surpopulation la source de tous les maux de l'humanité. En conséquence, sous la direction de l'ONU et d'autres institutions spécialisées, des actions seront menées pour amener les hommes à réduire leur capacité de reproduction en mettant en œuvre de vastes programmes de planning familial. Il s'en est suivi une baisse notable de la fécondité dans presque toutes les régions du monde en développement. C'est particulièrement en Afrique où celle-ci n'est pas encore effective.

Dans certains pays africains la fécondité est en moyenne supérieure à cinq enfants par femmes (Banque mondiale, 2007). Partant, la question fondamentale est de savoir pourquoi la fécondité tarde à baisser dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne. Répondant à cette interrogation, plusieurs spécialistes des phénomènes de population ont démontré que même si plusieurs facteurs d'ordre socio-économique et culturel associés à une fécondité élevée sont présents en Afrique, l'élément capital réside dans la demande d'enfants qui reste encore très forte en Afrique (Ferry, 2007; Banque mondiale, 2007). D'ailleurs, c'est une des raisons de la sous-utilisation des méthodes contraceptives. En fait, estime la Banque mondiale (2007 : 18) :

Le non-recours à la contraception dans beaucoup de pays à forte fécondité en Afrique subsaharienne s'explique principalement par le souhait d'avoir davantage d'enfants, plus que par le manque d'information sur le contrôle de la fécondité ou par le manque d'accès à une contraception. Si l'on veut faire baisser la fécondité dans les pays d'Afrique subsaharienne, il faut donc cibler les interventions sur la forte demande d'enfants.

Dans cette perspective, l'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) joua un rôle important et mit l'accent sur :

- la connaissance et la maîtrise des phénomènes démographiques;
- la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile;

- la réduction de la taille de la famille<sup>92</sup>;
- la préservation de la nature et la création de conditions favorables pour améliorer l'harmonie entre la population et l'environnement naturel.

L'objectif est de préparer les jeunes à un engagement adulte dans la société et en particulier, dans la vie conjugale en vue de bâtir des familles heureuses et épanouies au service de la nation (GEEP, 2002). À cet effet Suzanne Maïga Konaté ancienne Représentante résidente de l'UNFPA au Sénégal soutenait que pour réussir un tel projet, il fallait conseiller fortement aux adolescents de retarder l'âge du premier mariage, les premières relations sexuelles, les premières grossesses, etc.

Dans cette section nous nous sommes penché sur les préférences des élèves en matière de fécondité. Les questions soulevées portent justement sur l'âge idéal au premier mariage pour une fille/un garçon (le mariage est déterminant dans la fécondité), l'âge idéal pour une fille/un garçon pour avoir son premier enfant, le nombre d'enfants souhaité, la taille idéale d'une famille. Ces questions permettent d'avoir une idée sur la perception de leur fécondité et la façon dont ils comptent la gérer dans le futur. Également, cette section a donné l'opportunité au chercheur de recueillir l'avis des répondants sur la fécondité dans le contexte sénégalais. Les questions posées permettent de mesurer leur degré de compréhension des enjeux démographiques. Toutefois, il est évident qu'il n'est pas aisé de traiter les données sur les attitudes et les opinions ayant trait à la procréation à cause de la controverse qui les entoure. Du reste, nombreux sont les spécialistes des phénomènes de population qui soutiennent que « les avis exprimés par les répondants sur leurs préférences en matière de fécondité renvoient à des opinions éphémères qui sont exprimées sans beaucoup de conviction, ou ne tiennent pas compte de l'effet des pressions sociales (...) »

---

<sup>92</sup> Lors du Sommet mondial des parlementaires du G8/20 tenu à Paris les 17 et 17 mai 2011, les dirigeants du monde sont revenus sur la nécessité de sensibiliser davantage les jeunes, notamment les jeunes filles sur la fécondité responsable en mettant l'accent sur la protection de la santé et du droit des jeunes filles et des adolescentes.

(Aliou Gaye, 2005 : 115). En fin de chapitre, nous nous sommes penchés sur le rôle des clubs/EVF face aux phénomènes de population.

### **6.1. Préférence des élèves en matière de fécondité**

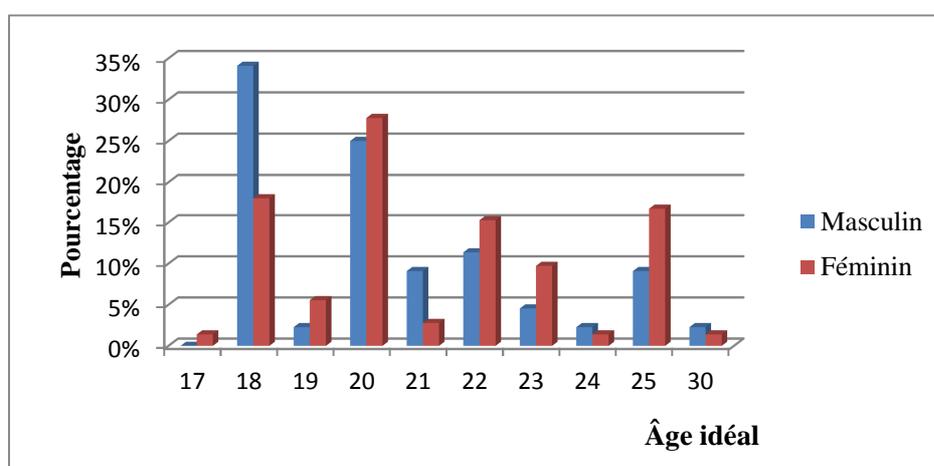
EDS-IV (2005) établit que la fécondité des femmes au Sénégal demeure élevée en ce sens que chaque femme donne naissance en moyenne à 5,3 enfants en fin de vie féconde. Cette mentalité nataliste trouve ses racines dans des considérations purement sociales. Pour la femme sénégalaise, à l'instar des femmes africaines, la fécondité a une valeur inestimable. Comme le soutient Erny (1988 : 56) « la fécondité est une nécessité sociale et loin d'être une charge; avoir des enfants confère du prestige et de la considération sociale ». Ne pas en avoir, constitue un facteur d'isolement et de rejet (Tandian, 2003). Pour autant, la tendance est à la baisse en matière de fécondité. L'indice synthétique de fécondité (ISF) qui était de 6,6 enfants par femme en 1986 est passé à 6 en 1992 et de 5,7 en 1997 à 5,3 en 2005 (EDS-IV, 2005). En outre, le niveau de fécondité varie selon le niveau de bien-être, de l'instruction et du milieu de résidence.

Le pourcentage de femmes enceintes diminue sensiblement avec le niveau de richesse. L'ISF passe de 7 enfants dans les ménages les plus pauvres, à 3,8 enfants dans les ménages les plus riches. Par ailleurs, selon le niveau d'instruction des femmes, la moyenne est d'un minimum de 3 enfants par femme chez celles ayant atteint le niveau secondaire ou plus, elle est de 4,8 chez celles qui ont un niveau d'études primaires et de 6,1 chez celles qui n'ont aucun niveau d'instruction. L'ISF est beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Saint-Louis, avec une moyenne de 5,2 enfants par femme, fait partie des régions à faible taux de fécondité comparativement à des régions comme Kolda et Fatick où il est respectivement de 6,4 et 6,7 (EDS-IV, 2005). Somme toute, l'ISF reste élevé. D'où, l'intensification des programmes de sensibilisation pour sa réduction.

À la question « Quel est l'âge idéal au premier mariage pour une fille/femme? », garçons et filles n'ont pas la même vision des choses comme le ressort la figure 14. Pour près de 34% des garçons ayant répondu à la question, 18 ans est l'âge idéal pour une fille de se marier, tandis que 17% des filles partagent cet avis. Malgré tout, une proportion non négligeable de garçons

(24%) et de filles (27%) le situe à 20 ans. Il est également à noter que pour près de 16% des filles, 25 ans représente l'âge idéal pour une fille d'entrer en première union. On aurait pu penser qu'avec les actions menées pour sensibiliser les élèves sur l'importance de retarder l'âge du premier mariage qu'ils fissent un choix allant dans ce sens. Seuls moins de 5% de garçons et de filles penchent pour un recul de l'âge au premier mariage d'une fille en le situant à 30 ans.

**Figure 14. Âge idéal d'une fille/femme au premier mariage selon le sexe des répondants (cas valides:135)**



Source : Diop, enquêtes de terrain, 2009

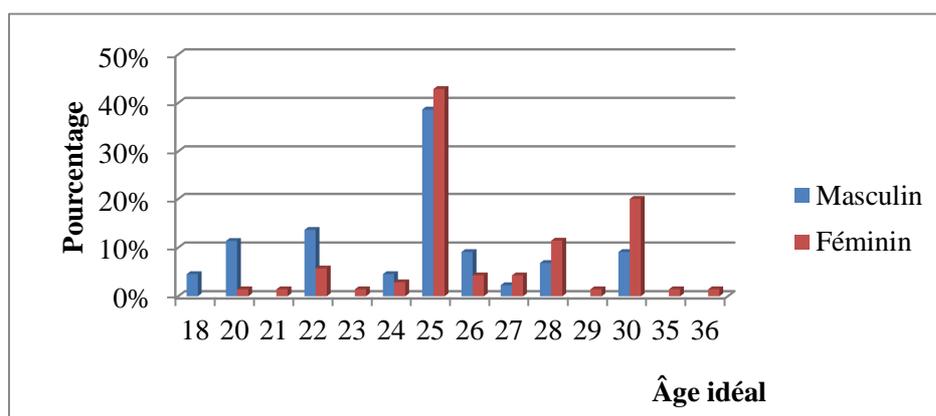
Toujours est-il que l'âge idéal au premier mariage exprimé par le grand nombre de répondants est loin d'être identique à celui des premiers rapports sexuels (16 ans) noté chez 20% des répondants. Il ne confirme pas non plus le recul de l'âge médian au premier mariage constaté dans EDS-1997 qui le situait à 23,6 ans pour les filles scolarisées au niveau secondaire ou supérieur. Il faut dire qu'avec la crise davantage de jeunes filles scolarisées ou pas expriment le désir ardent d'entrer en union tôt quitte à le faire en union polygame et avant la fin des études. Assurément, la plupart des filles qui se marient à plus de 20 ans risquent de devenir une seconde épouse, car elles sont numériquement plus nombreuses que les hommes et plus « disponibles » sur le marché matrimonial (Antoine et Nanitelamio, 1995).

Leur vœu de fonder un foyer tôt s'explique par le fait que « leurs attitudes concernant leur vie matrimoniale découlent de leur statut de dépendance dans la société. Leur mode de

socialisation les conduit à privilégier le mariage. L'éducation reçue les amène à survaloriser le statut d'épouse et l'importance de l'homme dans leur vie, pour les entretenir, les protéger, et leur donner un statut social valorisé ». (Antoine et Nanitelamio, 1995 : 14). À l'opposé, faute de moyens (problèmes d'emploi, montant de la dot, logement, études, etc.), bon nombre de jeunes garçons du même âge retardent leur entrée en première union.

Même si dans les faits, la plupart des études situent l'âge médian à la première union pour les hommes à 29,8 ans en Afrique de l'Ouest (Calvès, 2007), pour plus de 40% des filles (cf. figure 15) et 38% des garçons ayant répondu à la question, 25 ans est l'âge idéal au premier mariage pour un garçon/homme. Aussi, pour 20% des filles, 30 ans est l'âge raisonnable pour un garçon/homme de se marier contre moins de 10%.

**Figure 15. Âge idéal d'un garçon/homme au premier mariage selon le sexe des répondants (cas valides:135)**



Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Il n'en demeure moins que les garçons entrent tardivement en première union. Subséquemment, les hommes se marient avec des femmes appartenant à un groupe d'âge plus jeune. Comme précédemment annoncée, l'élévation de l'âge au premier mariage est surtout due aux difficultés économiques que rencontre la grande majorité des jeunes garçons. Du reste, les propos de Milk (M. C. ENS. DK) résument le sentiment partagé par la plupart des jeunes : « de nos jours, le mariage coûte cher et les jeunes filles préfèrent se

marier avec les « modou-modou<sup>93</sup> » plutôt qu'avec nous. Pour cette raison, avant de me marier, j'aimerais avoir un bon emploi et sortir de la maison familiale ».

**Tableau 27. Âge idéal pour une fille/un garçon d'avoir son premier enfant selon les répondants (cas valides:120)**

Observations	Âge
<i>Âge moyen pour une fille d'avoir son premier enfant</i>	23 ans
<i>Âge moyen pour un garçon d'avoir son premier enfant</i>	27 ans

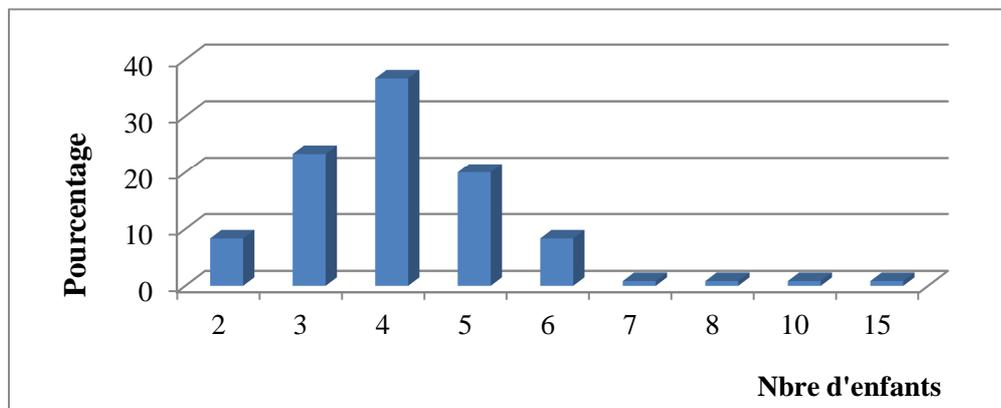
Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Selon Ndiaye (1998), l'âge de la femme à la naissance de son premier enfant marque son entrée dans la vie féconde, donc son accès à son statut de mère. Aussi, cette variable est déterminante dans la durée totale d'exposition aux risques de grossesse et peut donc avoir un effet sur la fécondité totale réalisée. Par ailleurs, l'âge à la première maternité a un impact sur la santé de la mère et de l'enfant. Concernant l'âge idéal pour une fille d'avoir son premier enfant, les élèves répondants ont donné l'âge médian de 23 ans (cf. tableau 27) soit trois ans après son mariage. Dans une certaine mesure, cet âge avançait, mis en pratique, pourrait contribuer énormément au recul de l'âge de l'âge<sup>94</sup> à la première maternité et à l'espacement des naissances quand on sait que la plupart du temps, la jeune fille doit faire ses « preuves » en donnant naissance dans l'année qui suit son mariage. Bien attendu, au Sénégal, comme dans la plupart des pays africains, la procréation occupe une place prépondérante. Une femme qui reste des années après son mariage sans avoir d'enfants, soit elle est divorcée soit on lui trouve une coépouse. Même si la stérilité est d'origine masculine, le plus souvent, c'est la femme qui supporte toutes les conséquences sociales. Pour ce qui est de l'âge idéal pour un homme d'avoir son premier enfant, les répondants avancent l'âge médian de 27 ans soit deux ans après son mariage.

<sup>93</sup> Nom donné aux émigrés sénégalais de l'Italie, de la France ou des États-Unis.

<sup>94</sup> Selon les résultats d'EDS-III de 1997, 48% des femmes interrogées ont eu leur premier enfant avant l'âge de 20 ans.

**Figure 16. Répartition des répondants selon le nombre d'enfants souhaités dans leur vie féconde (cas valides:120)**



Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Aussi, au regard de la figure 16, nous constatons que 37% des élèves affirment vouloir 4 enfants (2 filles, 2 garçons) dans leur vie féconde contre 23% qui souhaitent en avoir 3 uniquement. Tout de même, près de 20% d'entre eux désirent en avoir 5. Somme toute, le nombre moyen d'enfants souhaitées est de 4,17 enfants (tableau 28) pour les élèves ayant répondu. Aussi, selon le sexe, il y a une certaine différence sur le nombre d'enfants désirés. Les garçons désirent en moyenne plus d'enfants que les filles (4,66 enfants contre 3,91) (cf. tableau 29 de la page suivante). Ce choix des filles pourrait être imputé aux différentes campagnes de sensibilisation sur les grossesses à risque et sur l'importance d'une famille réduite menées dans les clubs/EVF dont elles sont les principales bénéficiaires.

**Tableau 28. Nombre moyen d'enfants souhaités par les répondants (cas valides:120)**

<i>Moyenne d'enfants souhaités</i>	<b>Nombre</b>
<i>Enfants souhaités</i>	4,17
<i>Garçons souhaités</i>	2,37
<i>Filles souhaitées</i>	1,77

Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Toujours est-il que le modèle de la famille à trois ou quatre enfants semble être un idéal relativement partagé par les élèves en ce qui concerne le nombre d'enfants souhaité. Tous rêvent de fonder un foyer et d'avoir un nombre raisonnable d'enfants. Les raisons avancées

par les élèves pour justifier leurs préférences sont nombreuses, quoiqu'ils mettent l'accent pour l'essentiel sur une meilleure qualité de vie. « À travers les leçons reçues dans les clubs/EVF, je sais que le mieux ce n'est pas forcément d'avoir beaucoup d'enfants. Je veux me marier dans quelques années et avoir deux ou trois enfants » observe Kaja (F. C. ÉT. FR). Pour sa part Milk (M. C. ENS. DK), nous dit que même s'il est issu d'une famille nombreuse, il ne préfère pas avoir une famille pléthorique vue la situation économique actuelle.

**Tableau 29. Répartition des répondants par nombre d'enfants souhaités selon le sexe (cas valides:120)**

Sexe des élèves répondants	N	Pourcentage	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart-type
<i>Masculin</i>	41	34,2	4,66	2	15	2,232
<i>Féminin</i>	79	65,8	3,91	2	7	1,112

Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Dans la même mouvance, Rassi (F. C. ÉT. SL) dira qu'elle veut avoir trois ou quatre enfants pour les aider à avoir une bonne formation afin qu'ils deviennent des adultes responsables et bien placés. « Je veux qu'ils s'entretiennent eux-mêmes. C'est plus facile que d'avoir une famille nombreuse et jeter les enfants dans la rue », conclut-elle. Diaz (F. C. ÉT. FR) ira plus loin en affirmant : « malgré mes convictions religieuses, je n'aimerais pas avoir beaucoup d'enfants, je suis pour la limitation des naissances dans certaines sociétés; j'adhère à l'avortement dans certains cas ». Pourtant, ces propos tranchent nettement avec ceux de Tima (F.M. ENS. SL) qui met aussi en exergue ses convictions religieuses. « Je suis musulmane et je veux avoir le maximum d'enfants possible. De préférence, deux filles et cinq garçons », dit-elle en citant en exemple ses parents qui avaient des familles nombreuses et qui n'éprouvaient pas de difficultés à les nourrir. Cette perception de la fécondité reste toujours dominante au Sénégal dans certains milieux traditionnels et religieux où l'utilisation des méthodes contraceptives est systématiquement rejetée et l'espacement des naissances banni. Pour eux, toute âme qui vient au monde sera entièrement prise en charge par Dieu.

Il faut reconnaître que l'influence de l'entourage familial s'exerce sur les enfants indirectement par intériorisation passive des valeurs exprimées par les parents ou, plus directement par des pressions (Peterson et Rollins (1987). À ce moment, il existe un rapport évident entre la taille de la famille d'origine et la descendance finale de l'individu. Plus l'individu a des frères et des sœurs, plus il a tendance à procréer. Ainsi se reproduit ce que Régnier-Loilier (2006 : 194) nomme une « hérédité » des comportements féconds. Il estime que la plupart du temps, les souhaits exprimés par les adolescents en matière de fécondité reflètent les comportements de leurs parents et leurs préférences. La fécondité serait plus ou moins, empreinte d'une part de déterminisme, de reproduction sociale et influencée par l'entourage. Du reste, dans le cadre de cette étude, il existe une relation entre le nombre de frères et de sœurs et le nombre d'enfants souhaités (cf. tableau 30). Cette relation est confirmée par le poids de la corrélation ( $P=0,25$ ) même avec un niveau de significativité très bas de 0,006 (Sig=0,006). Rappelons que plus de 58% des élèves soumis au questionnaire ont en moyenne 4,02 germains frères et/ou sœurs germains.

**Tableau 30. Corrélation entre la fratrie d'origine et le nombre d'enfants souhaités**

<b>Corrélations</b>		
		Nombre d'enfants souhaités
<b>Nombre de frères et de sœurs germain(e)s</b>	Corrélation de Pearson	<b>0,248</b>
	Sig. (bilatérale)	<b>0,006</b>
	N	<b>120</b>

Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Le tableau 31 donne le nombre moyen d'enfants souhaités selon qu'on soit musulman ou chrétien. Il est aisé de remarquer que les préférences entre musulmans et chrétiens diffèrent peu. Tous, ils désirent en avoir en moyenne 4 même si les musulmans semblent en vouloir un peu plus (4,17 contre 4,13). Soulignons que toutes les religions révélées sacralisent la procréation. Dans la Bible Genèse 1 verset 22, Dieu exhorte les humains à se multiplier : « Soyez féconds, multipliez et remplissez (...) la terre ». Tandis qu'il est dit dans le Coran sourate 42 verset 49 que la procréation est du domaine de Dieu.

Dès lors, « Il crée ce qu'Il veut. Il donne à qui Il veut des filles. Il donne à qui Il veut des garçons ou bien Il donne à la foi garçons et filles et rend qui Il veut stérile ». Et, le Prophète

de renchérir en soutenant ce qui suit dans un célèbre Hadith : « mariez-vous avec la femme affectueuse et féconde, je voudrais surpasser, en nombre, toutes les autres communautés le jour de la résurrection ». Cette mentalité pronataliste habite bon nombre de musulmans amenant beaucoup d'Oulémas à rejeter toute forme de limitation des naissances.

**Tableau 31. Nombre d'enfants souhaités par les répondants selon leur religion, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'instruction de leur tuteur (cas valides:120)**

Caractéristiques sociodémographiques	N	Pourcentage	Moyenne	Minimum	Maximum	Écart-type
<b>Religion des élèves répondants</b>						
<i>Musulmane</i>	112	93,3	4,17	2	15	1,671
<i>Chrétienne</i>	08	6,7	4,13	4	5	0,354
<b>Ethnie des élèves répondants</b>						
<i>Wolof</i>	58	48,3	4,47	2	15	1,940
<i>Diola</i>	3	2,5	4	4	4	0,000
<i>Mandingue</i>	6	5	3,5	2	5	1,049
<i>Maure</i>	6	5	3,83	3	5	0,753
<i>Halpulaar</i>	26	21,7	4	2	7	1,200
<i>Sérère</i>	12	10	4	2	8	1,651
<i>Soninké</i>	4	3,3	2,75	2	3	0,500
<i>Autre</i>	5	4,2	4,40	4	6	0,894
<b>Profession du chef de ménage avec lequel habite l'élève répondant</b>						
<i>Sans emploi</i>	34	28,3	3,85	2	6	1,105
<i>Secteur primaire</i>	8	6,7	6,13	3	15	4,190
<i>Secteur secondaire</i>	15	12,5	4,07	2	8	1,438
<i>Secteur tertiaire</i>	63	52,5	4,11	2	7	1,166
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage avec lequel habite l'élève répondant</b>						
<i>Alphabétisation (langues nationales/arabe)</i>	3	2,5	4	3	5	1
<i>Coranique</i>	18	15	4,67	2	15	2,849
<i>Moyen</i>	14	11,7	3,79	3	4	0,426
<i>Primaire</i>	9	7,5	5,11	3	10	1,965
<i>Secondaire</i>	18	15	3,94	2	6	1,211
<i>Supérieur</i>	54	45	4,02	2	8	1,325
<i>Sans niveau (jamais reçu de formation)</i>	4	3,3	4,25	3	5	0,957

Source : Diop, enquêtes de terrain 2009

Néanmoins, d'autres érudits cautionnent l'espacement des naissances et autorisent l'usage de méthodes contraceptives dans certaines conditions. Des pays islamiques réputés pour leur orthodoxie comme l'Iran se montrent très ouverts à l'utilisation de moyens contraceptifs modernes alors que la Tunisie majoritairement composée de Musulmans à l'un des taux de fécondité les plus bas du monde islamique (2 enfants par femmes en 2005). Cette attitude confirme, si le besoin était, que la transition démographique, objet de plusieurs théories, est une affaire de culture et de mentalité. Comme le soutiennent Vimard et Fassassi (2007 : 198) « elle n'est en relation avec aucune force économique et elle ne se fonde pas sur un changement des conditions objectives d'ordre macroéconomique ».

Par ethnie, nous constatons que les Wolof préféreraient beaucoup plus d'enfants (4,47 en moyenne). Les autres ethnies que sont les Mandingue, Maure, Diola, Sérère et Halpulaar souhaiteraient un nombre variant entre 3,5 et 4 enfants en moyenne. Par contre, les Soninké avec un désir de 2,75 enfants apparaissent comme l'ethnie qui aimerait avoir le moins d'enfants. Aussi, il est à noter que les élèves provenant de milieu où le chef de ménage est sans emploi sont plus enclins à désirer moins d'enfants dans leur vie féconde (3,85 enfants). Dans le même temps, les répondants dont le principal tuteur s'active dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire souhaiteraient dans le futur avoir entre 4,07 et 4,11 enfants en moyenne. Les jeunes issus de famille dont le responsable est du secteur primaire souhaiteraient avoir un nombre moyen de 6,13 enfants.

De plus, selon le niveau d'instruction du chef de famille d'origine, l'écart entre le nombre d'enfants souhaités par les élèves n'est pas très significatif et il ne permet pas de confirmer que l'instruction des parents peut avoir une incidence sur les préférences des jeunes en matière de fécondité. Entre les élèves issus de famille dont le chef de ménage possède un niveau d'études supérieures et les répondants dont le responsable n'a jamais reçu de formation, l'écart est en moyenne de 0,23 enfant.

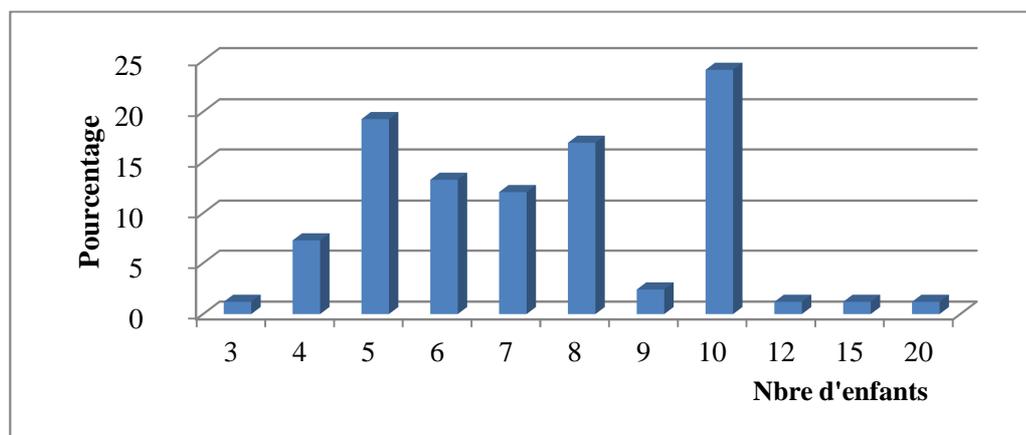
Somme toute, malgré l'intensification de la pratique religieuse et le poids de la tradition, le discours axé sur le contrôle de la fécondité trouve un écho favorable. Cependant, toujours est-il qu'avec ce désir d'avoir au moins quatre enfants dont font preuve un grand nombre d'élèves, il est à croire que la population sénégalaise continuerait à augmenter encore

pendant quelques années, même si le taux de fécondité baisse considérablement grâce aux campagnes de santé de la reproduction et le refus de « la fatalité biologique » (Sauvy, 1962). D'ailleurs, c'est dans cette optique que l'UNESCO (1978 : 10) soulignait que :

Même si, par hypothèse, « la famille nucléaire » devenait brusquement la norme, à la fois dans les pays développés et dans les pays en voie de développement, ces derniers n'en continueraient pas moins à compter un plus grand nombre de parents potentiels et leur population, continuerait à augmenter pendant au moins 40 à 50 ans.

Néanmoins, il est bon de préciser à la suite de Régnier-Loilier (2006) que les idées en matière de représentations de la famille idéale de même que les souhaits de fécondité ne sont jamais figées et évoluent avec l'avancée en âge. Aussi, elles connaissent des ajustements au fur et à mesure que la famille se constitue.

**Figure 17. Le nombre d'enfants pour juger qu'un homme ou une femme a une descendance nombreuse selon les répondants (cas valides:120)**



Source : Diop, enquête de terrain 2009

Enfin, à la question « À partir de combien d'enfants jugez-vous qu'une femme ou un homme a une descendance (nombre d'enfants) trop nombreuse? » (cf. figure 17), seuls moins de 7% des répondants ont avancé le nombre de 4 enfants. La plupart des répondants ont cité entre 5 (19,3%) et 10 (23,1%) enfants. Nous constatons qu'il y a une différence fondamentale entre le nombre d'enfants souhaités et le nombre d'enfants pour juger qu'un homme ou une femme a une descendance nombreuse selon les élèves répondants. Pour la

plupart du temps, les individus désirent avoir moins d'enfants que ce qu'ils estiment être la taille idéale de la famille (Régnier-Loilier, 2006)

## **6.2. Point de vue des élèves sur la fécondité dans le contexte sénégalais**

À l'instar de beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne, le Sénégal enregistrait jusqu'à la fin des années 1990 des taux de mortalité infantile et maternelle élevés. D'après les résultats d'EDS-III de 1997, sur 1000 naissances, 68 enfants décèdent avant l'âge de 1an, et sur 1000 atteignant leur premier anniversaire, 76 décèdent avant d'atteindre leur cinquième année. Le quotient de mortalité infantile est beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (165‰ contre 82,5‰). En outre, le Sénégal a l'un des plus forts taux de mortalité maternelle en Afrique subsaharienne. Entre 500 et 1000 femmes meurent pour 100 000 vivantes. Par ailleurs, en matière de surveillance de la grossesse, le taux de couverture en consultation prénatale reste faible. Selon les résultats de l'enquête sénégalaise sur les indicateurs de santé (ESIS) de 1999, seuls 77% des femmes en âge de procréer ont bénéficié de consultation au cours de la période 1994-1999 (DCIB : 2002).

Même si la situation démographique a beaucoup évolué grâce aux efforts fournis depuis les années 2 000 par les pouvoirs publics à travers les différentes politiques sanitaires (planning familial, programme élargi de vaccination, lutte contre les maladies infectieuses et diarrhéiques, construction d'infrastructures sanitaires, etc.), les données d'EDS-IV de 2005 ont révélé que les niveaux de mortalité, notamment maternelle et infantile, n'ont diminué que faiblement. S'agissant de la santé maternelle et de la maternité à moindre risque, les décès maternels restent toujours élevés. Ces taux sont plus forts en milieu rural qu'en milieu urbain. La faiblesse de la couverture sanitaire (absence de suivi prénatal et accouchement non assisté) est la principale raison avancée pour justifier ces taux de décès maternel. Concernant la deuxième composante de la dynamique démographique, à savoir la fécondité, les résultats d'EDS-IV ont montré qu'elle reste toujours élevée au Sénégal même

si, une certaine tendance à la baisse est notée depuis trois décennies. Cette baisse<sup>95</sup> est surtout due à l'urbanisation, la communication, l'accélération de la scolarisation des filles, l'entrée massive des femmes dans le marché du travail et grâce à la promotion des moyens contraceptifs les plus modernes. Somme toute, la plupart des spécialistes de la population estiment que la transition démographique est bien amorcée au Sénégal.

Dans le cadre de cette étude, nous avons cherché à recueillir le point de vue des élèves sur la fécondité dans le contexte sénégalais à travers 3 questions, à savoir « Diriez-vous que la fécondité est trop élevée en milieu rural sénégalais? » « Diriez-vous que la fécondité est trop élevée à Saint-Louis? » « Diriez-vous que la croissance démographique est trop élevée au Sénégal? » L'objectif était de découvrir la compréhension que les élèves ont d'une fécondité élevée.

**Tableau 32. Répartition des répondants selon leur point de vue sur le niveau de fécondité dans le contexte sénégalais (n=142)**

Opinion sur le niveau élevé de la fécondité	Lieu		
	Rural	Saint-Louis	Sénégal
<i>Oui</i>	95,1%	72,5%	90,1%
<i>Non</i>	3,5%	24%	7%
<i>N.R</i>	1,4%	3,5%	2,9%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Diop, enquête de terrain 2009

À la lumière des résultats du tableau 32, nous constatons que les élèves sont unanimes à reconnaître que les taux de fécondité restent élevés dans le contexte sénégalais. Dans leur grande majorité, les élèves répondants (plus de 95%) estiment que la fécondité est trop élevée en milieu rural sénégalais. Les raisons avancées (cf. tableau 33) par les adolescents

<sup>95</sup> Rappelons que parmi les objectifs généraux de la déclaration de politique de population du Sénégal mise à jour en 2002, figure au second rang la réduction du taux de fécondité et du rythme de croissance démographique.

pour expliquer cet état de fait sont variées. Pour un répondant sur sept, si celle-ci est élevée dans les campagnes sénégalaises c'est en partie dû au fait que les femmes rurales manquent d'instruction et se marient tôt. Aussi, le contexte socioculturel du monde rural, marqué par l'influence de la religion et de la tradition, a toujours favorisé et continue de favoriser une forte fécondité du fait de la polygamie, avancent certains adolescents (13,4%). « Les valeurs communes considèrent l'enfant comme une valeur inestimable, comme une source de richesse pour la femme qui est en union polygame », soutient Mada (F. C. ÉT. DK). Cette idée d'une fécondité découlant d'une décision rationnelle ressort des propos de Marie (F. C. MÉ. SL) quand elle soutient que « la recherche d'une main-d'œuvre agricole pousse surtout les ruraux à avoir beaucoup d'enfants. Plus on a des enfants, plus les bras pour cultiver la terre sont nombreux ». Du reste, cette recherche de main-d'œuvre agricole a pendant longtemps été utilisée pour expliquer la forte fécondité en milieu rural sénégalais où l'ISF est de 6,4 enfants par femme (EDS-IV, 2005). Les répondants ont également pointé du doigt le manque d'accès aux méthodes contraceptives (18,9%) et le déficit d'information sur la santé de la reproduction (12%) pour expliquer la surpopulation en milieu rural.

Dans le même ordre d'idées, 72,5% des répondants s'accordent à reconnaître que la fécondité est également très élevée dans la ville de Saint-Louis même si elle ne l'est pas dans les mêmes proportions qu'en milieu rural. Avis que ne partagent pas près de 24% de jeunes (ayant 4 ou 5 frères/et ou sœurs germains). Selon eux, si celle-ci n'est pas très élevée à Saint-Louis c'est grâce à la bonne maîtrise des méthodes contraceptives (14,7%) dont font preuve les populations saint-louisiennes et leur niveau d'instruction relativement élevé (11,3%). Pourtant, d'après EDS-IV de 2005, l'ISF est de 5,2 enfants par femme dans la région de Saint-Louis. Comparé à celui du monde rural, cela donne seulement une différence de 1,2 enfant.

Parlant des problèmes de population rencontrés à Saint-Louis, ces élèves, à l'instar de Tima (F.M. ENS. SL), estiment que « les conditions économiques ne sont pas de nature à aider les populations à mieux s'occuper de leur santé, de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants ». Aussi ajoutent-ils qu'« une mauvaise répartition des richesses du pays et une

politique sociale défaillante sont à l'origine des problèmes de population à Saint-Louis et dans d'autres villes du Sénégal ». Malheureusement, déplorent-ils, « on met tout sur le dos d'une croissance démographique non contrôlée ». Ce qui est, en fait, une mauvaise perception du problème réel. Selon eux, « les interventions devraient être de nature médicale avec l'augmentation du nombre de structures sanitaires et l'accès aux soins de santé, surtout pour les jeunes, les femmes enceintes et les personnes âgées. Également de nature économique, par la création d'emplois basés sur l'exploitation judicieuse des ressources de la ville de Saint-Louis (pêche, tourisme, maraichage) ».

**Tableau 33. Raisons avancées par les répondants pour justifier le niveau de fécondité dans le contexte sénégalais (n=142)**

<b>Raisons avancées pour justifier le niveau de fécondité en milieu rural</b>	
<i>Recherche d'une main-d'œuvre agricole abondante</i>	29,7
<i>Aucun accès aux méthodes contraceptives modernes</i>	18,9
<i>Manque d'instruction et mariage précoce</i>	14,7
<i>Influence de la religion et de la tradition</i>	13,4
<i>Déficit d'information sur la santé de la reproduction</i>	12
<i>N.R</i>	11,3
<b>Raisons avancées pour justifier le niveau de fécondité à Saint-Louis</b>	
<i>Aucun accès aux méthodes contraceptives modernes</i>	22
<i>Aucune éducation sexuelle</i>	17,4
<i>Influence de la religion et de la tradition</i>	15,1
<i>Trop de grossesses précoces et non désirées</i>	8,9
<i>Bonne maîtrise des méthodes contraceptives</i>	14,7
<i>Assez bon niveau d'instruction</i>	11,3
<i>N.R</i>	10,6
<b>Raisons avancées pour justifier le niveau de fécondité au Sénégal</b>	
<i>Taux de natalité par an supérieur au taux de mortalité</i>	26,9
<i>Aucune politique d'espacement des naissances</i>	22
<i>Influence des valeurs traditionnelles et religieuses</i>	19,2
<i>Rejet des méthodes contraceptives à cause de la religion</i>	17
<i>N.R</i>	9,3

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Par contre, les répondants qui estiment que la fécondité est élevée à Saint-Louis mettront en avant des arguments purement néomalthusiens. Pour eux, les raisons de la surfécondité sont à rechercher dans la méconnaissance des méthodes contraceptives (22%), l'absence d'une éducation sexuelle (17,4%), le poids de la religion et de la tradition (15,1%), mais

également dans le grand nombre de grossesses précoces et non désirées (8,9%). Conséquemment, soutient Diaz (F. C. ÉT. FR), « les problèmes de population, que l'on sait à Saint-Louis et dans d'autres villes du Sénégal, sont surtout dus à des concentrations de population dans des conditions pas toujours hygiéniques ou propices à la protection de leur santé ».

Si les opinions exprimées sur la fécondité à Saint-Louis sont relativement divergentes et évoquent, à bien des égards, le débat néomalthusien/anti-néomalthusien, tel n'est pas le cas en ce qui concerne la fécondité au Sénégal. De manière générale dans leur grande majorité (plus de 90%), les répondants s'accordent à reconnaître que celle-ci est trop élevée sur l'étendue du pays. Les motifs avancés par les élèves pour justifier le niveau de croissance démographique élevée au Sénégal sont : le taux de natalité par an supérieur au taux de mortalité (26,9%), l'absence de politique d'espacement des naissances (22%), l'influence des valeurs traditionnelles et religieuses (19,2%) entraînant le rejet des méthodes contraceptives (17%).

Analysant les effets de la croissance actuelle de la population du Sénégal, bon nombre d'élèves se réfèrent et articulent leurs arguments autour de la perspective néomalthusienne en soulignant qu'ils sont nombreux et peuvent, à priori, être de deux types, à savoir négatif et positif. Pour Yatou (F. C. JU. DK). Ils sont négatifs sur les plans :

Politique dans la mesure où il existe de réelles difficultés pour mettre en œuvre une politique sectorielle répondant de manière appropriée aux problèmes auxquels sont confrontées les populations, du fait de leur nombre croissant;

Socio-économique parce qu'une croissance démographique non maîtrisée engendre des coûts non négligeables, surtout pour les pays en développement. Il y a un instinct communautaire solidaire qui fait que les familles s'entraident beaucoup. Mais c'est un réflexe qui est opposé à la notion d'épargne et qui entraîne davantage vers le crédit, sans « fonds de roulement » garanti.

Éducation car faute de moyens pour construire des salles de classe, les effectifs sont pléthoriques et il est démontré qu'il est plus facile de suivre avec une proximité relative une classe de 25/30 élèves qu'une classe qui fait le double ou le triple. Les enseignants n'ont pas forcément la possibilité de transmettre les savoirs et connaissances comme souhaité et cela a une répercussion très visible

sur le niveau d'éducation de la population et de sauvegarde des valeurs. Les notions fondamentales sont difficilement maîtrisées et cela accentue le retard par rapport aux autres enfants qui étudient dans des conditions légèrement meilleures.

Emploi-sécurité étant donné que les élèves sont en surnombre dans les classes, seule une poignée d'élèves arrive au niveau des études supérieures et peut prétendre à certains emplois. Les autres évoluent soit légalement soit dans l'informalité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du commerce, etc. Ceux qui n'arrivent pas à trouver leur place et qui ont également besoin de vivre s'adonnent à des pratiques déviantes, contribuant à une insécurité grandissante.

Enfin, ils sont positifs pour certains répondants dans la mesure où des études prospectivistes en matière de population ont montré que dans les décennies qui viennent, les populations des pays du Nord seront vieillissantes et que l'Afrique sera « la réserve de jeunesse » du monde. Il faudrait juste que les gouvernements africains soient conscients de cette richesse et qu'ils mettent en place un véritable système national et régional de développement planifié afin que cette opportunité ne soit pas perdue. Il est nécessaire et même indispensable d'avoir dans ce domaine des interventions mieux pensées et mieux planifiées souligne Dembé (F. M. PSY. DK). En conséquence, estime Yatou (F. C. JU. DK) :

Il faudrait une politique de décentralisation concrète et adaptée pour freiner l'exode rural (en acceptant d'affecter certains fonds à la création d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, de centres de formation dans les régions; en mettant en place des infrastructures qui facilitent l'accès à ces zones; en octroyant des bourses ou certains avantages pour motiver les actifs qui quitteraient les capitales pour les villes intérieures et y travailler; en délocalisant certains services centraux de la capitale vers les régions; en créant des zones franches pour les industries à l'intérieur des terres, etc.).

L'analyse des données sur le point de vue des élèves sur la fécondité dans le contexte sénégalais met en exergue deux constats importants. Le premier concerne leur niveau de compréhension des causes et des conséquences d'une fécondité élevée. Le second a trait à leur perception de ce qu'est une fécondité élevée. Il est aisé de constater que les élèves maîtrisent et intègrent très bien la conception néomalthusienne des liens entre population et développement, population et bien-être social dans leur discours. Cependant, si nous nous

référons à leurs préférences en matière de fécondité (nombre idéal d'enfants et taille idéale d'une famille), nous constatons qu'il y a un déphasage entre leur discours et leurs aspirations. Ils ont du mal à définir sur la base des standards véhiculés par les partenaires au développement (UNFPA, Banque mondiale et autre partenaire du GEEP) ce qu'est une fécondité élevée. Effectivement, malgré leur maîtrise des avantages liés à une famille réduite, tous veulent avoir en moyenne 4 enfants dans leur vie féconde là où la conception néomalthusienne ne recommande qu'un maximum de 2 enfants pour assurer un renouvellement de la population. Consciemment ou inconsciemment, ils participeraient à la « surpopulation » tout en jetant l'anathème sur les autres, car pour eux, une famille nombreuse c'est entre 5 et 10 enfants. À terme, cela pourrait remettre en cause la pertinence des informations reçues sur tous les phénomènes de population.

Ce qui nous amène à parler du rôle du club/EVF dans la formation des adolescents scolarisés sur derniers.

### **6.3. Le club/EVF cadre de socialisation et d'apprentissage des phénomènes de population**

Rappelons qu'il existe dans la quasi-totalité des lycées et collèges du Sénégal un club/EVF qui fonctionne durant toute l'année scolaire et une partie des congés d'été. De décembre à juin, des activités de sensibilisation, de formation sur la santé reproductive et l'environnement y sont menées. Autant d'activités pouvant permettre aux élèves d'acquérir des connaissances susceptibles de les conduire, vis-à-vis de certains problèmes de population, à adopter un comportement responsable, facteur d'amélioration de la qualité de vie individuelle et communautaire. À ce titre, le club/EVF se pose comme un véritable cadre de socialisation et de changement social. Assurément, en instaurant le club/EVF, le GEEP s'est inspiré de la dynamique des groupes de Kurt Levin. De ce fait, le club/EVF véhicule des valeurs communes et crée des liens d'appartenance au groupe chez les élèves (Schein, 1987). Aussi, il possède les sept caractéristiques psychologiques fondamentales inhérentes à tout groupe telles qu'énumérées par Mucchielli (1995 : 14-15), à savoir :

- ✓ Les interactions,
- ✓ L'existence de buts collectifs communs;
- ✓ L'émergence de normes ou règles de conduite;
- ✓ L'émergence d'une structure informelle de l'ordre de l'affectivité avec répartition de la sympathie et de l'antipathie, elle est dite informelle, car non officielle et souvent non consciente;
- ✓ L'existence d'émotions et de sentiments collectifs communs;
- ✓ L'existence d'un inconscient collectif;
- ✓ L'établissement d'un équilibre interne et d'un système de relations stables avec l'environnement.

Afin de rendre le club/EVF plus performant, le GEEP va développer un leadership démocratique tendant à rendre les LÉA beaucoup plus autonomes. Pour le GEEP (s.d), les principales sources d'inspiration insufflées aux LÉA sont : l'excellence, l'organisation, l'engagement, la flexibilité et l'efficacité. De cette manière, les élèves qui gèrent les clubs/EVF sont forcément respectueux des règlements intérieurs des établissements scolaires, ont les meilleurs résultats scolaires et sont des modèles par leur comportement et leur implication dans des activités de formation et dans la vie de l'établissement. Notons que les règles de recrutement du GEEP, notamment en ce qui concerne ses leaders, semblent s'inscrire dans une forme de prosélytisme, comme le révèle certains propos des élèves interrogés.

J'ai toujours été au début et à la fin des activités menées dans notre club/EVF. J'étais toujours présente aux réunions. Aussi, sous l'impulsion de notre professeur de SVT, M. Wade, je me donnais à fond. J'allais de classe en classe pour informer les autres élèves. Durant les journées de mobilisation sociale, je n'hésitais à donner l'exemple en me faisant dépister au VIH/SIDA en premier. Dès lors, j'étais à l'aise pour demander aux autres élèves et même à certains professeurs de se faire dépister, soutient Marie (F. C. MÉ. SL).

Dans l'esprit des dirigeants du GEEP, un leader élève animateur est celui qui a les qualités, la capacité et la culture pour diriger. Il est visionnaire, il motive et il inspire. Seulement, pour motiver, il faut devenir un véritable entraîneur, un mentor, un psychologue, un guide. Le rôle du LÉA est identique à celui du manager : il montre la voie, il règle les problèmes,

il a une grande et une bonne capacité d'écoute, il met en œuvre des programmes, des directives et il s'investit dans l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixés.

Dans mon quartier, je passais pour quelqu'un qui sait parler avec toutes les personnes. Les personnes âgées comme les jeunes de mon âge. Il était fréquent que des jeunes me sollicitent sur leur santé reproductive. Aussi, il arrivait que je rappelle à certaines femmes les dates de vaccination de leurs enfants, nous confie Mada (F. C. ÉT. DK).

Le club/EVF se pose donc comme étant l'instrument susceptible de faire, plus particulièrement, des LEA de véritables relais auprès de leurs pairs. Du reste, l'ensemble des LÉA que nous avons approché ont mis l'accent sur le rôle formateur des clubs/EVF. C'est ce qui ressort des propos de Diaz (F. C. ÉT. FR) quand elle soutient que :

Les clubs/EVF sont des clubs très dynamiques qui regroupent des élèves très motivés et capables de diffuser des informations utiles aux jeunes et à la population en général sur de nombreux thèmes. Ils sont très utiles dans les lycées du Sénégal, car permettent d'aborder des sujets tabous et d'évoquer les comportements à risques que l'on peut avoir à l'adolescence.

Dans le même ordre d'idées, Azou (M. M. ÉT. CA) affirme que :

Durant mon cursus scolaire, j'ai eu à militer dans le club/EVF de mon établissement dont j'étais le coordonnateur. Le club/EVF est un espace d'échange, d'apprentissage de la communication, du sens du partage, de la quête du savoir, de l'excellence dans la vie sociale et scolaire. Ce militantisme m'a permis de participer au premier festival des clubs/EVF et au premier camp de vacances des clubs/ EVF.

Pourtant, force est de reconnaître que des problèmes peuvent subsister, car les élèves n'ont pas un même niveau d'implication dans les activités du club/EVF de leur établissement. Conséquemment, ceux qui sont les plus impliqués dans ces activités, ont une meilleure connaissance en matière de santé reproductive et partant des enjeux démographiques.

**Tableau 34. Répartition des répondants selon leur degré d'implication au club/EVF de leur établissement scolaire (n=142)**

<b>Participation à une activité du club/EVF en 2008-2009</b>	<b>Pourcentage</b>
<i>Oui</i>	60
<i>Non</i>	40
<b>Participation à une activité du club/EVF 6 mois avant l'étude</b>	
<i>Oui</i>	79,6
<i>Non</i>	20,4
<b>Sexe des participants</b>	
<i>Féminin</i>	64,7
<i>Masculin</i>	35,3
<b>Favorable à une éducation sexuelle, PF, IST/SIDA, etc.</b>	
<i>Oui</i>	95,8
<i>Non</i>	4,2
<b>Membre ou ancien membre de club/EVF</b>	
<i>Oui</i>	26,1
<i>Non</i>	73,9
<b>Titre au sein du club/EVF</b>	
<i>Membre de bureau</i>	40,5
<i>Membre simple</i>	59,5
<b>Opinion des élèves répondants sur le club/EVF</b>	
<i>Très important</i>	53,7
<i>Important</i>	35,3
<i>Peu important</i>	5,9
<i>Pas du tout important</i>	5,1

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Lors de l'enquête menée en juin 2009, près de 60% des élèves de terminale nous ont dit avoir participé aux activités du club/EVF de leur établissement durant l'année scolaire 2008-2009. Parmi eux, plus de 75% (cf. tableau 37) avaient assisté au moins à une activité. Dans ce cas, comme dans d'autres, les filles se sont montrées plus intéressées aux activités du club que les garçons. Si, nous comparons ces taux de participation à ceux du mois de décembre 2008, c'est-à-dire 6 mois avant l'étude, nous constatons une baisse de plus de 10

points de pourcentage. Cette baisse est surtout due au fait que les élèves de terminale, à partir du mois de mars se consacrent beaucoup plus à leur programme d'examen qu'à toute autre chose. Dès lors, l'incidence des clubs/EVF sur les élèves en matière de SR varie selon leur degré de participation aux différentes activités comme le révèle le tableau 35.

**Tableau 35. La fréquentation des structures sanitaires selon la participation des répondants aux activités des clubs/EVF (n=142)**

Visite d'une structure de santé pour soins ou conseils en sexualité, planification familiale, IST/SIDA, grossesse	Participation à des cours relatifs à la santé de la reproduction ou à l'éducation à la vie familiale ces six derniers mois	
	Oui	Non
<i>Oui</i>	26,1%	20,7%
<i>Non</i>	73,9%	79,3%
<i>Total</i>	100%	100%

Source : Diop, enquête de terrain 2009

En effet, l'analyse tabulaire bivariée suggère une relation entre les activités des clubs et la fréquentation des structures sanitaires au niveau de l'échantillon. En effet, nous notons que les élèves (26,1%) qui ont eu à participer aux activités des clubs sont plus enclins, que les élèves (20,7%) n'ayant participé à aucune activité, à visiter les structures sanitaires pour des questions relatives à la SR. Toutefois, la relation est faible. Il en est de même en ce qui concerne l'activité sexuelle. Le tableau 36 montre que les élèves (70,6%) ayant une expérience sexuelle et qui fréquentent les clubs/EVF ont été plus nombreux à utiliser un moyen contraceptif lors de leur premier rapport sexuel. Paradoxalement, ils ont été également plus nombreux à ne pas avoir fait usage de méthodes contraceptives. Dans une certaine mesure, cette attitude confirme ce qui a été déjà dit sur l'insouciance de certains élèves en matière de sexualité.

**Tableau 36. Utilisation de moyen contraceptif lors du premier rapport sexuel selon la participation des répondants aux activités des clubs/EVF (cas valides:36)**

Utilisation de moyen contraceptif lors du premier rapport sexuel	Participation à des cours relatifs à la santé de la reproduction ou à l'éducation à la vie familiale ces six derniers mois		
	Oui	Non	Total
<i>Oui</i>	70,6%	29,4%	100%
<i>Non</i>	84,2%	15,8%	100%

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Les résultats font ressortir aussi que près de 96% (cf. tableau 34) des interrogés sont d'avis pour que les élèves reçoivent à l'école par le biais du club/EVF une éducation sur la sexualité, la planification familiale, les IST/SIDA, les valeurs, les grossesses, etc. contre 4% qui soutiennent le contraire. Les raisons avancées par les ex-LÉA pour justifier ce rôle primordial des clubs/EVF sont multiples et variées. Mais, tous s'accordent à reconnaître qu'ils leur apportent des connaissances supplémentaires en SR. « Je suis tout nouvellement marié et je vis au Canada avec mon épouse. L'expérience acquise dans le club/EVF de mon établissement continue toujours à me servir dans ma vie conjugale » affirme Azou (M. M. ÉT. CA). Pour Milk (M. C. ENS. DK), cela tient au fait que :

Le credo du club/EVF est : *une information de qualité pour des prises de décisions responsables*. Cela a forgé en nous un certain recul pour aborder des sujets tabous, tels que la sexualité, les IST, etc. Nous devons disposer d'une bonne information pour évoluer et nous préserver de certains risques. Seul le club/EVF pouvait remplir cette mission.

Quant à Tima (F.M. ENS. SL), elle pointera d'un doigt accusateur le manque de communication des parents pour magnifier l'action des clubs/EVF,

À partir du moment où les parents n'expliquent pas certaines choses comme la sexualité à leurs enfants, il est normal que le club/EVF le fasse. C'est grâce à lui que les jeunes pourront comprendre ce qui les attend demain et mieux préparer leur avenir. Les thèmes qui sont développés par le biais de thé-débats, conférences, sketches permettent aux élèves d'être plus mûres et plus responsables.

**Tableau 37. Répartition des répondants selon le nombre de participations aux activités du club/EVF de leur établissement durant l'année scolaire 2008-2009 (cas valides:85)**

Nombre de participation	Effectif	Pourcentage
<i>1</i>	64	75,3
<i>2</i>	12	14,1
<i>3</i>	5	5,9
<i>4</i>	2	2,4
<i>5</i>	2	2,4
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>100</b>

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Il est également à noter que seuls 26% (cf. tableau 34) des répondants étaient membres du club/EVF de leur établissement pendant l'étude. Parmi eux, moins de 40% étaient des membres de bureaux. Tout le reste était des membres simples et avait une obligation de présence aux réunions et aux activités organisées malgré leur programme chargé en classe de terminale. Même si l'étude révèle que les élèves apprécient différemment le club/EVF, de manière générale, ils ont une attitude positive vis-à-vis de celui-ci. Dans leur grande majorité (54%), les élèves ont une bonne opinion sur le club/EVF de leur établissement et trouvent qu'il joue un rôle primordial dans leur formation en tant qu'individu et dans leur quête d'expression.

À cet effet, les différents témoignages des ex-LÉA se recourent. En effet, soutient Fifi (F. C. ÉT. DK) :

C'est en classe de 6<sup>e</sup> (Secondaire 1) que j'ai intégré le club/EVF de mon établissement comme présidente de la commission loisirs et sports. Lorsque je postulais au poste, toute l'assemblée était ébahie en raison de ma taille et de mon âge. Finalement, j'ai été élue. J'ai beaucoup travaillé à ce poste en organisant beaucoup d'activités sportives et des activités ayant trait à la protection de l'environnement. On avait planté des arbres dans notre établissement et on se chargeait de les arroser tous les jours. Avec le club/EVF de mon établissement, j'ai eu à voyager et à fréquenter beaucoup de lieux. C'est avec le club que j'ai appris à ne pas avoir de trac et à parler en public. Aussi, le club a beaucoup contribué à mon cursus scolaire en ce sens que c'est à travers lui que j'ai été formée pour la première fois en informatique en 1999. Après

cette formation d'autres ont suivi me permettant même d'être formatrice en informatique. C'est ainsi que j'ai initié beaucoup de mes enseignants à l'outil informatique. Il m'a poussé à redoubler d'efforts pour avoir d'excellents résultats scolaires. J'étais toujours parmi les premiers de ma classe.

Dans la même mouvance, Mamad (M. M. ENS. PO) note :

Lorsque j'ai commencé à militer dans le club/EVF de mon établissement, j'étais athlète et je gagnais des titres. Aux yeux des autres élèves, plus particulièrement les filles, j'étais une vedette et j'étais trop sollicité. Dans le club j'avais la fonction de Coordonnateur-adjoint et cela m'a permis de me connaître et de connaître beaucoup de choses pour mener une vie saine. Véhiculer des messages et sensibiliser des gens de mon âge et même des adultes sur des sujets comme les grossesses précoces, les méthodes contraceptives, les IST/SIDA me faisait plaisir et si c'était à refaire je l'aurais fait. Parce que je me sentais utile. Aussi, le fait d'être LÉA m'a permis de pouvoir me rapprocher de mes parents et de parler franchement avec eux. D'ailleurs, une relation de complicité s'est établie avec ma mère, car il n'y a pas de sujet tabou entre elle et moi d'autant plus qu'elle est sage-femme. Avec l'expérience que j'ai acquise dans notre club/EVF, à coup sûr quand j'aurai un enfant, je n'aurai pas de difficultés à échanger avec lui sur certains sujets jugés tabous.

Un avis partagé par Dembé (F. M. PSY. DK) lorsqu'elle affirme que :

J'ai été cooptée par mon professeur d'histoire et géographie pour intégrer le club/EVF de notre école. J'étais LÉA coordonnatrice-adjointe. J'ai toujours été quelqu'une d'assez timide, mais engagée. La liberté d'expression me tenait à cœur et je voulais vraiment défendre mes opinions même sur des sujets tabous. Le club/EVF était à mes yeux une tribune pour m'exprimer. Nous avons consacré toute notre énergie pour la bonne marche du club. Des réunions étaient organisées périodiquement et nous faisons le tour des classes pour sensibiliser les autres élèves sur les problèmes de population. Nous faisons de notre action un sacerdoce. C'est la première fois que je voyais des adultes nous écouter et nous laisser faire. Grâce au club/EVF, j'ai vraiment appris à casser certaines barrières, à mettre certaines choses de côté, à m'affirmer, à pouvoir parler en public. Ma timidité était quelque chose d'enterrer.

Il est aisé de constater que la démarche du GEEP s'inscrit parfaitement dans le prolongement des actions des groupes néomalthusiens du XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre, qui à la suite du fondateur de ce mouvement, Francis Place (1771-1854), se battaient pour répandre « une doctrine qui vise l'amélioration de l'humanité par le moyen de procréation consciente

» (Vidal, 1994 : 55). Enfin, à côté des 54 % (cf. tableau 34) des élèves qui jugent très important le club/EVF, 35% d'élèves relativisent cette importance, tandis que 11% des interviewés le trouvent peu important, voire pas du tout important. Pour eux, l'espace scolaire n'est pas le lieu où il faut parler de sexualité.

Là également, il est à noter comme le ressort le tableau 38 que les élèves qui fréquentent les clubs/EVF ont une meilleure opinion sur leur importance que leurs camarades qui ne les fréquentent pas. Même si la relation est faible, nous remarquons que les élèves (près de 90%) ayant participé à une activité SR durant les six derniers mois perçoivent mieux l'importance des clubs/EVF que ceux qui ne l'ont pas fréquenté durant la même période.

**Tableau 38. Perception du club/EVF selon la participation des répondants aux activités des clubs/EVF**

Perception du club/EVF	Participation à des cours relatifs à la santé de la reproduction ou à l'éducation à la vie familiale ces six derniers mois	
	Oui	Non
<i>Pas et peu important</i>	10,1%	14,8%
<i>Important</i>	89,9%	85,2%
<i>Total</i>	100%	100%

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Somme toute, il a été tiré des enseignements utiles à des interventions décisionnelles sur l'appui à l'éducation à la vie familiale des adolescents scolarisés, notamment dans une perspective de réforme des clubs/EVF axée sur l'approche participative. À cet effet, l'Inspecteur d'académie de Saint-Louis nous confiait lors d'un entretien qu'il est important de ne pas considérer le club/EVF comme un cercle fermé et qu'il fallait inviter les parents d'élèves à participer à l'animation des clubs. Aussi, il est nécessaire d'établir un calendrier d'activités consensuel et évaluer périodiquement les activités.

Dans le même ordre d'idées, le coordonnateur du pôle régional du GEEP soutient qu'il faut sensibiliser les élèves sur l'importance des activités menées au sein des clubs/EVF, leur parler des thèmes abordés dans les clubs. De plus, il faut doter davantage les clubs/EVF de

moyens matériels (supports/EVF, moyens audiovisuel, etc.) et financiers. Mais aussi et surtout il est nécessaire d'organiser pour les élèves qui participent à ces activités des cours de renforcement dans les différentes disciplines scolaires. Finalement, il est crucial de leur faire comprendre que la participation à ces activités les prédispose à des rôles de leaders, afin de créer une saine émulation au sein des clubs/EVF.

**Tableau 39. Conseils émis par les répondants pour une meilleure accessibilité aux clubs/EVF (n=142)**

Conseils émis	Pourcentage
<i>Multiplier les débats et sorties pédagogiques sur la SR</i>	35,8
<i>Élaborer des stratégies de communication efficaces pour sensibiliser les élèves sur l'utilité du club/EVF</i>	26,9
<i>Mettre en œuvre des activités prenant en compte les préoccupations de l'ensemble des élèves</i>	17,9
<i>Associer davantage les élèves aux différentes activités du club/EVF</i>	13,4
<i>Faire en sorte que les activités du club se fassent en dehors des heures de cours</i>	06

Source : Diop, enquête de terrain 2009

Pour une meilleure accessibilité au club, une bonne partie des élèves a émis des conseils répertoriés dans le tableau 39 ci-dessus. Les conseils émis vont de la multiplication des débats et sorties pédagogiques (35,8%) sur la santé de la reproduction au changement des horaires des activités du club/EVF en passant par l'élaboration de stratégies de communication efficaces pour sensibiliser les élèves sur l'utilité du club/EVF, la mise en œuvre d'activités prenant en compte les préoccupations de l'ensemble des élèves. Des conseils allant dans le sens d'une implication plus importante des élèves aux différentes activités du club/EVF ont été aussi formulés. À cet effet, ils aimeraient être associés davantage à l'élaboration, à l'exécution et au suivi des différents programmes déroulés dans leur établissement. Somme toute, les propos des répondants confirment, si besoin en était, que le club/EVF se révèle comme un espace d'information, de sensibilisation, d'éducation, de communication et de responsabilisation des adolescents scolarisés en vue d'une planification de leur vie. Donc son rôle au sein de l'espace scolaire consiste à permettre aux élèves de capitaliser un savoir, un savoir-faire et un savoir-être.

## **Conclusion de la deuxième partie**

Dans cette partie, il s'agissait de présenter et d'analyser les données recueillies sur notre terrain d'étude. Ces dernières nous ont permis de constater que l'école est en mesure d'intégrer et de véhiculer le message contenu dans le programme EVF, de même que le club/EVF peut jouer un rôle primordial dans l'amélioration de la santé reproductive des jeunes et leur prise de conscience des enjeux démographiques. En effet, les résultats de l'étude ont montré que ces derniers assimilent facilement ce qu'on leur enseigne dans le cadre des clubs/EVF. Par ailleurs, les résultats ont révélé que peu d'élèves (20%) répondants sont sexuellement actifs et ont eu leur premier rapport sexuel en l'absence de toutes mesures protectrices. Cependant, il urge de préciser que l'analyse des déterminants des comportements sexuels de ces jeunes ne permet de tirer aucune conclusion généralisable.

De même, l'analyse de la prise de conscience des enjeux démographiques a montré que les adolescent(e)s scolarisé(e)s ont bien intégré la perspective néomalthusienne des liens population/développement dans la mesure où ils font une parfaite corrélation entre taille idéale de la famille et bien-être. Malgré cela, la demande d'enfants reste très forte chez les jeunes. Dans leur grande majorité, les répondants souhaitent avoir en moyenne 4 enfants dans leur vie féconde. Un tel désir devrait contribuer à l'augmentation de la population sénégalaise pendant encore plusieurs décennies. Enfin, pour permettre aux clubs/EVF, qu'ils jugent très utiles dans leur formation en tant que « citoyens responsables », de jouer pleinement leur rôle face aux phénomènes de population, les adolescents ont prôné leur réforme. Pour eux, ils doivent être accessibles à tous les élèves pour leur permettre de bénéficier d'une gamme complète d'informations de qualité en matière de santé de la reproduction.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche se donnait pour ambition d'analyser les actions menées pour faire comprendre aux élèves les enjeux démographiques et prendre en charge leurs besoins en matière de santé reproductive. Ce faisant, il fallait mesurer l'apport de l'école par le biais des clubs/EVF dans ce processus d'acquisition de connaissances dans la commune de Saint-Louis du Sénégal. Elle était sous-tendue par une question centrale qui a guidé l'ensemble du processus, à savoir :

*Les stratégies mises en place par les clubs éducation à la vie familiale (EVF) ont-elles une incidence sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés et leur prise de conscience des enjeux démographiques à Saint-Louis du Sénégal?*

La réponse à cette interrogation a amené le chercheur à élaborer une problématique et à construire un cadre d'analyse renfermant des outils théoriques et conceptuels devant présider à la collecte et à l'analyse des données. Pour ce faire, il a fallu revisiter l'œuvre des spécialistes des phénomènes de population et aussi celle des tenants de l'éducation à la vie familiale et en matière de population qui ont mis l'accent sur le rôle déterminant que l'éducation peut jouer dans l'acquisition de connaissances relatives aux phénomènes de population. Ils ont mis en exergue le processus de socialisation et le caractère éminemment pédagogique qui sous-tendent cette acquisition. L'ensemble de ces lectures nous a permis de dégager une hypothèse qui portait sur une relation de cause à effet liant plusieurs variables. Dans cette perspective, le chercheur soutiendra que :

*Les stratégies mises en œuvre par les clubs éducation à la vie familiale (EVF) en termes de communication pour faire acquérir aux adolescents scolarisés des connaissances en matière de sexualité, d'IST/SIDA, de contraception, etc. sont susceptibles de participer à l'amélioration de leur santé reproductive et à leur prise de conscience des enjeux démographiques.*

Cette hypothèse est structurée par des concepts clés que le chercheur a voulu clarifier. Il s'agit principalement de notions telles que « club éducation à la vie familiale », « stratégie

de communication », « santé de la reproduction » et « enjeux de population ». Leur définition a permis de mieux orienter l'hypothèse dans le sens de sa consolidation. Aussi, comme stratégie de vérification de cette dernière, le chercheur a privilégié l'enquête de terrain. De ce fait, la commune de Saint-Louis du Sénégal a été choisie comme cadre d'investigation. Les raisons de ce choix sont à rechercher dans le rôle primordial joué par cette ville dans l'enseignement de l'EVF et dans la prise en charge des besoins des adolescents scolarisés en matière de santé reproductive.

Le chercheur a passé quatre mois sur le terrain pour la collecte de données. Pour réunir le maximum de données, une combinaison des méthodes qualitative et quantitative s'est avérée judicieuse. Une fois recueillies à l'aide d'un questionnaire, de récits de vie, de données secondaires et de la documentation, les données ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse statistique rigoureux. À cet effet, le logiciel Sphinx Plus<sup>2</sup> et le logiciel SPSS 17 ont été utilisés pour la saisie et le codage des données quantitatives collectées, tandis que les données qualitatives ont été traitées manuellement. L'exploitation des différents thèmes abordés dans le questionnaire et les récits de vie a permis de dégager des chapitres lors de la rédaction. Ainsi avons-nous récolté des données quantitatives et qualitatives fiables pour mieux apprécier l'état des connaissances des élèves sur la santé de la reproduction, leurs attitudes et comportements en matière de sexualité, mais aussi leur prise de conscience des enjeux démographiques.

Au-delà des objectifs que le chercheur s'était fixés, cette étude a permis de savoir comment le néomalthusianisme, qui a pu traverser trois siècles, s'est constitué en doctrine et continue, jusqu'à nos jours, d'être une source intarissable d'inspiration pour bon nombre de penseurs. Il était judicieux pour lui de revenir sur l'œuvre de Thomas Robert Malthus qui a été le premier à poser les jalons d'une étude des rapports entre population et production. Cela l'a amené à démontrer que la population s'accroît de façon géométrique contrairement aux ressources qui progressent de manière arithmétique. Pour faire face aux problèmes que pourrait poser l'écart tragique entre ces deux phénomènes, il a proposé la limitation des naissances par « contrainte morale » et la suppression de l'aide octroyée aux pauvres, si nécessaires soient-ils. Le mouvement d'adhésion aux idées de Malthus a donné naissance

au néomalthusianisme. Contrairement à Malthus, les adeptes du néomalthusianisme rejettent la « contrainte morale » et prôneront, en lieu et place, l'adoption de procédés anticonceptionnels artificiels pour résoudre les problèmes de population. Comme Malthus, les néomalthusiens fonderont leur réflexion sur la relation entre population et ressources. Dans un premier temps, axée sur l'amélioration de la qualité de vie des masses populaires, notamment ouvrières, la propagande néomalthusienne fera des pays du Tiers Monde sa cible principale. Cela était surtout lié à l'explosion démographique observée dans les pays en développement. Ainsi seront élaborés des modèles démo-économiques posant explicitement le lien démographie-développement dont les principaux tenants sont : Ansley Johnson Coale, Edgar Hoover et Stephen Enke. Ces derniers démontreront que la croissance démographique constitue un obstacle à la croissance économique. Ces auteurs auront une influence considérable sur les décideurs politiques qui demanderont aux pays en voie de développement d'intégrer dans leurs différentes politiques de développement la variable démographique. C'est dans ce contexte que l'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) devint un thème majeur de réflexion dans la résolution des problèmes de population.

Nous avons vu qu'à l'instar des autres pays de l'hémisphère sud, le Sénégal se conformait à une directive de l'ONU demandant aux gouvernants d'inclure dans les programmes scolaires l'étude de la dynamique de la population et des politiques démographiques. L'éducation à la vie familiale et en matière de population fut alors introduite dans les programmes d'enseignement officiels du Sénégal. C'est dans ce contexte qu'émergea le GEEP qui décida alors de porter l'étude de la population au cœur des activités pédagogiques. Il n'hésite pas à épouser la perspective néomalthusienne des liens entre population et développement et s'approprie un des enjeux majeurs de la Conférence du Caire, à savoir « le rôle de la population dans le développement humain et social » (Piché et Marcoux, 1995 : 3). Le club/EVF servit de support au GEEP pour véhiculer un tel message.

À travers le club/EVF, l'enjeu était de former des citoyens responsables, capables de prendre conscience des interrelations entre les problèmes de population et les autres aspects

de la vie économique, sociale et culturelle. Dans cette perspective, le GEEP a élaboré et mis en œuvre en direction des jeunes scolarisés, un vaste programme de sensibilisation sur les phénomènes de population. L'objectif était de favoriser le recul de la fécondité par l'amélioration de leur santé reproductive. Ce qui passe nécessairement par une éducation sexuelle soutenue, une sensibilisation des jeunes sur l'importance d'une taille de famille raisonnable et une promotion des méthodes contraceptives modernes. Dans cette campagne, une part prépondérante est accordée à la junte féminine. Aux yeux des responsables du GEEP, les filles semblent être une cible privilégiée dans l'atteinte des objectifs en matière de population.

Au terme de notre analyse, il ressort que le mode de fonctionnement, la structure et les objectifs visés par les clubs/EVF ont été identifiés, de même les acteurs institutionnels et sociaux impliqués dans les activités de tels clubs ont été déterminés. Nous avons noté que l'enseignement de l'EVF repose sur la responsabilisation des élèves. Ce faisant, le principe sacro-saint de gestion d'un établissement scolaire axé sur « la centralité de l'élève » a été mis en œuvre. Selon ce principe, tout doit partir de l'apprenant et se ramener à lui. Étant entendu que l'enseignement dispensé en classe ne peut prendre en charge tous les aspects de la formation, le GEEP a décidé d'accorder toute leur importance aux activités périscolaires sur l'EVF. Il ressort des analyses que si elles sont bien conduites, elles constituent un complément indispensable dans l'entreprise de formation d'un adolescent averti, parce que conscient des dangers auxquels sa classe d'âge peut être exposée. Accompagné par l'encadreur sur les sentiers menant à la maturité, l'adolescent arrivera sûrement à éviter toute embûche et deviendra enfin un adulte responsable, armé des savoir-faire et savoir-être. Dans cette perspective, l'école apparaît comme une société en miniature dont les différents membres sont d'excellents vecteurs de transmission sur lesquels on peut s'appuyer dans le cadre du club/EVF pour toucher la famille, les amis, le quartier, etc.

Les analyses ont révélé que le club/EVF est une structure périscolaire autonome. Ses principales activités sont des séances d'animation et des activités communautaires élaborées et exécutées en direction de tous les élèves des établissements scolaires. Sous la supervision d'une équipe composée essentiellement de professeurs communément appelés

Professeurs relais techniques (PRT), il est dirigé par un groupe de Leaders-élèves-animateurs (LÉA) choisis en raison de leurs résultats scolaires, leur dynamisme, leur esprit de groupe et leur leadership. Le leadership démocratique est surtout développé dans le cadre des clubs/EVF. Cette forme de leadership se fonde sur des méthodes semi-directives visant à encourager les LÉA à faire preuve de créativité, à faire des suggestions, à prendre part aux discussions et à toutes les activités. Partant, les relations avec les autres membres du club et les élèves de l'établissement sont des plus amicales et des plus chaleureuses. Dans ces conditions, le départ d'un élève membre du club ne portera pas atteinte à la continuité du travail.

Dans leurs actions de tous les jours, les LÉA gèrent tous les aspects du club; ils gèrent les fonds, ils programment les activités, ils organisent et ils animent les séances de sensibilisation. Avec les PRT, ils reçoivent constamment une formation à travers des séminaires-ateliers sur les problèmes de population, à savoir la fécondité des adolescents et des adolescentes, les interrelations entre croissance démographique élevée du Sénégal, la taille de la famille et les comportements individuels en matière de fécondité et de santé reproductive et les relations population/environnement/santé. De ce fait, ils acquièrent la capacité d'influencer leurs autres pairs adolescents et adolescentes afin qu'ils développent des comportements responsables en matière de santé de la reproduction et de devenir des vecteurs de changements de comportements au sein de leur communauté. À côté de ces aspects qualitatifs, nous avons également noté des aspects quantitatifs.

Dans la gestion des clubs avons-nous vu, le GEEP bénéficie de l'appui matériel et financier de certains ministères sénégalais, du soutien des partenaires au développement spécialistes des problèmes de population tels que l'USAID, le CRDI, le FNUAP, l'UNESCO, l'UNIFEM, le Population Council, le Hewlett Packard, le CEFORP, le Rainbo, le Club 2/3 du Canada et de la Schools online, etc. Le financement reçu a permis de doter les clubs/EVF de matériel didactique et de fonds d'impulsion pour mener à bien les activités de sensibilisation. Sensibilisation d'autant plus importante que les jeunes reçoivent peu d'informations relatives à la santé reproductive de la part de leurs parents. Effectivement, même s'ils échangent avec ces derniers sur des sujets qui ont beaucoup d'intérêt, seuls

37,3% des répondants discutent avec leur tuteur de grossesses, de planification familiale, des IST/SIDA, des valeurs, de la sexualité. Le plus souvent, ils s'en remettent à leurs pairs qui ne sont pas mieux outillés. Les raisons du manque de communication parents/enfants sont à rechercher dans la crise que traverse la famille sénégalaise dans son ensemble. Il urgeait d'agir.

Les stratégies mises en œuvre dans le cadre des clubs/EVF pour faire acquérir aux élèves des connaissances sur les problèmes de population ont été mises en évidence. Nous avons constaté que dans l'optique de sensibiliser le maximum d'élèves possible, le GEEP a élaboré des stratégies de communication essentiellement axées sur une approche participative de responsabilisation des jeunes. Les activités menées sont variées et prennent la forme de conférence, de projection de films suivis de débats, d'activités théâtrales et sportives, de séminaires, d'animation en classe, etc. À l'issue de cela, nous avons mesuré le niveau de connaissance des élèves en SR. Cette évaluation de leur niveau de connaissance nous a aussi permis d'apprécier, tant soit peu, l'incidence des clubs/EVF sur l'amélioration de leur santé reproductive. Le niveau de connaissance a été mesuré par la connaissance de soi, la connaissance de la reproduction humaine, celle en matière de sexualité et de fécondité précoce, des méthodes contraceptives, des IST/SIDA et enfin des structures de SR.

Les résultats de l'analyse montrent que le niveau des connaissances des élèves sur la SR est satisfaisant. Assurément, plus de 98% des répondants maîtrisent la période de fécondabilité chez la fille et chez le garçon, tandis que 71% d'entre eux ont une bonne maîtrise du moment du cycle menstruel où une femme peut tomber enceinte en cas de rapports sexuels non protégés. S'agissant de la sexualité précoce, plus de 98% des élèves sont conscients des risques pour un garçon ou une fille d'avoir des rapports sexuels non protégés. Il en va de même avec la reproduction précoce que 98% des adolescents considèrent comme susceptible de mettre en danger la vie de la jeune mère et de son bébé. Les procédés contraceptifs sont également connus. Quarante-huit pour cent des élèves déclarent connaître au moins une méthode contraceptive. La méthode la plus citée pour retarder ou éviter une grossesse est la pilule qui devance de loin les autres méthodes contraceptives

modernes. L'abstinence sexuelle vient loin derrière même si elle est la plus citée parmi les moyens de protection contre les IST/SIDA. Les IST/SIDA, leur mode de transmission, leurs moyens de prévention et de protection sont quasi universellement connus des élèves. L'ensemble des répondants a déjà entendu parler du SIDA, tandis que 98% d'entre eux connaissent ses principaux facteurs. De même, les résultats de l'enquête ont montré que 88% des élèves ont déclaré connaître les IST telles que la Gonococcie et la Syphilis. S'agissant des moyens de protection des IST/SIDA, l'abstinence sexuelle est considérée par les élèves comme le moyen le plus efficace pour se protéger contre les IST et l'infection au VIH. Elle vient devant la fidélité, le partenaire unique et le condom. Le poids de la religion et de la culture semble être la raison fondamentale du choix porté par les élèves sur l'abstinence.

Somme toute, le niveau des connaissances des élèves vis-à-vis des thèmes développés dans le cadre des clubs/EVF est très acceptable en ce sens qu'ils maîtrisent la période de fécondabilité d'une fille et d'un garçon, qu'ils connaissent certaines méthodes contraceptives, qu'ils sont conscients des dangers d'une sexualité non protégée et d'une maternité précoce, de même qu'ils savent les modes de transmission et de protection des IST/SIDA. Au sortir de l'interprétation et de l'analyse des données recueillies sur le terrain et en rapport aux déclarations faites par les ex-LÉA, nous sommes en mesure d'affirmer que l'hypothèse sur laquelle reposait tout le processus du travail est confirmée en ce qui concerne l'amélioration de la santé de reproduction des adolescents.

Partant, le club/EVF par son action fondée sur des stratégies de communication, d'information et de sensibilisation efficaces à travers des exposés, des ciné-débats, des conférences, des mobilisations sociales, des cours, des projections de films, des émissions de radios, a contribué à améliorer les connaissances des élèves en savoirs relatifs à l'appareil de reproduction, aux IST/SIDA, à la contraception, à la sexualité, etc. Selon leurs caractéristiques individuelles, les adolescents ont une meilleure connaissance des conséquences d'une sexualité non protégée, des causes et des conséquences des grossesses précoces et non désirées, de la maîtrise des méthodes contraceptives. Il serait prétentieux de

notre part de croire qu'il y a une relation de cause à effet, c'est-à-dire que la transmission de connaissances suppose une prise de conscience qui aboutit nécessairement à un changement de comportements. Tout au plus, ils devraient être nuancés. En effet, au regard de l'analyse des résultats, nous avons constaté que les répondants ont une bonne connaissance en santé reproductive susceptible de permettre un changement de comportement. Mais réellement, les comportements ont-ils changé?

S'agissant de la fréquentation des structures offrant des services en SR, les analyses ont apporté une réponse mitigée à cette interrogation. En effet, même si les élèves connaissent bien ces structures sanitaires, peu sont ceux qui les fréquentent pour des soins relatifs à la SR (25%). Les motifs avancés par les élèves pour expliquer la sous-utilisation de ces structures sont le manque d'entrain du personnel sanitaire et la peur d'être vu. Pour remédier au problème, il a été créé par le GEEP dans certains établissements scolaires des clubs Coin/jeunes qui ne sont rien d'autre que des centres d'information et de conseils destinés à répondre aux besoins psychologiques et sociaux de certains adolescent(e)s.

Pour ce qui est du comportement sexuel, il est à noter que dans leur grande majorité (80%), les répondants n'avaient aucune expérience sexuelle au moment de l'étude confirmant leur attachement à la virginité. L'analyse des déterminants des comportements sexuels des élèves qui se sont déclarés sexuellement actifs (20%) a montré que leur première expérience en la matière a eu lieu sans aucune protection malgré leur connaissance des risques d'une sexualité non protégée. Cependant, aucune conclusion significative ne peut être tirée de ce comportement qui ne concerne qu'une infime minorité de l'échantillon.

S'agissant de la prise de conscience des enjeux démographiques, nous pouvons affirmer que notre hypothèse est confirmée même si des nuances méritent d'être apportées. Rappelons que l'objectif du GEEP était d'amener les élèves à avoir la connaissance et la maîtrise des phénomènes démographiques, à percevoir l'importance de la réduction de la taille de la famille, la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile, mais également à contribuer à la préservation de la nature et la création de conditions favorables pour améliorer l'harmonie entre la population et l'environnement naturel. Ce

faisant, le GEEP était en phase avec la conception néomalthusienne qui voyait en la surpopulation la principale et unique responsable de tous les maux qui affectent l'individu et la société

Dans notre analyse, nous avons constaté, à travers les réponses des élèves, un recul de l'âge idéal au premier mariage (18 ans pour une fille et 25 ans pour un garçon). Comparativement à d'autres études faites sur le sujet, ce vœu exprimé par les élèves traduit un recul de l'âge au premier mariage (EDS-III (1997) le situait à 16 ans pour les filles et à 23,6 ans pour les garçons). Ce même constat a été fait sur l'âge moyen pour une fille/un garçon d'avoir son premier enfant. Pour plusieurs répondants, 23 ans représentent l'âge médian pour une fille d'avoir son premier enfant et 27 ans pour un garçon. Avoir son premier enfant à cet âge, contribuerait beaucoup à reculer la première maternité et espacer les naissances. Concernant le nombre d'enfants souhaités dans leur vie féconde, la grande majorité des répondants ont opté pour 4 enfants. Toujours est-il que le modèle de la famille nucléaire à 3 ou 4 enfants semble être un idéal relativement partagé par les élèves. Néanmoins, avec ce souhait d'avoir entre 3 et 4 enfants, il est à croire que la population sénégalaise continuerait encore à augmenter. Il a été noté à travers l'analyse du point de vue des élèves sur la fécondité au Sénégal qu'ils intègrent à merveille la conception malthusienne et néomalthusienne des liens entre population et développement dans leur discours.

Néanmoins, référence faite à leurs préférences en matière de fécondité, nous constatons qu'il y a un décalage entre leur discours et leurs aspirations. Partant, ils éprouvent de la difficulté à définir ce qu'est une fécondité élevée. Rappelons que dans la perspective néomalthusienne adoptée par le GEEP et ses différents partenaires, le nombre d'enfants idéal susceptible d'assurer le renouvellement d'une population se situe à 2,1 enfants par couple. Au-delà, on est dans la surpopulation « principale et unique responsable de tous les maux qui affectent l'individu et la société ». Or, nous constatons que 37% des élèves affirment vouloir 4 enfants dans leur vie féconde, 23% souhaitent en avoir 3 uniquement, tandis que près de 20% d'entre eux désirent en avoir 5. Ces chiffres sont très loin des standards d'une famille idéale définis par les principaux bailleurs du GEEP et sont en

contradiction avec la conception néomalthusienne. Ce qui montre que les élèves, malgré leur formation et leur connaissance des avantages d'avoir une famille peu nombreuse, ont une autre compréhension de ce qu'est une fécondité élevée. Pour eux, avoir 4 enfants c'est déjà limiter les naissances dans la mesure où une descendance nombreuse commence à partir de 5 enfants. Bon nombre d'entre eux jugent qu'une femme ou un homme a une descendance (nombre d'enfants) trop nombreuse, lorsqu'il/elle a entre 5 (19,3%) et 10 (23,1%) enfants. Dans leur entendement, en ayant 4 enfants, ils ne contribueraient aucunement à la surpopulation. Pour eux, « l'enfer c'est les autres »; c'est-à-dire ceux-là qui ont ou qui veulent avoir 5 enfants et plus.

Somme toute, nous pouvons soutenir que le désir d'avoir une descendance « nombreuse » constaté chez la plupart des répondants trouve sa justification dans un contexte culturel et religieux marqué par une fécondité élevée et où l'enfant a toujours eu et continue d'avoir une valeur inestimable. Du reste, les valeurs auxquelles les gens s'identifient et socialisent les incitent à procréer. Cela ne signifie pas qu'ils ne donnent pas une importance à la santé de leurs enfants ou à leur éducation. Ils n'ignorent pas non plus l'existence des méthodes contraceptives modernes. Ils ont conscience des inconvénients d'une famille nombreuse et des avantages d'une famille réduite. Aussi, ils ont évolué dans une société marquée par des taux de mortalité infantile élevés. En conséquence, la venue d'un enfant n'est pas considérée comme un fardeau, mais comme source de bonheur et de joie. Ils ne font pas uniquement des enfants par amour ou par nécessité, mais surtout par devoir.

Toutefois, il est bon de préciser que notre échantillon est représentatif de quelque chose de spécifique. Ce qui réduit considérablement la validité externe de cette étude. Ce faisant, les résultats obtenus sont difficiles à généraliser à l'ensemble des élèves de la commune de Saint-Louis. En effet, travaillant spécifiquement avec des élèves ayant bénéficié de plusieurs séances de sensibilisation sur les bienfaits d'une famille réduite, il est tout à fait normal que leurs préférences en matière de fécondité diffèrent de celles de la population en général. D'ailleurs, certains démographes observent que l'instruction des futurs procréateurs s'avère plus décisive que leurs origines sociales dans les décisions concernant

le nombre d'enfants souhaités (Lamlenn, 1993). Quoi qu'il en soit, le nombre d'enfants souhaités prouve, tant soit peu, que les élèves ont bien assimilé l'idée d'avoir un nombre limité d'enfants pour mener une vie « décente ».

Cette étude nous aura permis de constater que, quels que soient l'époque, le lieu et les tenants, l'ambition première du néomalthusianisme a toujours été d'amener les individus à limiter leur capacité de procréation pour atteindre le bien-être. Même si, petit à petit, les individus commencent à intégrer ce discours, il reste encore du chemin à faire pour arriver à un changement radical des comportements. On aura beau accélérer les processus, voire les brusquer, les changements de comportements demandent des changements de mentalités (Vallin, 1991). Elle nous a également permis de constater que les objectifs que le GEEP s'était fixés, à bien des égards, sont atteints vu la masse de connaissances dont ont fait preuve les répondants confirmant ainsi notre hypothèse de travail.

Ce faisant, nous pouvons soutenir que l'école est en mesure d'intégrer et de véhiculer le message contenu dans le programme EVF. De même que le club/EVF peut jouer un rôle primordial dans l'amélioration de la santé reproductive des jeunes et leur prise de conscience des enjeux démographiques. En plus, grâce à cette étude, nous avons pu évaluer le programme club/EVF en donnant pour la première fois la parole aux élèves (LÉA et non LÉA). Effectivement, il n'existe aucun système formel pour évaluer l'impact des messages sur les élèves en milieu scolaire. Jusqu'ici, seuls les rapports d'activités et les rapports annuels produits par les clubs/EVF ont été utilisés pour évaluer le programme. Avec cette étude, les bénéficiaires, que sont les élèves, se sont exprimés librement pour donner leur opinion sur le club/EVF de leur établissement et sur le programme EVF de manière générale. Ils ont été unanimes à reconnaître l'utilité de mettre en œuvre en milieu scolaire des programmes prenant en compte leurs besoins en santé reproductive. De même, ont-ils émis des conseils pour une meilleure accessibilité au club. Pour notre part, nous estimons que pour maintenir le taux de participation et même l'accroître, il faut surtout, au niveau de l'encadrement, éviter de tomber dans la routine en ayant comme principale préoccupation l'innovation continue dans le choix des activités et de thèmes accrocheurs. En ce qui concerne les partenaires du GEEP, notamment le ministère de l'Éducation nationale du

Sénégal, ils doivent savoir que le seul dévouement des enseignants ne suffit pas pour mener avec succès des activités EVF. Ainsi, il urge d'intégrer l'E VF dans les emplois du temps des classes des établissements d'enseignement moyens et secondaires comme discipline obligatoire soumise aux mêmes critères d'évaluation que toute autre matière académique. Aussi, sans matériel audiovisuel adéquat, certaines manifestations n'accrocheront aucun élève. Il est important de fournir aux établissements des supports pédagogiques et un matériel audiovisuel performant pour pouvoir mener à bien leurs activités.

Ces différentes thèses constituent notre modeste contribution à la recherche sur l'utilité et la pertinence des clubs/EVF. De ce fait, elles sont loin d'être exhaustives, même si elles confirment l'hypothèse selon laquelle le club/EVF assure aux adolescent(e)s l'accès à l'information et aux services de santé de qualité, tendant à réduire les grossesses précoces, les IST/SID et participe à leur prise de conscience des enjeux démographiques. Il est évident que les facteurs ciblés ne peuvent pas à eux seuls expliquer de manière parfaite les éléments pouvant contribuer à l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents. Toutefois, ils laissent entrevoir des perspectives et d'autres pistes de recherche et il serait intéressant de réfléchir sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour faciliter la qualité et l'accès aux soins obstétricaux au moment où la grande majorité des élèves qui ont bénéficié de l'action des clubs/EVF entre dans la vie conjugale et féconde. En effet, dans la commune de Saint-Louis beaucoup de femmes meurent en donnant la vie. Aussi, dans certains quartiers défavorisés comme Pikine et Guet Ndar, certains accouchements se font toujours à domicile. De même, les conditions de travail des praticien(e)s laissent à désirer. Dès lors, il serait intéressant de voir comment réduire la mortalité et la morbidité maternelles et néonatales. Autrement dit : *Quelles stratégies faut-il mettre en œuvre pour améliorer la qualité et l'accès aux soins obstétricaux d'urgence dans la commune de Saint-Louis?*

## BIBLIOGRAPHIE

Adjamagbo, A. et Antoine, P. (2002). Le Sénégal face au défi démographique. Dans M. C. DIOP (Dir.) *La Société sénégalaise entre le local et le global* (pp. 511-597). Paris : Karthala.

Agbekponou, A. (2008). *Évaluation des résultats atteints par les programmes EVF/EMP soutenus par l'UNPFA au Sénégal*. Dakar : UNFPA.

Agence de développement communal (2001). *Plan Directeur d'Urbanisme, Saint-Louis Horizon 2025*.

Antoine, P. et Nanitelamio, J. (1995). Peut-on échapper à la polygamie à Dakar? Dans *CEPED* n° 32 (pp. 1-22). Paris.

Aranguren, J. (1967). *Sociologie de l'information*. Paris : Hachette.

Atger, J. (1974). *Parents éducation et sexualité*. Paris : Le Centurion.

Bachelard, G. (1972). *La Formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, (8<sup>e</sup> éd.). Paris: J Vrin.

Balle, F. et Padioleau, J. (1973). *Sociologie de l'information, textes fondamentaux*. Paris : Larousse université.

Banque mondiale (2007). *Les enjeux démographiques du XXI<sup>e</sup> siècle. Le rôle de la Banque mondiale*. Washington : Banque Mondiale.

Beauchamp, M. (Dir.) (1991). *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*. Montréal : Gaétan Morin.

Becker, C. et Mbodj, M. (1994). « Dynamiques régionales au XX<sup>e</sup> siècle ». *La population du Sénégal*, pp. 467-497. Paris : CERPAA.

Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie, perspective ethnosociologique*. Paris : Éditions Nathan.

Berthelot, J. M. (1990). *L'intelligence du social*. Paris : Presses Universitaires de France.

Bertrand, Y. (1998). *Théories contemporaines de l'éducation*, 4<sup>e</sup> édition. Montréal : Nouvelles AMS.

Biondi, J. P. (1987). *Saint-Louis du Sénégal, mémoires d'un métissage*. Paris : Denoël.

Bonnardel, R. (1992). *Saint-Louis du Sénégal : mort ou naissance?* Paris: L'Harmattan.

- Boserup, E. (1985). « Economic and Demographic Interrelationship in Sub-Saharan Africa », *Population and Development Review*. Population Council, vol. 11, n° 3, pp.383-397
- Bourdieu, P. et Passeron, J. (1970). *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1986). *Choses dites*. Paris : Éditions de Minuit.
- Bozon, M. (1993). « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites », *Population* n°5, pp. 1317-1352.
- Bremond, J. et Geledan, A. (1984). *Dictionnaire des théories et mécanismes économiques*. Paris, Hatier.
- Brigaud, F. et Vast, J. (1987). *Saint-Louis du Sénégal. Ville aux mille visages*. Dakar : Clair Afrique.
- Bulle, N. (2005). « Éducation » in Raymond, Boudon, Mohamed, Cherkaoui, Bernard, Valade (Dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris : PUF, pp. 213-217.
- Calvès, A.E. (1996). *Youth and Fertility in Cameroon: Changing Patterns of Family Formation*, The Pennsylvania State University (Thesis of Rural Sociology and Demography).
- Calvès, A.E. (1998). « La sexualité prémaritale des adolescents à Yaoundé », in Kuatedefo B. (Dir.), *Sexualité et santé reproductive durant l'adolescence en Afrique*. Boucherville : Ediconseil Inc., pp. 15-26.
- Calvès, A.E. (2007). « Trop pauvre pour se marier? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso », *Population*, Volume 62, p. 339-359. Paris.
- Camara, A. M. (2006). « Prévention du VIH-SIDA, la part de l'école ». Paris : Organisation internationale de la Francophonie.
- Camara, C. (1968). *Saint-Louis du Sénégal. Évolution d'une ville en milieu africain*. Dakar: IFAN.
- Charbit, Y. et Ndiaye, S. (1994). *La population du Sénégal*. Paris : CERPAA.
- Cherlin, À. and Riley, N.E. (1986). *Adolescent Fertility: an Emerging Issue in Sub-Saharan Africa*. Washington D.C: The World Bank (PHN Technical note 86-23).
- Chasteland, J. C. et Chesnais, J. C. (1997). *La population du monde. Enjeux et problèmes*. Paris: INED.
- Chesnais, J.C. (2010). *La démographie, Que sais-je?* Paris : PUF.

- Chevrier, J. (2003). « La spécification de la problématique », *De la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier. Québec : PUQ, pp. 51-84.
- Childs, G. M. (1969). *Umbundu kinship and character*. Londres: Oxford University Press.
- Cissé S. M., Cissé A. (éditeur) (1998). *Musulmans, pouvoir et société : d'après les dits et les écrits de son éminence Serigne Madior Cissé*. Paris : L'Harmattan.
- Combessie, J. C. (2007). *La méthode en sociologie*. Paris : La Découverte.
- Commune de Saint-Louis (2001). « Plan de développement urbain (PDU) Saint-Louis 2025. Enquête socio-économique »
- Commune de Saint-Louis (2007). « Programme de Renforcement et d'Appui au Développement des Quartiers de Saint-Louis ». Rapport d'activités.
- D'almeida-Topor, H. (1992). *Les jeunes en Afrique : Évolution et rôle*. Tome1. Paris : L'Harmattan.
- Dackam Ngatchou, R. (1990). *L'éducation de la mère et la mortalité des enfants en Afrique*. Yaoundé : IFORD.
- De Bonville, J. (1991). « Le développement historique de la communication publique au Québec », dans Michel Beauchamp (sous la direction de), *La communication publique : repères pour la réflexion et l'action*, pp.1-49. Boucherville : Gaëtan Morin.
- De Koninck, M. (1998). « Discours féministe et néo-malthusianisme : les effets pervers d'une mésalliance », *Cahier québécois de démographie*, vol. 27, n° 2, p. 253-265.
- Delaunay, V., Enel, C., Lagarde, E., Diallo, A., Karim, S., Becker, C., Pison, G. (2001). SEXUALITÉ DES ADOLESCENTS : tendances récentes en milieu rural sénégalais, les dossiers du CEPED n° 65. Paris : CEPED.
- Demers, F. (2008). « La communication publique, un concept pour repositionner le journalisme contemporain par rapport au débat public et à la démocratie », dans *Les Cahiers du journalisme*, n°18, printemps-été 2008, pp.208-230.
- Diagne, F. (2005). *Quelle éducation en matière de santé de la reproduction pour un changement de comportement chez les adolescents en cours de scolarisation?* Dakar : Institut de Formation et de Recherche en Population et Santé de la Reproduction IPDSR), Collection « *Travaux de référence* » N°1.
- Diallo, M. (Dir) (1989). *Le Sénégal : Géographie, physique, humaine, économique : Études régionales*. Paris : EDICEF.

- Dieng, A. W. (1998). *Les déterminants socioculturels de la santé sexuelle des jeunes dans la commune de Tambacounda*. Mémoire de maîtrise. Saint-Louis : UGB.
- Dieng, M. M. (1985). *Historique du lycée de jeunes filles Ameth Fall*. Saint-Louis.
- Dièye, E. D. M. (1991). *Monographie de la ville de Saint-Louis*. Saint-Louis: IDEN Saint-Louis I.
- Diouf, G. S. (2009). *Historique du Prytanée Militaire de Saint-Louis*. Saint-Louis.
- Direction de la Coopération Internationale Belge (DCIB) (2002). *Note Stratégique à Moyen terme*. Sénégal.
- Dortier, J. F. (Dir) (1998). *La communication appliquée aux organisations et la formation*. Paris : Les éditions DEMOS.
- Dortier, J. F. (2005). « La communication : omniprésente, mais toujours imparfaite », *La communication. État des savoirs*, 2<sup>e</sup> éd., actualisée, pp. 1-16. Auxerre : Éditions.
- Dumont, R. et Rosier, B. (1966). *Nous allons à la famine*. Paris : Éditions du Seuil.
- Durkheim, É. (1922). *Éducation et Sociologie*, 2<sup>e</sup> éd. Paris : P.U.F.
- Durkheim, É. (1960). *De la division du travail social*, 7<sup>e</sup> éd. Paris : Presse Universitaire de France.
- Durkheim, É. (1962). *De la division du travail social*. Paris : Presse Universitaire de France.
- École de Formation des instituteurs/Pôle régional de formation (EFI/PRF) de Saint-Louis (1995). *La question de l'insertion dans le monde du travail des jeunes sortants du système scolaire dans la région de Saint-Louis*.
- Ehrlich, P. (1969). *La bombe P*, traduit de l'américain par une équipe des Amis de la terre: Frédérique Bauer et al. (1971). Paris : Fayard/Les Amis de la terre.
- Éla, J.-M. (1998). « Face au défi du nombre, un nouveau fétiche », *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire*, pp. 325-354. Montréal : Harmattan.
- Erny, P. (1988). *Les premiers pas dans la vie de l'enfant d'Afrique noire. Naissance et première enfance*. Paris : L'Harmattan.
- Fagnani, J. (1990). « De l'utilisation du concept de stratégie en géographie sociale : quelques éléments de réflexion ». *Strates* n° 5.
- Fall, B. (1999). *Didactique des problèmes de population*, document n°1. Dakar.

- Famille et Développement (1983). *Enquête sur les besoins des élèves, des parents et enseignants en matière d'éducation sexuelle*, n° 34. CNBU/Bénin.
- Faye, A. M. (2001). *Population-Culture-SIDA. Connaissance-attitude des jeunes à l'égard des IST/SIDA. Cas de la ville de Mbour*. Mémoire de Maîtrise. UGB : Saint-Louis.
- Ferry, B. (1978). « Caractéristiques et comportement de la famille à Dakar », *Mariage, fécondité et rôles des parents en Afrique de l'Ouest*, pp. 103-122. Camberra : Université Nationale Australienne.
- Ferry, B. (Dir.) (2007). *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain*. Paris : Karthala, CEPED, AFD.
- Fischer, G.-N. (1996). *Les concepts fondamentaux de la psychologie*, 2<sup>e</sup> Éd. Paris : Dunod.
- Fortin, A. (1994). Sociabilité, identités et vie associative. Dans J. Hamel et J. Thériault (Dir.) *Les identités. Actes du colloque de l'ACSALF, 1992* (pp. 259-286). Montréal : Les Éditions du Méridien.
- Foudriat, M. (2007). *Sociologie des organisations: La pratique du raisonnement*. Paris : Pearson Education.
- Gaye, A. (2005). « Préférences en matière de fécondité », *Enquête démographique et de santé (EDS)-IV du Sénégal*, P. 115-132. Dakar : Centre de Recherche pour le Développement Humain (CRDH).
- GEEP (1994). *Sénégal : l'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) face aux défis du développement*. Tome 1.
- GEEP (1994). *Sénégal : l'éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EMP) face aux défis du développement*. Tome 2.
- GEEP (1999). *Didactique des problèmes de population*, document n°1. Dakar.
- GEEP (2000/2001). *Faisons connaissance avec le club/EVF du GEEP*. Dakar: GEEP.
- GEEP (2002). *Le groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP) : Une expérience sur la prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire*.
- GEEP (2006). *La Lettre du GEEP N° 32 - Juillet 2006*.
- GEEP (s.d). *Le guide du LÉA, « Pour une éducation à la vie familiale par l'école »*. Dakar : GEEP/UNFPA.
- Gendreau, F. (Dir.) (1998). *Crises, pauvreté et changements démographiques*. Paris : ESTEM : AUPELF-UREF.

- Gendreau, F. et Compaoré, G. (1998). « Enjeux et défis », *Crises, pauvreté et changements démographiques*, pp.01-13. Paris : ESTEM : AUPELF-UREF.
- Gosnave, D. (2003). *Sensibilisation aux questions et problèmes de population dans le contexte mondial africain et sénégalais. Pourquoi l'EVF/EMP?* Dakar.
- Guillard, A. (1855). *Éléments de statistique humaine ou démographie comparée*. Paris : Guillaumin.
- Hautenne, B. (2004). « Contribution à une sociologie de l'association », *Pensée plurielle* n° 7, pp. 11-16. Bruxelles : De Boeck Université.
- Hess, R. et Savoye, A. (1993). *L'analyse institutionnelle*. Paris : PUF, Que sais-je.
- Hill, A. et Randall, S. (1984). « Différences géographiques et sociales dans la mortalité infantile et juvénile au Mali », *Population*, vol.6, pp. 921-946.
- Igué, J. O. (2008). « Le rôle de la colonisation dans l'« immobilisme » des sociétés africaines », *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*. Paris : La Découverte, pp. 215-226.
- Karsenti, T. et Savoie-Zajc, L. (2004). *La recherche en éducation : étapes et approches*. Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Kluckhohn, C. (1963). *Initiation à l'anthropologie*. Bruxelles : Dessart.
- Lagarde, E., Pison, G. and Enel, C., (1996). « A study of sexual behavior change in rural Senegal », *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes and human Retrovirology*, vol. 11, no 5, p. 282-287.
- Lamizet, B. (1992). *Les lieux de la communication*. Liège : Mardaga.
- Lamlenn, B.S. (1993). *L'éducation des femmes et la fécondité au Cameroun*. Accra : Regional Institute for Population Studies.
- Lamoureux, A. (2000). *Recherche et Méthodologie en Sciences Humaines*, 2<sup>e</sup> édition. Laval : Éditions Études Vivantes.
- Lassonde, L. (1996). *Les défis de la démographie. Quelle qualité de vie pour le XXI<sup>ème</sup> siècle?* Paris : la Découverte.
- Lazar, J. (1991). *Sociologie de la communication de masse*. Paris : Armand Colin.
- Lejeune, C. (1980). *L'éducation sexuelle en milieu scolaire 1968-1978 : un échec?* Bruxelles : Casterman.

- Livenais, P. (1991). « Population ou subsistance », *Les spectres de Malthus*. Paris : EDI/ORSTOM/CEPED, pp. 71-87.
- Loenzien, M. et Yana, S.-D. (2006). *Les approches qualitatives dans les études de population*. Théorie et pratique. Paris : Éditions des archives contemporaines, Agences universitaire de la francophonie (AUF).
- Loti, P. (1992). *Le roman d'un spahi*. Paris : Gallimard.
- Ly, B. (1985). « Socialisation des jeunes dans les villes du Tiers Monde : le cas de l'Afrique », *Revue internationale de pédagogie*, vol 35, pp. 424-425. Paris : UNESCO.
- Mace, G. (1993). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- Malthus, T. R. (1798). *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès de la société avec des remarques sur les théories de Mr, Godwin et de M. Condorcet et d'autres autres*, 1<sup>e</sup> éd. traduction par Éric Vilquin (1980). Paris : Institut National d'Études Démographiques (INED).
- Marc, E. (2005). « Le face-à-face et ses enjeux », *La communication. État des savoirs*, 2<sup>e</sup> éd., actualisée, pp. 87-94. Auxerre : Éditions.
- Mathieu, J.-L. (1994). *Les grands problèmes de population*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mbodj, G. (1993). « Domaines et dimensions de la crise sociétale de la jeunesse au Sénégal », *Revue Université recherche et développement*, n<sup>o</sup> 2, pp. 1536. Saint-Louis.
- Mesure, S. et Savidan, P. (2006). *Dictionnaire des sciences humaines*. Paris : Quadrigue/ Presses Universitaires de France.
- Ministère de la santé et de la prévention médicale (2005). *Enquête Démographique et de Santé Sénégal (EDS IV)*. Calverton, Maryland USA : Macro International Inc.
- Ministère de la santé et de la prévention médicale (1997). *Enquête Démographique et de Santé Sénégal (EDS III)*. Calverton, Maryland USA : Macro International Inc.
- Ministère de la Santé, Serdha et Macro International Inc. (1999). *Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé*. Calverton, Maryland USA : SERDHA et Macro International Inc.
- Moumouni, Ch. (1997). *Communication et Développement : état de la question et enjeux*, Mémoire de maîtrise. Québec : Université Laval.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

- Mucchielli R. (1995). *La dynamique des groupes*, 14<sup>e</sup> édition. Paris : ESF Editions.
- Ndiaye, M. M. (2004). « *Sexualité, jeunesse et SIDA : Perceptions et connaissances des IST/SIDA; analyse socio-comportementale pour une approche préventive : le cas des étudiants de l'UGB* ». Saint-Louis : UGB.
- Ndiaye, S. (2005). « La planification familiale », *Enquête démographique et de santé (EDS)-IV du Sénégal*, P. 69-97. Dakar : Centre de Recherche pour le Développement Humain (CRDH).
- Ndiaye, S. (1998). « Fécondité et exposition à la grossesse chez les adolescentes », *Perspectives sur la planification familiale, la fécondité et la santé au Sénégal*, P. 59-86. Dakar : Demographic and Health Surveys Macro International Inc.
- Ndiaye, S. (2009). *Les innovations en milieu associatif sénégalais, un lieu de lecture du changement social*, conférence tenue à l'Université Laval le 07 octobre 2009.
- Niang, M. (1985). *Population et éducation : le cas du Sénégal*. Études et travaux de l'USED n°3. Dakar : CILSS.
- Niangoran, E. (1999). Préface *Didactique des problèmes de population*, document n°1. Dakar.
- ONU, (1995). *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement. Le Caire, 5-13 septembre 1994*. New York : Nations Unies.
- ONU, (2001). *Population, environnement et développement*. Rapport concis. New York.
- ONUSIDA, (2000). *Agir vite pour prévenir le SIDA au Sénégal*. Genève : ONUSIDA.
- Origlia, D. et Ouillon, H. (1980). *L'adolescent : la croissance, la formation de la personnalité, la vocation professionnelle, la sexualité, le sens moral, le rôle du milieu et de l'école*, 11<sup>e</sup> édition. Paris : Les Éditions ESF.
- Peterson, G. W. & Rollins, B. C. (1987). Parent-child socialization. In M.B. Sussman & S.K. Steinmetz (Eds), *Handbook of marriage and the family* (pp. 471-507). New York : Plenum Press.
- Petit, A. (1982). *Production de l'école-Production de la société. Analyse sociohistorique de quelques moments décisifs de l'évolution scolaire en Occident*. Genève : DROZ.
- Piché, V. et Poirier, J. (1990). « Les théories de la transition démographique : vers une certaine convergence? », *Sociologie et Sociétés*, vol. 22, n° 1 : 179-192.

- Piché, V et Poirier, J. (1995). « Les approches institutionnelles de la fécondité », *La sociologie des populations*, sous la direction de H. Gérard et V. Piché, pp.117-137. Montréal : Presses de l'Université de Montréal et AUPELF/UREF.
- Piché, V. et Marcoux, R. (1995). « Les enjeux fondamentaux de la Conférence du Caire sur la population », *Les Échos de l'ADQ*, vol 22, no 3, pp. 6-8
- Picod, Ch. (1994). *Sexualité : leur en parler, c'est prévenir*. Toulouse : Érès.
- Pison, G. et al. (1997). *Les changements démographiques au Sénégal*. Paris : PUF.
- Poirier, C. (2006). *Parc Extension : le renouveau d'un quartier d'intégration à Montréal*.
- Poirier, J., Clapier-Valladon, S., Raybaut, P. (1993). *Les récits de vie : théories et pratique*. Paris : PUF
- Population Report (1997). *Répondre aux besoins des jeunes adultes*, série J, N° 41.
- Population Report, n° 05, juin 1997.
- Poulalion, G. (1984). *La science de la population*. Paris : Litec.
- Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperriere et pires (1998). *La recherche qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*. Montréal : Gaëtan Morin.
- Pressat, R. (1979). *Dictionnaire de démographie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Projet EVF/EMP (1998). *Module de formation des maîtres en Éducation à la vie Familiale et en Matière de Population*, SEN/98/PO4. Dakar.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Régner-Loilier, A (2006). « L'influence de la fratrie d'origine sur le nombre souhaité d'enfants à différents moments de la vie L'exemple de la France », *Population-F*, 61(3), pp. 193-223. Paris.
- Richard, J.-P. (1998). « Traduire l'ignorance culturelle ». *Traduire la culture*, pp. 151-160. PALIMPSESTES n° 11. Paris : Presses de Sorbonne nouvelle.
- Rollet, C. (2001). *Introduction à la démographie*. Paris: Nathan.
- Romainville, M. (1993). *Savoir parler de ses méthodes : métacognition et performances à l'université*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- Samson, J. M. (1974). *L'éducation sexuelle à l'école*. Montréal : Guérin.

- Sarr, N'dèye Faty (2004). *Le tourisme dans la commune de Saint-Louis : étude sociologique des attitudes de la population locale à l'égard de ce secteur*. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Sauvy, A. (1962). *La prévention des naissances*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sauvy, A. (1973). *La population*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Savoie-Zajc, Lorraine (2004). « La recherche qualitative/interprétative en éducation », *La recherche en éducation : étapes et approches*, pp. 123-150. Sherbrooke : Éditions du CRP.
- Scallon, G. (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Québec: Editions du Renouveau Pédagogique Inc.
- Schein, E. (1987). *The Art of managing human resources*. New York: Oxford University Press.
- Schooyans, M. (1999). *Le crash démographique. De la fatalité à l'espérance*. Paris : Fayard.
- Sen, A. (1995). « Menace démographique et misère économique. Il n'y a pas de bombe démographique », *Esprit*, n° 216, p. 118-147.
- Sow, Fatou (1984). *Les familles musulmanes en Afrique noire*. Dakar : IFAN.
- Tandian, A. (2003), *Des migrations internationales à la question identitaire. Redéfinition de statuts des migrants Haalpulaar et évolution des rôles féminins dans la vallée du fleuve Sénégal*. Toulouse.
- Teulon, F. (1999). *Problèmes économiques contemporains. Les pays en voie de développement*. Paris : Hachette.
- Thoroya, A. O. (2003). *Population, Santé en matière de reproduction et objectifs du Millénaire pour le développement*. New York : UNFPA.
- Turgeon, J. et Bernathez, J. (2003). « Les données secondaires », *De la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoît Gauthier, pp. 431-468. Québec : PUQ.
- UNESCO (1978). *L'Éducation en matière de population : une perspective contemporaine*, n°28. Paris.
- UNESCO (1993). *L'éducation en matière de population*, document de travail préparé par le congrès international sur l'éducation en matière de population et de développement. Ankara, Turquie.
- UNFPA (2001). *L'état de la population mondiale 2001*. New York : UNFPA.

UNFPA (2003). *L'état de la population mondiale 2003 : investir dans la santé et les droits des adolescents*. New York : UNFPA.

Valette, R. (1990). « La population mondiale : des situations géographiques et des problèmes différents sinon opposés », *Éthique et démographie*. Lyon : PROFAC, pp. 13-26.

VIDAL, A. (1994). *La pensée démographique. Doctrines, théories et politiques de population*. Grenoble : Presses Universitaire de Grenoble.

Vimard, P. et Fassassi R. (2007). La demande d'enfants en Afrique subsaharienne. Dans Ferry Benoît (Dir.). *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain* (pp. 197-251. Paris : AFD; CEPED; Karthala, 2007, p. 197-251.

Vitin A., Berthine (année non précisée), *Contribution sur l'éducation en matière de population et éducation à la vie familiale dans le formel et le non formel*. Cotonou.

Winkin, Y. (2005). « Vers une anthropologie de la communication? », *La communication. État des savoirs*, 2<sup>e</sup> éd., actualisée, pp. 95-102. Auxerre : Éditions.

Wone, M. (2003). *Programme et techniques d'intégration de l'EVF/EMP*.

WORLD HEALTH ORGANISATION (1975). *Pregnancy and abortion in adolescence*. Technical Report series N° 583. Geneva.

Zlotnik, H. (2003), « Théories sur les migrations internationales », *Démographie : analyse et synthèse*, volume IV (Les déterminants de la migration).

## WÉBOGRAPHIE

ASCODE, *Démographie et population*, [En ligne] : <http://www.ascode-sn.org>, (page consultée le 27 novembre 2009).

British Embassy Dakar, *Lutte contre l'émigration clandestine dans la Langue de Barbarie à Saint-Louis*, [En ligne] : <http://ukinsenegal.fco.gov.uk/fr/about-us/working-with-senegal/fight-illegal-immigration> (page consultée le 01 janvier 2011).

Comité Catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) (2000-2001). [En ligne] : <http://membres.lycos.fr/ccfdvbc/index.php3?id=seformer/chapitre5/505.inc#demographie> (page consultée le 13 octobre 2008).

Courrier International, (2006). *L'immigration clandestine*, [En ligne] : [http://www.courrierinternational.com/dossier/dossier.asp?dos\\_id=3288](http://www.courrierinternational.com/dossier/dossier.asp?dos_id=3288) (page consultée le 25 octobre 2008).

Desroche, A. (année non précisée). *La crise d'adolescence*, [En ligne] : [www.ifrance.com/actupsy/adokrisis.html](http://www.ifrance.com/actupsy/adokrisis.html), (page consultée le 12 février 2009).

Drouard, J.A. (2003). *La « révolution sexuelle » des frères Drysdale*, [En ligne] : <http://www.cercles.com/n7/drouard.pdf> (page consultée le 15 septembre 2008).

Gueye, M. (2003). *SANTE DE LA REPRODUCTION DES JEUNES : Cette sexualité précoce dont on parle peu*, [En ligne] : [http://www.santetropicale.com/actualites/0503/0503\\_20.htm](http://www.santetropicale.com/actualites/0503/0503_20.htm) (page consultée le 25 décembre 2010).

<http://fr-ii.demopaedia.org/wiki/10> (Page consultée le 30 mars 2010).

<http://lcsn.ifrance.com/> (page consultée le 22 avril 2010).

<http://populationsdumonde.com/divers/la-population-mondiale> (Page consultée le 20 novembre 2009).

[http://www.associations.gouv.fr/article.php3?id\\_article=90](http://www.associations.gouv.fr/article.php3?id_article=90) (Page consultée le 14 mars 2010).

<http://www.fnuap.sn/projects/sen02p08.htm> (page consultée le 03 mai 2010).

<http://www.fnuap.sn/projects/sen02p08.htm> (page consultée le 15 mai 2010).

<http://www.ndarndar.com/Saint-Louis--Trafic-de-drogue,-pornographie---20-personnes-arretees-dont-des-mineures---3-480-11-lang1.html> (page consultée le 19 janvier 2011).

<http://www.officedubac.sn> (Page consultée le 18 février 2010).

<http://www.prytanee.sn/historique-du-prytanee> (page consultée le 24 avril 2010).

[http://www.rewmi.com/Saint-Louis-Les-mariages-mixtes-font-rever-les-jeunes\\_a8367.html](http://www.rewmi.com/Saint-Louis-Les-mariages-mixtes-font-rever-les-jeunes_a8367.html) (page consultée le 02 avril 2011).

<http://www.senegal-online.com/francais/histoire/religions/index.html>, (Page consultée le 24 novembre 2009).

<http://www.seneweb.com/news/elections2007/article.php?artid=31855>, (Page consultée le 18 mai 2010).

[http://www.statistiques-mondiales.com/age\\_moyen.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/age_moyen.htm) (Page consultée le 22 janvier 2009).

<http://www.statistiques-mondiales.com/senegal.htm>, (Page consultée le 24 novembre 2009).

<http://www.unfpa.org/swp/2002/francais/ch3/page2.htm> (page consultée le 15 mai 2010).

ONU (2005). *Rapport mondial sur la jeunesse*, [En ligne] : <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/wpayintergenerational.htm> (page consultée le 19 février 2009).

Schooyans, M. (1999). *Pour que la vie prenne le dessus*, [En ligne] : <http://perso.infonie.be/le.fe.u/ms/divfr/fc99sc.htm>, (page consultée le 12 février 2011).

SÈNE, A. (2008). L'Agenda 21 local de la ville de Saint-Louis au Sénégal : une innovation pour répondre aux besoins de gestion de l'environnement et de réduction de la pauvreté ». Dans GAGNON, C. (Éd) et E., ARTH (en collab. avec). *Guide québécois pour des Agendas 21<sup>e</sup> siècle locaux*, [En ligne] [http://www.a21.qc.ca/17520\\_fr.html](http://www.a21.qc.ca/17520_fr.html) (page consultée le 14 novembre 2010).

Waszak, C. *L'éducation sexuelle arme les jeunes adultes*, [En ligne] : [http://www.fhi.org/fr/rh/pubs/network/v20\\_3/nwvol20-3youthed.htm](http://www.fhi.org/fr/rh/pubs/network/v20_3/nwvol20-3youthed.htm) (page consultée le 15 janvier 2011).

## **ANNEXES**

## Annexe A. Questionnaire

**Population cible : Élèves de terminale du Prytanée militaire, du lycée Ameth Fall et du lycée Charles-De-Gaulle de la commune de Saint-Louis du Sénégal**

### Texte de recrutement et d'information adressé aux élèves de Terminale

Nous faisons une étude dont l'objectif est d'évaluer vos connaissances en matière de santé de la reproduction et éventuellement l'apport de ces connaissances dans votre vie quotidienne. Nous vous poserons des questions sur la sexualité et les grossesses précoces, la contraception, les IST (dont le SIDA), vos sources d'information en matière de santé reproductive, votre sexualité et vos préférences en matière de fécondité. Vous avez juste à y répondre, selon votre propre point de vue, pour 50 minutes environ. Vous pouvez vous retirer de l'interrogation en tout temps. Nous vous assurons que notre échange sera confidentiel. Personne ne pourra vous identifier par les initiales auxquelles nous aurons recours. Vos propos seront effacés dès que la recherche sera terminée. Vous pouvez écrire en toute confiance et en toute sécurité. Les informations que vous nous aurez données serviront aux fins de la rédaction d'une thèse de doctorat qui contribuera, nous l'espérons, à faire avancer la recherche et à aider votre établissement à mieux prendre en charge vos besoins en santé de la reproduction en tenant compte de vos aspirations. Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'avoir bien voulu y participer.

### Section 1 : Identification sociologique

**101. Quel est votre âge?**

**102. Quel est votre sexe?**

Féminin

Masculin

**103. Quelle est votre religion?**

Musulmane

Chrétienne

Traditionnelle

Sans religion

Autre (précisez)

**SI VOUS ÊTES MUSULMAN (répondez aux questions 104 à 106)****104. À quel rite appartenez-vous?**Malikite Wahhabite Shiite 

Autre (précisez)

**À quelle confrérie appartenez-vous?**Tidiane Mouride Khadriya Sans confrérie 

Autre (précisez)

**105. Je fais mes cinq prières**Régulièrement Souvent Occasionnellement Jamais **SI VOUS ÊTES CHRÉTIEN, (répondez aux questions 107 et 108)****106. À quelle église ou congrégation appartenez-vous?**Catholique Protestante 

Autre (précisez)

**J'assiste aux services religieux**Au moins une fois par semaine Une fois par mois Rarement Jamais **107. Êtes-vous sénégalais(e)?**Oui Non **SI NON,****Quelle est votre nationalité?****108. Quelle est votre ethnie?**Wolof Toucouleur Peul Sérère Diola Soninké Mandingue Maure 

Autre (précisez)

**109. Quelle est votre situation matrimoniale?**Célibataire Marié monogame Marié(e) polygame Divorcé(e)/Séparé(e) Concubinage Veuf/Veuve Promis (e)/Fiancé(e) **SI VOUS ÊTES MARIÉ,****110. quel est l'âge de votre conjoint?****SI VOUS N'ÊTES PAS MARIÉ,****111. avez-vous un(e) petite ami(e)?**Oui Non **112. Quelle est votre série?**L S **Section 2 : Environnement familial****201. Avec qui vivez-vous actuellement? (Réponse unique)**Père seul Mère seule Parents (père et mère) Père et tutrice Mère et tuteur Tuteur seul Tutrice seule Tuteur et tutrice Personne 

Autre (précisez)

**202. Le chef du ménage où vous habitez est-il en union polygame?**Oui Non **SI ELLE EST POLYGAME,****203. combien d'épouses a-t-il ou de coépouses a-t-elle?**

Nombre :

**204. Combien de frères et de sœurs (de même père et de même mère) avez-vous?**

Nombre :

**205. Combien de demi-frères et de demi-sœurs (de même père mais pas de même mère) avez-vous?**

Nombre :

**206. Combien de demi-frères et de demi-sœurs (de même mère mais pas de même père) avez-vous?**

Nombre :

**207. Combien d'entre eux vont-ils toujours à l'école?**

Nombre :

**208. Quel est le niveau d'études/ d'instruction du chef de ménage avec lequel vous habitez?**

Sans niveau (jamais reçu de formation)

Primaire

Moyen

Secondaire

Supérieur

Alphabétisation (langues nationales/arabe)

Coranique

Autre (précisez)

**209. Quelle est la profession du chef de ménage avec lequel vous habitez?**

Agriculteur

Pêcheur

Maçon

Chauffeur

Ménager

Peintre

Artisan

Enseignant

Commerçant(e)

Retraité

Ménagère

Sans emploi

Autre (précisez)

**210. Dans votre maison, y-a-t-il**

L'électricité?

Oui

Non

Une radio?

Oui

Non

Une télévision?

Oui

Non

Une antenne parabolique?

Oui

Non

Un abonnement à CANAL?

Oui

Non

Un téléphone fixe?

Oui

Non

Un téléphone portable?

Oui

Non

- Une machine à laver?  
 Oui  Non
- Un réfrigérateur?  
 Oui  Non
- Un réchaud/cuisinière à gaz/électrique?  
 Oui  Non
- Un Vidéo/Lecteur CD/DVD?  
 Oui  Non
- Un climatiseur?  
 Oui  Non
- Un ordinateur?  
 Oui  Non
- Internet à la maison?  
 Oui  Non
- Une voiture?  
 Oui  Non
- L'eau courante?  
 Oui  Non
- Des toilettes?  
 Oui  Non

**211. Tous vos besoins matériels sont-ils pris en charge?**

- Entièrement  souvent
- Un peu  Pas du tout

**212. Comment faites-vous pour compléter ou subvenir à vos besoins? (Réponses multiples)**

- Je travaille  je fais appel à un /des ami (s)
- Je fais appel à d'autres parents  Je fais appel à d'autres personnes  Je ne fais rien
- Autre (précisez)

**213. Vous est-il facile de parler avec votre mère, père ou tuteur de choses qui ont de l'importance pour vous?**

- Facile  Difficile  Autre (précisez)

**214. Donnez les raisons de votre réponse**

**215. Vous est-il facile de parler avec votre mère, père ou tuteur de grossesses, planification familiale, IST/SIDA, valeurs, sexualité?**

- Oui  Non  Sans réponse

**216. Avec qui communiquez-vous le plus sur les grossesses, la planification familiale, les IST/SIDA, les valeurs, la sexualité? (Réponse unique)**

Père  Mère  Sœur   
Frère  Ami (e)  Autre (précisez)

**217. Cette personne est-elle de la même génération que vous?**

Oui  Non

**218. Quel est le thème le plus fréquent de ces discussions? (Réponse unique)**

Grossesses  IST/SIDA  Règles douloureuses   
Relations amoureuses  Contraception  Autre (précisez)

### **Section 3 : Connaissances en santé de la reproduction**

**301. Quels sont les changements physiques et physiologiques dont les filles sont sujettes à l'avènement de la puberté? (Réponses multiples)**

Changement de comportements  Les seins se développent   
Les hanches s'élargissent  Gain de poids et de taille   
Les premières règles apparaissent/peuvent tomber enceintes   
Les poils autour des organes génitaux et sous les aisselles   
Autre (précisez)  Ne sait pas

**302. Quels sont les changements physiques et physiologiques dont les garçons sont sujets à l'avènement de la puberté? (Réponses multiples)**

Changement de comportements  Les testicules deviennent plus gros   
Les hanches s'élargissent  Gain de poids et de taille   
Les testicules deviennent plus gros  Éjaculation/sont capables de mettre une fille enceinte   
Les poils poussent sur la poitrine, sous les aisselles, sur le visage, etc.   
Autre (précisez)  Ne sait pas

**303. À quelle étape de son développement physique une fille peut-elle tomber enceinte? (Réponse unique)**

À l'âge de:  Quand elle commence à voir ses règles   
Autre (précisez)  Ne sait pas

**304. À quelle étape de son développement physique un garçon peut-il occasionner une grossesse? (Réponse unique)**

À l'âge de:  Quand il commence à éjaculer   
Autre (précisez)  Ne sait pas



**313. Par quelle(s) source(s) avez-vous été informé(e) de l'existence de ces méthodes?  
(Réponses multiples)**

- |   |   |
|---|---|
| Parents/Tuteurs <input type="checkbox"/>            | Cours de SVT <input type="checkbox"/>     |
| Cours d'économie familiale <input type="checkbox"/> | Club/EVF <input type="checkbox"/>         |
| Radio <input type="checkbox"/>                      | Télé <input type="checkbox"/>             |
| Presse écrite <input type="checkbox"/>              | Amis <input type="checkbox"/>             |
| Structure de santé <input type="checkbox"/>         | Autre (précisez) <input type="checkbox"/> |

**Section 4 : IST/SIDA**

**401. Avez-vous déjà entendu parler du SIDA?**

- Oui  Non

**SI DÉJÀ ENTENDU (répondez aux questions 402 à 405)**

**402. Par quelle(s) source(s) avez-vous été informé(e) de l'existence de cette maladie?  
(Réponses multiples)**

- |   |   |
|---|---|
| Parents/Tuteurs <input type="checkbox"/>            | Cours de SVT <input type="checkbox"/>     |
| Cours d'économie familiale <input type="checkbox"/> | Club/EVF <input type="checkbox"/>         |
| Radio <input type="checkbox"/>                      | Télé <input type="checkbox"/>             |
| Presse écrite <input type="checkbox"/>              | Amis <input type="checkbox"/>             |
| Structure de santé <input type="checkbox"/>         | Autre (précisez) <input type="checkbox"/> |

**403. Connaissez-vous les facteurs qui exposent l'adolescent au VIH/SIDA?**

- Oui  Non

**SI OUI,**

**404. quels sont ces facteurs? (Réponses multiples)**

- |   |  |
|---|--|
| Rapports sexuels non protégés <input type="checkbox"/>        | Multipartenariat <input type="checkbox"/>                      |
| Infection sexuellement transmissible <input type="checkbox"/> | Echange d'objets souillés par du sang <input type="checkbox"/> |
| Autre (précisez) <input type="checkbox"/>                     |  |

**405. Selon vous, le SIDA est-il curable?**

- Oui  Non  Ne sait pas

**406. Connaissez-vous d'autres IST?**

- Oui  Non

**SI OUI**

**407. quelles sont ces IST?**Gonococcie/Blennorragie Chlamydia Chaude pisse Ne sait pas Syphilis Chancres mou 

Autre (précisez)

**408. Par quelle(s) source(s) avez-vous été informé(e) de l'existence de ces IST?****(Réponses multiples)**Parents/Tuteurs Cours de SVT Club/EVF Télé Structure de santé Amis Cours d'économie familiale Radio Presse écrite 

Autre (précisez)

**409. Comment sait-on que l'on a une IST? (Réponses multiples)**Écoulement Brûlure en urinant Douleurs au bas ventre Ulcérations/plaies Ne sait pas Perte vaginale Boutons sur organe génital Douleurs au cours des rapports 

Autre (précisez)

**410. Par quel(s) moyen(s) peut-on éviter ces maladies IST y compris le VIH/SIDA?****(Réponses multiples)**Abstinence Fidélité Spermicides Éviter les seringues et objets tranchants souillés par du sang infecté Ne sait pas Partenaire unique Condom Gris-gris 

Autre (précisez)

**Section 5 : Information sur la santé de la reproduction****501. Aviez-vous suivi des cours relatifs à la santé de la reproduction ou à l'éducation à la vie familiale ces six derniers mois dans votre établissement?**Oui Non  (Aller à la question 506)**SI OUI****502. dans quel cadre? (Réponses multiples)**Cours de SVT Club/EVF 

Autre (précisez)

Cours d'économie familiale Cours de géographie

**503. quels sont les thèmes qui y sont traités? (Réponses multiples)**

- |   |   |
|---|---|
| Les organes génitaux <input type="checkbox"/>             | La puberté <input type="checkbox"/>       |
| La sexualité et ses conséquences <input type="checkbox"/> | La reproduction <input type="checkbox"/>  |
| La contraception <input type="checkbox"/>                 | Les IST <input type="checkbox"/>          |
| Les valeurs <input type="checkbox"/>                      | Autre (précisez) <input type="checkbox"/> |

**504. les informations reçues vous ont-elles été utiles?**

- |  |   |
|--|---|
| Oui, très utile <input type="checkbox"/>           | Utiles <input type="checkbox"/>         |
| Oui, mais pas très utiles <input type="checkbox"/> | Non pas utiles <input type="checkbox"/> |

**505. à quoi vous-ont-elles servi?**

- |   |  |
|---|--|
| Mieux connaître mon corps <input type="checkbox"/>                        | Avoir une sexualité responsable <input type="checkbox"/> |
| Mieux me protéger au moment des rapports sexuels <input type="checkbox"/> | Mieux informé (e) <input type="checkbox"/>               |
| Autre (précisez) <input type="checkbox"/>                                 |  |

**506. Avez-vous déjà assisté cette année à une activité du club/EVF de votre établissement?**

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
|------------------------------|------------------------------|

**SI OUI,**

**507. combien de fois**

- |                  |                                      |
|------------------|--------------------------------------|
| Nombre de fois : | Ne sais pas <input type="checkbox"/> |
|------------------|--------------------------------------|

**508. Êtes-vous d'accord ou non que les élèves reçoivent à l'école par le biais du club/EVF une éducation sur la sexualité, la planification familiale, les IST/SIDA, les valeurs, les grossesses?**

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
|------------------------------|------------------------------|

**509. Êtes-vous membre ou ancien membre de club/EVF?**

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
|------------------------------|------------------------------|

**SI OUI,**

**510. à quel titre?**

- |   |  |
|---|--|
| Membre de bureau <input type="checkbox"/> | Membre simple <input type="checkbox"/> |
| Autre (précisez) <input type="checkbox"/> |  |

**511. Comment percevez-vous le club/EVF de votre établissement?**

- |   |  |
|---|--|
| Très important <input type="checkbox"/> | Important <input type="checkbox"/>             |
| Peu important <input type="checkbox"/>  | Pas du tout important <input type="checkbox"/> |

**512. Que conseillerez-vous pour rendre le club/EVF de votre établissement plus accessible aux élèves?**

**Section 6 : Structures en service de santé de la reproduction**

**601. Connaissez-vous une ou des structures où les adolescents peuvent recevoir des soins ou conseils relatifs à la santé de la reproduction?**

Oui

Non

**SI OUI,**

**602. de quelle(s) structure(s) s'agit-il? (Réponses multiples)**

Hôpital

Poste de santé

Centre de conseil ADO

ASBEF

Dispensaire

Clinique privée

Centre de santé

Autre (précisez)

**603. Par quel canal êtes-vous informé (e) de l'existence de cette (ces) structure (s)? (Réponses multiples)**

Père

Sœur

Ami

Autre (précisez)

Mère

Frère

Club/EVF

**604. Avez-vous déjà été dans une structure de santé ou consulté un agent de santé pour recevoir des soins ou des conseils en sexualité, planification familiale, IST, valeurs, grossesses?**

Oui

Non

Sans réponse

**SI OUI,**

**605. quelles ont été les raisons de votre visite? (Réponses multiples)**

Contraception

Information sur la sexualité/SR

Examen gynécologique

Consultation prénatale

Soins après avortement

Consultation curative

Approvisionnement en préservatif

Test de grossesse

Consultation IST

Consultation/Test VIH

Violence/abus sexuel

Autre (précisez)

**606. Si une fille tombe enceinte, où doit-elle aller pour son suivi médical? (Réponses multiples)**

- Médecin/sage-femme  Hôpital   
 Poste de santé/dispensaire  Centre de santé   
 Pharmacie  Cabinet médical, Clinique privée   
 Maternité  Médecine traditionnelle   
 Autre (précisez)  Ne sait pas   
 Sans réponse

**607. Combien de fois devra-t-elle se faire consulter**

- Nombre de fois :  Ne sait pas

**608. Où doit-elle accoucher? (Réponse unique)**

- À domicile  Dans une structure de santé   
 Accoucheuse traditionnelle/Matrone  Autre (précisez)   
 Ne sait pas

**Section 7 : Sexualité**

**701. Avez-vous déjà eu des rapports sexuels?**

- Oui  Non

**SI OUI (répondez aux questions 702 à 712)**

**702. quel âge aviez-vous lors de votre premier rapport sexuel?**

- Âge :  Ne sait pas

**703. lorsque vous avez eu votre premier rapport sexuel, en aviez-vous l'intention ce jour-là?**

- Oui  Non   
 Ne sait pas

**704. pour quelle raison aviez-vous eu ce rapport sexuel? (Réponse unique)**

- Amour  Curiosité   
 Argent  Contrainte   
 Autre (précisez)

**705. avec qui avez-vous eu votre première expérience sexuelle? (Réponse unique)**

- Mari/Femme  Fiancé(e)   
 Partenaire régulier  Partenaire occasionnel   
 Parent  (précisez)  Autre (précisez)

**706. quel âge avait la personne avec qui vous avez eu vos premiers rapports sexuels?**

Âge : Ne sait pas

**707. cette personne était-elle plus âgée que vous, plus jeune ou bien avait-elle à peu près le même âge que vous? (Réponse unique)**

Plus âgée  Plus jeune   
Même âge  Ne se souvient pas

**708. aviez-vous utilisé un moyen pour éviter une grossesse ou une IST, vous ou votre partenaire lors de ce premier rapport sexuel?**

Oui  Non

**SI OUI,**

**709. pourquoi? (Réponse unique)**

Pour éviter une grossesse  Pour éviter une IST   
Pour prévenir les deux  Autre (précisez)

**710. Avez-vous eu des rapports sexuels au cours de ces six derniers mois?**

Oui  Non   
Sans réponse

**SI OUI,**

**711. combien de fois avez-vous eu de rapports sexuels durant ces six derniers mois?**

Nombre de fois: Ne sais pas

**712. Avez-vous déjà subi des rapports sexuels sous contrainte?**

Oui  Non

**713. Selon vous, quel est l'âge idéal au premier rapport sexuel pour une fille?**

Âge: Au/Après le mariage   
Autre (précisez) Ne sait pas

**714. Selon vous, quel est l'âge idéal au premier rapport sexuel pour un garçon?**

Âge: Au/Après le mariage   
Autre (précisez) Ne sait pas

### Section 8 : Préférences en matière de fécondité

**801. Selon vous, quel est l'âge idéal au premier mariage pour une fille/femme?**

Âge: Autre (précisez) Ne sait pas

**802. Selon vous, quel est l'âge idéal au premier mariage pour un garçon/homme?**

Âge: Autre (précisez) Ne sait pas

**803. Selon vous, quel est l'âge idéal pour une femme, pour avoir son premier enfant?**

Âge: Autre (précisez) Ne sait pas

**804. Selon vous, quel est l'âge idéal pour un homme, pour avoir son premier enfant?**

Âge: Autre (précisez) Ne sait pas

**805. Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien voudriez-vous en avoir?**

Pas d'enfant  Nombre: Autre (Précisez)

**SI VOUS VOUDIEREZ EN AVOIR,**

**Combien souhaiteriez-vous de garçons? Nombre :**

**Combien souhaiteriez-vous de filles? Nombre :**

N'importe

Autre (Précisez)

**806. À partir de combien d'enfants jugez-vous qu'une femme ou un homme a une descendance (nombre d'enfants) trop nombreuse?**

Nombre : Ne sait pas

**807. Diriez-vous que la fécondité est trop élevée en milieu rural sénégalais?**

Oui  Non

**Pourquoi (que ce soit oui ou non)?**

**809. Diriez-vous que la fécondité est trop élevée à St-Louis?**

Oui  Non

**Pourquoi (que ce soit oui ou non)?**

**810. Diriez-vous que la croissance démographique est trop élevée au Sénégal?**

Oui  Non

**Pourquoi (que ce soit oui ou non)?**

**811. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions à faire?**

## **Annexe B. Grille de récit de vie**

**Population cible : Leaders-élèves-animateurs (LEA) anciennement impliqués dans l'action des clubs/EVF**

### **Texte de recrutement et d'information adressé aux ex-Leaders-élèves-animateurs (LÉA)**

Nous faisons une étude dont l'objectif est d'évaluer vos connaissances en matière de santé de la reproduction et éventuellement l'apport de ces connaissances dans votre vie quotidienne. Nous vous poserons des questions sur votre parcours de vie, vos connaissances en matière de la santé de la reproduction et l'apport de ces connaissances dans votre vie quotidienne. Vous avez à répondre d'après votre opinion pour une durée d'environ 1 heure. Les questions s'adressent à ceux qui ont donné leur consentement. Vous pouvez vous retirer de l'entrevue en tout temps ou encore refuser de répondre à certaines questions. Nous vous assurons que notre échange est confidentiel. Personne ne pourra vous identifier par les codes auxquels nous aurons recours. Nous souhaitons que vos propos soient enregistrés si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Ils seront effacés dès que la thèse sera rédigée. Vous pouvez parler en toute confiance et en toute sécurité. Les informations que vous nous aurez données serviront aux fins de la rédaction d'une thèse de doctorat qui contribuera, nous l'espérons, à faire avancer la recherche et à aider votre commune à mieux prendre en charge les besoins en santé de la reproduction des adolescents en tenant compte de leurs aspirations. Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'avoir bien voulu y participer.

### **Thème I : Identification (Pouvez-vous vous identifier?)**

- Nom et prénom
- Âge

- Sexe
- Ethnie
- Religion
- Confrérie
- Situation matrimoniale
- Nombre d'années de mariage (si mariée)
- Emploi
- Niveau de scolarité

## **Thème II : Parcours de vie**

- **Origine familiale et vie durant l'enfance et l'adolescence**

*Nous aimerions que vous nous parliez de votre enfance et de votre adolescence au sein de votre famille.*

*Que faisaient vos parents? Combien de frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs aviez-vous? Allaient-ils tous à l'école? Qui vous encourageait le plus dans la famille à poursuivre vos études?*

- **Trajectoires personnelles et scolaires**

*Nous aimerions retracer avec vous votre enfance, votre adolescence et les souvenirs que vous avez de votre cursus scolaire.*

*Pouvez-vous nous parler de votre cursus scolaire de l'élémentaire jusqu'au secondaire?*

- **Trajectoire socioprofessionnelle et trajectoire matrimoniale**

*Pouvez-vous nous entretenir maintenant sur votre vie actuelle en nous relatant votre situation professionnelle et matrimoniale?*

## **Thème III : Perception de la participation dans un club/EVF**

*Quelles sont les actions qui vous ont le plus marqué du club/EVF de votre établissement lorsque vous étiez élèves?*

- Principales activités
- Perception du club/EVF
- Fonction au sein du club/EVF

*Selon vous, que faudrait-il faire pour rendre les clubs/EVF plus performants?*

**Thème IV : Connaissances relatives à la santé de la reproduction**

*Qu'est-ce que vous avez appris au sein de votre club/EVF?*

- Toutes connaissances en SR :
- Les grossesses;
- La contraception;
- Les IST/SIDA;
- La sexualité

*Que vous ont apporté ces connaissances dans votre vie?*

- Attitudes;
- Comportements;
- Préférences en matière de fécondité, etc.

**Thème V: Enjeux démographiques au Sénégal et dans le monde**

*D'après-vous, y-a-t-il des problèmes de population, d'abord à St-Louis, ensuite au Sénégal et enfin en Afrique?*

*Quels sont d'après-vous les effets de la croissance démographique actuelle du Sénégal?*

*Devrait-il y avoir davantage d'interventions dans ce domaine? Quelles formes pourraient prendre ces interventions et quelles sont les institutions d'après-vous qui devraient en avoir la charge?*

*Quels rôles peuvent jouer les clubs/EVF face à ces enjeux?*

## Annexe C. Lettre d'approbation du CERUL



Vice-rectorat à la recherche et à la création  
Comité d'éthique de la recherche

Québec, le 25 mai 2009

Monsieur Aladji Madior Diop  
Monsieur Richard Marcoux  
Pavillon H.-Biermans-L.-Moraud  
2275, rue de l'Université, app. 3302  
Université Laval G1V 0A8

**Objet : Projet de recherche intitulé : Éducation à la Vie Familiale et en Matière de Population (EVF/EMP) : L'incidence des clubs/EFV de la commune de Saint-Louis du Sénégal sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés (Numéro d'approbation : 2009-086 / 25-05-2009)**

Monsieur,

Le Comité d'éthique de la recherche en psychologie et en sciences de l'éducation a pris connaissance du projet cité en objet ainsi que de votre réponse à sa correspondance du 18 mai 2009. Il considère que les précisions apportées et les modifications effectuées aux documents fournis satisfont à ses demandes et que le projet respecte les principes éthiques de la recherche avec des êtres humains. Par conséquent, le Comité **approuve ledit projet** pour une période d'un an, soit **jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2010**.

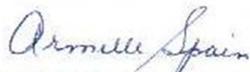
**Mesures de suivi associées à l'émission de la présente approbation :**

1. Retourner la version finale, qui doit être identique à celle approuvée par cette lettre, des formulaires de consentement et des feuillets d'information, mentionnant nommément que le projet a été **approuvé par le Comité d'éthique de la recherche** et le numéro d'approbation (2009-086 / 25-05-2009), afin qu'ils soient déposés à votre dossier, à défaut de quoi le projet pourrait sembler ne pas avoir été approuvé par le Comité.
2. Informer le Comité par écrit et dans les meilleurs délais (indépendamment du calendrier de ses réunions statutaires pour lui permettre d'en faire un suivi sur réception) des situations suivantes si elles se présentent :
  - de **toute modification au projet**, comme il a été approuvé en ce jour, qui comporterait des changements dans le choix des participants, dans le recrutement, dans la manière d'obtenir leur consentement, de réaliser la collecte des données ou encore, dans les risques ou inconvénients encourus par la participation, et ce, préalablement à l'application de ce changement (modèle de lettre de demande d'amendement disponible sur le site Internet des CÉRUL);

- de toute modification qui serait apportée à un instrument de recrutement (annonces, affiches, etc.) ou de collecte des données (questionnaire, grille d'entrevue, etc.) en fournissant la nouvelle version du document concerné, où les modifications auront été mises en évidence, préalablement à son utilisation;
  - de **tout événement imprévu et sérieux** (ex. : détresse psychologique d'un participant, menace proférée à l'égard d'une personne, effets secondaires ou imprévus ou indésirables d'un produit, d'un médicament ou d'un test, etc.) qui surviendrait dans le déroulement d'une activité du présent projet et qui impliquerait un participant, en complétant le formulaire VRR-EI disponible sur le site Internet des CÉRUL;
  - si le **projet de recherche est interrompu** pour une raison quelconque, qu'il soit financé ou non, y compris en raison de la suspension ou de l'annulation d'approbation d'un organisme subventionnaire.
3. Présenter annuellement une demande de renouvellement de la présente approbation, en fournissant un rapport sur le déroulement de la recherche, le nombre de participants recrutés et, le cas échéant, sur les difficultés rencontrées en cours de réalisation, tant que le recrutement ne sera pas terminé. La demande de renouvellement se fait en remplissant le formulaire VRR-107 et en le faisant parvenir au Comité dans un délai de 2 à 3 semaines avant la date de fin de la présente approbation.

Au nom du Comité, je vous remercie d'avoir soumis votre demande d'approbation à son attention ainsi que pour la collaboration que vous lui avez apportée durant l'étude de votre projet. N'hésitez pas à communiquer avec le Comité ou son personnel pour toute information qui pourrait vous être utile pour le suivi de cette approbation éthique ou pour la préparation d'une nouvelle demande.

Je vous souhaite le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche et je vous prie d'accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.



**Armelle Spain**, présidente  
Comité d'éthique de la recherche en psychologie et en sciences de l'éducation

## **Annexe D. Formulaire de consentement questionnaire (élèves âgés de 18 ans et plus)**

### **Présentation du chercheur**

Cette étude approuvée par le Comité d'éthique de l'Université Laval sous le numéro **2009-086/25-05-2009** est réalisée dans le cadre du projet de doctorat en sociologie d'Aladji Madior Diop, sous la direction de M. Richard Marcoux Professeur au département de Sociologie de l'Université Laval (Faculté des sciences sociales). La recherche porte sur l'incidence des clubs éducation à la vie familiale (EVF) de la commune de Saint-Louis sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés et leur prise de conscience des enjeux démographiques.

Avant d'accepter de participer à cette recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

### **Nature de l'étude**

L'objectif de cette étude est d'évaluer les connaissances acquises par les élèves en matière de santé de la reproduction dans le cadre des clubs/EVF de la commune de Saint-Louis.

### **Déroulement de la participation**

Votre participation à cette recherche consiste à remplir en classe un questionnaire-papier d'une durée d'environ 40 mn qui portera sur les éléments suivants:

- vos données sociodémographiques;
- vos connaissances en matière de santé de la reproduction (grossesses, contraception, IST/SIDA, la sexualité);
- vos sources de connaissances en matière de santé de la reproduction;
- votre perception sur les clubs/EVF et leur fonctionnement.

Veillez noter qu'il vous sera possible de ne pas répondre à certaines questions qui pourraient vous indisposer, auquel cas vous pourrez vous retirer.

### **Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation**

La participation à cette étude vous offre l'opportunité de tester vos connaissances en matière de santé de la reproduction. Par ailleurs, vous contribuez aussi à l'avancement des connaissances scientifiques sur la santé de la reproduction, notamment, sur les grossesses, les méthodes contraceptives, les IST/SIDA, la sexualité, en plus d'avoir l'occasion d'accroître vos connaissances sur les phénomènes de population. Cependant, la participation à cette étude pourrait comporter un certain nombre d'inconvénients. En effet, il est possible que certaines questions vous paraissent très personnelles ou vous mettent plus ou moins mal à l'aise.

### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision, car, cette étude n'est d'aucune façon reliée à vos cours et évaluations académiques. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le doctorant dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront détruits.

### **Confidentialité et gestion des données**

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements que vous aurez à fournir :

- Vos coordonnées (noms, fonction, etc.) n'apparaîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul le chercheur et son directeur auront accès à la liste des pseudonymes et des codes;

- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués;
- les matériaux de la recherche, incluant les données et les questionnaires seront conservés pendant deux ans après quoi ils seront détruits;
- la recherche fera l'objet de publications dans des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu;
- un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant ci-dessous l'adresse où ils aimeraient recevoir le document.

### **Renseignements supplémentaires**

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, veuillez communiquer avec M. Aladji Madior DIOP, doctorant en sociologie à l'Université Laval, courriel : aladji-madior.diop.1@ulaval.ca ou au numéro 77 640 36 59.

### **Remerciements**

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

### **Signatures**

Je soussigné(e).....consens librement à participer à la recherche intitulée « Éducation à la vie familiale et en matière de population. Santé de la reproduction et enjeux démographiques à Saint-Louis du Sénégal ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

---

Signature du participant, de la participante

---

Date

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

---

Signature du chercheur

---

Date

### **Plaintes ou critiques**

Toute plainte ou critique concernant ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320  
Université Laval  
Québec (Québec)  
G1K 7P4  
Renseignements - Secrétariat : 1 418-656-3081  
Télécopieur : 1 418-656-3846  
Courriel : [info@ombudsman.ulaval.ca](mailto:info@ombudsman.ulaval.ca).

## **Annexe E. Formulaire de consentement récit de vie (anciens LEA)**

### **Présentation du chercheur**

Cette étude approuvée par le Comité d'éthique de l'Université Laval sous le numéro **2009-086/25-05-2009** est réalisée dans le cadre du projet de doctorat en sociologie d'Aladji Madior Diop, sous la direction de M. Richard Marcoux Professeur au département de Sociologie de l'Université Laval (Faculté des sciences sociales). La recherche porte sur l'incidence des clubs éducation à la vie familiale (EVF) de la commune de Saint-Louis sur l'amélioration de la santé de la reproduction des adolescents scolarisés et leur prise de conscience des enjeux démographiques.

Avant d'accepter de participer à la présente enquête, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

### **Nature de l'étude**

L'objectif de cette étude est d'évaluer les connaissances acquises par les élèves en matière de santé de la reproduction dans le cadre des clubs/EVF de la commune de Saint-Louis.

### **Déroulement de la participation**

Votre participation à cette recherche consiste à participer à une entrevue, d'une durée d'environ une heure, qui portera sur les éléments suivants:

- votre parcours de vie;
- vos connaissances en matière de santé de la reproduction (grossesses, contraception, IST/SIDA, la sexualité);
- vos sources de connaissances en matière de santé de la reproduction;
- l'apport de ces connaissances dans votre vie quotidienne;

- votre perception sur les clubs/EVF et leur fonctionnement.

Veillez noter qu'il vous sera possible de ne pas répondre à certaines questions qui pourraient vous indisposer, auquel cas vous pourrez arrêter l'entrevue.

### **Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation**

La participation à cette étude vous offre l'opportunité de tester vos connaissances en matière de santé de la reproduction. Par ailleurs, vous contribuez aussi à l'avancement des connaissances scientifiques sur la santé de la reproduction, notamment, sur les grossesses, les méthodes contraceptives, les IST/SIDA, la sexualité, en plus d'avoir l'occasion d'accroître vos connaissances sur les phénomènes de population. Cependant, la participation à cette étude pourrait comporter un certain nombre d'inconvénients. En effet, il est possible que certaines questions vous paraissent très personnelles ou vous mettent plus ou moins mal à l'aise.

### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous pouvez aussi mettre fin à votre participation sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir le doctorant dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront détruits.

### **Confidentialité et gestion des données**

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements que vous aurez à fournir :

- Vos coordonnées (noms, fonction, etc.) n'apparaîtront dans aucun rapport;
- les divers documents de la recherche seront codifiés et seul le chercheur et son directeur auront accès à la liste des pseudonymes et des codes;
- les résultats individuels des participants ne seront jamais communiqués;

- les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés pendant deux ans après quoi ils seront détruits;
- la recherche fera l'objet de publications dans des revues scientifiques, et aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu;
- un court résumé des résultats de la recherche sera expédié aux participants qui en feront la demande en indiquant ci-dessous l'adresse où ils aimeraient recevoir le document.

### **Renseignements supplémentaires**

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, veuillez communiquer avec M. Aladji Madior DIOP, doctorant en sociologie à l'Université Laval, courriel : aladji-madior.diop.1@ulaval.ca ou au numéro 77 640 36 59.

### **Remerciements**

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude et nous vous remercions d'y participer.

### **Signatures**

Je soussigné(e).....consens librement à participer à la recherche intitulée « Éducation à la vie familiale et en matière de population. Santé de la reproduction et enjeux démographiques à Saint-Louis du Sénégal ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

---

Signature de la participante

---

Date

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

---

Signature du chercheur

---

Date

**Plaintes ou critiques**

Toute plainte ou critique concernant ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l'Ombudsman de l'Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3320  
Université Laval  
Québec (Québec)  
G1K 7P4  
Renseignements - Secrétariat : 1 418-656-3081  
Télécopieur : 1 418-656-3846  
Courriel : [info@ombudsman.ulaval.ca](mailto:info@ombudsman.ulaval.ca).